

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

KURGAN-VAN HENTENRIJK G., *La question sociale en Belgique et au Canada, XIXe-XXe siècles*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1988.

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

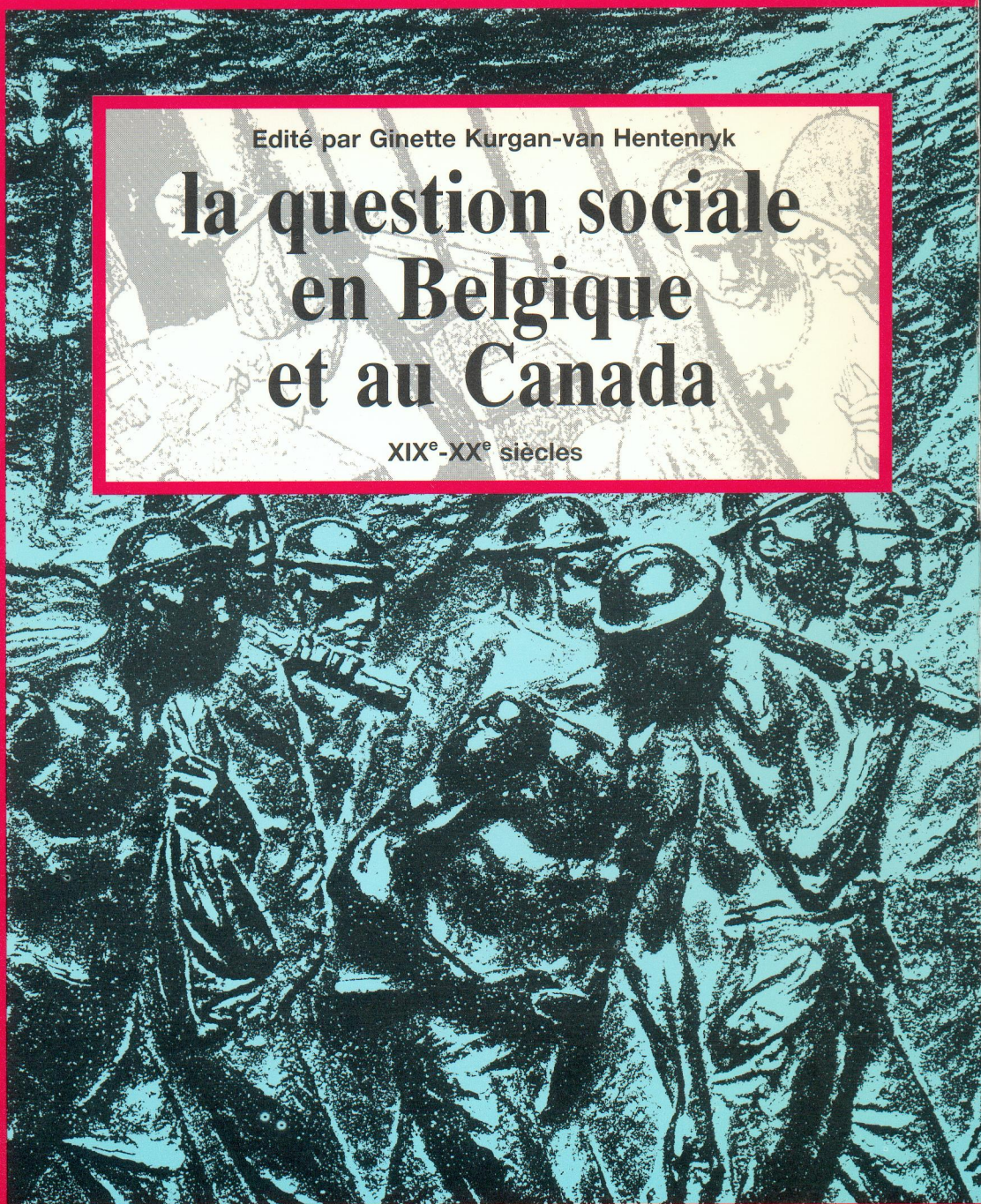
L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>

Université Libre de Bruxelles
Centre d'Etudes Canadiennes

Edité par Ginette Kurgan-van Hentenryk

la question sociale en Belgique et au Canada

XIX^e-XX^e siècles



la question sociale en Belgique et au Canada

XIX^e-XX^e siècles

Dans la même collection

Les grands voisins
Colloque belgo-canadien
1984

Un siècle d'investissements belges au Canada
G. Kurgan-van Hentenryk et J. Laureyssens
1986

Edité par Ginette Kurgan-van Hentenryk

la question sociale en Belgique et au Canada

XIX^e-XX^e siècles

Publié avec l'appui
du Centre Culturel du Canada
du Commissariat Général aux Relations Internationales
du Crédit communal de Belgique
de la Délégation du Québec à Bruxelles
du Fonds National de la Recherche Scientifique
du Ministère de l'Education nationale

I.S.B.N. 2-8004-0952-5
D/1988/0171/17

© 1988 by Editions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Héger 26 - 1050 Bruxelles (Belgique)

Imprimé en Belgique

PARTIE I

LA QUESTION SOCIALE EN LITTÉRATURE

DU LITTÉRAIRE ET DU SOCIAL AU QUÉBEC: L'INFLUENCE DES LIVRES

par
Jacques ALLARD
Université du Québec à Montréal

Relisant, à l'occasion d'une réédition récente, l'un des plus authentiques écrivains engagés que le Québec ait eus, je tombe sur les lignes suivantes:

"Est-ce que nous n'habitons pas également, vous et moi, les villes du Canada les plus monotones de l'univers? Y a-t-il ici des théâtres, des cafés, des places publiques, des endroits de réunion où les hommes se rencontrent, échangent des idées et reçoivent le contact quotidien des hommes d'autres pays? Y a-t-il enfin une vie sociale chez nous? Y a-t-il même, dans ce pays constitutionnel, une vie publique qui fasse naître des incidents et fournisse des objets dignes d'attention? Non tout est muré, claquemuré, chacun vit chez soi; mille tonnerres, mille sabords! Est-ce qu'on ne sortira pas de là avant la fin du monde? Je me morfonds et je m'étirole dans le vide, je m'entoure de visions, je me crée une vie factice et j'enfante des mondes tout autour de moi, afin de pouvoir me débattre dans quelque chose et d'échapper aux étreintes glacées du néant". (Arthur Buies, 1873)

Peu avant de mourir, le même écrira encore:

"Ceux qui ont le malheur de se livrer aux choses de l'esprit chez un peuple en pleine condition rudimentaire (qui a plus besoin de bûcherons et de charpentiers que d'écrivains) sont des déclassés ou, si vous voulez, des précurseurs qui, comme tous les précurseurs, ont le plaisir de prêcher dans le désert". (1898)

Aussi, quand se pose la question de l'impact de la littérature sur la question sociale au Québec, je reste songeur. Je sais qu'en d'autres temps et d'autres lieux, disons l'époque des lumières en Europe, des écrivains ont eu, non seulement, la prétention mais bien la satisfaction d'animer et d'infléchir l'évolution de la vie sociale, en apportant des réponses aux problèmes qui se posaient. Mais depuis la vogue du romantisme, les écrivains sont-ils vraiment sortis de l'introspection et des autres plaisirs assez discrets de la mélancolie? De leur exil social? Depuis longtemps, les historiens et autres praticiens des sciences humaines ne cessent d'inverser la question en parlant de l'effet du social sur la littérature. Marc Angenot écrivait récemment que "ce ne sont pas les écrivains, les publicistes qui font des discours, ce sont les discours qui les font, jusque dans leur identité (opinion dite "personnelle", créativité dite "individuelle") laquelle résulte de leur rôle sur la scène discursive" (Angenot 1984, p.21).

Et puis quelle littérature? L'autochtone? Est-ce que la littérature française ne reste pas la plus lue sinon la plus influente au Québec, quoique certains éditeurs hexagonaux prétendent vendre aux Québécois davantage d'ouvrages états-uniens en traduction que de productions françaises? Sans compter que la littérature, c'est plus que

les textes, c'est tout le réseau complexe de la production, de la circulation et de l'interprétation. Enfin "impact" est-il le terme approprié qui renvoie d'abord à un effet fort du littéraire sur le social? Post-scriptum: par "question sociale", il faut bien entendre l'ensemble des problèmes sociaux?

Je me simplifie la tâche. Je ne me pose d'abord que deux questions: quels sont, au plan historique, les principaux faits littéraires (textuels et autres) auxquels on peut reconnaître quelque effet sur la problématique sociale québécoise de 1840 à 1940? Comment peut-on caractériser les types d'intervention ou d'interaction littéraire-sociale dans une société en émergence puis en développement?

Les manifestations littéraires déjà limitées au temps de la Nouvelle-France ont beaucoup de mal à reprendre après la défaite de 1760. Les soixante-dix mille vaincus soi-disant bien alphabétisés pour l'époque (près de quarante pour cent des hommes, si l'on se fie aux actes de mariage) ne comptent dans leurs rangs que peu de ces bourgeois dont on faisait alors parfois des écrivains. Et ce qui reste d'une petite aristocratie, surtout cléricale, a fort à faire pour se maintenir en place en collaborant avec les autorités anglo-protestantes. Avec le temps, une partie de la petite bourgeoisie professionnelle finira par développer un programme d'émancipation sociale et politique qui conduira, sous la gouverne de Papineau, aux rébellions de 1837-1838. Pour toute cette première étape, notre expression littéraire se réduit presque à des actes de parole dont on a du mal à repérer les effets ponctuels. Une évidence peut-être: la tradition orale franco-canadienne, constituant un ferment de la socialité a forcément contribué au façonnement d'un sentiment national déjà latent au temps de la colonisation française. Et puis, l'éloquence de Papineau a, sans nul doute, été un vecteur important de la mobilisation nationaliste et libérale d'une minorité de la petite bourgeoisie, assez bien appuyée par la paysannerie. Mais dans ce cas (de la parole politico-sociale), il s'agit moins d'un fait littéraire que d'une performance d'acteur politique: en se reportant aux traces imprimées de ces discours, on a du mal à les annexer à l'histoire littéraire, comme on le faisait autrefois.

C'est autour de 1840 que la recherche trouve habituellement matière à examen. Dès 1839, un texte fait choc qu'on pourrait voir comme l'accoucheur historique de notre littérature. Il s'agit du rapport de mission de Lord Durham après son enquête sur les événements de 37-38. Dans son argumentaire en faveur de l'assimilation des Canadiens, il disait sans détours qu'ils n'étaient qu'un peuple sans histoire, sans culture. C'est donc sous le régime de l'Union (des deux Canadas, le Haut en Ontario et le Bas au Québec avec de part et d'autre 450.000 et 650.000 habitants) que François-Xavier Garneau ripostera à Durham avec la publication à compter de 1845, de son *Histoire du Canada*. Pendant que notre petite élite se voit amenée à céder progressivement l'initiative au clergé catholique et que s'installent la résignation et la collaboration, surgit ainsi notre premier grand récit, ouvrage certes non d'imagination, au contraire scientifiquement conforme aux

travaux de l'époque, mais aussi cette fois oeuvre d'écrivain, portée par un style et par un héros qui était le peuple "canadien".

L'oeuvre de Garneau allait inspirer non seulement toute une chaîne de fictions historiques mais leur encadrement dans la plus grande entreprise littéraire de l'époque, celle de l'abbé Henri-Raymond Casgrain et de son Ecole littéraire de Québec. En 1866, le clerc animateur propose sa vision de la littérature à faire:

"Si, comme il est incontestable, la littérature est le reflet des moeurs, du caractère, des aptitudes, du génie d'une nation... la nôtre sera grave, méditative, spiritualiste, religieuse, évangélisatrice comme nos missionnaires... Mais surtout elle sera croyante. Religieuse : telle sera sa forme caractéristique, son expression, sinon elle ne vivra pas, elle se tuera elle-même. C'est sa seule condition d'être; elle n'a pas d'autres raisons d'existence, pas plus que notre peuple n'a de principe de vie, sans religion, sans foi; du jour où il cessera de croire il cessera d'exister".

"Crois ou meurs", dit chevaleresquement le représentant du gouvernement des âmes, des corps et des humeurs. Garneau aura vite fait de réviser certains passages de son *Histoire* et les apprentis écrivains d'une littérature naissante de respecter la religiosité programmée. L'institution littéraire dominera les textes au point où G. Marcotte dira dans un mot stimulant que nous avons eu l'institution avant d'avoir une littérature. La forme avant le fond? D'autres ont dit à leur manière l'hégémonie cléricale sur tout le reste de la vie sociale jusque vers 1960. En fait, la recherche récente, particulièrement celle sur les idéologies, a démontré que pour être commodes, ces raccourcis ne doivent pas masquer certains faits. Dans le domaine littéraire, par exemple, il faut bien voir que l'oeuvre de Garneau se définit aussi en rapport avec le réseau d'idées et d'activités déjà en place. Michel Bibaud avait publié une *Histoire du Canada* en 1837. Il en va de même pour les initiatives de Casgrain et la naissance de l'Ecole Littéraire de Québec. Dans le paysage culturel et idéologique se trouvaient dès 1833 la fameuse librairie-salon de Crémazie et, plus déterminant, dès 1844 l'Institut Canadien de Montréal, principal foyer d'opposition, "rouge", à la force cléricale montante. C'est ce réseau minimal de diffusion culturelle que recouvre bientôt la mante religieuse, pour aboutir en fin de siècle à "ces étreintes glacées du néant" dont parlera bientôt Buies. A ce sujet, on n'a pas assez remarqué que la mission spiritualiste, telle qu'elle apparaissait dans sa version casgrainière ne fut jamais réalisée, esthétiquement parlant. L'époque et jusqu'à récemment, n'a jamais produit de discours profondément religieux, en tout cas aucune véritable aventure intérieure, sinon mystique. L'encadrement cléricale de l'expression littéraire (et plus généralement sociale) n'a suscité qu'une production conformiste, affairiste dans sa religiosité, sa dimension essentiellement culturelle et rituelle. Dans ces conditions, l'*Histoire* de Garneau, quand on la situe dans le réseau global ne provoque un effet ponctuel que pour n'être rapidement qu'un texte parmi d'autres dans la chaîne historisante du discours cléricale et non religieux, à moins qu'on ne veuille entendre la "religion" des origines, de la fidélité aux sources franco-catholiques de l'établissement franco-canadien. La littérature est utile, est ustensile, déterminée par le social. En

naissant, du moins, elle est de service. Elle n'a un effet d'entraînement que pour être ensuite entraînée, contrôlée dans sa mise en train. Le publié devient le diffusé.

Mais qu'arrive-t-il quand le publié n'est pas agréé, conforme au prescrit. Sera-t-il non diffusé? Sans effet mesurable sur la vie sociale? On connaît déjà la réponse du dissident Arthur Buies: il n'écrit que pour le néant, le désert, dans un milieu où il n'y a pas de vie sociale, politique, littéraire. Il est pourtant reconnu comme étant l'un de nos meilleurs écrivains du XIX^e siècle. Cette reconnaissance ne serait-elle que le produit d'un effet à retardement, disons d'un effet traînant?

Arthur Buies n'est pas historien. Mais comme Garneau, il a vécu en Europe. Plus longtemps même. Il y a fait une partie de ses études secondaires, à Paris. Très tôt orphelin de sa mère (d'origine aristocratique), abandonné par un père écossais à la tutelle de vieilles tantes rimouskoises, passionné par son pays autant que par les libertés fondamentales. Il sera le journaliste-écrivain le plus censuré du siècle. A vingt-quatre ans, il publie ses premières *Lettres sur le Canada*, l'année même (1864) de la parution de l'encyclopédie *Quanta Cura* et du *Syllabus* de Pie IX contre le libéralisme, le socialisme et le naturalisme. Or l'imitateur des *Lettres persanes* dénonçait le pouvoir occulte régnant au Québec, son alliance avec l'Angleterre, sa mainmise sur l'enseignement pour mieux "rétrécir et fausser l'intelligence", aboutir à l'encombrement des professions et à la médiocrité... (toutes choses que signale bien F. Parmentier dans son édition critique des *Chroniques*). Sa *Lanterne canadienne* (sur le modèle de la *Lanterne* de Rochefort en France), lancée au moment où Bourget (évêque de Montréal) est sur le point d'obtenir enfin de Rome l'excommunication des membres de l'Institut canadien de Montréal, reprend justement, et avec force, les propos habituels de l'Institut: pour la séparation de l'Eglise et de l'État, contre la presse des "bons livres"...

Plus diffusée que ses *Lettres*, la *Lanterne* ne vivra pas plus de sept mois. Les raisons: unique rédacteur qui écrit à partir de l'actualité non seulement locale mais internationale, il veille aussi à l'impression. Et quand il a enfin à s'occuper de la diffusion, il doit transiger avec des distributeurs qui n'ont pas le courage de braver les menaces ecclésiastiques. Alors que les *Lettres* n'avaient pas eu d'écho, sa *Lanterne*, empêchée, sera formellement condamnée quand, en 1886, fort d'un statut honorable (marié, propagandiste officiellement reconnu de la colonisation, revenu à la pratique religieuse de son enfance) il la rééditera. Il avait connu pareille condamnation en 1876 avec un autre des cinq périodiques qu'il avait lancés: *Le Réveil*.

La marginalisation qui sera infligée à Buies comme à tous les autres opposants et à leurs oeuvres témoigne amplement de la puissance de l'impact libéral sur le discours et le pouvoir en place. Il y a là un effet ponctuel au moins aussi grand dans sa négativité que celui de l'oeuvre de Garneau dans sa positivité. En fait, l'effet Buies serait même plus grand, plus violent parce que contestataire. Ses charges irrécupérables provoquaient une

volonté d'exclusion pure et simple du circuit qui ne pouvait qu'être catholico-colonial: le parvis de l'église où Buies et ses pareils n'allaient pas supplantait le café, le théâtre et la place publique dont l'essayiste déplorait l'absence. La vie sociale dépendait, même topographiquement, de l'Eglise. Et même quand Buies retournera à la messe, ses écrits libéraux, on le sait, ne seront pas pour autant bienvenus. A ce moment, c'est son amour et son chant du pays qui seront récupérés, puisqu'ils permettaient de combattre le départ des fidèles vers les Etats-Unis, de lutter contre le dépeuplement en favorisant la colonisation de nouveaux espaces, ailleurs qu'au bord du Saint-Laurent où l'Histoire pré-industrielle avait bordé la paysannerie. Mais quelle fut l'efficacité de la prose de Buies? Mince si l'on en juge les résultats dont fait état Edmond de Nevers au bout du siècle dans *L'Avenir du peuple canadien-français*. La prose officielle, même soutenue par le talent de Buies n'a ni réglé la crise ni arrêté l'émigration vers les États-Unis, pas plus qu'elle n'a provoqué l'industrialisation rapide du Canada.

On le voit, les exemples de Garneau et de Buies peuvent illustrer la capacité et les limites de l'intervention littéraire sur le social. Leurs oeuvres et le sort qui leur fut fait concrétisent le possible idéologiquement recevable au XIX^e siècle, en ces temps où la question sociale est indétachable de la question politique, comme on peut le constater jusque dans le pacte confédératif de 1867. On ne se structure socialement, politiquement et discursivement parlant que pour se perpétuer autour de la langue et de la foi. Comment aurions-nous pu avoir une autre littérature que de soutien, un autre style que didactique? Ni Garneau ni Buies qui en avaient les capacités ne se sont adonnés à la forme plus libre du récit romanesque. Le récit utile ne passe que par l'Histoire et l'anecdote. Mais c'est aussi pour l'apprentissage de l'écriture, celui de la langue et de la narration. Il y a évidemment derrière cette dominante quelques oeuvres exceptionnelles, dans leur accès à une littérature honorable et à une certaine performance esthétique. Il me semble pouvoir cerner par là un effet plus subtil du littéraire sur le social.

Je pars d'un de ces romans dont la forme est scolaire sinon enfantine. Il s'agit de *Pour la patrie* de Jules-Paul Tardivel, la caricature incarnée du discours clérical, qui décide tout à coup de s'emparer de la forme romanesque pour retourner contre Satan et le mal moderne ses armes mêmes. Ne serait-ce pas là un signe que le discours social puisse subir un effet pervers venant du littéraire? Quand l'ancien élève génial du Séminaire de Saint-Hyacinthe publie son fameux roman ultramontain et séparatiste, l'année même de la naissance de l'Ecole littéraire de Montréal par laquelle nous viendront les premiers signes groupés d'une certaine modernité, il me paraît reconnaître au nom de tous les siens le triomphe de l'idéologie littéraire: la "littérisation" soit une certaine forme de laïcisation du discours social. Il s'agit plus précisément d'une reconnaissance du récit romanesque comme autre mode de connaissance du monde et d'action sur le réel. Cela, les historiens du culturel et du social ne le perçoivent pas souvent. Ils auraient plutôt tendance à croire ce que répètent depuis cinquante ans nos historiens littéraires qui jugent assez négativement la performance littéraire des écrivains du XIX^e.

Ces derniers, dans leur romantisme attardé auraient raté le grand rendez-vous contemporain du réalisme et de la description sociale. Il est vrai que même si les principaux problèmes sociaux déjà évoqués plus haut sont thématiques dans *Charles Guérin* (en 1846), *Jean Rivard* (1862-1864) ou *Jeanne la fileuse* (1875), leur esthétique est dépassée, ou leur modèle français trop proche. Pourtant à travers l'Histoire officielle, étriquée, que les romanciers narrativisent, ils écrivent tout de même une autre histoire qui a trait à leur apprentissage même des formes narratives et de leur valeur intrinsèque. Derrière leurs réponses prépositionnées par l'ordre régnant se profilent des questions qui ont affaire avec le privé plutôt qu'avec le public "sursigné", qui concernent l'enjeu profond de l'expression subjective et artistique. C'est là, comme le dit P. Barberis, "un lieu majeur, nouveau d'où se voit et se dit la crise, la fermeture de l'espoir".

Les exemples sont très nombreux. A commencer par Buies lui-même qui ne cesse de sous-thématiser sa problématique d'écrivain indigent et de sous-estimer anecdotiquement son genre et son style, le tout bien rattaché comme on l'a vu, au déni de la vie réelle, lié à la "momification" et à la "fossilisation" de ses contemporains.

Mais toutes ces raisons de compétence et de réception ne l'empêchent pas de transformer une activité médiatique par définition éphémère - la chronique - cette "oeuvre de jeunesse, imprévue, fortuite" en livre pour pouvoir "(se) retrouver tout entier". Il se sait écrivain et tient à prendre sa place au milieu des siens, de ces écrivains qui maintenant "foisonnent" (en 1884), comme il le dit dans la préface de son recueil. C'est cette idéologie du littéraire qui passe par le livre à faire et au discours à tenir, pour soi et pour le petit milieu qui finit par exister, et en dehors du visa clérical. C'est encore elle qui se contre-pose en douceur dans la référence livresque propre à tellement de nos romans, depuis le premier titre *L'Influence d'un livre* jusqu'à, disons, *Le Libraire*, en passant par *Ménard, maître-draveur*.

C'est dès le titre, on le devine, que Gaspé fils annonce en toute naïveté son choix "romanesque" d'un livre populaire, occulte, magique: le Petit Albert dans le considérable réservoir européen où il puise les épigraphes et citations qui vont ensuite parsemer le récit; de Lamennais à Knowles l'anticatholique, de Shakespeare à Byron, en passant par Hugo, Dumas et Balzac. J'ai toujours été impressionné par cet horizon de latence où se lève notre littérature, avec ce choix d'un petit soleil noir qui est un bel hommage à la tradition populaire d'où nous venons, par la provocation indéniable, farceuse qui porte en titre le principal support de la narration: le choix d'un savoir illégitime auréolé des plus belles cautions littéraires. Une telle "intertextualisation" était proprement effrayante pour le proviseur des lettres naissantes. L'abbé Casgrain devait rabattre le caquet de pareil imprécateur, en "baptisant" et rebaptisant *L'Influence d'un livre* qui deviendra tout bêtement *Le Chercheur de trésor*, avec suppression de citations impies et substitution de mots dangereux: amour devenant affection et amitié.

Comme elle est révélatrice cette procédure de réduction qui devait aboutir, cent ans plus tard, dans *Menaud, maître-draveur* de Mgr F.-A. Savard, à la célébration d'un livre unique: *Maria Chapdelaine*. Et ce passage d'une société primitive, ouverte, cultivée, facétieuse, proche de ses sources imaginaires originelles à une société menacée, habitée par le sacrifice dans une épopée lyrique, nationale-religieuse, celle de Mainsal où Menaud deviendra fou. Et cette glissade du livre interdit au livre canonique. Reste tout de même un autre plaisir de lecture: la réduction et la transformation de la référence littéraire chez Menaud s'opèrent dans un épanouissement narratif indéniable.

Quand viendra une vingtaine d'années plus tard, à l'orée de notre mutation post-moderne, *Le Libraire*, la référence littéraire se redéploiera en privilégiant comme par hasard Voltaire (son *Essai sur les moeurs*). On ne peut que sourire en songeant que l'auteur même que citait Gaspé fils à la fin de la préface de son "roman historique". Ce cliché de la référence libertaire fait rêver d'une étude qui ferait systématiquement le tour de la référence aux livres dans notre littérature. A partir des trois repères utilisés, je ferais volontiers l'hypothèse suivante: l'intervention du littéraire (artistique) sur le social-littéraire (le conventionnel discursif) serait toujours un questionnement, une mise en procès du vraisemblable régnant, même chez les auteurs agréés, surtout quand leurs oeuvres sont authentiques. Menaud ne peut qu'être finalement aliéné, l'écrivain Savard ne pouvant, dans sa gestion des valeurs imaginaires, mentir sur la vie intérieure, privée, justement soumise au devoir public historique.

Toujours dans cette perspective, on ne peut qu'être sollicité, me semble-t-il, par le choix final que fait le personnage-titre d'*Angéline de Montbrun* (1881). Alors que la démarche narrative et son idéologie devraient en toute logique conduire Angéline au couvent selon le topo générique, quand l'amour humain est rendu impossible, quand de paternel et patriotique (elle aussi lit Garneau, entre autres livres bien reçus) il déchoit jusqu'au mondain et surtout au charnel, la belle défigurée préfère avoir "une chambre à soi", non la cellule monastique, mais celle de l'écriture, ainsi que j'ai tenté de le démontrer ailleurs.

La victoire du privé sur le public, du littéraire sur le social obligé est bien celle du "je" sur le "nous" prescrit par le XIXe. Cet effet n'est sûrement pas éclatant d'évidence, il est plutôt crépusculaire et automnal (voir chez Angéline qui n'a droit qu'à des "feuilles détachées"), mais pour autant il n'en est pas moins important, événement qui est avènement, même chez les conscrits du discours. Il est impossible, par exemple, de réduire à l'opportunisme politicien d'un futur premier ministre, le *Charles Guérin* de Chauveau. Dans ce roman, sa critique de l'impasse socio-professionnelle, des "maladies de la société et de l'intelligence" comme on le dit, ses descriptions du paysage laurentien (en particulier les parages de Kamouraska qui seront si chers à Buies), même ses tableaux de genre (la mi-carême, le mai, la partie d'huîtres, le bal bourgeois), tout ce qui sera bientôt ultra-convenu n'empêche en rien la vibration intime. On la sent passer non

seulement dans les prévisibles mouvements romantiques du coeur ou dans "l'orphelinisme" appuyé mais aussi dans ses références classiques (d'Homère à Racine puis à Chateaubriand) qui incluent aussi *Les Mille et une nuits*! On peut aussi chez Gérin-Lajoie, dans son *Jean-Rivard* (1862-1864), relever cette curiosité qui fait des *Aventures de don Quichotte* l'un des quatre évangiles de son défricheur-économiste, avec *Robinson Crusoé*, *La Vie de Napoléon* et *L'imitation de Jésus-Christ*... On peut se souvenir que Gérin-Lajoie était aussi l'auteur d'une chanson devenue classique: *Le Canadien errant*. Miettes, poussières que tout cela? Plutôt traces d'un effet traînant qui en vient à déstabiliser le récit chez le Gaspé des *Anciens Canadiens* qui n'en finit plus d'ouvrir son tiroir de souvenirs pour dire en notes qui font le tiers du livre son vieux quant-à-soi, son immense culture et sa liberté de conteur.

Ainsi nos classiques sont-ils habités non d'une dissidence mais de cette dissonance fondamentale de l'intime discours dont on ne parle pas sinon pour y voir souvent les signes d'une faiblesse. Ils ont dit plus que le devoir social à accomplir dans le chant de la terre et de la foi à maintenir. Même Tardivel, l'adepte de la science-fiction et de la politique-fiction, tout robotisé fût-il par l'impératif ultramontain, laisse voir une fissure jusque dans sa vie. Lui, l'États-Unien qui en quatre petites années fait son cours classique tout en apprenant la langue française ancestrale et l'idéologie militante, aura rendez-vous avec *The Strange Case of Dr. Jekyll and Mr. Hyde* qu'il traduira. Sur son lit de mort, le séparatiste enragé ne parlera qu'anglais, retrouvant ce Mr. Hyde diabolique qui avait impulsé la folie romanesque nommée *Pour la patrie*. Il faut, me semble-t-il se méfier d'une littérature qui fait la belle, si sociable; presque toujours y remue la bête intime, fantômale, sous l'écran de l'actualisé, que toutes les déterminations sociales n'expliqueront pas facilement, même en les prenant à rebours, dans leur effets négatifs immédiats.

Au XXe siècle, quand la production connaît une expansion considérable, le glissement intime s'affiche jusque dans les titres où se trahit le discours amoureux en parfaite concurrence avec le discours patriotique toujours privilégié et par les meilleurs écrivains et par la réception. Les cas de collision du littéraire et du social le démontrent souvent.

Le premier ouvrage condamné s'intitulait *Marie Calumet* (1904) du nom de la forte femme qui investit, dans l'histoire racontée, rien de moins que le siège du pouvoir clérical dans sa base régionale: le presbytère, pour y faire régner l'ordre! Le deuxième fut *Le Débutant, roman de moeurs du journalisme* en 1914, l'année de *Maria Chapdelaine*. Là, la charge libérale, anticléricale, annexionniste, moderniste et artiste (dans la lignée de Buies), s'ornementait d'un amour hors mariage. Ce fut ensuite la mise à l'index de la *Scouine, roman de la terre* (1918) dont la rugosité n'était pas que stylistique: la moquerie de tout l'univers clérico-agricole était plus cruelle que dans *Marie Calumet*. Puis ce furent *Les Demi-civilisés* (1934), roman dénonciation du

discours global de l'époque, du "chapelainage" des demi-civilisés cléricaux et petits-bourgeois. On y voyait une Angéline s'offrir à son amant dans le voile même qu'elle était censée prendre le lendemain des mains du prêtre.

Tous ces ouvrages censurés se relancent les uns les autres dans leur questionnement de la vie sociale du premier tiers de notre siècle. Ce sont les conditions de la vie paysanne mais aussi urbaine sous la domination politicienne et religieuse qui sont analysées par des moyens stylistiques et esthétiques inégaux mais la plupart du temps situés du côté de la novation sinon dans une nouvelle sensibilité. D'autres œuvres de la même époque diront, la plupart dans le silence, la nécessité du déblocage. Robert Lozé (1904) le récit de l'économiste Errol Bouchette vantera la république industrielle et l'indispensable maîtrise des richesses naturelles. Marcel Faure (1922) proposera une utopie capitaliste. Jules Faubert, *le roi du papier* (1923) thématise la réussite industrielle. Aucun récit ne s'occupe vraiment du syndicalisme en développement ou des difficultés ouvrières si ce n'est *L'Unique solution* (1925) qui voudra illustrer l'encyclique *Rerum Novarum* sur les rapports patrons-ouvriers. A travers cette énumération, on aura deviné qu'au Québec le débat socio-économique du temps se fait entre la proposition capitaliste-moderniste et une idéologie traditionaliste (terrienne) plutôt que le socialisme comme dans beaucoup d'autres sociétés occidentales.

L'impact de ces ouvrages marginaux ou marginalisés est forcément plus grand que celui de leurs semblables du siècle précédent, ne serait-ce que par l'existence d'un nombre croissant de publications dans une république des lettres maintenant constituée. On est plus facilement imprimé et l'on peut être lu par une centaine de "branchés", si l'on se fie aux tirages plus ou moins clandestins de Bessette (*Le Débutant*) et de Laberge (*La Scouine*). Il y a donc une certaine émulation dans l'ancien désert de Buies. Même les poètes "exotistes" ont leur organe *Le Nigog*, au moment où en Europe l'on passera du dadaïsme au surréalisme auxquels certains sont sensibles. Et puis le libéralisme chrétien de Buies se développe dans les années trente. Cela se voit même dans les organes littéraires et dans la critique, par exemple dans la mouvance de *La Relève*, la revue de Charbonneau. Mais il est difficile d'en mesurer le débordement hors de la sphère littéraire, si l'on met à part quelques phénomènes comme *Les Demi-civilisés* de J.-C. Harvey.

Après 1940, l'impact du littéraire sur le social paraîtra beaucoup plus repérable. Je signale en terminant les succès de certains romans réalistes (exemple: *Bonheur d'occasion*), le coup d'éclat d'artistes-peintres dont certains poètes avec leur *Refus global* (1948). Il y aurait peut-être même une série littéraire nouvelle qui perce, signalant un débat jusque dans le milieu cléricale, avec *Les Élus que vous êtes* (1949) jusqu'aux fameuses *Insolences du frère Untel* (1960) qui, elles, auront un effet indéniable sur les réformes à venir dans le domaine de l'éducation. Autre marque d'une "littérisation" à venir: le développement de la parole du pays avec les poètes de

l'Hexagone. La parole du pays des années qui se succèdent en viendra à imprégner toute une rhétorique politico-sociale des années soixante et soixante-dix, rappelant une intrication déjà vue auparavant du littéraire et du politico-social.

Quels sont au plan historique les principaux faits littéraires (surtout textuels, romanesques) auxquels on peut reconnaître un effet sur la problématique sociale québécoise de 1840 à 1940? Comment peut-on caractériser les types d'interventions ou d'interactions littéraires-sociales dans une société longtemps en émergence et au développement ralenti?

On ne peut finalement accrédi-ter la formule radicale d'Arthur Buies qui parlant de la réception convoquait les images du désert et des "étreintes glacées du néant". L'exemple de l'*Histoire du Canada* de F.-X. Garneau, des Ecoles littéraires de Québec et Montréal, comme celui des oeuvres isolées ou généralement récupérées par l'idéologie de conservation suffisent à démontrer non seulement l'effet du socio-politique sur le littéraire (surveiller et punir mais aussi orienter) mais la contre-imprégnation progressive du socio-discursif par l'expression littéraire. L'oeuvre de Buies, a probablement moins d'effets ponctuels positifs et visibles que d'effets rétroactifs. Mais pour avoir été la plus censurée elle n'en reste que plus déterminante peut-être.

Cet effet traînant, peu actualisé par définition, illustre bien, contre toute prescription clé-ricopolitique le développement de la mentalité littéraire et artistique, mouvement profondément autonomiste qui dit davantage "je" que "nous". D'où la montée d'un discours intime et amoureux qui sort de la coulisse au tournant du siècle pour ressourcer un discours du collectif qui reviendra en force avec le "dorénavant nous" des années soixante et soixante-dix. Comme si toujours au Québec discours socio-politique et discours littéraire restaient inséparables dans leur déploiement historique.

ASPECTS DE LA QUESTION SOCIALE DANS LA LITTÉRATURE ACADIENNE ET DANS LA LITTÉRATURE FRANCO- ONTARIENNE

par
Marcel VOISIN
Université Libre de Bruxelles

L'analyse des rapports entre la vie sociale et la littérature demande des études longues et minutieuses qui ne peuvent prendre place dans l'espace imparti dans ce colloque. Je me contenterai donc d'introduire la question pour deux littératures françaises du Canada qui luttent pour leur survie et leur épanouissement dans des conditions difficiles, et dont la modernité est encore adolescente et fragile.

Pour l'Acadie, je me limiterai à évoquer un roman récent de la mer, car la pêche est une activité déterminante pour une bonne part de ce peuple, et je l'inscrirai à grands traits dans le cadre socio-politique de ce pays.

Pour l'Ontario français, je brosserai un panorama plus global mais forcément lacunaire, en me centrant sur un trait spécifique qui concerne le point chaud du syndicalisme minier.

Nous verrons ainsi se tisser de part et d'autre un réseau de relations aléatoires, ambiguës mais significatives, entre la vie sociale et la vie littéraire, et nous pourrions déceler des interactions qu'il conviendrait d'étudier plus à fond et plus à loisir, même si ces rapports restent empreints de timidité et de maladresse pour des raisons historiques et idéologiques qu'il est plus aisé d'identifier que de dépasser.

Un exemple acadien

L'avenir de l'Acadie française semblait définitivement perdu lorsque l'Angleterre procéda à cette célèbre et terrible déportation de 1755, appelée pudiquement "le grand dérangement", dont le résultat inattendu serait de renforcer une variété de français, en Louisiane notamment, ¹ et surtout à partir de 1763 où, par le Traité de Paris, la France céda toutes ses possessions, sauf Saint-Pierre et Miquelon, et abandonna à leur triste sort les populations françaises de l'Amérique du Nord.

Il a fallu un sursaut patriotique extraordinaire et une épopée qu'entre autres Antonine Maillet a chantée avec *Pélagie-la-Charette* - pour que revivent des morceaux de l'Acadie historique incrustés dans le bloc anglophone.

Ce retour à la fois épique et furtif, débouchant d'abord sur une sorte de clandestinité - voir *Cent ans dans les bois* d'Antonine Maillet ² - a déterminé, pour ce peuple dépossédé, des conditions économiques et sociales qui pèsent encore sur sa vie actuelle.

Il avait perdu ses meilleures terres en même temps qu'un siècle au moins d'évolution politique et sociale. Et, par un repli compréhensible après une aussi dure épreuve mais catastrophique en ce qu'il niait l'avenir et le progrès, triompha l'idéologie passiste de la survivance confortée, cimentée par l'opposition religieuse entre les vainqueurs et les vaincus, les colons et les colonisés, pourrait-on dire.

Dès lors, l'idéal ne pouvait être, à la lettre, que conservateur. Ce qui fut heureux pour la langue française ne le fut pas toujours, loin de là, pour l'évolution économique et culturelle. L'atteste l'omniprésence du "mythe d'Evangéline", d'après l'héroïne de Longfellow, qui imprégna jusqu'à tout récemment - le scandale de *La Sagouine* en témoigne - tous les aspects de la vie acadienne et qui détourna longtemps ce peuple courageux de la modernité ³.

C'est ainsi qu'il resta, comme les Québécois, essentiellement agriculteur, mais sur les terres les plus ingrates, ce qui le tourna complémentirement vers la mer qui, partout, pénétrait la terre dans ces provinces justement appelées "les maritimes". Les Acadiens, dominés par une économie aux mains des Anglais, devinrent ainsi les manoeuvres taillables et corvéables à merci des pêcheries étrangères, jersiaises notamment, se limitant à cultiver en sus pour leurs besoins personnels.

En témoigne, parmi d'autres, le roman de Louis Haché *Un Cortège d'anguilles*, paru aux éditions de l'Acadie en 1985, mais qui situe son action en 1930. Il nous fait revivre une année de pêche, avec ses dangers, ses angoisses, son héroïsme quotidien et surtout les premiers efforts d'organisation et d'émancipation de cette main-d'oeuvre durement exploitée. C'est le premier pas qui coûte, dit-on. Et nous assistons à la lente et difficile naissance de l'idée de coopération ⁴ pour vaincre l'ennemi extérieur, le patron, mais aussi et peut-être surtout l'ennemi intérieur qui s'appelle résignation, tradition, fatalisme, si insidieusement soutenu par l'ignorance. Ce qui nous renvoie au fameux cercle vicieux du sous-développement où sont enfermées, aujourd'hui encore, tant de populations.

Au fil d'une action dont le rythme s'accorde à la lente respiration de la mer et des hommes, Louis Haché décrit minutieusement les conditions, les moyens et les aventures de la pêche à la morue, équivalent aquatique de la monoculture, à la fois comme ressource de vie et comme frein à l'émancipation et au progrès. ⁵ La morue est à la fois le pain quotidien et l'espoir, souvent déçu par les manigances du marché, de passer un long

et rigoureux hiver sans trop souffrir de la faim ni du froid et surtout sans dettes, forme contemporaine de l'asservissement.

Bastien, un pêcheur plus intelligent et plus dynamique, dans la force de ses trente ans, s'est endetté pour affréter une nouvelle goélette qui lui permettrait de meilleures pêches. Par ce modernisme, pourtant bien ancré dans la tradition, il voudrait réussir à payer rapidement son gagne-pain, à sortir de la misère. Mais il faut compter avec les caprices de la nature, du poisson, et des obscures lois du marché. Les compagnies préfèrent des pêcheurs endettés, donc soumis à leur système d'exploitation et, à cette fin, elles affinent au besoin leurs exigences, surtout quand, comme celle des Robin, elles peuvent prétendre au monopole régional.

Voici comment le journal acadien *"Le Courrier des Provinces maritimes"* évoquait, en 1886, cette tristement célèbre entreprise:

"Depuis plus d'un siècle la maison Robin possédait quatorze établissements de pêche et de préparation du poisson, situés dans les meilleurs endroits du golfe et reliés au comptoir principal de Paspébiac; une flotte considérable de bateaux-pêcheurs, de brigantins pour le transit de la marchandise en Europe et aux Indes occidentales; des quais, des magasins, des hangars et tout l'outillage requis pour faire un commerce de cinq à six millions de dollars par année. Pour mettre en valeur toutes ces propriétés, une armée d'employés dressés dès le jeune âge au travail qui leur était assigné et soumis à une discipline plus rigoureuse que la discipline militaire, était chargée d'exploiter et de pressurer le pauvre pêcheur, de lui donner juste de quoi vivre, mais pas assez pour lui permettre de s'émanciper, de le tenir dans l'ignorance en proscrivant les écoles. Ces malheureux que l'insuffisance de leurs terres forçait à pêcher pour la compagnie, afin de gagner leur chétive existence, étaient de véritables serfs condamnés à vie aux plus durs travaux, à des privations continues, et ils s'étiolaient dans une indigence et une tristesse sans espérance. Jamais monopole plus odieux et plus barbare ne fut exercé avec plus d'impunité. La maison Robin était assez puissante pour faire céder les gouvernements et à plus forte raison les députés, les inspecteurs et les employés publics".

C'est ce que montre excellemment par les moyens du romancier l'oeuvre de Louis Haché, sans passion déclamatoire, sans sermon politique ou moralisateur ⁶. Les fils d'abord épars de l'intrigue nous révèlent peu à peu, par petites scènes significatives, la toile solidement et savamment tissée par l'araignée de façon à coincer et dévorer les naïfs travailleurs aveuglés par leur repli séculaire sur les valeurs ancestrales et par leur ignorance totale des mécanismes de l'économie.

Ainsi, la collusion entre la politique et le pouvoir de l'argent s'incarne dans ce personnage d'Artémise qui ouvre le roman, semble purement anecdotique et se révèle à la fin une clé du système d'aliénation. Doublement, car si on la découvre d'emblée dans sa fonction de revendeuse d'alcool fraudé aux hommes exténués par le travail, la misère et le désespoir, et si, en cours de roman, on s'aperçoit aussi qu'elle saisit toute occasion de propagande électorale, on ne découvre qu'à la fin, avec Bastien, qu'elle est un agent occulte de la compagnie de Jersey ⁷.

Comment sortir de la toile d'araignée ce "peuple pêcheur découpé par les commerçants, incapable d'imaginer une situation nouvelle"⁸ ? Bastien ne cesse d'y réfléchir, tout en découvrant l'étendue et la force du piège ancien. Mais, au lieu de se résigner et de se décourager, il mobilise toute son ardeur pour convaincre ses compagnons. La mort de l'un d'eux, emporté par une lame à la fleur de l'âge mais, en fait, victime de la nécessité de toujours pêcher davantage pour simplement survivre, servira peut-être de catalyseur à la prise de conscience.

Il faut aussi une aide extérieure, celle de la technicité incarnée, une fois n'est pas coutume, par un jeune prêtre progressiste, animateur de coopérative, le curé de Shippagan. "C'est seulement avec l'étude pis l'union qu'on pourra prendre le dessus pour vrai"⁹. Le titre évoque cette coopération méthodique, intelligente et déterminée, puisqu'il se réfère au déplacement organisé des troupes d'anguilles à la recherche de l'eau et qui mourraient toutes sans cette technique¹⁰. "On va se mettre ensemble, comme les anguilles pour traverser un pré l'automne, ajoute Bastien... On veut fort!"¹¹.

Nous ne saurons pas vraiment si Bastien réussira. Mais on peut le supposer par cette énergique détermination, par le développement contemporain du mouvement coopératif et par la fin du roman qui évoque l'éloignement vers Jersey des bateaux chargés de morue, la saison de pêche terminée, avec l'espoir implicite qu'ils ne reviendront plus saigner le peuple acadien¹².

Un Cortège d'anguilles se présente donc comme un roman de la modernité, puisqu'il plaide implicitement pour un changement de société et de mentalité en limitant la thématique traditionnelle à quelques allusions et aux éléments nécessaires pour planter le décor¹³. D'emblée, on est plongé dans l'éphémère liesse populaire sur fond de crise économique, avec l'accentuation des problèmes sociaux qu'elle entraîne¹⁴ et qui servira de catalyseur à la difficile et nécessaire révolution d'esprit qui constitue le centre de gravité de ce témoignage romancé¹⁵.

L'écriture est, bien sûr, traditionnelle, à la fois réaliste et poétique. Un peuple qui a encore à témoigner d'espoirs vitaux et d'injustices criantes, qui forge encore son histoire, ne peut se complaire dans un formalisme vain, jeux savants et tours de force qui meublent un instant la vacuité existentielle des peuples arrivés et repus, sinon décadents¹⁶!

A ce propos, je soulignerai seulement le reflet de la condition sociale et du métier dans le style. Les métaphores isolées ou filées sont souvent empruntées au vocabulaire de la mer et à celui du pêcheur¹⁷, procédé qui renforce à la fois la couleur locale et la cohérence entre le fond et la forme.

Quant au vocabulaire, il est très technique dans l'évocation de la pêche, ainsi que le veut le réalisme littéraire et, d'autre part, il est fort marqué par les idiotismes locaux, au point de requérir l'aide du glossaire qui termine le volume, pas toujours suffisant d'ailleurs, mais sans pour autant empêcher la compréhension ou décourager l'intérêt.

Comme le soulignait Roseann Runte, recteur de l'Université Ste-Anne, à l'occasion du centenaire du drapeau acadien (1984): "...les premiers colons à arriver ici furent les Acadiens. Ils sont arrivés par la mer et ils ont survécu grâce à ses richesses. Entourée par la mer, l'Acadie fut tour à tour bercée et fouettée par cet élément omniprésent. Source de vie et source de mort, il n'est pas étonnant que la mer fut également source inépuisable d'inspiration pour les poètes, chansonniers, romanciers et dramaturges". Notons que pour Marguerite Maillet, dans son *Histoire de la littérature acadienne*, "il semble bien qu'en Louis Haché la péninsule acadienne ait trouvé son historien-conteur et l'Acadie son chanfre de la mer" ¹⁸.

Mais avec Louis Haché, c'est le rapport économique et la question sociale liés à la mer qui sont mis nettement, peut-être pour la première fois de façon aussi spécifique et aussi forte, au premier plan ¹⁹. Ce faisant, il a répondu à sa manière au défi que lançait Jean Hubert en 1960 au 13^e Congrès général des Acadiens lorsqu'il stigmatisait "un des défauts majeurs de notre culture, non seulement au niveau du peuple mais même au niveau de l'élite: l'absence d'un idéal élevé" et qu'il s'interrogeait sur la capacité de l'Acadien à donner à sa vie "une vraie signification". Et l'orateur ajoutait: "...il est indispensable que les laïques, dûment formés et avertis, se chargent des intérêts civiques et sociaux du pays, assurent sa présence et son rayonnement dans des milieux où la personne et la fonction propre du prêtre pourraient l'empêcher de pénétrer et d'agir" ²⁰.

Bastien, le héros d'*Un Cortège d'anguilles*, est manifestement un de ces nouveaux pionniers qui s'efforcent d'assurer un avenir à un peuple hanté par le passé dont on a voulu le déposséder. C'est ce qui différencie la révolte du jeune pêcheur de la révolte, souvent verbale ou anarchisante, de la plupart des personnages d'Antonine Maillet ²¹. Il veut et soutient une action collective, fondée sur une solidarité réelle, repensée à travers un savoir technique (les mécanismes du marché, les moyens de fonder une coopérative efficace), animée par une révolte éthique à racine personnelle mais qui s'ouvre à l'action collective et à l'analyse objective comme s'il était effleuré par la pensée socialiste, sinon marxiste ²².

Coup d'oeil sur la littérature franco-ontarienne ²³

La situation du français en Ontario paraît aussi difficile que dans les provinces maritimes, et celle de la littérature peut-être encore plus précaire, notamment du fait que, par sa situation géographique, l'Ontario est quasi totalement entouré par la masse

anglophone et qu'il subit de plein fouet l'influence économique, idéologique et culturelle des États-Unis ²⁴.

Il s'éveille à la contestation et à la modernité, rompant ainsi avec une tradition également édifiante et folklorisante, en parallèle avec l'Acadie et comme elle, stimulé par l'exemple du Québec. Mais, plus encore qu'à l'Ouest, le défaut de solides traditions littéraires et de public intellectuel oriente la création vers l'oralité et les formes liées à la représentation: conte, poésie, théâtre. Ce dernier va jouer un rôle essentiel dans le réveil de la conscience "ontarienne" et dans la quête d'une identité renouvelée. L'appel à cette quête fut explicitement formulé par la représentation, en juin 1979, de la pièce *La Parole et la loi*, créée collectivement à Ottawa par le théâtre "La Corvée" de Vanier ²⁵. C'est aussi le théâtre qui va essayer d'exprimer le mieux les problèmes sociaux et politiques de la population, notamment en rapport avec l'industrialisation.

En effet, depuis l'ouverture en 1883 du chemin de fer Pacifique Canadien, la région s'est largement ouverte au commerce et à l'exploitation minière, posant un redoutable problème d'adaptation aux paysans et aux forestiers francophones traditionnellement repliés, comme au Québec et en Acadie, dans l'idéologie frileuse et passéiste de la survivance. C'est ainsi que, par exemple, Sudbury est devenue au XX^e siècle la capitale mondiale du nickel et que, depuis l'action des écologistes, elle peut s'enorgueillir de posséder la plus haute cheminée industrielle du monde dans un paysage quasi lunaire, anémié par les émanations toxiques.

Le déclin qui s'est amorcé après le surdéveloppement dû à la 2^e Guerre mondiale et à la guerre froide qui a suivi, a provoqué de graves mouvements sociaux au cours des années 1970, précisément au moment où une élite intellectuelle, notamment universitaire ²⁶, commençait à secouer le cocotier de la tradition culturelle.

La force des élites traditionnelles et l'espèce d'incurable timidité qu'elles avaient inculquée aux masses ²⁷ font qu'on est resté fort discret sur les conflits sociaux, notamment syndicaux, qui déchirèrent pendant plusieurs années la population ouvrière et qui trouvèrent difficilement et tardivement leur expression littéraire.

"S'il est un thème qui est demeuré négligé (pour ne pas dire tabou) dans la pensée franco-ontarienne, c'est bien celui du syndicalisme. Pourtant, plusieurs Franco-Ontariens y ont oeuvré, mais leurs actions n'ont jamais fait partie de l'image franco-ontarienne" ²⁸. Il n'est donc pas étonnant que l'ouvrage le plus explicite et le plus audacieux provienne d'un regard extérieur. Ironie du sort, il est traduit de l'anglais ²⁹!

Jetons-y un coup d'oeil. Aux pages 158 et suivantes, il nous détaille l'histoire de Mine-Mill, le syndicat le plus indépendant et le plus militant, donc le plus réprimé, qui pénétra en Ontario vers 1895 et s'illustra dans des grèves et des actions mémorables, notamment à Sudbury, à partir des années 30 et en particulier dans la période qui nous intéresse. Dès 1942, Inco, la grosse compagnie minière, utilisa tous les moyens, y compris la violence la plus sauvage, pour éliminer ce syndicat qui défendait réellement l'ouvrier et cela avec l'appui des "élites traditionnelles" et notamment du clergé. L'accusation de communisme y joua un rôle déterminant et l'union de toutes les forces conservatrices réussit à l'éliminer dans les années 60, sauf à Falconbridge, rare exemple, peut-être unique, d'un rôle décisif des Franco-Ontariens dans le syndicalisme ³⁰.

Comment se fait-il que des événements de la sorte ne laissent pas de traces nettes dans la littérature et n'inspirent pas des créateurs à la recherche d'exemples, de symboles et de martyrs? Et inversement, comment se fait-il qu'aucun "intellectuel" n'ait joué un rôle remarquable dans la lutte acharnée, héroïque, qui s'est déroulée en vase clos, même si elle a bouleversé la vie de nombreuses familles et si elle a traumatisé de façon durable la conscience collective?

C'est que "les tensions surgissent presque immédiatement dans toute rencontre entre intellectuels et travailleurs franco-ontariens", et la journaliste ajoute:

"Au Québec, un syndicaliste comme Jacques Gignac aurait été en contact assidu et étroit avec les intellectuels du milieu. Mais à Sudbury, on est beaucoup trop conservateur pour que cela devienne possible. Les intellectuels de la région définissent leur société surtout en termes de langue et de culture"³¹.

Or, il n'y a aucun point commun entre d'une part la culture cléricale et paysanne qui a marqué les consciences, l'esprit des études dans les collèges classiques, et, d'autre part, la culture ouvrière forgée dans des combats ardu pour l'emploi et pour un minimum de bien-être quotidien et de dignité concrète. La vie sociale des mineurs, qui constituent pourtant la part dynamique de la population, est restée isolée. La haine viscérale de la nouveauté-toujours diabolique-, la méfiance traditionnelle à l'égard de la ville, de l'industrie et de la modernité, ainsi que l'anticommunisme primaire, activé depuis les Etats-Unis, soudèrent l'ensemble de la population sous la houlette du clergé et du capital, en parfaite collusion ³² et constitueront un barrage infranchissable contre ce phénomène étranger, inassimilable, dangereux que constitue un syndicalisme réel et indépendant qui, de surcroît, rivalise, par son action sociale et culturelle, mais de façon moderne, avec l'Eglise. De 1959 à 1962, "Sudbury fut presque en état de guerre civile" ³³ et la paix syndicale ne revint vraiment qu'en 1968. Il est remarquable qu'un tel conflit n'ait pas pu unir les intellectuels contestataires, les créateurs et les mineurs dans un même mouvement d'émancipation porté par le souffle de "la révolution tranquille" lancée depuis 1960 au Québec.

Pourtant, un théâtre au moins voulait exprimer cette soif de libération des jeunes, celui de cet extraordinaire animateur que fut André Paiement, fondateur du Théâtre du Nouvel-Ontario (T.N.O.) en 1971 et l'un des fondateurs, en 1975, du groupe musical CANO (Coopération des artistes du Nouvel-Ontario) qui, aujourd'hui, s'appelle MASQUE. Il s'est suicidé à l'âge de 28 ans! ³⁴.

La représentation en 1970 de *Moé j'viens du Nord, s'tie*, création collective du théâtre universitaire dirigé par Pierre Bélanger et dont il écrit le texte définitif, fut un événement marquant dans l'histoire du théâtre de l'Ontario, et scandaleux aux yeux de la majeure partie de la population ³⁵.

André Paiement s'intéressa à la vie des mineurs et des bûcherons, "mais ses productions ne furent guère appréciées des mineurs de Sudbury" ³⁶. Sa pièce la plus célèbre, *Lavalléeville*, sous-titrée "Comédie musicale franco-ontarienne", s'inspire peut-être de l'aventure étonnante de Napoléon Dubreuil qui vers 1900, avait créé en pleine forêt une colonie francophone inaccessible à quiconque sans son autorisation, et où les 1200 colons devaient parler le français ³⁷. Cette pièce, pleine de chansons, est, comme souvent, proche du "théâtre total", avec l'influence du cinéma et de la comédie des Etats-Unis ³⁸. Elle mêle la pitrerie à la tragédie et manie la langue populaire, mais elle ne débouche pas, pour le fond, sur l'esprit de la modernité.

Par contre, deux pièces abordent le problème social de l'industrialisation. De Brigitte Haentjens et Jean Marc Dalpé, il s'agit de *Hawksbury Blues* qui évoque la fermeture des usines, et surtout, *Nickel*, pièce qui, autour d'une histoire d'amour, défend le syndicalisme local contre la coalition des patrons et des curés ³⁹. Mais "cette pièce reste bien toutefois une pièce de l'Ontario: les auteurs ont peur de s'arrêter pour développer un problème qui ne se déroule qu'à coups de rire, de poing et de pied" ⁴⁰.

Du côté du roman, il semble qu'on ne puisse signaler que *Temps pascal* de Daniel Ppliquin ⁴¹, qui anticipe précisément sur *Nickel* en dénonçant les injustices commises à l'égard des grévistes à Sudbury et qui accuse le clergé d'avoir pactisé avec les Anglais. Ainsi que, plus négativement, *Une Bande de caves* d'Omer Latour ⁴² qui, précisément, dénonce sans ménagement-le titre est explicite!-la pusillanimité et la faiblesse des Canadiens français face à l'exploitation et à l'aliénation qui les accablent.

Que conclure de ce bref aperçu?

Laure Hesbois a écrit : "La littérature franco-ontarienne est un mirage tout prêt à se transformer en réalité" ⁴³. Alors que René Dionne estime qu'il est incontestable que le mouvement littéraire franco-ontarien est une réalité remarquable depuis une dizaine d'années" ⁴⁴, il est certain que l'Ontario n'a pas encore produit de chef-d'oeuvre durable ni

même trouvé une locomotive comparable à Antonine Maillet. Mais les conditions de l'écriture littéraire sont ici plus dures qu'ailleurs.

D'autre part, Laure Hesbois, parmi les traits spécifiques ⁴⁵ de cette littérature, souligne son aspect militant, et remarque à propos qu' "En Ontario, le seul fait d'écrire en français constitue un geste politique". Mais notre brève évocation permet de nuancer ce militantisme qui est plus linguistique et moral que véritablement social et politique. Il manque ici comme en Acadie un *projet politique global* qui rassemble *toutes* les forces disponibles et qui ose s'exprimer au grand jour ⁴⁶.

C'est pourquoi Fernand Dorais ose intituler une étude "Une littérature d'en deçà" et parler de "situation schizoïde", ainsi que de "deni du droit d'exister" ⁴⁷. Un droit qui doit vaincre la désunion, la dispersion, tant géographique que sociologique et surtout la loi du nombre.

"Avons-nous enfin réussi à nous détacher du pays évoqué par Médéric Boileau pour prendre racine dans les paysages, aussi différents que ceux représentés par le roc de Sudbury, les tours de Toronto et les monuments historiques d'Ottawa, (...) Sommes-nous enfin sortis du bois pour pouvoir habiter de plain-pied l'espace urbain (... (et) pour prendre notre juste place dans l'Amérique de l'an 2000 (...)"⁴⁸

Seul l'avenir peut répondre, mais l'apparition de la nouvelle revue de création *Rauque* à côté de *Liaison* et des maisons d'édition existantes ⁴⁹, représente une preuve que le mouvement des années 1970 n'est pas mort.

Conclusion générale

Comme au Québec, mais avec les circonstances aggravantes de la démographie, de la dispersion et de la situation géographiques, l'idéologie conservatrice de la survivance ⁵⁰, catholique et paysanne, à longterm étouffé l'émancipation culturelle des Acadiens et des Franco-Ontariens, et l'on peut encore aujourd'hui en repérer les séquelles, tant dans la vie sociale que dans la vie culturelle.

Comme au Québec, le vent d'une "révolution tranquille" portée par les courants internationaux de la modernité et l'irrésistible mouvement d'urbanisation, a secoué la vieille cabane pétrée d'immobilisme. Les ouvriers d'une part, les jeunes et notamment les étudiants d'autre part, furent les animateurs de cette décolonisation partielle ⁵¹. Partielle en Acadie, notamment parce que l'industrialisation fut insuffisante, et en Ontario parce que la conjonction des deux forces ne put se faire. Et des deux côtés, la pensée politique a peine à se constituer ⁵². Leurs littératures révèlent en creux cette

lacune ou cet échec et, sur le plan social, aucun écrivain ne semble avoir pu jouir, toutes proportions gardées, du prestige et de l'importance d'un Zola. L'idéologie traditionnelle des "élites" et la situation de colonisation économique ont réussi à refouler le discours social qui demeure lacunaire et exceptionnel - sauf peut-être en ce qui concerne le féminisme. La peur viscérale du communisme, le poids du "grand voisin", les séductions de la société de consommation et l'"américan way of life" ont fait le reste...

Les écrivains acadiens et franco-ontariens semblent être restés prisonniers de la révolte romantique, anarchisante ou dandyste, tandis que la modernité ouvrière s'est seulement traduite par les luttes syndicales et les mouvements coopératifs, sans susciter de façon décisive des échos, des soutiens ou des modèles du côté de la littérature.

Peut-être qu'avec le recul, une fois dégagée des urgences de la décolonisation comme des liens ataviques, la littérature canadienne-française, hors Québec, nous donnera-t-elle les oeuvres qui exprimeront librement et fortement l'épopée sociale d'une survivance réelle, enfin franchement tournée vers le présent et l'avenir...

NOTES

¹ La Louisiane est en fait le point ultime de cet exil qui s'échelonna, au milieu d'embûches et de difficultés diverses, sur tout l'est du continent nord-américain du Maine à la Géorgie et dont on a pu relever les traces onomastiques, historiques, toponymiques, folkloriques et même littéraires jusqu'à nos jours. Il y eut environ 7.000 déportés, dont une faible partie en France même. Par exemple, le récit de Jeanne Ducluzeau *Anne d'Acadie*, éd. d'Acadie, (Moncton, 1984) raconte la pénible installation du "village acadien Louis XV" en Poitou, sur une terre inculte, malgré l'hostilité des autochtones.

² Mais chez elle, cette sorte d'exil intérieur s'ouvre sur le triomphe du premier rassemblement national.

³ L'écrivain Melvin Gallant, professeur à l'université de Moncton, faisait encore remarquer au colloque de Cornwall en 1984, combien les romanciers acadiens tardent à exprimer le présent et demeurent enlisés dans les aspects mythiques et folkloriques de la vie traditionnelle et de l'histoire. Du moins existe-t-il une littérature écrite, mieux assise qu'en Ontario ou dans l'ouest canadien, donc un public suffisant, alors que, trop souvent en Amérique du Nord, la survivance s'exprime en anglais ou doit se résoudre, comme pour les poètes "cadiens", Zacharie Richard par exemple, à prendre le parti de l'oralité, le peuple étant devenu fondamentalement analphabète dans sa propre langue. (Voir la contribution de Barry Ancelet au même colloque, dont les actes sont publiés par le Département des lettres françaises de l'Université d'Ottawa). Moins le public est dense et instruit, plus l'expression littéraire doit tendre aux formes orales et spectaculaires, ce qui explique le caractère rare ou tardif de l'essai digne de ce nom.

⁴ Voici quelques repères du mouvement coopératif: en 1907, des mineurs de Sydney Mines à Cap Breton mettent sur pied un magasin coopératif, rompant ainsi avec le système (bien connu chez nous aussi, hélas!) des magasins d'entreprise où le patronat vous oblige à vous approvisionner. En 1915, des pêcheurs de Chéticamp installent une coopérative de poisson. La première caisse populaire apparaît à Richibouctou en 1916. Mais il faut attendre 1927 à Moncton pour que la 9^e Convention du peuple acadien incite la population à s'organiser en coopératives pour l'achat et la vente des produits de la terre, de la pêche et de l'industrie. Il y a aujourd'hui une bonne vingtaine de magasins coopératifs au Nouveau-Brunswick et les caisses populaires regroupent environ 135.000 sociétaires.

⁵ Voir notamment pp. 30, 51, 58, 68-70, 80, 87, 124, 185...

Voir le volume sur la pêche dans la série *Vie de nos ancêtres en Acadie*, éd. d'Acadie, 1981.

D'autre part, dans son manuel de littérature acadienne (ronéotypé), le Professeur Pierre Gérin de Mount Saint-Vincent University, identifie "la présence vivante de la mer et de ses richesses infinies" comme un thème caractéristique de la littérature acadienne avec "l'amour du pays, le sentiment religieux, l'amitié et le respect à l'égard des Amérindiens". La comparaison avec le Tiers-Monde s'impose. Voir, par exemple, *Pêcheurs du Tiers-Monde*, C.C.F.D. Solagral, Paris, 1986.

⁶ Dans son recueil de nouvelles *Toubes jersiaises*, éd. d'Acadie, (1980), Louis Haché dénonçait déjà "les manigances des maîtres, l'ignorance, etc."

⁷ Pp. 170-171. Mais cette découverte est subtilement préparée dès la page 127. Elle est aussi une sorte d'agent de renseignement qui espionne la population. Or, pour trouver du travail, surtout de remplacement, il "fallait être du bon bord" (p. 194).

⁸ P. 201. Pour un exemple de pêcheur enlisé dans le système, voir la nouvelle "Le pêcheur de coques" par Christiane St-Pierre dans son recueil *Sur les pas de la mer* (1986).

⁹ P. 139. Cf pp. 40, 198, 202. N.B. "Pis" est la forme populaire de "puis".

¹⁰ P. 138.

¹¹ P. 202 - Voir aussi 204 pour l'explication.

¹² Je n'évoque pas ici l'intrigue amoureuse qui tend son fil parallèle au long du roman, car elle touche moins la thématique du colloque, même si elle évoque les différences de classe, le moralisme clérical et bourgeois, l'opposition du catholicisme avec le protestantisme, et surtout la difficile condition de la femme. A ce propos, voir notamment les pages 36, 60, 74-75, 180, 212... ou le récent recueil de nouvelles de Christiane St-Pierre: *Sur les pas de la mer* éd. d'Acadie, (Moncton, 1986).

¹³ Ainsi, la survivance du peuple acadien est subtilement suggérée seulement aux pages 112 et 204-205; "le défrichetage de la parenté", qui a occupé tant d'érudits, amateurs ou professionnels, n'est évoqué qu'à la page 241. La religion n'est plus qu'un arrière-plan (voir pp. 45-6, 70-1, 76, etc; il y a même des pointes d'antcléricalisme, par ex. pp. 71, 169, etc.).

¹⁴ Pp. 14, 16, 21, etc.

¹⁵ Voir, par exemple, p. 195: "Ces pêcheurs avaient pratiqué (...) Bastien y croyait".

¹⁶ Tenons compte aussi de la jeunesse du roman acadien. Voir, par exemple, Hans Runte dans *Langue et littérature du Nouveau-Brunswick*, éd. d'Acadie, (1986).

¹⁷ Par exemple, pp. 18, 71-73, 124, 128, 204,...

¹⁸ P. 186 - Louis Haché a en effet déjà publié *Charmante Miscou* (1974), *Adieu p'tit Chipagan* (1979) et *Toubes jersiaises* (1980).

¹⁹ Il serait intéressant de comparer cette relative audace qui d'ailleurs n'est pas encore proprement révolutionnaire-avec le discours social et politique de l'*Acayen*, périodique disparu mais marqué par la pensée socialiste poussant à gauche le parti acadien, et qui, par exemple en septembre 1973, faisait un appel politique au socialisme et écrivait: "La société acadienne est malade d'apathie sociale". L'étude pourrait aussi comparer avec les événements plus ou moins de gauche qui agitérent l'Université de Moncton et sa presse étudiante en 1967-68 et leur répression. Pour le climat général de l'époque, voir Maurice Lagueux, *Le Marxisme des années soixante*, Brèches, éd. Hurtubise HMH, (Ville La Salle, 1982).

²⁰ *Le Courrier de la Nouvelle-Ecosse*, Yarmouth, 4 juillet 1984, pp. 23-30 (citation).

²¹ Voir Bruno Drolet: *Entre dune et aboiteaux...un peuple*, éd. Pleins Bords, Montréal, 1975 pp. 129 et sv.

²² Bastien semble mettre en pratique la réflexion "un mouvement à construire" qu'on trouve, par exemple, dans l'opuscule "Pour un Québec socialiste" publié par le Comité des Cent en 1981 à Montréal, pp. 49-50.

²³ Sans entrer dans les disputes d'école, nous entendons simplement la littérature produite en français en Ontario ou concernant l'Ontario. Voir Paul Gay: *La Vitalité littéraire de l'Ontario français*, éd. du Vermillon (Ottawa, 1986, pp. 13-15) et Yolande Grisé, "Ontariois, une prise de parole", *Revue du Nouvel Ontario*, Sudbury, n° 4, 1982, p. 11-89, et, *Pour se faire un nom*, Fides, Montréal, 1988, pp. 14-15.

²⁴ Voir notamment Pierre Savard: "De la difficulté d'être franco-ontarien", *Revue du Nouvel Ontario*, n° 1, pp. 11-22.

²⁵ Sur l'importance et les difficultés de la création collective, consulter *Liaison*, Ottawa, n° 5-6, mai 1979, pp. 13-15, et n° 18, oct-nov. 1981, p. 2, et *D'une concession à l'autre*, Université York, Downsview, 1978 (avant-propos de John Van Burek). Une brève synthèse de l'évolution du théâtre est donnée par Michel Fortin dans le *Bulletin* n° 24 du Centre de Recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa: ce centre, aujourd'hui dirigé par Yolande Grisé, rassemble une documentation précieuse et de première main sur la francophonie canadienne et spécialement sur l'Ontario.

²⁶ L'Université de Sudbury, notamment, a joué un rôle analogue à celui de l'Université de Moncton.

²⁷ Au congrès annuel de l'A.C.F.O. (Association Canadienne-française d'Ontario), en 1976, le journaliste de radio Noël Fortier interpelle ainsi son auditoire: "L'historien Michel Brunet disait il y a quelques jours à propos du peuple québécois: "Je ne connais point un autre exemple au monde d'un peuple qui se soit fait davantage l'agent de sa propre minorisation". Et il ajoutait, continue Fortier: "Nous sommes prisonniers de notre histoire; quand allons-nous nous en libérer"?"

De son côté, Fernand Dorais, un des essayistes les plus émancipés et les plus critiques, professeur à l'Université laurentienne de Sudbury, conclut ainsi un de ses articles, paru en février 1973 dans la *Revue de l'université*: "Mais au fond Dieu n'a été que l'alibi de nos échecs!" (*Entre Montréal et Sudbury*, pré-textes pour une francophonie ontarienne, éd. Prise de Parole, Sudbury, 1984 p. 122.

²⁸ *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 2, Sudbury, 1979, p. 9. Le sous-titre du numéro est: "Politique et syndicalisme: réalités négligées en Ontario français". Pages 22 et sv., il fait le procès d'une A.C.F.O. trop conservatrice qui, en 1975 encore, négligeait totalement le social, l'économique et, bien sûr le politique au sens d'une pratique réellement émancipatrice.

²⁹ Sheila McLeod Arnopoulos: *Hors du Québec, point de salut*, Libre Expression, Montréal, 1982.

³⁰ *Ibid.* pp. 162 et sv. et le témoignage essentiel de Jacques Gignac qui eût pu inspirer un romancier ou un dramaturge. Voir aussi la *Revue du Nouvel Ontario* n°2, pp. 54-55 et passim, et Maurice Lagueux, *op. cit.* p. 302. Il est significatif que cet auteur ne cite quasi pas d'auteurs francophones du Canada.

³¹ *Ibid.* pp. 166-167. Quand Gignac, dans un reportage de Radio-Canada, se définit d'abord comme socialiste et puis seulement comme francophone, il heurte toute la population et se fait traiter d'hérétique par les Jésuites. (p. 1).

³² Voir, par exemple, le témoignage de Philias Castonguay, ancien mineur, qui dit carrément des curés: "Ils nous ont vendus comme des moutons!" (à Inco) (*Ibid.*, pp. 172-177). Cf le témoignage d'Albert Ouellet, pp. 178-182.

³³ *Ibid.* p. 182.

³⁴ Fernand Dorais ouvre son livre *Entre Montréal et Sudbury* par la reprise de son article: "Mais qui a tué André?", paru dans la *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 1, 1978, pp. 34-57. Il y fait le procès du vide et du conservatisme de la société traditionnelle et en montre les effets délétères sur la conscience et la personnalité aliénées par l'impuissance et l'inadaptation. Paul-André Paiement était né à Sturgeon Falls le 28 juin 1950. Aîné d'une famille de 8 enfants, il découvrit sa vocation théâtrale dès le collège. En 1973, il représenta l'Ontario au Festival d'Avignon. Prise de Parole à Sudbury a publié son théâtre complet en 3 volumes à partir de 1978. Signalons que CANO-Musique est le seul groupe francophone extérieur au Québec à avoir réussi sa percée au Québec.

³⁵ Voir *Hors du Québec, point de salut*, pp. 56 et sv.: "Les jeunes se reconnaissent dans la pièce, mais pas les curés" déclare le chansonnier Robert Paquette qui faisait partie de la troupe (p. 57). Et Fernand Dorais lui fait écho lorsqu'il déclare: "La jeunesse, la vraie, n'aime pas quêter, quémander ses droits. Un droit, ça ne s'affirme pas, ça se prend" (*op. cit.*, p. 56).

³⁶ *Ibid.* p. 166.

³⁷ Voir *Ibid.* p. 200.

³⁸ Paiement fut notamment influencé par *Hair* qu'il vit à Toronto en 1969 et par le film de Kubrick *2001, Odyssée de l'espace*.

³⁹ Publiées par *Prise de Parole* respectivement en 1982 et 1984.

⁴⁰ Paul Gay: *op.cit.*, p. 133. A propos d'une pièce de Pierre Pelletier, l'auteur évoque "le thème si canadien-français de la peur" (p. 131). Le terme vaut ici pour le Québec comme pour l'Acadie et l'Ontario.

⁴¹ Cercle du Livre de France, Montréal, 1982.

⁴² Ed. de l'Université d'Ottawa, coll. "l'Astrolabe", 1981.

⁴³ *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 4, 1982, p. 111.

⁴⁴ *Le Droit*, 20 octobre 1984, p. 24 (journal publié à Ottawa). Voir la mine d'informations que représentent les quatre volumes de ses *Propos sur la littérature outaouaise et franco-ontarienne*, Ottawa, 1978-1983.

⁴⁵ Les autres traits seraient: "une littérature de crise, une littérature qui refuse les modèles, une littérature tenace". Il s'agit de critères accordés à une forme de décolonisation plus qu'à une production classique. Ce qui compte, "c'est l'authenticité et l'efficacité immédiate: qu'importe qu'une oeuvre soit oubliée demain si elle aide à vivre aujourd'hui" ("Québec et Ontario français, mythes et réalités", *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 55, n° 2, avril-juin 1985, pp. 125-129).

⁴⁶ C'est aussi le constat de F. Dorais, *op.cit.*, p. 16 et de l'historien Robert Choquette dans son excellent livre *L'Ontario français, historique*, publié aux éd. Etudes vivantes (Montréal et Paris). Mais il remarque également que "la fin des années soixante marque le début de l'essor culturel et artistique" des Franco-Ontariens (p. 231), tout en soulignant ce qui reste un sérieux handicap: "l'ignorance que le Franco-Ontarien a de lui-même" (p. 232) et un piège ou une nécessité de la modernité: "la volonté des Franco-Ontariens eux-mêmes de vivre en partie sinon en totalité leur vie sociale, économique et culturelle en anglais" (p. 232).

⁴⁷ *Op.cit.* p. 51 et 21. Il ajoute: "C'est d'être dit que l'on naît. Mais pour être dit encore faut-il s'imaginer" (p. 164) et il termine son livre sur ce propos d'Henri Michaux dans *Poteaux d'angle*:

"Toi, ne te hâte pas vers l'adaptation.

Toujours garde en réserve de l'inadaptation".

⁴⁸ Michel Dallaire et Gaston Tremblay: "Prise de positions", *Rauque*, revue de création, n° 1, automne 1984 (Sudbury).

⁴⁹ Il s'agit essentiellement de *Prise de Parole* (Sudbury, 1973), éd. de l'Université d'Ottawa, éd. l'Interligne (Ottawa), éd. du Vermillon (Ottawa, 1982), éd. Marois (Toronto, 1983), éd. boréales (Hearst) et éd. du Centre Régional de Loisirs Culturels (Kapuskasing).

⁵⁰ Une forme d'émancipation consiste aussi à contester ce mythe de la survivance par l'idéologie conservatrice des "élites". Ainsi, l'Acadien Régis Brun s'efforce de démontrer qu'en réalité, la survie est due à l'action du peuple exploité par sa propre élite: *De Grand-Pré à Kouchibouguac. L'Histoire d'un peuple exploité*, éd. de l'Acadie (Moncton, 1982) ce qui rejoint l'idée d'une "culture du paupérisme" avancée, à propos de la *Sagouine*, par Melvin Gallant et Pierre-André Arcand (*Le Québec et les minorités*, revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française, vol. 2, n° 1, janvier 1973, p. 24).

Cf Ben Z. Shek, "Thèmes et structures de la contestation dans la *Sagouine* d'A. Maillet", *Voix et images*, Presses de l'Université du Québec, Montréal, vol. 1, n° 2, déc. 75, pp. 206-219.

⁵¹ Par exemple, dans *Mourir à Scoudouc*, Herménégilde Chiasson écrit: "Je suis mort à Scoudouc en 1972. C'est-à-dire que je suis mort à une certaine Acadie. Reste maintenant à en trouver une autre", éd. d'Acadie (Moncton, 1979).

⁵² Voir, par exemple, l'ouvrage fondamental de Léon Thériault: *La Question du pouvoir en Acadie*, éd. d'Acadie (Moncton, 1982).

Voir aussi pour tous les problèmes acadiens la somme que représente l'ouvrage collectif *Les Acadiens des maritimes*, édité par le Centre d'Études acadiennes de Moncton en 1980 (691 pages) et qui contient deux articles de Thériault. Voir nos notes 27 à 34 pour l'Ontario.

THE SOCIAL QUESTION IN ENGLISH CANADIAN LITERATURE, 1880-1940: DOCUMENT, DIALECTIC, AND DREAM

par
Robin MATHEWS
Carleton University

In Québec - in francophone "Canadian" literature - the social question between 1880 and 1940 expressed itself, one might say, romantically in terms of language, faith, land and nation. A powerfully communitarian expression was marked by irruptions and interruptions of realist, liberal, and individualist protest. In English Canadian literature the social question was expressed in different terms: Protestant, anglo-saxon, Atlantic triangle-oriented, more secularly political. Communitarian questions were important, as were questions of individual fulfilment and national destiny, but in different terms than were found in Québec.

Those are large assertions which may be crystallized by a comparison of two contemporaneous literary explosions in each 'nation'. Perhaps the major literary upheaval in Québec in the heart of the Great Depression of the 1930s was the publication by Jean-Charles Harvey of *Les demi-civilisés* in 1934, a critique of Catholic social and personal hypocrisy in Québec. The publication resulted in Harvey's dismissal as editor of Québec city's major newspaper *Le soleil*, his dismissal later from the Archives of Québec, and in a major brouhaha that shook Québec's cultural world.

In English Canada, by contrast, probably the most explosive literary event of the Depression occurred in 1933, when a collective of members of the Communist Party presented an agit-prop theatrical production of the apparently State-involved attempt to assassinate Tim Buck, the Communist Party leader, in Ontario's Kingston Penitentiary. Opening night saw more than a thousand people gather for the production of *Eight Men Speak*. But the Royal Canadian Mounted Police moved in after the performance and prevented its re-staging. Indeed, a full production was not presented again until a revival nearly fifty years later in Halifax, Nova Scotia.

While each 'solitude', each language community is always a part of the other's question, they have developed, too, in ways peculiar to founding and temperament.

Canada entered Confederation in 1867, just thirteen years before the beginning of the period under examination. Hopes were high. The move from a set of disparate colonies to the status of a single nation opened vital questions about loyalty, identity, quality of life, the kind of society hoped for and planned for. The move to

Confederation had a dramatic impact on the literature - which, in turn, reflected back upon life, influencing visions of society and forms of action in it.

The sub-title of this paper is "document, dialectic, and dream" because the impact of the social question on literature and vice versa is often difficult to trace directly. Documents and actions in the social sphere are produced. Literature not only engages with them dialectically at the time, often, but it goes on pressing against certain historical moments in a continuing dialectic of reconsideration and re-evaluation. Out of the interplay, in English Canada certainly, rises the formulation of a dream: an expression of what existence ought to be for humankind in this place. The more important an historical event is, the more persistently writers use it through time to consider and reconsider its meaning for human definition.

The social question in English Canada has always had unique aspects. We think of ideas and forces making up "la question sociale" as characteristically dealing with class, justice, labour, individual and community rights, culture, health, and opportunity. All those aspects appear in English Canada. But the formation of a nation with vast territory and natural riches open to the world of the time shaped aspects of the social question in a way that was unique to such a condition. The availability of space, the opportunity for genuinely new beginnings, the levelling effects of pioneer existence all had influence. European intransigences and conflicts were diluted. Something distinctly Canadian expressed itself.

Isabella Valancy Crawford, for instance, published in 1884 the astonishingly powerful long poem about love and settlement, *Malcolm's Katie*. One vignette in the poem depicts the freedom and joy of the European immigrant able to stand on a tract of land and say, in capital letters, MINE OWN. Crawford creates a hero in Max whose name rhymes with axe - symbolic of the pioneer's task. He is a community builder, seeking harmony among difference while holding off forces of exploitation.

In his immensely popular novel, *The Man From Glengarry*, published in 1901, Ralph Connor makes a claim for the special heroism and legitimacy of the Scottish Presbyterians in Canada's nation building. But even while doing so, Connor presents the conditions on the Canadian frontier which forced the narrow sectarianism and rigidity of Scottish practices to broaden and soften in order to make a harmonious community possible in Canada.

Finally, the famous five young men who met in 1868 in a little Ottawa hotel room to fashion the Canada First Movement saw literature as one of the ways of addressing the transformation of their fellows into Canadians from having been, for instance, Nova Scotians, Prince Edward Islanders, or New Brunswickers *first*. Among them, Charles Mair fashioned ballad and song to the new purpose.

Robert G. Haliburton, it is said, helped to influence John A. Macdonald towards the National Policy in 1879. That policy, we know, undertook tariff policies as incentives to help Canadian enterprise take hold and develop in the face of continental (meaning large U.S.) development. Haliburton was not an imaginative writer; but he was the son of the internationally famous humourist Thomas Chandler Haliburton, and his role as a founder of Canada First indicates an intricate weaving of literature and the major social questions of the time. John A. Macdonald's National Policy has been attacked as a policy in support of a single class. But the Canada Firsters would have seen it as a means by which Canadian identity would be given opportunity to express itself and develop without feeling a stranglehold by foreign enterprise.

Indeed, that argument in politics, culture, and literature specifically, goes on with fervour to this day. The Council of Canadians whose chairperson is a major Canadian publisher, Mel Hurtig, makes an elaborate economic argument against Free Trade with the U.S.A. on the basis that the quality of life in Canada will change, sovereign power will be lost to the nation, identity will be endangered, and the ability of Canadians to express themselves in art and literature will be seriously curtailed.

Confederation, a social question itself - if ever there was one - was the creator of the first major 'school' of poets in English Canada, the so-called Confederation Poets. All born around 1860, all growing up in the heady aftermath of the new nationhood, Charles G.D. Roberts, Duncan Campbell Scott, Bliss Carman, and Archibald Lampman established an English Canadian voice. Among their successors in the visual arts, the Group of Seven wished to do in painting what the Confederation Poets did in writing. Group of Seven paintings are for Canadians, and for many others, a kind of seal of Canadian identity. The drive in artists to articulate a quality of being and identity in answer to a distinct social need was present in prose writers, too. Sara Jeannette Duncan and Ralph Connor, for instance, born, incidentally, in 1861 and 1860 respectively, wrote unashamedly of Canadians from a Canadian point of view while gaining very considerable international audiences.

Around and after Confederation the social question had a fundamental aspect to it. What was the identity of the new nation to be? What did it mean to be Canadian? What images of landscape, what philosophical relation to nature, what relation with immigrant peoples, what attitude to the native peoples, what policy of resource exploitation was to be dominant, and therefore, finally, representative of national character?

A significant aspect of those broad questions which centred quite specifically on concrete questions of class, justice, labour, individual and community rights, health, and opportunity reveals itself in the enormously large and continuing literature of immigration and settlement which may be said to have begun with the *Jesuit Relations*

in 1632 and which continues in our own day. We will glance at its range and persistence later in this paper, though it is only one concern of the time which continues in our day.

The Canada First argument also continues and has direct bearing on social questions as I have suggested. Indeed, hedged around by imperial powers, Canadians have had to reshape, restate, and reargue every few decades the principle that local creativity must have full legitimacy in Canada, whether in business, culture, or philosophical and spiritual considerations.

The question of social harmony among classes and groups of different racial and national origin has remained significant, until the articulation in the 1970s of a multi-cultural policy by the federal government made public declaration of the legitimacy and equality of all ethnic groups in the country. Ralph Connor's lifelong concern with social harmony among different classes and peoples is completely modern. He not only helped in the unification of Methodists, Presbyterians, and Congregationalists into the United Church of Canada, he also appeared in 1919 at the Winnipeg General Strike in support of the workers, and he became part of a successful Council of Industry for Manitoba to help solve labour disputes. Paradoxically, he was a natural anglo-saxon suprematist who bent his efforts, in Christian confidence, to help create an ideal of social harmony not at all alien in our day.

Archibald Lampman's socialism is charmingly Canadian and tied to his sense of the intimate relation between nature and human kind (a concept stated, too, with a few significant differences, by Charles G.D. Roberts). Lampman's sense of a 'whole earth', a unity of what we now call the 'ecosystem', is more philosophical than the theories of present ecologists and he is as equally insistent as they are that nature is one and continuous, that invasions of nature's balance are sacrilege as well as monstrous folly.

Those social questions were pressing Canadians through the whole period under attention, as was the concern with Canadian power and identity in relation to the other corners of the Atlantic Triangle: the United Kingdom and the United States. Sara Jeannette Duncan's novels of the Atlantic Triangle were already in a tradition shaped by T.C. Haliburton especially, as well as Major John Richardson and Susanna Moodie of the generation before Confederation. Duncan had a canny eye for the real nature of British and U.S. character. She saw the difficulty caused by Canada's powerlessness at the third corner of the triangle. But she had no doubt whatever about the complete legitimacy of Canadian identity and Canadian values as she defined and presented them. She not only saw with a satirically sympathetic eye the follies and foibles of British and U.S. characters. She also engaged in a form of naming, placing Canadians into the larger Western classification, creating images as the Confederation Poets and the Group of Seven have done. Her images are of social and political being manifested in

personality. They assure and reassure Canadians that, besieged as we are by more powerful cultures, Canada possesses distinct identity.

The social question in English Canada immediately after 1880, then, was concerned with fundamental questions of definition within the newly formed nation. Critics and commentators often overlook that primary fact - even those in Canada. The excitement of forming a new nation, one of the largest territorially in the modern world, and doing so from the base of a small population could only produce responses of a unique, a philosophical, and a highly complex kind. In little more than a century Canadians have become disturbingly complacent about the achievement. They ignore their own past and founding. They are submerged in an electronic culture from another country which is alien to the best ideas of Canadians up to 1940. But those facts are matter for quite another paper.

Canada's very existence, then, was a primary social question invoking considerable literary response, and, indeed, it still is. The literary response is a mirror and a sounding board for ideas that remain central to Canadian being.

As the nation moved past the Confederation period the social question opened up in more concrete and conventional forms. As F.W. Watt has commented in the *Literary History of Canada*, "the creation of the Dominion of Canada in 1867 was primarily a conservative act - conservative in the sense of attempting to preserve in its new political entity the character and traditions, and advantages of its colonial components and to avoid a revolutionary rupture with the circumstances of the past" ¹. That essential conservatism, whether admirable or not, tended to see existing social structures as adequate for Canadian needs, and - through the National Policy - tended to see the activity of commercial enterprise as a manifestation of national character. Consequently, working people, women, the native people, conservationists, and political groupings outside capitalist ideology all needed to present questions of social justice in strong terms in order to receive a hearing.

The rights of working people was one of the first issues to receive public and literary attention. Organizations of workers began in the 1870s, and discussion of labour-management issues grew. Canada has been criticized, however, for the slowness with which it responded to Marxian and other broadly socialist ideas. But it was a country in which urban population did not exceed rural population until the 1920s and in which the disaffected could move to virgin frontiers of settlement. Indeed, Canada is still the country with more physical space per capita than any other nation in the world, a fact which has mythic power in Canadian consciousness and literal effect on all questions relating to the problems created by population density.

In 1889 a Royal Commission on the Relations of Labour and Capital presented its *Report*, acknowledging a burgeoning industrialization and pointing to present evils: child labour, use of women for long hours of work, use of sweated labour, the existence of unsavoury factory conditions and slum housing. Naturally, commentary in the periodical press increased. And three years later the first novel on the question was published by an active commentator on matters of public concern. Agnes Maule Machar regularly contributed to Canadian and international journals on such subjects as education for women, the alcohol problem, national identity, and other contemporary matters.

Her novel, *Roland Graeme, Knight: A novel of our times* invites attention to the plight of classes and people not conventionally treated in Canadian fiction of the time. The novel joins others written in the late nineteenth century on the same subject: *The Mutable Many* (1896), by Robert Barr; *In the New Capital* (1897), by John Galbraith; and *The Preparation of Ryerson Embury* (1900), by A.R. Carman. Machar's work also joins poetry of varying quality by poets who attacked capitalist greed and tried to expose the dreary round of life for much of the exploited labour force. Both Archibald Lampman and Duncan Campbell Scott turned their attention to the issue, its impact being forcible enough to evoke work of excellence from them.

The hero of Machar's novel supports the working class and is named in the title from the worker organization, The Knights of Labour. The novel is set in the U.S.A., probably because Machar believed the picture of industrial conditions would be more convincing if set there. Canadians would recognize the Knights of Labour easily enough since they had received much attention when they led the Toronto-Hamilton telegrapher's strike of 1883 and the Toronto Street Railway strike of 1886. In that decade the Knights gained support and quite large membership in Canada. The novel, like most but not all the publications referred to, is essentially genteel and middle ground. The point of view is not that of the exploited. But it is a genuinely concerned novel, and it is a Social Gospel novel - probably Canada's first.

The Social Gospel movement ², beginning in the late 1880s in Europe, the U.S., and Canada, attempted to address problems of the new industrial society in Christian terms. The vitality and longevity of the movement in English Canada makes it peculiar. Social Gospel leaders became important builders and supporters of key social institutions, variously participating in the foundation and development of the United Church of Canada (1925), the Communist Party of Canada (1921), the great prairie co-operatives, and Canada's first social democratic party, The Canadian Commonwealth Federation (1933), which, in the late 1950s, transformed itself into the New Democratic Party, an insistently important part of Canada's political spectrum.

The Social Gospel Movement fixed its attention on what its followers believed was the most important social question of the day: the relation between capital and labour. The fundamental belief of the Movement was that capitalism must learn social responsibility and labour the truth of the gospel. Together, then, using Christ's word in the world, they could live in peace, harmony, and justice. Social Gospellers believed, too, that Christ's message should be realized in the world, not waited for in some dimension beyond the grave. As time passed some proponents became more radical, some less. As Labour Churches were founded, mixing Christian, labour and socialist ideas, the R.C.M.P. undertook, it seems, to dissuade growth of the movement. In 1920 the richly intelligent and committed Social Gospeller Salem Bland published *The New Christianity*, a powerful sermon on the rights of labour and the growing obsolescence of capitalism. Lieutenant-Colonel C.F. Hamilton of the R.C.M.P. intervened with the head of the Methodist Department of Evangelism and Social Service to enlist his aid in dampening reception of the book.

As influential a movement was bound to produce literature which, in turn, would have an impact on the social questions of the day. And it did. The industrial novels mentioned were mostly Social Gospel in tone. Ralph Connor turned out more than twenty novels of a Social Gospel kind involving muscular Christianity, and they sold millions of copies. He wrote to further the Christian mission in the Canadian West, contributing in both his life and his writing to social developments and concepts of social justice - and to the definitions of ideal Canadian manhood and womanhood: selfless, Christian, and public spirited.

In *The Man From Glengarry* (1901) his hero, Ranald Macdonald, goes to the Pacific Coast, manages a forest operation, helps bring British Columbia into Confederation, and teaches his capitalist employers that to treat workers well, feed them well, and to give them attractive reading and recreation facilities not only shows respect for their humanity but also for prospects of increased profits.

Nellie McClung (1873-1951), a prairie writer who has become something of a patron saint to feminist writers in recent years, dealt with the development of the West, with drink, hardship, domestic privation. She did so in terms of ordinary people viewed from a Social Gospel perspective. She revealed the drab work of pioneering, and she campaigned in and outside her writing for the rights of women. One of the first writers about the Canadian West, she, with Ralph Connor and to some extent contemporaries Arthur Stringer, Harold Bindloss, Robert Stead and less productive writers, helped focus attention on immigrant and pioneer conditions and upon the special plight of the non-English speaker.

Streaming in from Europe in the 1890s, the immigrants endured terrible privation: prairie winters, the suspicion and unfamiliarity of resident Canadians, and the

culture shock of facing a new society which would exact changes that none could foresee before leaving the native land. A literature burgeoned but not immediately. When it came, its impact figured in the long move to a national policy of multiculturalism the works acting cumulatively and dialectically in the culture. Children of immigrants, sympathetic English speakers told the stories and go on telling them because the second founding and rooting in the country expanded and opened the social question in a way that transformed and is transforming the nation.

I cannot hope to discuss individual works but by a partial listing I hope to suggest the range and continuity of the form. Of the many works dealing with the late nineteenth and early twentieth centuries, Ralph Connor wrote about "the Galacians" in *The Foreigner* (1909). The Galacians he tells us are "Slavs from Little Russia and from Great Russia, the alert Polak, the heavy Croatian, the haughty Magyar and occasionally the stalwart Dalmatian from the Adriatic...." ³ Laura Goodman Salverson wrote of the Icelanders in *The Viking Heart* (1923), returning autobiographically to the subject in *Confessions of an Immigrant Daughter* in 1939. Augustus Bridle chose a Norwegian protagonist for his widely read novel, *Hansen: A Novel of Canadianization* (1924); Illia Kiriak wrote of Ukrainians in *Sons of the Soil* (1959), as did Vera Lysenko in *Yellow Boots* (1954) and her non-fiction study, *Men in Sheepskin Coats* (1947). Frederick Philip Grove used Swedish protagonists in both *Settlers of the Marsh* (1925) and his fictionalized autobiography *A Search for America* (1927). Nor were the Belgians neglected. Flos Jewell Williams wrote of them in the novel, *New Furrows; a story of the Alberta foothills* (1926).

While the twentieth century also contributed a steady stream of novels about English speakers, it provided new, insistent subjects: The First World War, The Russian Revolution, the founding of a Communist and a Social Democratic party, and the Depression of the 1930s which in Canada has justly been called The Great Depression. Questions of social reform spoken of during the War were not acted upon after it; the Russian Revolution ignited the sparks of class discontent throughout the Western World; Canada founded a Communist Party in 1921, twelve years before it founded a social democratic party. The Great Depression was a sledge hammer blow at the legitimacy of capitalist society. But it also provided incentive to writers to turn away from questions of form and 'modernism' to questions of social justice, economic equality, and class persecution.

The impact in the 1920s of the Communist Party and the CCF was the re-birth of the Liberal Party which monitored public interest, seized left platforms, and became the national government in power, legislating old age pensions, unemployment insurance, medicare, educational expansion, and a degree of freedom for labour organizations. Its leader during important years, W.L.M. King, was a social gospel

thinker in the early part of the century who published a theoretical/philosophical treatise in 1918, *Industry and Humanity*.

Literature shifted under the impact of social questions. Dorothy Livesay, A.M. Klein, F.R. Scott, P.K. Page, Miriam Waddington, E.J. Pratt, and Morley Callaghan, to name major writers, turned their attention to the Depression and its injustices in a significant portion of their work. F.P. Grove wrote perhaps his finest novel in *Master of the Mill*, (1944) a deeply brooding work about history, technology, and capitalism.

Much poetry of excellence was written about Depression problems, though only a few novels of significance were written and published at the time. Morley Callaghan's novel, *They Shall Inherit the Earth* (1935) is a genteel novel dealing with an unemployed engineer who is never out of money. The most disturbing and hard-hitting novel of the time was published by Irene Baird in 1939 after determined documentation of the lives of the unemployed in British Columbia and their march on the Provincial capital to seek help for the huge neglected population. Baird wrote to have an impact. She was published and reviewed in Canada and the U.S., and the novel, *Waste Heritage*, was published in Paris for readers in France. Baird makes her tragic protagonist a young, scarred, desperate, unemployed cast-off whose one romantic contact is a strong, hard-headed woman who sees clearly the double and triple exploitation of women in hard times. Irene Baird stepped out of her class and fictional mode to write one of the most important works of the Canadian Depression. Later she returned to genteel writing and achieved the position of the first woman to head publicity and information for a Federal government department.

As the dialectic will have it, the Depression has gone on reverberating in Canadian literature. Gabrielle Roy's *Bonheur d'occasion* (1947) parallels Irene Baird's novel in its realistic treatment of the pre-Second World War period. Hugh MacLennan's Depression novel, *The Watch That Ends the Night* (1959) paints a large canvass of Depression life based upon individual search for spiritual values and salvation. Meanwhile the Depression has been celebrated in reminiscence, theatrical works, biography, and poems. Its impact goes on as writers in Canada re-evaluate its meaning for contemporary society.

Perhaps the conclusion to be drawn from this broad examination - if conclusion can be drawn - is simple. Event and document outside of literature engage writers in dialectical considerations and reconsideration. The writers, in turn, help to fashion the way public opinion will respond to social questions. Out of the push and pull, the turmoil and tension, the country idealizes: it says what it wishes for its future, which is a way of saying how it wants its identity to be modified and restated. But the picture only becomes clear in fairly long retrospect. Perhaps, if that is so, there is no better way

of ending than to refer to the last lines of *Bonheur d'occasion* and to the last article Irene Baird published before her death - an article on *Waste Heritage*. Both point beyond the period here considered. It is fair and fitting to quote a francophone writer, in this case, because *The Tin Flute* has become an English Canadian novel by dint of its popularity in translation; and because Gabrielle Roy, a franco-Manitoban, considered herself a Canadian writer and wrote widely of Canada outside Quebec.

Thinking back about the characters in her fiction *Waste Heritage*, Baird says they "would soon star in a still more splendid production mounted by WORLD STAGE INC. Opening date September 3rd. The name of this super-production would be MARCHING TO WAR!" ⁴

At the end of *Bonheur d'occasion* Gabrielle Roy describes a tree passed by the troop train as it pulls out of Montreal: "Ses feuilles dures et ratatinées semblaient à demi-mortes de fatigue avant même de s'être pleinement ouvertes.

Très bas dans le ciel, des nuées sombres annonçaient l'orage" ⁵.

FOOTNOTES

¹ F.W. Watt, "Literature of Protest", *Literary History of Canada*, Toronto, (Univ. of Toronto Press, 1976), Vol. 1, p. 473.

² Richard Allen, *The Social Passion*, Toronto, (Univ. of Toronto Press, 1973).

³ Ralph Connor, *The Foreigner*, Toronto, (The Westminster Press, 1909), p. 14.

⁴ Irene Baird, *Waste Heritage*, Toronto, (MacMillan, 1974), p. 329.

⁵ Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion*, Montréal, (Beauchemin, 1967), p. 345.

PARTIE II

ASPECTS COMPARATIFS DE LA QUESTION SOCIALE EN BELGIQUE ET AU CANADA

LA QUESTION SOCIALE AU QUÉBEC, 1880-1930. PERSPECTIVES HISTORIOGRAPHIQUES ET CRITIQUES

par
Fernand OUELLET
York University

Ce n'est que tout récemment que les historiens canadiens-français se sont intéressés à la question sociale telle qu'elle s'est posée au Québec aux différentes étapes de l'industrialisation et, plus particulièrement, au cours des années 1880-1930. En effet, jusqu'à 1950 au moins, l'historiographie était restée nationaliste, cléricale, "agriculteuriste", politique et narrative. Cette tradition qui remontait à 1840 et dont Lionel Groulx fut, un siècle plus tard, l'héritier le plus vibrant, véhiculait d'une façon implicite ou explicite une dénonciation de la société urbaine et industrielle représentée comme une émanation dangereuse pour la survie de la *race* du matérialisme anglo-saxon.

Même si, vers 1950, les plus jeunes historiens n'avaient plus besoin d'être réconciliés avec le monde moderne et commençaient en certains cas à être attirés par l'histoire économique et sociale, ils perpétuèrent néanmoins par leurs recherches, l'intérêt qui existait depuis toujours parmi les historiens pour le Québec d'avant 1850. Cette polarisation des efforts vers la connaissance du passé social le plus lointain, bien qu'ayant un lien avec la façon dont sera posée plus tard la question sociale, fut tellement prononcée que le pourcentage des articles publiés dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* et consacrés au Québec d'après 1867 ne dépassa pas les 36 % pendant la décennie 1963-72¹. Il est vrai que, vers 1950, les sociologues, en s'inspirant du modèle de la *Folk Society*, avaient déjà entrepris d'analyser les répercussions de la révolution urbaine et industrielle sur les communautés rurales; mais ce phénomène leur parut si récent qu'ils oublièrent que cette mutation avait ses racines au XIX^e siècle.

Il fallut alors plus d'une décennie avant que des historiens, à la suite des économistes Albert Faucher, Maurice Lamontagne et André Raynauld qui avaient proposé leur propres chronologies et interprétations du développement industriel de la province, ne tentent, en utilisant une perspective économique et sociale, d'éclairer la genèse de la société urbaine et industrielle. Cette historiographie qui s'étale sur moins d'un quart de siècle, s'est développée au même rythme que la société québécoise, dont elle était à certains égards le reflet. Au début, parce qu'elle traduisait le besoin très vif qu'on éprouvait en certains milieux d'une adaptation de la société canadienne-française au monde moderne, les idées de *retard* et de *rattrapage* dominèrent les travaux des historiens, des sociologues et des économistes. Puis, avec le temps et à mesure que progressèrent la révolution tranquille et le mouvement indépendantiste, une réaction de plus en plus vigoureuse se dessina contre cette façon de considérer le présent et de

reconstruire le passé. Celle-ci, disait-on, exagérait la singularité de la société canadienne-française, insistait indûment sur le caractère tardif de son entrée dans le monde industriel et avait, pour tout dire, une odeur qu'on qualifiait de désagréable. Peu à peu, au gré de la conjoncture socio-politique et intellectuelle, on en vint à abandonner l'idée de *retard* en faveur du concept de *modernisation*. Vue sous cet angle, la société québécoise francophone apparaissait au contraire, une fois ses traits spécifiques adoucis, comme une société à peu près comme les autres, engagée depuis plus d'un siècle sur la voie du développement urbain et industriel. Ce déplacement des perspectives qui influa sur la façon de poser la question sociale et d'en mesurer l'ampleur, loin de refléter un recul du nationalisme, coïncidait au contraire avec une recrudescence de l'idée de nation, incarnée à cette époque dans un projet indépendantiste auquel les historiens furent en général très sensibles. L'habitude qu'ils avaient eue de définir la société en termes ethniques se trouva alors renforcée et les entraîna à présenter d'abord la question sociale comme le résultat de l'exploitation et de la domination des francophones par les anglophones. Même ceux qui, sous l'influence du marxisme ou autrement, voulurent insister sur les rapports de classes, en arrivèrent dans la plupart des cas à assumer que les capitalistes ou les exploités étaient presque tous des anglophones, d'origine britannique ou américaine, et que la classe ouvrière, les exploités, constituait un groupe à peu près homogène de langue française. Si on a tellement mis l'accent sur la détérioration inéluctable de la condition ouvrière, y compris celle des travailleuses, c'est peut-être parce qu'on a identifié trop intimement exploitation sociale et exploitation nationale.

Pour être valable, une telle représentation de la réalité suppose qu'en plus d'être ainsi répartis entre ouvriers et patrons, les groupes ethniques étaient également représentés dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les régions. Car, si, dans les faits, il apparaissait que les stratifications ethniques ne coïncidaient pas avec les stratifications sociales, il est évident qu'il faudrait rendre compte autrement de la condition des ouvriers et de la signification de leurs luttes. La crainte qui sous-tend l'historiographie nationaliste, marxiste ou non marxiste, et qui consiste à ne pas admettre qu'un francophone, si ce n'est par délégation, ait pu exploiter des francophones, a son équivalent dans l'historiographie féministe. Là aussi elle empêche de voir la dimension sociale des problèmes.

C'est afin de mieux clarifier ces différents types de relations dans l'historiographie de la question sociale que nous avons décidé d'analyser d'abord les oeuvres de synthèse, toujours riches en perspectives d'ensemble, et ensuite, dans un second temps, de concentrer, même s'il eût fallu pour être complet aborder la question féminine dans le détail, notre attention sur les monographies relatives à la classe ouvrière.

I. Les oeuvres de synthèse: retard et modernisation

Parmi les synthèses où la question sociale est posée en termes explicites, *l'Histoire du Canada depuis la découverte* de Lionel Groulx publiée en 1952 est la première en date ². Car, pour son auteur qui avait vécu l'avènement de la révolution industrielle comme un drame, la société urbaine, sorte d'image inversée de la société traditionnelle canadienne-française, société harmonieuse et sans classes implantée en Nouvelle-France, était, à n'en pas douter, le résultat d'une évolution déclenchée par la conquête anglaise de 1760 mais elle était plus encore la conséquence de l'invasion autrement redoutable au début du XXe siècle du Québec par le capitalisme moderne américain: "la forme la plus virulente, disait-il du capitalisme moderne" ³. Aussi la crise de 1929 qui, selon lui, révéla toute l'ampleur de la prolétarianisation de la paysannerie canadienne-française et de la déchéance non moins rapide de la bourgeoisie nationale, dont la condition, croyait-il, s'était pourtant améliorée pendant la seconde moitié du XIXe siècle, lui apparut-elle comme le fruit funeste de la croissance des villes et de la grande industrie. C'est donc en songeant à la désintégration au profit des étrangers des traditions d'une société française, catholique et rurale, dirigée par une élite cléricale consciente de ses véritables besoins, que Groulx avait posé la question sociale en indiquant les remèdes à un mal qui, à son avis, avait atteint des proportions catastrophiques. Mais, au moment où Groulx diffusait ce message invitant ses compatriotes à resserrer les rangs dans un esprit de fidélité au passé, une nouvelle génération d'intellectuels en paix avec la société industrielle envisageait l'avenir non plus en termes de survivance mais en fonction d'une appropriation consciente par les Canadiens français de la civilisation urbaine et industrielle. Sur ce point, néo-nationalistes et non-nationalistes étaient presque d'accord. Les travaux inspirés par l'Ecole de sociologie de Chicago, tellement populaire au Québec pendant la décennie 1950-60, mettaient l'accent sur le contraste entre la société traditionnelle et la société industrielle afin de faire ressortir le besoin impérieux d'adaptation des Canadiens français au monde contemporain. Décléricaliser les institutions, revitaliser l'Etat et révolutionner l'éducation constituaient les principaux thèmes d'un programme destiné à moderniser la société. De ces études, se dégageait l'image d'une communauté culturelle qui, malgré la croissance urbaine et la formation d'une classe ouvrière sur son territoire avait conservé assez tard au XXe siècle ses caractéristiques anciennes ⁴. Ce diagnostic avait été accrédité jusqu'à un certain point par les écrits des économistes Faucher et Lamontagne. Même si ceux-ci avaient rejeté l'idée que le Québec était en retard en alléguant, sans tenir compte du fait qu'en Nouvelle-Angleterre l'industrie du textile avait démarré au début du XIXe siècle, que pour le Québec comme pour les Etats américains avoisinants⁵, l'année 1911 constituait le point tournant de leur développement industriel, ils avaient quand même nuancé leurs propos en disant : "In choosing the year 1911 as a dividing line between the first and second phase of industrialization, it should not be thought that Quebec immediately assumed the aspect

of an industrial landscape. The new orientation had already started before that date and was to develop slowly except in the 1920's and since 1919" ⁶.

Comme Faucher et Lamontagne avaient déclaré en plus que l'industrialisation n'était pas d'abord l'oeuvre des industriels canadiens-français, il paraissait évident qu'à ce niveau tous les groupes ethniques n'avaient pas été également touchés par la révolution industrielle. Une décennie plus tard, l'économiste André Raynauld, dans *Croissance et structure économiques de la province de Québec*, revint sur ce thème et il remit encore plus fortement en question que ses devanciers l'idée du caractère tardif de l'industrialisation de la province de Québec ⁷. C'est pourquoi il démontra que non seulement le Québec "avait franchi le seuil d'une industrialisation rapide entre 1896 et 1913" mais que le taux de croissance de son économie avait été depuis 1870 comparable à celui de l'Ontario. Ceci dit, il insista, tout en reconnaissant l'existence de différences majeures entre ces deux économies au niveau du secteur manufacturier et au plan des revenus et des salaires, sur le rôle mineur des Canadiens français parmi les entrepreneurs industriels. En 1974, il estimera leur participation à cet égard quant à la valeur ajoutée pendant l'année 1961 à 15.4% des établissements ⁸.

C'est dans ce contexte que Jean Hamelin et Yves Roby rédigèrent en 1971 leur *Histoire économique du Québec, 1850-1896* dans laquelle ils soulevèrent la question sociale dans son ensemble ⁹. Car, en faisant l'inventaire industriel de la province, ils arrivèrent à la conclusion que le passage de l'artisanat à la manufacture et de celle-ci à l'usine s'était amorcé pendant la seconde moitié du XIXe siècle. A l'exemple de Faucher, Lamontagne et Raynauld, ils notèrent la faible participation des Canadiens français au développement industriel et ils allèrent même jusqu'à mentionner un élargissement progressif de l'écart entre ceux-ci et les anglophones. Pour expliquer ces disparités au niveau du pouvoir économique et des revenus, non seulement ils invoquèrent le régime colonial et le caractère clérical du système d'éducation mais ils soulevèrent en plus l'hypothèse d'un retard des mentalités sur l'économie ¹⁰. Poussant plus à fond leur enquête, ils étudièrent avec une égale attention la condition ouvrière sous ses différents angles, l'émergence du syndicalisme, le mouvement des grèves et le rôle du législateur en ces domaines. Mais, tout en traçant un tableau assez sombre de la vie des ouvriers, ils n'oublièrent jamais qu'en 1901, 60% de la population québécoise habitait à la campagne et que, parmi les problèmes sociaux de taille, l'exode rural et l'émigration aux Etats-Unis figuraient peut-être au premier rang. Car, ceux-ci étaient non seulement liés aux malaises et aux transformations de l'agriculture mais ils résultaient aussi de la persistance, surtout chez les Canadiens français, de niveaux de natalité exceptionnellement élevés qui, à la fin du XIXe siècle, pouvaient encore atteindre les 60 pour mille habitants dans un grand nombre de localités rurales, et d'une mortalité ascendante qui, à Montréal, surpassait celle des plus grandes villes du monde occidental. Tout en s'abaissant d'une façon à peu près parallèle à la natalité, l'analphabétisme, particulièrement parmi les francophones, demeurait encore un élément essentiel du

paysage culturel. Devant ces faits, on comprend que Hamelin et Roby n'aient pas été tentés de remettre en question, au moins en qui concerne le profil canadien-français, la chronologie proposée par Faucher et Lamontagne quant aux étapes de l'industrialisation. Première synthèse à présenter la question sociale dans le cadre du développement d'une société urbaine et industrielle envisagée comme une société normale, le livre de Hamelin et Roby traduisait une nouvelle orientation de la recherche déjà engagée autour de Jean Hamelin depuis le début des années 1960. *L'Histoire du Québec*, parue en 1976 sous sa direction, prolongeait jusqu'au milieu du XXe siècle cet exposé de la question sociale ¹¹.

Cette idée d'un *retard* des francophones imputable en premier lieu aux circonstances locales et aux structures internes de la société canadienne-française devint de plus en plus intolérable à mesure que se propagèrent le nationalisme indépendantiste, allié ou non au marxisme, et les théories de la modernisation. Déjà, depuis les années 1950-60, les historiens néo-nationalistes avaient réagi à cette question en racontant qu'avant l'arrivée des Anglais il fut un temps où, grâce à la complicité de la métropole française, à la présence sur son territoire d'une bourgeoisie nationale dynamique et d'un Etat vigoureux, la société coloniale, loin d'être attardée, s'était au contraire développée normalement. Les relations entre les groupes sociaux qui composaient cette nation en formation et ses rapports avec la France avaient été empreints d'une telle harmonie que ses habitants pouvaient presque pointer du doigt à l'horizon le jour de l'indépendance. C'est ainsi que les retards accumulés par les francophones aux XIXe et XXe siècles, au lieu d'être attribuables en partie à la domination française et à des facteurs internes, auraient plutôt été le résultat nécessaire de l'occupation britannique et d'une utilisation systématique par eux du pouvoir politique ainsi acquis au profit de la bourgeoisie anglophone ¹². Cet événement brutal surgi de l'extérieur était non seulement à l'origine de la ruralisation et de la cléricatisation de la société canadienne-française mais il était la cause véritable de la suprématie des anglophones dans le monde des affaires et de la prolétarianisation des francophones par des étrangers.

Cette façon exclusive de représenter le passé sous l'angle ethnique qui, en fin de compte, réduisait la question sociale à quelques généralisations, reposait sur le postulat selon lequel une éventuelle indépendance politique, en restituant à cette nation conquise son dynamisme originel, la rendrait à la fois propriétaire de ses richesses et de sa culture. Cette interprétation fut prise en charge pour l'essentiel et formalisée après 1960 par l'anthropologue Marcel Rioux qui, associant alors le marxisme à la pensée nationaliste, proposa de voir désormais les choses, non plus à partir du modèle de la *Folk Society* qu'il avait utilisé jusque-là dans ses travaux sur des isolats ruraux québécois, mais à travers la théorie de la *classe ethnique*. Selon cette théorie, les Canadiens français, vibrants et heureux sous la domination française, avaient pu à cette époque façonner à loisir leur culture nationale ¹³. Au cours de cette expérience enrichissante, ils étaient non seulement devenus nord-américains, mais, en occupant eux-mêmes la vallée du Saint-Laurent, ils avaient assimilé à leur manière sans jamais se sentir dominés et exploités

des institutions, telles le rang, le village, la seigneurie, la religion et la langue, qui fonctionnaient autrement dans la métropole. Tout cela, dit Rioux, s'était opéré avec des chansons, des contes et une bonne humeur qui démontraient que les Canadiens étaient "peut-être moins faits pour la production que pour la communication". Ainsi, selon Rioux, aujourd'hui à l'âge de la communication et avec la promesse de l'indépendance, "à force d'être retardataire", le Québécois serait devenu "d'avant-garde" ¹⁴.

Mais, entre ces deux moments palpitants, cette communauté culturelle exempte de rapports de classes et fabriquée en premier lieu par *l'habitant* avait en 1760 été conquise et colonisée par les Britanniques. Dès lors, elle apparut comme une *classe ethnique* dominée et exploitée par les Anglais auxquels se joignirent les Américains vers 1920. Mais, comme le conquérant avait eu besoin de trouver des appuis en dehors de cette communauté, il s'était naturellement adressé au haut clergé dont le rôle fut de faire oublier au peuple, d'abord avec l'aide des nobles et après 1840 avec celle de la petite bourgeoisie, qu'il vivait en régime colonial et dans une société où régnait l'exploitation. Pourtant, les paysans ne furent pas dupes puisqu'ils s'isolèrent dans la campagne et résistèrent passivement jusqu'au jour où peu à peu ils furent prolétariés en attendant de le devenir massivement après 1940. On comprend que sur la question sociale, telle qu'elle se posa pendant les années 1880-1930, l'auteur n'ait pas été très prolixe puisque la question nationale était l'objet premier de son discours et que l'emprise américaine sur l'économie, décisive pour son propos, ne prit forme que durant la seconde décennie du XXe siècle. Juste ce qu'il faut cependant de social pour justifier un rêve qui, vers 1970, habita nombre d'intellectuels québécois: celui d'un Québec indépendant et érigé sur un socialisme "bien de chez nous" grâce à l'intervention des ouvriers et des chefs syndicaux canadiens-français regroupés dans un parti politique susceptible de restituer à l'Etat la légitimité et la force qu'il avait eues à l'époque française.

Ce même cheminement se retrouve à travers le discours nationaliste indépendantiste, sorte de synthèse des propos de Rioux sur la classe ethnique et des théories de la décolonisation, que Denis Monière soutenait en 1977 dans son livre sur *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours* ¹⁵. Car, selon lui, la re-créeation éventuelle, cette fois sous l'égide de la classe ouvrière francophone, d'un Etat national québécois pouvait seule mettre fin, pour le plus grand bénéfice des Québécois francophones, à deux siècles de sous-développement économique et social déclenchés par l'exploitation capitaliste étrangère anglo-saxonne et menés avec le concours indirect du clergé catholique et de la petite bourgeoisie. A l'intérieur de ce processus dégradant décrit par Monière, les années 1880-1930 prirent tout leur sens du fait qu'elles représentaient le moment crucial où se produisit la transition, presque fatale pour l'entreprise canadienne-française, du capitalisme concurrentiel au capitalisme monopoliste. Ce fut également l'époque où, à travers l'action des premiers syndicats, on put apercevoir les premières manifestations d'une conscience ouvrière. Pendant ce temps,

le phénomène de la cléricatisation de la société progressa si vigoureusement que l'action ouvrière s'en trouva, sinon neutralisée, du moins considérablement marginalisée.

Cette façon de réduire la question sociale au national et de présenter les entrepreneurs, les paysans et les ouvriers canadiens-français exclusivement comme les victimes des étrangers avait aussi été adoptée jusqu'en 1975 au moins par le sociologue Gilles Bourque qui, à cette époque, avait subi l'influence de Marcel Rioux. En effet, son premier livre, *Classes sociales et question nationale au Québec, 1760-1840*¹⁶, paru en 1970, s'inspirait du modèle de la classe ethnique et il véhiculait, en ce qui concerne la Nouvelle-France, la vision idyllique traditionnelle des rapports sociaux et des relations entre la colonie et la métropole. Par la suite, sans doute influencé par l'évolution de la recherche en ce domaine, par la conjoncture sociale et par les débats en cours entre les différentes factions nationalistes et socialistes, il fut amené à modifier entièrement ses perspectives. Au point que, dans *Le Québec, la question nationale*¹⁷, publié neuf ans plus tard en collaboration avec Anne Légaré, il présenta la société de la Nouvelle-France comme une société de type féodal, dominée et exploitée aussi bien de l'intérieur par le clergé et les seigneurs laïcs que de l'extérieur par la métropole et sa bourgeoisie. Au modèle de la *classe ethnique*, il avait substitué celui de la *transition du féodalisme au capitalisme*.

Ainsi envisagé, le problème de la dépendance coloniale, de l'anémie de la bourgeoisie autochtone et de l'exploitation paysanne n'était plus seulement une affaire ethnique puisqu'il se posait même là où prévalait dans la métropole et la colonie la plus grande homogénéité possible sur les plans ethnique, religieux et linguistique. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que cet ordre social hérité du colonialisme français, loin de prendre fin avec l'arrivée des Britanniques, ait été confirmé par eux. C'est d'ailleurs en assurant la survie des institutions de caractère féodal qu'ils perpétuèrent une des causes permanentes des retards énormes accumulés au cours des ans par les Canadiens français. Mais il n'y eut pas, selon Bourque et Légaré, que les Canadiens français qui furent victimes de la colonisation anglaise; il y eut aussi les colons britanniques, y compris les hommes d'affaires. C'est ici que Bourque rompit avec l'interprétation de Stanley Ryerson, pionnier de l'histoire marxiste, qui avait situé au début du XIXe siècle l'origine du développement du capitalisme industriel et de la formation d'une bourgeoisie nationale canadienne, grande responsable du projet confédératif de 1867. Bourque soutient au contraire que les premiers bénéficiaires des investissements faits dans la vallée du Saint-Laurent de 1760 au XXe siècle furent, dans un premier temps, les capitalistes d'Angleterre et, dans un second, les Américains. C'est pour cette raison que ces deux groupes furent les principaux artisans de l'industrialisation et de l'émergence de son caractère monopoliste. Ainsi, selon Bourque, la Confédération, système politique voué à l'éclatement, fut l'oeuvre d'une *bourgeoisie d'affaires intérieure* qui, aujourd'hui, comme en 1867, règne sur le commerce, les finances et les transports mais qui, tout en étant devenue *monopoliste* dans ces secteurs, n'a pas su ériger, comme toute *bourgeoisie*

nationale doit le faire, sa suprématie dans le secteur manufacturier. Même si Bourque insiste sur le fait que l'Ontario et le Québec devancèrent de très loin les autres provinces canadiennes en matière de développement industriel, il accorde cependant une grande signification aux écarts qui, sur ce plan, sont apparus entre ces deux provinces depuis la première moitié du XIXe siècle et qu'il attribue à des facteurs internes: la survivance du régime seigneurial jusqu'en 1854, sa lente disparition par la suite, la résistance du clergé et de la paysannerie à l'industrialisation. C'est précisément pour rendre compte de l'ampleur et de la durée exceptionnelles de la domination cléricale et de la résistance paysanne à l'industrialisation par le biais des mouvements de colonisation que Bourque, sans pour autant remettre en question les conclusions des Faucher, Lamontagne et Raynald sur la chronologie de l'industrialisation, les corrige en ce qui concerne le moment de la véritable entrée des francophones dans l'âge industriel. A ce sujet, il écrit: "il est évident que le mode de production capitaliste s'est définitivement imposé au Québec entre les deux premières guerres mondiales". Car, c'est seulement, dit-il, entre 1920 et 1929 que la valeur nette de la production manufacturière surpassa celle de la production agricole. Encore en 1940, ajoute-t-il, plus de 50% de la valeur nette de la production provenait soit de l'agriculture soit d'industries reliées au secteur primaire. Sans compter le fait qu'en 1941, même si seulement 36.6% de la population était rurale, environ 50% de cette population avait été socialisée dans un monde rural. Si, pour calculer ces taux, Bourque avait isolé les francophones des autres Québécois, il serait arrivé à des résultats encore plus probants puisque ce pourcentage de ruralité aurait été porté à 56.8% chez les francophones et à 24.1% chez les non-francophones.

Au fond, toutes ces oeuvres de synthèse reconnaissent à des degrés divers, le plus souvent sans aller bien loin, un certain caractère hétérogène à la bourgeoisie et, à cet égard, elles distinguent assez bien entre la petite, la moyenne et la grande bourgeoisie. Parce que ces distinctions permettent de mettre l'accent sur la domination de la bourgeoisie d'affaires d'origine britannique et américaine sur la population canadienne-française, elles ont naturellement tendance à représenter la classe ouvrière comme un bloc monolithique francophone. Il va sans dire que presque tous ces auteurs oublient en l'occurrence de mentionner le fait que, contrairement à la classe agricole qui devient de plus en plus homogène après 1880, la classe ouvrière était tout aussi hétérogène sur le plan ethnique que les milieux bourgeois. D'ailleurs, à l'exemple de ceux-ci, les ouvriers étaient à ce point de vue inégalement répartis sur le territoire et à travers les métiers d'une façon qui affecte considérablement la compréhension des problèmes sociaux. Le moins qu'on puisse dire à ce moment à ce sujet, c'est que d'un groupe ethnique à l'autre les milieux populaires ont participé d'une manière spécifique à l'urbanisation. Ce fut aussi le cas d'un autre groupe social encore plus nombreux que les ouvriers: les femmes, dont le rôle historique a été sous-estimé pendant tellement longtemps. C'est grâce au livre de l'équipe Linteau-Durocher-Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise, 1867-1930*, publié en 1979, que cette contribution a été reconnue pour la première fois ¹⁸.

Les auteurs de cette oeuvre exhaustive qui prend en charge toute la recherche faite depuis une quinzaine d'années sur ces questions, ont voulu écrire une histoire du Québec contemporain qui ne serait pas confinée aux seuls Québécois francophones et qui en plus ferait ressortir la complexité de ses structures et de son incessante articulation au monde moderne. Pratiquée sous le signe de la *modernisation* progressive de la société, cette reconstruction du passé était d'abord une réaction contre ceux qui, imbus de l'idée de *retard*, font dater de la seconde guerre mondiale l'entrée des francophones dans le monde moderne. En théorie, elle constitue aussi d'un certain point de vue un effort pour désamorcer une tradition historiographique qui, selon eux, faisait la part trop grande aux différences et aux oppositions ethniques.

Ainsi présentée, l'industrialisation se serait engagée dès 1850 à Montréal pour essaimer ensuite vers d'autres centres. La seconde étape, celle qui lança pour de bon la province sur la voie du développement industriel et fit de Montréal une grande ville à cet égard, aurait débuté vers 1880 avec l'essor de nouvelles industries légères. C'est au cours de la troisième phase que se serait diffusé vraiment par le biais de l'hydro-électricité, des usines de pâtes et papiers, de l'industrie minière, de l'électro-métallurgie et des industries chimiques le processus industriel à travers toute la province. Cette analyse qui, pour bien dégager ce processus à long terme, mettait l'accent sur le caractère ancien de l'industrialisation et sur son allure échelonnée et uniforme pour tous les Québécois insistait cependant sur le fait bien connu et documenté que les entrepreneurs d'origine britannique, soumis après 1900 à la concurrence des Américains, et bientôt surpassés par eux, furent avec ceux-ci les principaux maîtres d'oeuvre de l'industrialisation et du démarrage, vers la fin du XIX^e siècle, du capitalisme de monopole.

Linteau-Durocher et Robert, à la suite de plusieurs autres mais contrairement à ce qu'on attendrait dans un contexte de *modernisation*, soutiennent que cette évolution contribua à marginaliser davantage les francophones qui étaient proportionnellement plus nombreux que les autres parmi les petits et les moyens entrepreneurs. Pourtant, des chiffres qu'ils énumérèrent en cours de route, se dégage l'impression très nette que la participation des francophones dans la chaussure (7.4% en 1871), dans le domaine bancaire (8.8% en 1913 et 10% en 1929) et parmi les administrateurs de grandes entreprises (4.6% en 1930) n'est pas vraiment inférieure à ce qu'elle était dans des activités similaires, notamment les banques et les compagnies de transport, vers 1830¹⁹. A notre avis, les entrepreneurs francophones, tout en étant comme autrefois sur-représentés en dehors de Montréal et dans les entreprises limitées à un marché régional, auraient participé à l'évolution économique à leur niveau habituel. Autrement, ils auraient décliné à mesure qu'aurait progressé l'industrialisation. Au contraire, leur nombre s'est accru ainsi que la dimension moyenne de leurs entreprises. Tout en produisant comme dans le passé quelques hommes d'affaires de grande taille par génération, leur place dans la hiérarchie des entrepreneurs serait restée inchangée.

Cette image d'une moyenne bourgeoisie canadienne-française toujours vivante mais fortement marginalisée par la concentration des entreprises et ainsi exclue pour une large part du groupe des exploiters de la main-d'oeuvre canadienne-française, ne vient certainement pas appuyer l'idée que les Canadiens français se seraient industrialisés, urbanisés et modernisés en même temps que les autres Québécois. Et cela, d'autant plus qu'en étendant leur analyse aux autres groupes ethniques, ces auteurs ont aussi mentionné, sans trop y attacher d'importance, le fait que ceux-ci ne furent pas seulement présents parmi les hommes d'affaires mais parmi les Britanniques et les autres groupes non francophones, la proportion des bourgeois s'établissait respectivement à 25 et 17% de leurs effectifs et celle des ouvriers à 30 et 38.6% ²⁰. C'est certainement pour illustrer cet aspect de la réalité qu'à propos de la présence de contingents irlandais, écossais, anglais et juifs dans la force ouvrière, ils écrivent: "on aurait tort d'associer trop étroitement prolétariat et Canadiens français" ²¹. Ceci dit, leur analyse véhicule néanmoins l'image d'une classe ouvrière presque homogène de langue française qui, par son profil, reflétait la marche incessante des francophones vers l'industrialisation et la modernité.

S'il est vrai que, pour les francophones, l'industrialisation a pu se dérouler de la façon et au rythme décrits par Linteau-Durocher et Robert, comment expliquer alors l'extraordinaire développement du pouvoir clérical catholique qui ne cesse à cette époque de s'étendre de la religion, de l'enseignement, du soin des malades et de la sécurité sociale à tous les aspects de l'existence des collectivités rurales et urbaines ²²? Cet événement inusité dans le monde occidental, autant que la faiblesse et la timidité de l'Etat en ce qui concerne la solution des problèmes urgents liés au développement urbain et à l'industrialisation, reflétait à n'en pas douter les réticences des classes dirigeantes et d'une communauté francophone qui procédaient beaucoup plus lentement que ne le suggèrent les auteurs de ce livre. Si ceux-ci avaient calculé des taux différentiels d'urbanisation pour les francophones et les autres, ils auraient constaté que les Canadiens français se sont urbanisés et industrialisés beaucoup moins vite que les autres.

Tableau I

L'urbanisation de la société québécoise (1851-1941)
(% de la population totale du même groupe)

	<i>Francophones</i>	<i>Anglophones</i>	<i>Ecart</i>	<i>Total</i>
1851	11.2	25.8	-14.6	14.8
1871	17.2	29.9	-12.8	19.9
1911	42.4	78.4	-36.0	48.2
1941	58.9	82.0	-23.1	63.3

Sources: *Recensements du Canada*.

En 1851, lorsqu'avait débuté, à ce qu'on dit, l'industrialisation, il y avait au Québec une seule ville dont la population dépassait, mais à peine, les 50.000 habitants qui eux-mêmes ne représentaient que 6.5% de la population d'une province de moins d'un million d'habitants. A cette date, 88.8% des francophones et 74.2% des non-francophones habitaient à la campagne. Quatre-vingts ans plus tard, il y avait dans la province seulement deux villes de plus de 100.000 habitants, y compris Montréal, dont la population approchait le million et où le tiers de la population de la province (28.5%) était concentré. Ajoutons à ce réseau urbain trois centres de plus de 20.000 habitants et on comprendra qu'encore en 1941, 41.1% des francophones et seulement 18% des autres étaient ruraux.

Il est clair que si les francophones avaient épousé de près dans leurs mouvements migratoires à l'intérieur de la province le rythme de l'industrialisation, ils se seraient déplacés beaucoup plus vite qu'ils ne l'ont fait vers Montréal où ils étaient devenus minoritaires depuis 1831. Car, déjà en 1901, 40% de la population urbaine et de la main-d'oeuvre manufacturière était concentrée dans la métropole. Mais les francophones urbains n'y étaient présents que dans une proportion de 24% étant surtout disséminés dans les centres de taille plus modeste. Trente ans plus tard, ces pourcentages relatifs à la répartition sur le territoire de la population urbaine, de la main-d'oeuvre manufacturière et des francophones urbains avait atteint respectivement 45.48 et 39%. Ainsi, dans le cas des francophones, la transition de la campagne à la ville s'était surtout opérée vers les centres de petite et moyenne tailles alors que, pour les non-francophones, la métropole avait constitué depuis 1830 le grand centre d'attraction. C'est pour cela qu'en 1931, seulement 28% des francophones habitaient dans des villes de plus de 100.000 habitants alors que déjà plus de la moitié des autres Québécois se trouvait dans la même situation. C'est seulement en 1981 que plus de la moitié de la population canadienne-française du Québec résidait dans les villes de plus de 100.000 habitants ²³.

Le fait capital ici, c'est que, dans la mesure où l'industrialisation a pu se propager en dehors de Montréal, la main-d'oeuvre industrielle, excepté en certains lieux et métiers, devint de plus en plus homogène de langue française et y fut dominée, soit par des patrons francophones dans le cadre d'une multitude de petites et moyennes entreprises, soit par un petit nombre de compagnies possédées en général par des Britanniques ou des Américains. En 1940, ces entreprises liées d'abord au secteur primaire étaient au nombre de 5.762 et, jusqu'à cette date, elles furent moins remarquables, à part les compagnies, par le niveau de leur production que par leur nombre. C'est en ces lieux, particulièrement dans la première catégorie d'entreprises, que les salaires étaient les plus bas, le chômage le plus fréquent et le syndicalisme le plus absent. Par contre, à Québec jusqu'à la fin du siècle et à Montréal en tout temps, la main-d'oeuvre ouvrière eut un caractère très hétérogène sur le plan ethnique qui contrastait avec le caractère presque homogène anglophone de la classe des propriétaires des entreprises les plus considérables.

Il ne fait pas de doute au contraire que les ouvriers montréalais les plus exploités se recrutent surtout parmi les immigrants de fraîche date et, en particulier, parmi les Irlandais. Ceux-ci étaient tout aussi instruits, parfois davantage, que les francophones; mais ils étaient quand même les moins bien rémunérés. C'est d'ailleurs parmi eux que le travail des femmes et des enfants fut, semble-t-il selon H.B. Ames ²⁴, le plus répandu. Après 1900, les Italiens vinrent accroître le poids de cette catégorie de main-d'oeuvre ²⁵. Puis, au sommet de la hiérarchie ouvrière, se trouvaient les travailleurs d'origine anglaise, écossaise et, vers la fin du siècle d'origine juive qui furent toujours sur-représentés parmi les ouvriers qualifiés et qui, le plus souvent étaient mieux instruits et mieux payés que les autres. Quant aux ouvriers canadiens-français, leur proportion dans la main-d'oeuvre s'accrut peut-être à un rythme similaire à celui des francophones dans l'ensemble de la ville, c'est-à-dire de 45% en 1851 à 63% de la population de la ville en 1931 ²⁶. Tout en étant bien représentés dans les deux catégories précédentes, les uns étant les ouvriers non qualifiés et les autres les qualifiés, ils occupaient surtout un espace incertain entre ces deux groupes. Dans l'ensemble de la ville, ils n'étaient pas les plus pauvres mais ils étaient les moins instruits, connaissaient les plus hauts taux de mortalité et, toute proportion gardée, avaient davantage tendance, dit-on maintenant, ²⁷ à recourir au travail des femmes et des enfants. Ainsi, toute discussion de la condition ouvrière et du développement du syndicalisme qui serait conduite en faisant abstraction de l'origine ethnique des travailleurs et de la place qu'ils occupaient dans le système de production, démarche qui amène toujours à supposer que les travailleurs en question sont francophones, serait une source de malentendus. On peut en dire autant de toute mise en perspective qui inciterait à penser que les femmes francophones furent les seules à souffrir de sur-exploitation.

Linteau-Durocher et Robert, réagissant contre l'idée de *retard* et de *rattrapage* tellement cultivée il y a plus d'une décennie ²⁸, ont construit une interprétation qui met l'accent sur l'émergence graduelle autour de Montréal depuis 1850 d'une *modernité* québécoise francophone aussi bien qu'anglophone. Ainsi perçue à travers le rôle de Montréal en tant que métropole du Québec et fenêtre grande ouverte sur le monde, cette entrée du Québec dans une ère de modernité se serait accomplie à peu près en même temps qu'ailleurs et dans des circonstances similaires. Cette représentation du passé qui sans doute reflète un besoin maintes fois exprimé depuis 1970 dans les milieux québécois francophones de reprendre possession du Québec en se réappropriant Montréal, endroit stratégique par excellence, repose en partie sur un malentendu. Car, les hommes d'affaires qui entre 1800 et 1850 et plus tard, ont contribué à mettre en place des mécanismes, comme les canaux et les chemin de fer, susceptibles de déclencher éventuellement le processus industriel n'étaient pas des francophones mais des anglophones parmi lesquels il y avait quelques Canadiens français. Ces personnages dont le rayon d'action débordait le Québec et l'Ontario, ont en effet mis en marche un mouvement qui, dans l'immédiat et à long terme, allait à l'encontre du régime seigneurial, appelait tôt ou tard une sécularisation de la société, exigeait une expansion

modérée mais réelle des fonctions de l'Etat, nécessitait le développement de l'enseignement à tous les niveaux non pas surtout pour préparer des clercs et des membres des professions libérales mais pour former la main-d'oeuvre et produire des spécialistes de tous ordres. Entre temps, face à l'opposition du clergé catholique et à l'inaction voulue ou non de l'Etat, ils obtinrent en partie gain de cause soit en insistant davantage auprès du gouvernement, soit en créant leurs propres institutions, soit encore en orientant selon leurs besoins le secteur protestant du ministère de l'Instruction publique. De cette façon, ils purent attirer à eux les immigrants d'autant plus que la langue anglaise constituait un atout dans les affaires et sur le marché du travail nord-américain. Vu sous cet angle, le regroupement extrêmement rapide des anglophones dans les villes, particulièrement à Montréal, entre 1901 et 1911 en dit long sur l'accélération du processus industriel à cette époque (voir tableau I).

Il faut dire qu'à toutes les époques les choix des prolétaires canadiens-français furent limités. Car, vers 1850 et même jusqu'au début du XXe siècle, la question sociale se posait moins dans les villes que dans les campagnes où prévalait depuis longtemps la rareté des terres sur l'aire seigneuriale et où existait une grande pauvreté parmi la masse croissante des producteurs marginaux. C'est alors que se dessina un mouvement de regroupement de la terre qui aboutit à développer l'industrie laitière et à accentuer l'exode rural. Ces énormes surplus de population qu'on peut estimer à au moins 600.000 personnes avant 1900, se seraient vite acheminés vers les terres encore disponibles dans le Québec si elles avaient été aisément accessibles ²⁹. Ils auraient pu aussi se diriger vers Montréal. Mais le développement industriel de la métropole ne fut jamais, surtout avant 1900, à la mesure d'une telle offre de main-d'oeuvre. D'ailleurs, c'était à Montréal que, depuis 1830, les francophones s'étaient constamment heurtés à la compétition de la main-d'oeuvre à bon marché et des ouvriers qualifiés d'origine britannique et étrangère. L'émigration massive des Canadiens français vers les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, délaissés de plus en plus par la main-d'oeuvre à bon marché irlandaise, et vers l'Ontario était pour une large part le résultat de cette situation.

Pour le clergé, la promotion de l'industrialisation ne pouvait être la solution aux problèmes ruraux et à l'émigration aux Etats-Unis puisqu'en créant de nouvelles villes ou en stimulant la croissance des villes existantes, particulièrement à Montréal, on aboutirait simplement à développer de nouveaux foyers plus considérables de misère où la morale, la famille et la religion seraient en danger. Envisagée sous cet angle, la question sociale devait trouver sa solution dans les campagnes puisqu'il existait encore à l'arrière-pays des régions entières qui n'avaient pas été ouvertes à la colonisation agricole et qui pouvaient recevoir des surplus de population des vieilles paroisses situées en bordure du fleuve et de ses affluents.

Cette stratégie qui misait en quelque sorte sur le développement régional, n'aurait pu réussir si dans ces régions éloignées il n'y avait eu, en plus des terres

disponibles, des ressources susceptibles d'attirer les investissements capitalistes: la forêt et les forces hydro-électriques au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans la Mauricie, les mines et la forêt en Abitibi-Témiscamingue, les mines et une variété de ressources aisément accessibles dans les cantons de l'est et la Beauce. Mais, pour le clergé qui avait formé un rêve agricole, le prix à payer pour garder les Canadiens français chez eux sous la protection de l'Eglise et dans un environnement propice à la survie de leur culture consistait à accepter un certain degré d'industrialisation et d'urbanisation ³⁰. Présentée dans une perspective qui servait à la fois les intérêts du clergé, de la petite et moyenne bourgeoisie, des capitalistes anglophones et nationaux, la colonisation devint même un choix gouvernemental. Le résultat de ces mouvements fut que la population du district de Montréal ne retrouva qu'en 1901 le pourcentage de concentration qu'elle avait eu en 1831 dans la population de la province.

Tableau II

Répartition de la population par districts (1831-1931)
(en %)

	1831	1871	1901	1931
D. de Québec	26.3	33.0	29.8	27.8
D. de Trois-Rivières	13.0	8.3	7.5	6.7
D. de Montréal	60.7	48.8	63.5	66.3

Sources: *Recensements du Canada*.

Jusqu'à 1930 au moins, les classes dirigeantes canadiennes-françaises continuèrent de prêcher le retour à la terre, bien conscientes de n'avoir pu enrayer l'émigration vers les Etats-Unis et, surtout après 1901, l'exode vers Montréal: heureuses quand même d'avoir pu créer à l'abri de la grande ville et des étrangers des communautés homogènes de langue française et de foi catholique. En regroupant ainsi les francophones dans des campagnes, des villages, des petites et moyennes villes axées sur le secteur primaire, elles n'ont empêché ni l'industrialisation ni l'urbanisation de progresser mais elles ont tempéré leur rythme d'une façon qui a permis de perpétuer pour un temps les conditions favorables à la réalisation d'un projet de domination cléricale qu'on a peine à imaginer dans une société travaillée depuis longtemps par la modernité.

Une fois ces circonstances reconnues, on peut comprendre pourquoi la transition démographique a débuté si tard et s'est déroulée si lentement parmi les francophones qui, plus que les autres Québécois, étaient concentrés dans les localités de plus faibles dimensions. Entre 1926 et 1933, selon Jacques Henripin et Yves Peron, le taux de mortalité infantile était de 133 pour 1.000 naissances chez les francophones et

de 89 dans l'ensemble de la population du Québec. Encore en 1951, ces taux respectifs étaient de 52 et de 27 pour 1.000 naissances. Discutant aussi de la baisse de la fécondité, ces deux démographes écrivaient: "la dimension des familles a manifesté une résistance remarquable à la diminution de la fécondité observée dans tous les pays industrialisés" ³¹. Il est vrai que ces grandes mutations: l'industrialisation, l'urbanisation et la transition démographique, envisagées sur un siècle, ont eu dans l'ensemble l'allure d'un processus évolutif. Il n'en demeure pas moins que, pour les francophones et pour les autres, les vitesses de croisière furent différentes et que les ruptures se produisirent à des moments différents dans les deux groupes. Alors que, pour les non-francophones, le moment critique se situe au début du XXe siècle, la cassure se fit attendre jusqu'aux années 1950-60 dans le cas des francophones.

Observée à partir de Montréal dans une perspective d'histoire urbaine axée sur l'idée de *modernisation*, la question sociale, telle qu'exposée par Linteau-Durocher et Robert, apparaît d'autant plus confinée à la métropole qu'en 1931 Montréal était la seule grande ville du Québec, devançant même Toronto, la métropole de l'Ontario, par une marge de 300.000 habitants. Pourtant, des problèmes sociaux graves, dont on entend peu parler, se posaient dans les petites villes forestières et minières et même dans la ville de Québec. On ne peut donc s'étonner que, suivant l'exemple de auteurs de monographies, leur analyse de la condition des ouvriers et ouvrières au travail, dans leur quartier et leur habitation mette l'accent sur leur grande pauvreté, leur exploitation et sur une sorte d'impuissance de la part de l'Etat et des dirigeants municipaux à prendre les choses en mains. Il est vrai que le clergé, premier responsable depuis toujours de la charité publique, mit sur pied avec l'aide des groupes féminins de bienfaisance un grand nombre d'institutions aux fonctions variées destinées à secourir les hommes, les femmes, les vieillards et les enfants catholiques; il est vrai aussi que, du côté protestant, anglophone et autre, la philanthropie joua un rôle capital à cet égard. Il n'en reste pas moins qu'au Québec, la province la plus industrialisée, à part l'Ontario, presque toutes les législations sociales furent passées et appliquées, y compris celles qui eurent trait à la santé publique, après que des gestes similaires eurent été posés soit par le gouvernement fédéral soit par les autres provinces. Notons cependant qu'après le début de la Révolution tranquille la tendance contraire prévalut assez souvent. Il ne fait pas de doute que les personnages qui dirigeaient alors l'Etat québécois avaient abandonné jusqu'à un certain point, même s'ils craignaient l'industrialisation, le développement économique à la bourgeoisie capitaliste anglophone. En matière sociale, ils affichèrent en général le plus grand respect pour le monopole que le clergé avait depuis toujours détenu en ce domaine et dont il étendait sans cesse les ramifications et qu'il défendait avec acharnement. C'est pour cette raison que les pressions des syndicats et des groupes féministes eurent, croyons-nous, beaucoup moins d'effet qu'ils auraient pu en avoir dans une société où l'Eglise n'aurait pas été unie à l'Etat et où le nombre des fidèles par

religieux ne serait pas passé de 836 en 1851 à 87 en 1941 ³². Ceci dit, on doit quand même s'étonner qu'une oeuvre axée sur l'idée de modernisation et sur le rôle spécifique de la classe ouvrière à cet égard, soutienne la thèse de la *détérioration de la condition ouvrière* après avoir soutenu celle de la *marginalisation de la bourgeoisie*.

Cette vision évolutive et homogénéisante du développement de la société québécoise se retrouve encore plus prononcée dans la synthèse de Susan Trofimenkoff, *The Dream of nation, A Social and Intellectual History of Québec* ³³. Il s'agit d'une oeuvre qui, au lieu de représenter à la suite de ses collègues montréalais la Révolution tranquille comme une évolution accélérée ayant ses équivalents partout ailleurs dans le monde occidental, la réduit à quelques changements spectaculaires introduits entre 1960 et 1966 et dont seulement quelques éléments, en place depuis longtemps, auraient après 1966 continué d'occuper l'avant-scène socio-politique: le féminisme, le fédéralisme et le séparatisme. La grande nouveauté de cette oeuvre ne tient pas au fait que l'auteur a introduit les femmes dans l'histoire du Québec. Car, Linteau-Durocher-Robert l'avaient déjà fait en insistant sur la domination et l'exploitation dont elles avaient été l'objet et en décrivant l'éclosion pendant la seconde décennie du XXe siècle d'un mouvement de revendication féministe. Elle tient plutôt à la place de choix qu'elle a voulu leur assigner dans l'évolution de la société québécoise depuis le XVIIe siècle jusqu'à son entrée dans l'âge industriel. Ainsi représentées, l'urbanisation et l'industrialisation, phénomènes dont l'origine remontait aux années 1860-70, avaient progressé sans qu'on ait vraiment pris conscience de leurs conséquences économiques et sociales. A cet égard, les deux premières décennies du XXe siècle apparaissent, sans pour autant constituer un tournant révolutionnaire, comme un moment privilégié imbu de l'esprit de réforme, caractérisé par l'émergence d'un mouvement féministe, d'un mouvement ouvrier modéré et par l'ouverture du clergé à une certaine forme de catholicisme social. Dans sa description de la condition et de l'action ouvrières et féminines, l'auteur va beaucoup plus loin que ses prédécesseurs en présentant les choses comme si tout cela, à part la domination économique des anglophones, n'impliquait que les Canadiens français. Il est vrai qu'elle discute des *Chevaliers du travail* et des *Unions internationales américaines* mais elle laisse alors l'impression qu'il s'agissait d'institutions que les francophones s'étaient en fin de compte appropriées. Elle mentionne aussi le *National Council of Women*, fondé une quinzaine d'années avant la création en 1907 par Marie Gérin-Lajoie de la *Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste* mais elle en parle à peine par la suite. Au point d'ailleurs qu'on ne voit pas très bien dans quelle mesure les groupes féministes ont pu être actifs parmi les non-francophones. Toujours est-il que cette *Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste* qui regroupait, sous la surveillance du clergé, un grand nombre d'associations, une forte proportion d'entre elles étant dirigée par des religieuses, exerçait des activités dans nombre de domaines: l'éducation, l'aide aux miséreux, le travail des femmes, la santé publique et la mortalité infantile. Non seulement la *Fédération* conduisit-elle ses activités dans une direction acceptable par le clergé catholique mais certains de ses membres allèrent individuellement plus loin en

réclamant le droit de vote pour les femmes ainsi que des changements significatifs dans le statut juridique de la femme mariée. Ainsi présentée, la *Fédération* apparaît comme une institution progressiste.

II. Les monographies: misère et action ouvrières

Ainsi, depuis 1950, préoccupés soit par les idées de *rupture et de retard* soit par celles de *transition et de modernisation*, les chercheurs ont été amenés à faire remonter de plus en plus loin dans le temps le moment où, pour la première fois, la question sociale se serait posée au Québec. En procédant ainsi, la recherche s'est déplacée de la période 1896-1940, jugée la plus critique de ce point de vue pendant les années 1950-60, vers la période 1850-1920 qu'on est arrivé par la suite à considérer comme beaucoup plus décisive tant pour la formation de la classe ouvrière que pour l'éclosion d'une prise de conscience de la situation de la femme dans la société.

Comme les tenants de la *Folk Society* s'étaient surtout intéressés aux conséquences récentes de l'industrialisation du point de vue des communautés rurales, le véritable travail monographique sur les périodes antérieures ne débute qu'après 1960 autour de Jean Hamelin. Au fil des ans, celui-ci parvint à orienter un nombre croissant d'étudiants vers l'histoire des travailleurs urbains. A la même époque, un mouvement similaire se dessina à Montréal. A la suite de la publication en 1966 sous la direction de Denis Héroux et de Richard Desrosiers d'une collection d'essais intitulée *Les travailleurs québécois et le syndicalisme* ³⁴, un organisme de coordination fut mis en place sous le nom de *Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois*. Ce ne fut pourtant qu'après 1970 que ces efforts commencèrent à porter des fruits.

De l'ensemble des études faites à date sur la condition ouvrière qui, à l'exception de quelques thèses de maîtrise sur la ville de Québec ³⁵, sont toutes consacrées à Montréal, se dégage une image à peu près uniforme du travailleur industriel. En devenant une ville industrielle, habitée par une classe ouvrière de plus en plus nombreuse, Montréal serait devenue un lieu de plus en plus malsain. Car, entassés les uns sur les autres dans des quartiers toujours plus étendus et dans des logements insalubres, les latrines dans la cour arrière, ces travailleurs mal payés et illettrés auraient mené une existence misérable. Incapable de vivre de son salaire, l'ouvrier aurait été le plus souvent obligé de compter sur le travail rémunéré de sa femme et de ses enfants. C'est pour cela que beaucoup plus que les autres catégories sociales, les travailleurs auraient été sujets à la contagion, à la maladie et à la mort. De ces inégalités, Martin Tétrault en a donné des preuves irréfutables en étudiant "les maladies de la misère" ³⁶: la tuberculose, la variole, la diphtérie et la typhoïde qui touchèrent davantage les ouvriers que les autres classes sociales. Pas étonnant, si les postulats en cause sur la nature de la transition vers l'âge industriel sont valides, que la misère

engendrant la misère, une détérioration de la condition ouvrière ait été inévitable même en période de prospérité. Cette thèse qui vise à démontrer soit l'exploitation nationale, soit l'exploitation sociale, soit les deux à la fois a d'abord été exposée par Jacques Bernier à propos des travailleurs montréalais, pendant la première phase d'industrialisation qui, d'après l'auteur, se termine en 1896 ³⁷. En effet, Bernier met d'abord l'accent sur la densité croissante des quartiers ouvriers situés à proximité des usines et de leurs fumées, sur le mauvais état des égouts, sur l'incurie générale relative aux fosses septiques et sur le caractère irrégulier du ravitaillement en eau chez les pauvres écrasés par la taxe d'eau. Puis, il insiste sur le chômage, le bas niveau des salaires et leur caractère stationnaire même en haute conjoncture et, finalement, il note la lenteur des gouvernements à remédier à la situation. L'auteur soutient que les ouvriers canadiens-français, parce qu'ils étaient les plus pauvres, étaient les plus mal impartis à cet égard. Il affirme aussi qu'il existait une relation directe entre leur excessive pauvreté et le fait que la mortalité générale et infantile était de 30 et 50% plus élevée respectivement dans les quartiers où ils étaient majoritaires que dans ceux où dominaient les Irlandais et les Anglais. Il fait aussi savoir que le pourcentage d'analphabétisme était en 1871 cinq fois plus considérable au Québec qu'en Ontario et que cette proportion était plus importante dans les quartiers francophones (13.7%) que dans ceux de l'ouest de la ville (7.9%). Il oublie cependant, après avoir prétendu que les conditions salariales étaient meilleures à Montréal que dans le reste de la province, de mentionner le fait que le pourcentage d'illettrés était supérieur dans les quartiers ouvriers de la ville de Québec et dans l'ensemble de la province à ce qu'il était dans les milieux ouvriers de Montréal, la ville la plus industrialisée.

Pour réaliser son étude, Bernier avait surtout utilisé le rapport des inspecteurs de manufactures et ceux de la Commission d'enquête de 1886 sur les rapports entre le capital et le travail. D'ailleurs, parmi les membres de cette commission, il y avait un personnage intéressant, Jules Helbronner, un syndicaliste d'origine française et de religion juive arrivé au Québec en 1874 qui, pendant dix ans de 1884 à 1894, avait tenu une chronique ouvrière régulière dans le journal *La Presse* sous le pseudonyme de *Jean Gagnepetit*. C'est en s'appuyant en partie sur ces textes, sur les rapports de la commission de 1886 et sur l'enquête menée en 1896 par l'industriel philanthrope H.B. Ames que Jean de Bonville a voulu en 1975 par sa description de la condition de la classe ouvrière montréalaise mettre en lumière "les soubresauts d'un capitalisme aveugle et vorace" ³⁸.

Car, en ce dernier tiers du XIX^e siècle, Montréal était une ville en expansion rapide où se concentrait de plus en plus l'industrie manufacturière et qui disposait d'un réservoir illimité de main-d'oeuvre à bon marché. La ville aurait pris encore plus d'ampleur si la croissance industrielle avait été favorable, étant donné que les prix étaient eux-mêmes à la baisse, soit à une chute des salaires, soit, tout au moins, à leur stagnation. A propos du déclin des prix, l'auteur écrit: "la situation des consommateurs

s'améliore graduellement" ³⁹. Cette main-d'oeuvre surabondante n'était d'ailleurs pas homogène puisqu'en plus des francophones, elle incluait des anglophones et des immigrants qui, disait-on, étaient toujours disposés à travailler à vil prix. De Bonville, à la suite de son bilan des migrations, prétend même que, de 1881 à 1891, 13.736 Canadiens français avaient à cause de cette concurrence, quitté Montréal pour les Etats-Unis. A ces groupes, il faut ajouter la main-d'oeuvre féminine et juvénile qui, par la voie du *sweating system* ou du travail en usine, aurait représenté plus que le tiers de la main-d'oeuvre en exercice. Sur ce point, l'auteur écrit: "les conditions de travail se détériorent à mesure que la proportion de main-d'oeuvre féminine et juvénile augmente". Il faut dire aussi que les disparités salariales entre tous ces éléments étaient énormes, d'autant plus que les patrons savaient jouer sur ces différences. Sachant tout cela, on s'étonnera d'apprendre que les gages, loin de s'effondrer, s'étaient quand même accrus de 4% en 1889-90 et que, malgré cela, la situation de l'ouvrier s'était néanmoins détériorée au cours de cette période. Dans cette analyse de la misère ouvrière, l'auteur reprend, mais plus en détail, les facteurs énumérés par Bernier relativement au logement, à l'hygiène, à la mortalité, à la taxe d'eau et à l'analphabétisme. A propos des écarts entre francophones et anglophones au niveau de la mortalité et de l'analphabétisme, il affirme que ces marges correspondent à des situations socio-économiques très différentes: "une lueur d'espoir, cependant: le syndicalisme".

Ce constat à propos de la détérioration de la condition ouvrière pendant la première phase de l'industrialisation se trouve confirmé par l'étude de Fernand Harvey publiée en 1978 sur le travail de la Commission d'enquête de 1886 sur les relations entre le capital et le travail ⁴⁰. S'inspirant pour la lecture de ce dossier d'une théorie de la dépendance, l'auteur définit les sociétés canadienne et québécoise du siècle dernier comme des sociétés périphériques peu innovatrices, vivant d'emprunts financiers et technologiques, se livrant plutôt à l'imitation et affichant un conservatisme socio-politique criant. La seule différence entre le Québec et le reste du Canada réside, ajoute l'auteur, dans le fait que les francophones jouèrent en tant qu'entrepreneurs un rôle mineur dans l'industrialisation de la province. Phénomène imposé de l'extérieur par la société canadienne-anglaise, l'industrialisation se serait ainsi amorcée vers 1850, s'accéléralant vers 1870 pour se convertir ensuite en seconde révolution industrielle. Ce processus d'aliénation forcée de la main-d'oeuvre ouvrière au profit de la bourgeoisie capitaliste suffirait à rendre compte non seulement de la situation extrêmement pénible de l'ouvrier mais de la détérioration continue de sa position: "exploité au travail, dit-il, et soumis à l'arbitraire du patron, l'ouvrier retrouve hors de l'usine un espace culturel et social dévalué. Entassé dans des quartiers ouvriers à Montréal et à Québec, il est condamné à vivre dans des conditions hygiéniques malsaines et dans des logements souvent mal tenus" ⁴¹. Comme les changements technologiques eurent pour effet de contribuer à abaisser les salaires dans les métiers traditionnels et de les maintenir à un bas niveau dans les nouvelles occupations, il va de soi que la condition ouvrière était

appelée à se dégrader. Ce sont des points que Harvey analyse de près dans ses chapitres sur l'organisation et les relations du travail. En pénétrant ainsi dans les usines, y scrutant la durée du travail, les relations d'autorité, les salaires, les punitions, les contrats, les grèves, l'arbitrage et les licenciements, l'auteur a pu sans crainte confirmer un diagnostic qui avait été posé par d'autres à maintes reprises mais jamais d'une façon aussi systématique que la sienne. Avant lui, la question de la culture de la classe ouvrière avait été effleurée particulièrement à propos de l'analphabétisme et de l'intempérance, mais personne n'avait envisagé cette question en centrant l'émergence de cette culture sur la famille et sur l'usine plutôt que sur l'école et la religion. En matière de fréquentation scolaire, il note l'obligation dans laquelle se trouvaient fort souvent les parents de compter sur l'aide financière de leurs enfants. A vrai dire, bien qu'il discute des immigrants et de l'existence d'un prolétariat anglophone, la classe ouvrière dont il parle, est pour l'essentiel constituée par "un prolétariat francophone dominé par une bourgeoisie industrielle à majorité anglophone" ⁴² dans un mode de relations définies par le modèle de la *classe ethnique*. C'est ce qui l'amène à dire qu'en conséquence de cet enchevêtrement des rapports de dépendance, le pouvoir économique était dans les mains des anglophones alors que le pouvoir politique et judiciaire appartenait à la petite bourgeoisie canadienne-française.

Tous ceux qui se sont intéressés à la condition ouvrière à la fin du XIX^e siècle ont été influencés par l'industriel montréalais H.B. Ames qui voulait inciter les riches à investir dans le bien-être des pauvres, convaincre les édiles municipaux de l'urgence de promouvoir la santé publique et, enfin, de familiariser tous les citoyens avec l'idée que la grande ville était appelée à devenir l'habitat principal des peuples. Son livre, *The City Below the Hill* ⁴³ publié en 1897, était une analyse détaillée du quartier ouvrier le plus pauvre de Montréal. Dans ce milieu défavorisé entre tous où les ouvriers constituaient 75% des chefs de famille, les Irlandais étaient proportionnellement les plus nombreux et les plus démunis tant du point de vue revenu individuel que familial. Sans avoir les familles les plus nombreuses, ils avaient cependant le plus grand nombre de travailleurs par famille. Plus que les autres, ils connaissaient le chômage et les revenus de \$5.00 et moins par semaine; mais ils étaient quand même aussi présents à l'école que les francophones. Les francophones venaient au second rang pour tous ces indicateurs. Par contre, ils tenaient la tête du peloton pour le taux de mortalité aussi bien dans la *Cité des pauvres* que dans Montréal, ville qui, à cette époque, surpassait New-York, Boston, Londres, Paris et Rome pour le niveau élevé de la mortalité. Les historiens de la condition ouvrière louèrent Ames d'avoir dit que la pauvreté et non l'ethnicité était le lien entre tous ces gens mais ils lui reprochèrent son optimisme tant dans l'établissement du seuil de la pauvreté que dans les vertus correctrices du capitalisme eu égard à la pauvreté des masses. Fait à noter, aucun de ces spécialistes ne mentionna la sous-représentation des francophones dans la *City Below the Hill* (42% dans la *Cité des pauvres* et 56% dans la ville).

Ce débat sur le salaire réel et sur les conséquences sociales de l'industrialisation avait été introduit d'une façon formelle par Terry Copp en 1974 dans son livre *The Anatomy of Poverty. The condition of the Working Class in Montreal, 1896-1929* ⁴⁴. Son choix des années 1896-1929 n'est pas accidentel puisqu'il s'agit d'une époque de grande prospérité et d'expansion de l'économie nationale. Pourtant, après avoir analysé l'évolution des salaires et des budgets familiaux, il arriva à des conclusions extrêmement pessimistes. La vaste majorité des familles ouvrières, dit-il, à moins de pouvoir compter sur un emploi régulier à plein temps et sur le travail d'au moins deux personnes, ne pouvait espérer atteindre "the minimum standard of living". Il ajoute que les deux tiers de la main-d'œuvre adulte mâle se trouvaient dans cette situation. Le plus grave de tout cela est que la condition ouvrière, de très mauvaise qu'elle était en 1896, n'a cessé de se dégrader par la suite: en 1921, 66% des ouvriers avaient un revenu inférieur de 20 à 30% au seuil de la pauvreté. Après un pareil diagnostic, on s'étonne de constater que la proportion des femmes dans la main-d'œuvre n'ait augmenté que de 20 à 25% de 1896 à la période 1921-31. L'auteur ne donne pas de chiffres sur le nombre d'enfants au travail mais il tient un discours qui suggère que cette catégorie de travailleurs se serait accrue pendant toutes ces années.

En menant son analyse des autres facteurs relatifs à la condition ouvrière, Copp arrive à la conclusion que la classe ouvrière montréalaise, en plus d'être désavantagée d'une façon exceptionnelle quant aux salaires, l'était non moins, si on comparait son sort aux ouvriers torontois, en ce qui a trait à la stabilité de l'emploi, au logement, à l'accès à l'éducation, aux taxes et à la santé. A tel point, d'ailleurs, qu'en 1926, même si l'écart entre Montréal et Toronto avait été ramené à des proportions moins énormes depuis quelques années, la mortalité infantile était encore deux fois plus élevée à Montréal que dans la capitale de l'Ontario et à New-York. Ces traits uniques qui reflétaient, dit l'auteur, la grande pauvreté de la classe ouvrière canadienne-française, victime du capitalisme anglo-saxon, s'expliquent, ajoute-t-il, non pas par des différences socio-culturelles mais par la spécificité de la structure industrielle du Québec aussi bien que par la grande dimension et la jeunesse de la famille montréalaise francophone. Mais surtout, Copp met en cause les stratégies financières du gouvernement du Québec et de la ville de Montréal. Car, dit-il, les dépenses du Québec pour l'éducation et les institutions sociales étaient cinq fois moins considérables per capita que celles de l'Ontario alors que la ville de Montréal consacrait deux fois moins que sa rivale à l'éducation, à la santé et aux parcs.

En 1974, paraissait une étude signée par Jacques Rouillard sur *Les travailleurs du coton au Québec, 1900-1915* ⁴⁵. En 1910, dit-il, cette activité venait au neuvième rang parmi les industries québécoises. Cette industrie apparue, il faut le noter, plus tard que celle de la Nouvelle-Angleterre, avait néanmoins connu une expansion similaire. En peu de temps, grâce à une main-d'œuvre abondante et à d'autres avantages, le Québec avait même surclassé l'Ontario en ce domaine. C'était un secteur où la concentration des

entreprises s'était opérée rapidement et où le profit net avait suivi une courbe ascendante. Après avoir analysé l'évolution des salaires et mis l'accent sur leur constante érosion par la hausse des prix, Rouillard conclut aussi à une détérioration massive du sort de l'ouvrier. De 1900 à 1910, l'ouvrier spécialisé dans une filature aurait vu son revenu augmenter de seulement 3.6%, ses dépenses de 37.8% et son déficit de 298%. Au sujet de ce drame, il écrit: "Sans le travail des enfants, celui-ci (l'ouvrier) est incapable d'assurer les besoins les plus élémentaires de sa famille. Tous doivent alors travailler, père, filles et garçons, parfois même la mère de famille doit, elle aussi quitter le foyer pour l'usine". Pourtant, lorsque Rouillard discute de l'introduction du machinisme dans cette industrie, il signale le fait que, de 1880 à 1915, la proportion des employés féminins avait décliné de 63% à 42% et que celle de la main-d'oeuvre juvénile avait suivi la même trajectoire: de 26 à 12%. Il en est ainsi lorsqu'il fait état de gains salariaux substantiels après 1900 qui, dit-il, reflétaient à la fois la suprématie totale du Québec sur l'Ontario dans cette industrie et l'efficacité de l'action ouvrière.

Au fond, tous ces auteurs véhiculent la même représentation universellement négative des conséquences de l'industrialisation pour la classe ouvrière. Liant intimement dans ce contexte pauvreté, analphabétisme et mortalité, ils prétendent que l'industrialisation a créé une classe de travailleurs qui n'a cessé de s'appauvrir, de s'éloigner de l'école et de devenir toujours plus vulnérable face aux épidémies, à la maladie et à la mort. Il est vrai que la bourgeoisie fut la grande bénéficiaire de cette révolution et que les travailleurs, particulièrement la main-d'oeuvre féminine et juvénile, furent exploités, qu'ils eurent moins accès à l'instruction que les autres urbains et que leur pauvreté, associée au travail en usine, les rendit plus fragiles; mais cela ne signifie pas que leur condition a évolué d'une manière aussi inéluctable et dramatique que ces auteurs veulent bien le laisser croire.

Disons d'abord que l'industrialisation et l'urbanisation n'ont pas occasionné une résurgence de l'analphabétisme puisque de tout temps celui-ci fut plus important dans les campagnes que dans les villes et plus marqué parmi les cultivateurs que chez les ouvriers. Les besoins des cultivateurs en main-d'oeuvre et les salaires inférieurs payés dans les petites et moyennes villes comparées à Montréal ont toujours contribué largement au travail des enfants et influé sur la fréquentation scolaire. Aussi, n'est-il pas surprenant de constater qu'en 1891 le pourcentage le plus élevé d'enfants travaillant dans les établissements industriels ne se trouvait ni à Québec ni à Montréal mais en dehors des plus grands centres. Vu sous cet angle, la sur-représentation des francophones parmi les analphabètes traduisait pour une bonne part leur sur-concentration dans les campagnes et dans les agglomérations de petite et moyenne tailles. Enfin, loin de s'accroître de 1850 à 1930, l'analphabétisme perdit du terrain dans tous les groupes sociaux. Entre 1871 et 1891, par exemple, le pourcentage des personnes incapables de lire et d'écrire déclina de 37 à 11.2% malgré la soi-disant détérioration tragique de la condition ouvrière.

On peut en dire autant de la mortalité générale dont le niveau, très considérable avant 1840, s'est par la suite abaissé dans l'ensemble de la province jusqu'en 1930. En effet, de 25.9 pour 1.000 habitants qu'elle était pendant la décennie 1931-40, la mortalité fut réduite à 18.6 pour 1.000 pendant la décennie 1901-10 et à 12.0 en 1931. Notons cependant le fait, que, de 1860 à 1880, il y eut une certaine recrudescence de la mortalité dont l'origine était en partie rurale et qui s'est répercutée pendant quelque temps à Montréal. Cette poussée des décès, déjà identifiée par Hamelin et Roby ainsi que par l'équipe Pouyez ⁴⁶, se traduisit aussi par un accroissement de la mortalité infantile mais se résorba à la suite de l'accélération de l'émigration massive vers les Etats-Unis. Cette chute progressive à long terme de la mortalité permet de supposer que le déclin s'était d'abord amorcé dans les villes, entraînant les campagnes à leur suite. Car, il ne fait pas de doute que, déjà à l'époque pré-industrielle et, contrairement à ce que l'on croit, la ville était non seulement plus meurtrière que la campagne mais qu'elle l'était à un degré beaucoup plus considérable qu'elle ne le sera à l'époque industrielle. Notons aussi qu'éventuellement sous l'effet de l'industrialisation et de l'urbanisation, cet écart était appelé à disparaître. C'est d'ailleurs un processus qui peut être observé dans la ville de Québec à l'époque même où celle-ci acquit un caractère plus manufacturier qu'autrefois.

Tableau III

*Evolution de la mortalité: ville et province de Québec
(1831-1931)
(taux brut pour 1.000 habitants)*

	<i>Québec (ville)</i>	<i>Provinces</i>	<i>Ecart</i>
1831-1840	42.8	26.1	16.7
1841-1850	34.5	23.0	11.5
1861-1870	30.1	22.0	8.1
1901	22.6	18.5	4.1
1931	17.0	12.0	5.0

Sources: A. Lespérance, *La mortalité à Québec de 1771 à 1870*", thèse de M.A., Un. de Montréal, 1970; J. Hamelin et Y. Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, (Montréal, Fides, 1971), p.55.

Cette chute radicale de la mortalité, particulièrement à Québec, qui eut jusqu'à un certain point son équivalent au plan de la natalité, se produisit aussi à Montréal dans les quartiers bourgeois et dans les quartiers ouvriers où les disparités entre secteurs francophones et anglophones ne coïncidaient pas exactement avec leurs niveaux respectifs de pauvreté. Car, si à l'échelle de la province, la pauvreté était davantage le lot des francophones, il n'en fut pas ainsi à Montréal où le prolétariat le plus mal en point était irlandais et italien.

Tableau IV

Evolution de la mortalité dans certains quartiers de Montréal (1877-1914)
(taux brut pour 1.000 habitants)

	1877	1887	1896	1914
Sainte-Anne*	28.8	22.9	15.0	17.1
Saint-Antoine*	26.2	18.7	14.1	-
Saint-Laurent*	24.9	23.5	18.8	12.2
Saint-Louis**	28.3	27.6	23.8	14.8
Saint-Jacques**	37.7	29.6	31.5	16.9
Sainte-Marie**	46.4	35.8	36.7	21.4

* 68% d'anglophones en 1901.

** 80% de francophones en 1901.

Sources: J. Bernier, *Les travailleurs québécois, 1851-1896*, (Québec, PUL, 1975), p. 48s.; M. Tétrault, "Les maladies de la misère. Aspects de la santé publique à Montréal, 1880-1914", *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 1983, p. 509s.

Cette baisse séculaire de la mortalité générale dans les villes et les campagnes fut suivie d'une chute non moins progressive de la mortalité infantile qui eut tendance à s'accélérer vers 1871 et, à nouveau, vers 1901. Les taux calculés par Robert Bourbeau et Jacques Légaré, bien que peu éloquentes en ce qui concerne le détail de cette mutation, ne laissent aucun doute sur sa nature en ce qui regarde les garçons et les filles.

Tableau V

Evolution de la mortalité infantile au Québec (1831-1931)
(taux pour 1.000 décès)

	Garçons	Filles
1831	192.5	169.5
1871	182.0	167.0
1901	155.0	134.0
1931	84.8	69.9

Sources: R. Bourbeau et J. Légaré, *Evolution de la mortalité au Québec, 1831-1951*, (Montréal, PUM, 1982), p.92-102.

A court terme cependant, ce type de mortalité semble avoir suivi des trajectoires plus capricieuses qu'on pourrait le croire. En effet, à plusieurs reprises à Montréal, soit chez les catholiques francophones après 1880, soit chez les protestants, on peut observer des remontées temporaires de ce genre de mortalité. Mais, pendant ces années, c'est

seulement chez les Irlandais, groupe qui se recrutait pour une large part par immigration, que se produisit une recrudescence étalée sur deux décennies de cette mortalité. C'est peut-être ce phénomène que Peter et Patricia Ward ont retracé d'une autre façon en conduisant leurs recherches sur le poids des bébés nés de 1851 à 1905 à l'hôpital universitaire McGill ⁴⁷. Car, même s'il ne fait pas de doute que la clientèle de cette maternité était constituée d'éléments marginaux, sans doute recrutés parmi les immigrants ayant moins de dix ou même cinq ans de résidence à Montréal, ses activités pourraient bien refléter autre chose que les problèmes des groupes irlandais catholiques durant le dernier quart du XIX^e siècle. Des études détaillées sur la mortalité urbaine et rurale permettraient de se prononcer sur cette résurgence dans les campagnes et dans les villes de la mortalité lors des premiers moments de l'industrialisation.

Tableau VI

Evolution de la mortalité infantile à Montréal (1884-1914)
(taux par 1.000 naissances)

	Francophones	Autres catholiques	Protestants
1884-1888	296.7	142.2	202.1
1889-1893	263.1	202.9	171.5
1894-1898	246.2	203.1	157.5
1900-1902	257.8	236.1	112.5
1911-1914	202.0	184.0	132.6

Sources: M. Tétrault, *Op.cit.*, p.511.

Ceci dit, il semble évident que la santé des privilégiés et celle des ouvriers, des francophones et des non-francophones, tellement menacée à l'âge pré-industriel, s'est améliorée régulièrement à l'ère industrielle. La chute de la mortalité générale et infantile, de la mortalité par la tuberculose, la variole, la diphtérie et la typhoïde en témoigne. Ce déclin qui ne faisait pas disparaître les inégalités devant la mort, constitue, autant que la réduction de l'analphabétisme, le signe d'une amélioration modeste mais réelle du niveau de vie de la plupart des groupes de travailleurs. Le caractère exceptionnellement élevé de la mortalité parmi les francophones des milieux urbains n'était pas non plus un phénomène nouveau. Il ne faut pas oublier que c'est dans le Bas-Canada qu'en 1832 l'épidémie internationale du choléra fit proportionnellement le plus de victimes dans le monde occidental. A cette date, la mortalité s'était élevée subitement dans la province de 26.4 pour 1.000 habitants en 1831 à 44.7 l'année suivante ⁴⁸. Dans les villes de Québec et de Montréal, le taux des décès avait atteint le niveau effarant de 122.0 pour 1.000 habitants dans la capitale et de 110.0 dans la métropole ⁴⁹. Les journaliers mais surtout les artisans canadiens-français avaient été

frappés beaucoup plus durement que les Irlandais. Il ne fait pas de doute que ces disparités avaient leur origine dans un ensemble de circonstances socio-économique liées au régime démographique traditionnel et aux conditions engendrées par la rareté des terres.

Il est évident que si la condition ouvrière s'était détériorée comme on l'a dit, les pères de famille, particulièrement les Canadiens français, auraient exercé des pressions pour que leurs enfants en bas âge, leurs garçons et leurs filles et même leurs épouses fussent davantage présents dans les usines et parmi les domestiques. Ils auraient tenu leurs enfants loin de l'école et demandé l'appui des chefs syndicaux et des féministes afin de lutter contre la mécanisation progressive du travail en usine dont la conséquence était de réduire le volume de la main-d'oeuvre juvénile et féminine. Cette présence accrue des femmes à ce niveau, surtout celle des femmes mariées aurait eu des répercussions sur leur niveau d'instruction et sur leur taux de mortalité. Mais la rareté croissante et chronique de domestiques, la forte présence parmi elles des immigrantes irlandaises, l'absence de résistance à la mécanisation, la quasi-disparition de la main-d'oeuvre juvénile, un niveau de scolarisation plus important chez les filles que chez les garçons, tout autant que le recul relatif des femmes dans le secteur industriel, témoignent aussi d'une certaine amélioration de la condition ouvrière. En tout cas, la mortalité féminine qui, excepté dans la catégorie des femmes âgées de 25 à 34 ans, avait été, même à l'époque pré-industrielle, moins élevée que celle des hommes, a continué de s'abaisser par la suite. Dans le groupe des femmes les plus touchées par les maternités et les plus susceptibles de l'être par le travail industriel, la mortalité devient, à mesure que progresse l'industrialisation, plus faible que chez les hommes du même âge.

Tableau VII

*Evolution de la mortalité chez les hommes et les femmes entre 25 et 44 ans
(1831-1931)
(taux pour 1.000 décès)*

	25-34 ans		35-44 ans	
	hommes	femmes	hommes	femmes
1831	50.75	52.65	65.07	59.25
1851	45.20	45.55	58.70	52.60
1871	41.75	41.70	54.80	48.70
1891	42.55	43.12	55.85	50.05
1911	36.33	35.95	48.47	43.10
1931	27.25	25.97	37.68	32.80

Sources: R. Bourbeau et J. Légaré, *Evolution de la mortalité au Québec, 1831-1951*, p. 92-102.

Une évaluation un peu moins pessimiste de la condition ouvrière permettrait de donner une coloration un peu plus positive à l'intervention volontaire ou forcée en ce domaine, mais presque toujours intéressée, des agents sociaux et des représentants de l'Etat. Aussi n'est-il pas nécessaire d'être aussi enthousiaste que Paul-André Linteau l'est au sujet du capitalisme foncier et des promoteurs immobiliers urbains ⁵⁰ pour admettre que, tout en travaillant pour leurs propres intérêts, les entrepreneurs ont pu à la longue contribuer dans une certaine mesure à rendre la ville plus habitable même pour les ouvriers qu'ils exploitaient au travail et ailleurs. Il est certain qu'en dehors de la charité catholique, de la pratique médicale et des gestes philanthropiques, il faut tenir compte des pressions exercées par différents organismes, y compris les organisations ouvrières elles-mêmes, qui forcèrent l'Etat à passer des lois et peu à peu à les appliquer. Sans compter, au reste, les gestes posés par le gouvernement fédéral et les autres provinces.

Même si Terry Copp reconnaît que la condition ouvrière a pu s'améliorer sur des points mineurs, il les juge tellement peu substantiels qu'il ne peut faire autrement que de mettre l'accent sur l'impuissance de la classe ouvrière. Sur ce point, il insiste en particulier sur la faillite des luttes syndicales et sur le caractère marginal de l'action politique ouvrière incarnée après 1904 à Montréal par un minuscule parti ouvrier ⁵¹. Ce diagnostic rejoint celui que Paul Larocque porte sur l'action ouvrière avant 1896, époque où, dit-il, 62.8% des conflits de travail se dénombrèrent dans les secteurs de la construction, des transports et de l'industrie métallurgique, et non dans les industries légères, où par ailleurs 55% des grèves furent totalement perdues ⁵². Sa description de la fragilité de la classe ouvrière se retrouve, mais plus élaborée, chez Jean de Bonville qui fut également frappé par les insuccès syndicaux et l'échec politique des candidats-ouvriers des années 1886-90. En effet, celui-ci fait état d'une classe ouvrière à peine "sortie des langues", divisée de toutes sortes de façons, à qui, faute d'appuis parmi l'intelligentsia, la bourgeoisie servait de modèle et qui, pour ces raisons, aurait adopté la voie d'un syndicalisme prudent et efficace, inspiré du trade-unionisme ⁵³. Cette interprétation centrée sur le caractère inéluctable de l'orientation vers les unions de métiers et le syndicalisme d'affaires vient d'être contestée par Jacques Ferland qui, au contraire, a voulu démontrer l'émergence, surtout parmi les ouvriers du textile, entre 1880 et 1914, d'une forme de syndicalisme "apparu à la même époque en Angleterre à la suite du rétrécissement de l'écart entre les ouvriers qualifiés et les sans-métiers ⁵⁴.

Au fond, ni Copp ni de Bonville n'ont cru à la suite de Louis Maheu et de quelques autres que cette agitation ouvrière incarnée d'abord par les *Chevaliers du travail* et ensuite par les *Internationaux* pouvait contenir la promesse de l'éclosion éventuelle, même après la fin du XXe siècle, d'un Etat socialiste canadien et québécois. Ceci dit, on est quand même surpris de constater combien les historiens, tout en admettant que ces unions recrutaient une proportion substantielle et croissante de leurs membres parmi les francophones, ont accordé si peu d'attention à ces syndicats qui, de la fin du XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui, avaient toujours représenté la grande majorité

des ouvriers syndiqués de la province et, en particulier, ceux qui habitaient les grandes villes. La littérature sur ce sujet se limite à un mince article de Jacques Rouillard et à une courte étude de Robert Babcock qui, en 1973, soutint que "*l'American Federation of Labour* ne comprit jamais le travailleur canadien-français et la société dans laquelle il évoluait" ⁵⁵. Il est vrai qu'en 1964, Louis-Marie Tremblay s'est appliqué à souligner l'importance des influences étrangères dans la formation du syndicalisme canadien et à mettre en évidence la suprématie exercée par les unions internationales au Canada et au Québec; mais il arriva quand même à la conclusion que la cause du syndicalisme, mise en péril dans l'après-guerre par les méthodes agressives des *Internationaux*, aurait été presque sauvée par la diffusion du syndicalisme catholique. A tel point, d'ailleurs, que le Québec n'aurait pu sans cela conserver son hégémonie quant à la densité syndicale ⁵⁶.

Il n'est pas douteux que le texte de Tremblay, comme celui de Jacques Dofny et Paul Bernard ⁵⁷ publié en 1968, constituait une réaction contre la remise en question faite par Pierre Elliott Trudeau dans la *Grève de l'amiante* ⁵⁸ à propos du syndicalisme catholique. Cette réaction parut d'autant plus fondée qu'à la suite de la déconfectionnalisation de la CTCC en 1960 les effectifs de cette centrale augmentèrent si rapidement à leurs yeux qu'un jour tous les espoirs parurent permis. Même ceux d'un Québec indépendant érigé sous le signe de l'*humanisme démocratique* grâce à l'appui d'une classe ouvrière canadienne-française réunie sous l'égide de la CNS et liée de cette façon à un parti québécois mieux enraciné dans les milieux populaires. Tout cela n'était que rêve. Pas plus que le clergé n'avait réussi à regrouper par l'entremise des syndicats catholiques (la CTCC) tous les ouvriers derrière la doctrine sociale de l'Eglise et le nationalisme, la petite bourgeoisie nationaliste responsable de cette illusion ne parvint à réaliser par le biais de la CSN son projet indépendantiste et humaniste. Car, ni la CTCC, ni la CSN ne réussirent, à cause du message qu'elles secrétaient, que ce fût la *mystique catholique* ou l'*humanisme démocratique*, à vaincre l'obstacle que représentait Montréal à ce niveau. Cette centrale, la plus canadienne-française de toutes, eut pour cette raison plus d'affinités avec la culture des petites et moyennes villes qu'avec celle des plus grandes.

Tableau VIII

Répartition géographique des effectifs syndicaux (1921-1971)
(en %)

	Mont./Prov.	CSN/Prov.	CSN Mont./Mont.	CSN Qué./Qué.
1921	66.5	15.4	6.7	24.9
1931	70.1	20.3	15.2	26.7
1941	57.8	37.9	20.1	89.8
1971	53.0	25.4	14.8	26.9

Sources: G. Bernier et R. Boily (éd.), *Le Québec en chiffres de 1850 à nos jours*, (Montréal, ACFAS, 1986), p. 316-327.

N'empêche que, même après la défaite de tous ces espoirs, on a continué de reconstituer le passé comme si cette perspective limitée ne comportait aucun risque de distorsions. Il est certain cependant que cette vision des choses incita ces historiens non seulement à insister trop fortement sur les affinités entre les *Chevaliers du travail* et la tradition mystique représentée par la *CTCC/CSN* mais aussi à exagérer l'impact de l'*Ordre* sur les Canadiens français. Car, les chiffres utilisés par F. Harvey, J. Rouillard et les membres de l'équipe Linteau-Durocher-Robert ⁵⁹ suggèrent plutôt que, dans un premier temps, la progression de l'*Ordre* aurait été moins spectaculaire au Québec qu'en Ontario, que son déclin s'y serait amorcé presque en même temps qu'ailleurs mais que, par la suite, il y aurait été plus étalé que dans la province voisine. Le fait est que, contrairement à la *CTCC/CSN*, les *Chevaliers du travail* constituaient un mouvement opérant à l'échelle nord-américaine qui disait que le syndicalisme était plus grand que la classe ouvrière et qui, tout en prêchant le changement social, la coopération et l'arbitrage, préconisait une action politique ouvrière. Ce mélange de radicalisme et de conservatisme explique à la fois les succès de l'*Ordre* en dehors de Montréal, son château-fort, et sa défaite finale aux mains des *Internationaux*.

En effet, ceux-ci représentaient non seulement une force axée sur l'économie nord-américaine mais ils étaient respectueux des structures capitalistes et attentifs aux ouvriers des grandes villes. Leur message qui s'adressait davantage aux travailleurs spécialisés qu'aux journaliers, visait à l'amélioration de la condition ouvrière non par une action politique directe mais par une lutte vigoureuse menée d'abord à l'intérieur du système avec l'idée d'en tirer le maximum de profit. Servie par une organisation centralisée, disposant de moyens financiers considérables, les unions internationales firent de la grève leur arme privilégiée. Leur succès à long terme fut le résultat de l'ampleur de leur dessein et d'une stratégie faite de pragmatisme, de prudence et, en un sens, d'audace.

Néanmoins, un tel système dirigé de l'étranger véhiculait l'idée qu'un ouvrier est avant tout un ouvrier. On comprend que, transposé dans une société où le nationalisme, le régionalisme et le cléricalisme progressaient, ce genre d'appel à la solidarité des travailleurs ait suscité des résistances là où foisonnaient le plus les communautés homogènes de langue française et de foi catholique et là où opéraient des industries protégées par le tarif. La croissance vigoureuse avant 1914 des syndicats nationaux dont la ville de Québec fut le chef-lieu, constituait une première réponse à cette sorte de prétention. A tel point, au reste, que la suprématie des *Internationaux* fut, dans l'ensemble, moins marquée au Québec qu'ailleurs au Canada. Ainsi, le mouvement syndical fut tout aussi divisé avant 1920 qu'après et rien ne laissait prévoir à cette époque ni chez les *Internationaux* ni chez les *Nationaux* une orientation quelconque vers des prises de position radicales. L'idée fréquemment exprimée, entre autres, par Harvey,

Linteau-Durocher-Robert et Rouillard selon laquelle il y aurait eu au début du XXe siècle une sorte d'âge d'or de l'action ouvrière, paraît un peu curieuse en l'occurrence. Il est vrai que, pendant les premières années du siècle, les effectifs syndicaux se sont accrus plus rapidement au Québec qu'en Ontario; mais, jusqu'à 1916, alors que le nombre des grèves diminuait, les *Internationaux* furent les premiers bénéficiaires de cette augmentation des effectifs. Il semble bien que, loin d'être un signe des temps, l'apparition de groupuscules socialistes et d'un modeste parti ouvrier sans avenir n'aura été, au contraire, que le dernier soubresaut du radicalisme du XIXe siècle. A moins qu'il ne s'agisse du premier feu, vite éteint, d'une action politique ouvrière qui, jusqu'à ce jour, n'a jamais pu vraiment prendre forme. En tout cas, le développement à partir de 1910 du syndicalisme catholique n'avait rien de bien radical puisqu'il représentait la contre-offensive clérico-nationaliste contre les *Chevaliers du travail* et les *Internationaux* tenus également responsables des agissements du parti ouvrier et des éléments socialistes. Cette réaction fut d'ailleurs stimulée par la crise de la conscription et par la Révolution russe.

Incontestablement, les syndicats catholiques ont contribué, en jouant sur la crise économique et en dénonçant les étrangers, leur manque de familiarité avec les habitudes du milieu et leurs méthodes agressives, à étendre, surtout en dehors de Montréal, l'aire du syndicalisme (voir *Tableau VIII*). Et cela, à une époque où les conditions économiques favorisaient plutôt un déclin des effectifs. Mais, de 1920 à 1940, le mouvement syndical québécois a mieux résisté à ces influences dépressives que sa contrepartie ontarienne. N'oublions pas non plus que le syndicalisme catholique était le fruit d'une stratégie qui visait à tempérer le rythme du changement par une extension du contrôle cléricale à tout le domaine social. Il ne fait pas de doute à cet égard que même si les syndicats catholiques ont été obligés pour survivre de se plier jusqu'à un certain point aux règles du jeu syndical, voire après 1941 de se faire agressifs pour lutter contre le déclin ou, à l'occasion, de se livrer à la surenchère idéologique, ils ont quand même assumé, contrairement à ce que prétend Jacques Rouillard, dont les indices de militantisme font abstraction du nombre de grèves, ce rôle d'amortisseurs qu'on attendait d'eux. En effet, de 1901 à 1940, les grèves furent, dans une marge énorme, proportionnellement plus nombreuses en Ontario qu'au Québec. Mais, au Québec, elles eurent lieu dans des entreprises où le nombre d'ouvriers était plus important et où les syndicats nationaux et catholiques étaient moins présents que les *Internationaux*. C'est pour cette raison, et non parce que le militantisme y était plus intense, que le nombre de jours perdus en grèves y fut plus élevé qu'en Ontario. Cette interprétation semble confirmée par Jacques Rouillard lui-même qui note le recul de la *CTCC* durant les années 1920-30 dans la "plupart des secteurs industriels".

Tableau IX

Comparaison Québec-Ontario: population active non agricole, nombre de grèves, d'ouvriers par grève et de jours perdus par grève (1901-1940)

(Québec/Ontario)

	<i>p.act.n. agr.</i>	<i>n. de grèves</i>	<i>n. d'ouvriers</i>	<i>n. de j.p.</i>
1901-10	67.5	47.8	210.8	144.2
1911-20	67.2	45.7	180.0	216.7
1921-30	72.8	63.2	215.2	117.8
1931-40	77.6	38.7	203.3	187.7

Sources: *Labour Gazette*, 1901-40, J. Rouillard, "Le militantisme des travailleurs au Québec et en Ontario, niveau de syndicalisation et mouvement de grèves (1900-1980)", *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 1983, p. 201-217.

Ainsi, la représentation de la classe ouvrière en tant que classe impuissante exploitée par les capitalistes anglophones autochtones ou étrangers se trouve quand même atténuée par le fait que tous les auteurs admettent que les travailleurs ont pu contribuer avec des succès variables, parfois minimes, par le biais des syndicats à l'amélioration de leur sort. Elle est aussi adoucie par la double image que projette le discours de certains historiens qui, lorsqu'ils discutent de condition ouvrière, racontent que celle-ci se dégrade en tout temps et qui, lorsqu'ils traitent d'action ouvrière, prétendent que c'est en période de prospérité que les travailleurs s'affirment collectivement. Certains historiens, tel F. Harvey, vont encore plus loin en associant l'idée de *culture ouvrière* à la lutte des travailleurs. Il faut dire que ce concept, qu'il explore à peine, si populaire néanmoins parmi les historiens anglophones influencés par E.P. Thompson, n'a pas encore trouvé tellement de résonance parmi les francophones. Depuis quelque temps, cependant, Yvan Lamonde, historien de la culture, s'est intéressé d'une façon plus particulière à la culture urbaine et à cet aspect de la vie ouvrière. Le livre qu'il a publié avec Lucia Ferretti et Daniel Leblanc sur *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920)* procède non seulement à un état détaillé de la question de la culture ouvrière à partir de la littérature existante mais il suggère de nombreuses avenues de recherche que Lucia Ferretti elle-même a commencé à explorer dans son étude intitulée: "Mariage et cadre de vie familiale dans une paroisse ouvrière montréalaise: Sainte-Brigitte, 1900-1914". Mais tout cela n'est qu'un début ⁶⁰.

Au terme de cette analyse de la question sociale dans cette historiographie tellement concentrée sur les francophones et sur Montréal et tellement tiraillée entre l'idée de *retard* et celle de *modernisation*, des mises au point s'imposent.

1. S'il est vrai que l'urbanisation et l'industrialisation se sont amorcées vers 1850 (mais avec un retard sur la Nouvelle-Angleterre) et qu'elles eurent en général l'allure d'un processus évolutif, il faut aussi admettre que ces deux mouvements se sont déroulés différemment parmi les francophones et parmi les autres Québécois. En effet, en 1931, la majorité des francophones vivait en milieu urbain depuis une dizaine d'années seulement mais leur proportion dans les villes de 100.000 habitants et plus n'était que de 28%. C'est seulement en 1981 qu'ils habitèrent en majorité dans ces grandes agglomérations. Ainsi, de massivement ruraux qu'ils étaient en 1850, ils devinrent, de 1921 à 1960 au moins, un peuple dont la culture fut façonnée au contact des petites et des moyennes villes et à laquelle aucun politicien et chef syndical catholique ne fut insensible. Les autres Québécois, au contraire, étaient déjà en 1911 urbains dans une proportion de 78% et, vingt ans plus tard, ils se trouvaient en majorité dans les villes de 100.000 habitants et plus. C'est pour avoir négligé de mettre en évidence ces contrastes que les tenants actuels de la thèse de la *modernisation progressive et sans heurts* de la société québécoise sont aussi fautifs dans leur représentation de l'évolution de la société que le furent dans les années 1950-60 les tenants du modèle de la *Folk Society* qui centrèrent leur analyse à la fois sur le retard énorme des francophones et sur le caractère récent et abrupt de leur entrée dans le monde industriel.

2. Pas plus qu'il ne faut rejeter en l'occurrence les idées de *retard* et de *processus évolutif*, il ne faut reléguer aux oubliettes celle de *rupture*. Car, si dans le cas des non-francophones le tournant capital paraît s'être produit entre 1890 et 1930, les années 1960-81 furent tout aussi cruciales pour les francophones. Ainsi circonscrite, la Révolution tranquille apparaît comme un moment beaucoup plus décisif pour les Québécois de la langue française que ne le prétendent les artisans de la version *modernisante et homogénéisante* du passé québécois.

3. Dans ces conditions, il ne fait pas de doute que, de 1850 à 1930, les francophones, tant au niveau de la classe des entrepreneurs que des ouvriers, ont surtout vécu l'industrialisation en dehors de Montréal, là où prédominaient les activités primaires et les petites et moyennes entreprises. Le caractère hétérogène de ces deux classes sociales sur le plan ethnique, autant que leur répartition géographique inégale, interdit donc, comme on l'a fait si souvent, toute représentation des rapports de dépendance et d'exploitation qui tendrait à réduire le social au national en assumant que les anglophones et les étrangers furent les dominants et les exploités et les francophones leurs seules victimes. Si les historiens de la condition ouvrière et de la condition féminine avaient fait ces distinctions, ils auraient sans doute envisagé la question sociale en étendant leurs recherches en dehors de la métropole où les francophones étaient en grand nombre parmi les propriétaires de petites et moyennes entreprises et nuancé leurs vues en ce qui concerne Montréal où la proportion des non-francophones dans la classe ouvrière était considérable. Leur diagnostic quant à la

détérioration de la condition ouvrière et féminine aurait certainement eu un caractère moins sombre et inéluctable.

4. C'est parce que tous ont divisé rigidement la société en exploitants anglophones et en exploités francophones de façon à mettre en lumière l'exploitation nationale, que les *nationalistes*, les *marxistes* et même les *modernisants* ont projeté une vision uniformément pessimiste de la condition ouvrière et féminine. A tel point qu'on se demande par quel processus obscur une société dans laquelle l'émigration massive règne, la bourgeoisie se marginalise, la condition ouvrière se dégrade alors que le pouvoir clérical croît, a pu se moderniser de la manière qu'on dit. Il est vrai que la situation des ouvriers était misérable: de bas salaires, des conditions de travail exécrables, des logements insalubres et des quartiers malsains. C'est pour cette raison que les travailleurs auraient été si souvent obligés de compter sur l'aide financière des autres membres de leur famille, y compris celle de leur épouses et de leurs jeunes enfants qu'ils ne pouvaient envoyer à l'école. On comprend aussi qu'ils aient été plus vulnérables que d'autres catégories sociales aux épidémies, à la maladie et à la mort. Assortie de quelques nuances, cette thèse se défendrait assez bien si tous les auteurs n'avaient prétendu que la condition ouvrière, à mesure qu'avait progressé l'industrialisation, n'avait cessé de se détériorer même en période de prospérité. Pourtant: a) les conditions de vie dans la ville pré-industrielle semblent avoir été plus défavorables que dans la ville industrielle; b) à long terme, la mortalité générale et la mortalité infantile ont décliné partout et dans toutes les couches de la population, y compris chez les ouvriers. La mortalité chez les femmes dans la catégorie des 25 à 34 ans, plus élevée que chez les hommes à l'époque pré-industrielle, s'abaisse à un niveau plus bas que chez eux à mesure que se déroule le processus industriel. Les différences énormes entre les francophones et les anglophones à cet égard ne reflétaient pas exactement les écarts de revenus entre les uns et les autres dans la ville elle-même; c) après 1880, le pourcentage de la main-d'oeuvre juvénile et féminine dans les manufactures ne cesse de régresser; d) par contre, le niveau d'alphabétisation ne cesse d'augmenter entre 1840 et 1930 surtout parmi les filles et même parmi les ouvriers montréalais où il était déjà plus élevé que chez les ouvriers de la ville de Québec et que parmi les habitants des campagnes. Sur ce plan, les écarts substantiels entre les francophones et les autres ne reflétaient pas exactement les écarts de revenus entre ces groupes dans la ville; e) compte tenu de tout cela, on peut dire que le *salairé réel* s'est certainement amélioré légèrement de 1850 à 1930.

5. Au Québec, mais moins qu'ailleurs au Canada, la tradition syndicale dominante fut représentée dans un premier temps par les *Chevaliers du travail* et dans un second par les *Unions internationales*: deux syndicats bien adaptés à un milieu où la classe ouvrière était hétérogène, opérant à l'échelle nord-américaine et dont Montréal fut au Québec le foyer et le centre de diffusion. C'est d'ailleurs contre eux que se dressa le clergé qui, après avoir compris qu'il ne pouvait enrayer autant qu'il le voulait la progression de leur

recrutement, décida finalement de les combattre en créant des unions rivales inspirées par la *doctrine sociale de l'Eglise*. La thèse selon laquelle les *Chevaliers du travail* auraient été plus ou moins par leur sens mystique les ancêtres des syndicats catholiques et de la CSN ne se défend ni de ce point de vue ni autrement. Car, plus que les *Nationaux*, les *syndicats catholiques* ne parvinrent à cause de leur caractère exclusif sur le plan religieux à s'implanter solidement à Montréal. Il est vrai que ces syndicats ont contribué à répandre le syndicalisme en dehors de la métropole; mais, contrairement à ce que la plupart des historiens de la classe ouvrière prétendent, ils ont joué le rôle que le clergé leur avait assigné en ce qui concerne la revendication sociale. Au Québec, les effectifs syndicaux furent sans doute proportionnellement plus nombreux qu'en Ontario mais le militantisme y fut, dans une marge considérable, plus faible que dans la province voisine (voir tableaux VIII et IX). En ce domaine sur lequel le clergé avait un contrôle moins direct qu'en d'autres, son influence fut quand même considérable.

NOTES

¹ F. Ouellet, "L'émergence dans le Canada du XXe siècle de l'histoire comme science sociale", dans les *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1982, 97 p.

² L. Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, (Montréal: l'Action nationale, 1952), vol. IV.

³ L. Groulx, *Ibid.*, vol. IV.

⁴ M. Rioux et Y. Martin éd., *French Canadian Society*, (Toronto: McClelland and Stewart, 1964), 405 p.

⁵ J.-C. Falardeau éd., *Essais sur le Québec contemporain*, (Québec: PUL, 1953), 257 p.

⁶ J.-C. Falardeau, *Ibid.*, p. 32

⁷ (Québec: Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1961), 657 p.

⁸ A. Raynauld, *La propriété des entreprises au Québec. Les années 1960*, (Montréal: PUM, 1974), 160 p.

⁹ (Montréal: Fides, 1971), 436 p.

¹⁰ J. Hamelin et Y. Roby, *Ibid.*, p. 375

¹¹ (Saint-Hyacinthe, Privat, 1976), 538 p.

¹² M. Brunet, *Les Canadiens après la conquête, 1759-1774*, (Montréal: Fides, 1969), 313 p.

¹³ J. Dofny et M. Rioux, "Social Class in French Canada", in M. Rioux and Y. Martin éd., *French Canadian Society*, p. 307-18

¹⁴ M. Rioux, *Les Québécois*, (Paris: Seuil, 1974), p. 61 Voir aussi p. 54 s.

¹⁵ (Montréal: Québec/Amérique, 1977), 381 p.

¹⁶ (Montréal: Parti Pris, 1970), 351 p.

¹⁷ (Paris: Maspero, 1978), 232 p.

¹⁸ (Montréal: Boréal Express, 1979), 658 p.

- 19 F. Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840. Changements structuraux et crise*, (Ottawa: EUO, 1976), p. 248-260
- 20 Recensement du Canada, 1931.
- 21 Lindeau-Durocher-Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise*, (Montréal: Boréal Express, 1979), 177 p.
- 22 J. Hamelin et N. Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois. Le XXe siècle*, (Montréal: Boréal Express, 1984), 501 p.
- 23 Recensements du Canada.
- 24 H.B. Ames, *The City Below the Hill*, (Toronto: UTP, 1972), 116 p.
- 25 B. Ramirez, "Italian Immigrant Workers and the CPR, 1900-1930", *Labour*, 1986, p. 9-28; G. Tulchinsky, "Immigration and Charity in the Montreal Jewish Community before 1890", *Social History/Histoire sociale*, 1983, p. 359-380.
- 26 G. Bernier et R. Boily éd., *Le Québec en chiffres de 1850 à nos jours*, (Montréal: ACFAS, 1986), 43 p. Voir aussi Recensements du Canada.
- 27 B. Bradbury, "L'économie familiale et le travail dans une ville en voie d'industrialisation dans les années 1870", dans N.F.-Eid et M. Dumont, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Femmes, famille, éducation dans l'histoire du Québec*, (Montréal: Boréal Express, 1983), p. 301. Cité à l'avenir: *Maîtresses de maison*.
- 28 Lindeau-Durocher-Robert-Richard, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, (Montréal: Boréal Express, 1986), p. 725 s.
- 29 Y. Lavoie, "Les mouvements migratoires des Canadiens français entre leur pays et les Etats-Unis au XIXe siècle. Etude quantitative", dans H. Charbonneau éd., *La population du Québec. Etudes rétrospectives*, (Montréal: Boréal Express, 1973), pp. 73-88.
- 30 W.F. Ryan, *The Clergy and the Economic Growth in Quebec, 1896-1914*, (Québec: PUL, 1966), 348 p; B. Young, *In Its Corporate Capacity. The Seminary of Montreal as a Business Institution, 1816-1876*, (Montréal-Kingston, Queen's-McGill, 1986), 295 p.
- 31 J. Henripin et Y. Peron, "La transition démographique de la province de Québec", dans H. Charbonneau éd., *La population du Québec. Etudes rétrospectives*, p. 39.
- 32 B. Denaut et B. Lévesque, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, (Montréal: PUM, 1975), p. 51
- 33 (Toronto: MacMillan of Canada, 1982), 344 p.
- 34 (Montréal: Editions Sainte-Marie, 1966), 120 p.
- 35 P. Larocque, "La condition socio-économique des travailleurs de la ville de Québec, 1896-1914", thèse de M.A., Un Laval, 1971, 212 p; N. Thivierge "La condition sociale des ouvriers de la chaussure, 1900-1940", thèse de M.A., Un Laval, 1979, 164 p.
- 36 "Les maladies de la misère: aspects de la santé publique à Montréal, 1890-1914", *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 1983, p. 483-506. C. Pierre-Deschenes, "Santé publique et organisation de la profession médicale au Québec, 1870-1918", *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 1981, p. 355-76.
- 37 *Les travailleurs québécois, 1851-1896*, (Québec: PUL, 1975), p. 31-60.
- 38 Jean-Baptiste Gagnepetit, *Les travailleurs montréalais à la fin du XIXe siècle*, (Montréal: L'aurore, 1975), p. 23.
- 39 J. de Bonville, *Ibid.*, p. 101.
- 40 *Révolution industrielle et travailleurs. Une enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Québec à la fin du XIXe siècle*, (Montréal, Boréal Express, 1978), 347 p.
- 41 *Ibid.*, p. 225-250.
- 42 *Ibid.*, p. 262.
- 43 H.B. Ames, *The City Below*..., 116 p.

- 44 (Toronto: McClelland and Stewart, 1974), 187 p.
- 45 (Québec, PUL, 1974).
- 46 C. Pouyez, Y. Lavoie et al., *Les Saguenayens*, pp. 292-303.
- 47 P. and P. Ward, "Infant Birth Weight and Nutrition in Industrializing Montreal", *American Historical Review*, 1984, pp. 324-345.
- 48 F. Ouellet, "L'accroissement naturel de la population catholique québécoise avant 1850: aperçus historiographiques et quantitatifs", *Revue de l'université d'Ottawa*, 1983, p. 422.
- 49 L. Dechêne et J.-C. Robert, "Le choléra de 1832 dans le Bas-Canada: mesure des inégalités devant la mort", dans H. Charbonneau et A. Larose éd., *Les grandes mortalités: études méthodologiques des crises démographiques du passé*, (Liège, Ordina, 1977) pp. 126-156.
- 50 *Maisonnette. Comment des promoteurs fabriquent une ville, 1883-1918*, (Montréal: Boréal Express, 1981) 280 p.
- 51 *The Anatomy of Poverty...*, p. 137 s.
- 52 *Les travailleurs québécois...*, pp. 117-123.
- 53 *Jean-Baptiste Gagnepetit...*, p. 226 s.
- 54 J. Ferland, "Syndicalisme parcellaire et syndicalisme collectif. Une interprétation socio-technique des conflits ouvriers dans deux industries québécoises (1880-1914)", *Labour*, 1987, pp. 49-88.
- 55 J. Rouillard, "Implantation et expansion de l'union internationale des travailleurs de la chaussure au Québec de 1900 à 1940", *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 1982, p. 75-105; R. Babcock, "Samuel Gompers et les travailleurs québécois, 1900-1914", dans F. Harvey éd., *Le mouvement ouvrier au Québec*, (Montréal: Boréal Express, 1980), pp. 131-149.
- 56 "L'influence exogène en matière de direction syndicale au Canada", dans F. Harvey éd., *Le mouvement ouvrier...*, pp. 215-228.
- 57 "L'évolution historique du syndicalisme au Québec", dans F. Harvey éd., *Ibid.*, pp. 151-162.
- 58 P. Elliott Trudeau, (Montréal: Cité libre, 1956), pp. 1-92.
- 59 J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, (Québec, PUL, 1979), pp. 13-42; F. Harvey, "Les Chevaliers du travail, les États-Unis et la société québécoise, 1882-1902", dans F. Harvey éd., *Le mouvement ouvrier...*, pp. 69-130.
- 60 (Québec, I.Q.R.C., 1982), 176 p; l'article de Ferretti a été publié dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 1985, pp. 233-251.

LA QUESTION SOCIALE DANS L'HISTORIOGRAPHIE EN BELGIQUE*

par

Jean PUISSANT

Université Libre de Bruxelles

Mon propos sera de traiter, non l'historiographie de la question sociale même si ce thème sera nécessairement abordé, de manière brève, en fin d'exposé, mais bien la question sociale telle qu'elle apparaît dans l'historiographie belge. Il est peut-être banal et superflu de rappeler que l'histoire contemporaine, à l'instar de celle des autres périodes, a été politique et institutionnelle avant d'être économique et sociale, comme si la structure même de l'historiographie l'obligeait à passer successivement de l'une à l'autre avant d'aborder son champ ultime, trivial, le social. L'historiographie dans notre pays confirme, à la caricature presque, cette généralité.

1. La lente émergence de l'histoire sociale

En 1905, l'historien liégeois Godefroid Kurth, qui fut le maître d'Henri Pirenne, écrivait:

"Depuis un quart de siècle, l'historiographie, suivant à son insu peut-être le courant de notre temps, s'est orientée du côté économique et social. Les problèmes de cet ordre prennent dans les préoccupations de l'historien une place de plus en plus grande. Pirenne les a abordés résolument et, le premier, verse dans notre historiographie les résultats nouveaux fournis par ces études" ¹

Mais il s'agit là d'histoire du Moyen Âge, voire de l'époque moderne.

Dans sa *Bibliographie d'Histoire de Belgique des origines à 1914*, parue en 1931, Pirenne ne cite qu'une dizaine de titres d'histoire économique et sociale, et plusieurs d'entre eux traitent d'ailleurs plus d'institutions sociales que d'histoire sociale proprement dite ². Vingt ans plus tard, en 1952, Maurice Arnould, professeur à l'ULB, ne nous informe encore, dans sa synthèse consacrée au travail historique en Belgique des origines à nos jours, que de l'histoire économique et sociale de l'Ancien Régime ³. Il faut attendre les années soixante, et les bibliographies publiées par le Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine (dont nous soulignerons par la suite le rôle joué dans ce domaine) pour que l'histoire sociale contemporaine acquière droit de cité. Le premier volume ⁴, qui concerne la période 1831-1865, comprend approximativement sur l'ensemble de la production relative au domaine social, deux tiers de sources pour un

tiers d'études ou d'articles, en ce compris l'histoire de la législation et des institutions sociales, fort bien représentées. Le second volume ⁵ couvrant la période 1865-1914, comporte approximativement la même proportion à cette différence près cependant que l'on voit apparaître de nombreux travaux-sources, produits au tournant du siècle par l'éclosion des sciences économiques et sociales. Militants, mais aussi sociologues, économistes, souvent juristes de formation, constituent donc l'avant-garde de l'histoire sociale. L'oeuvre de B.S. Chlepner, professeur de l'ULB, *Cent ans d'histoire sociale en Belgique* ⁶, symbolise bien ce propos. Cet ouvrage, resté jusqu'à nos jours une incontestable référence, en particulier en français (au point qu'il a été réimprimé *ne varietur* en 1972) est l'oeuvre d'un économiste de formation, qui traite surtout des institutions et de la législation sociales.

Schématiquement, et si l'on excepte la thèse de Guillaume Jacquemyns consacrée à la crise économique des Flandres, parue en 1929 ⁷, l'historiographie en matière sociale date donc d'après la seconde guerre mondiale, et plus précisément de la fin des années cinquante, et ceci pour une double raison:

- l'évolution interne de l'historiographie, comme je l'ai évoqué plus haut;
 - l'apparition de nouvelles générations d'historiens, plus nombreux mais surtout issus de milieux sociaux moins favorisés, désireux de se distinguer de leurs aînés, par conviction ou par nécessité, afin de tracer leur propre voie.
- Nous n'aborderons pas cette dernière étape, sinon sur un point illustratif. Nous envisagerons surtout comment l'histoire sociale, et plus particulièrement la question sociale, est envisagée dans la production courante.

2. La thématique de la crise, seul reflet du problème social?

On se plaît aujourd'hui à reconnaître que la question sociale et ses prolongements politiques constituent une part importante de la problématique caractéristique de l'histoire du pays, avec la question philosophique sur le rôle et la place de l'Eglise dans l'Etat et la question linguistique (en dehors des problèmes de la neutralité, de l'indépendance et de la défense du pays). Implicitement, à deux reprises, j'ai laissé entendre que mes observations ne porteraient ni sur l'histoire de la législation sociale ni sur celles des institutions sociales. Or ce sont ces deux domaines qui ont été abondamment traités comme si, à l'intérieur même du champ de l'histoire sociale, il s'avérait également nécessaire de passer par la politique et les institutions avant de pouvoir aborder l'étape ultime, triviale, de la société elle-même dans ses structures et son fonctionnement. L'histoire sociale contemporaine, à l'instar de l'histoire contemporaine, n'aurait donc obtenu sa légitimité qu'après avoir été matière politique et institutionnelle.

En Belgique, pour des raisons purement nationales, l'histoire contemporaine est chronologiquement liée, non tant à la Révolution française, qu'à l'accession du pays à l'indépendance en 1830, concomitante d'ailleurs avec la phase finale du "take off" de l'économie dans le cadre de la révolution industrielle dont la Belgique fut le premier bel exemple sur le Continent. 1830 offre donc aux historiens un *terminus ad quem*, logique, commode, habituel. Mais il ne leur fallut guère de temps pour se lancer dans une histoire immédiate, une "zeitgeschichte", à peine le temps d'une génération, l'espace pour nous qui nous sépare de la seconde guerre mondiale.

Le retard de l'histoire sociale ne résulte donc pas d'un désintérêt qui serait général à l'égard des faits contemporains. Il ne résulte pas plus de l'absence de problématique sociale. Au contraire, me semble-t-il, le XIX^e siècle, bien plus que d'autres périodes, abonde en statistiques, enquêtes, recensements, observations dues au développement des sciences humaines. C'est ainsi qu'en 1857, on peut lire dans l'hebdomadaire *L'Economiste belge* (27 juillet), ce très beau texte, un peu long mais que je cite pour son intérêt:

"Ceux qui désirent trouver des arguments pratiques contre le monopole politique de la bourgeoisie, tel qu'il est organisé en Belgique, n'ont qu'à jeter un coup d'oeil sur l'histoire de notre législation industrielle et commerciale. Ils se convaincront que, dès l'origine, la classe investie du privilège électoral s'en est servi, avec le rare sens pratique qui caractérise notre nation, pour s'enrichir aux dépens des masses exclues du pays légal. Composée principalement d'entrepreneurs d'industries, de capitalistes et de propriétaires, cette classe a employé le pouvoir législatif qu'elle avait entre les mains d'abord à se procurer autant que possible des prix de vente élevés, en se protégeant contre la concurrence étrangère, ensuite à se procurer du travail à bas prix, en se protégeant contre la classe ouvrière. Elle a atteint ce but par les tarifs de douane d'une part, et de l'autre par tout un ensemble de dispositions restrictives ayant pour objet de mettre la classe ouvrière à sa merci (...). De même qu'il y a trente ans, M. Cobden pouvait dire qu'il suffirait à un habitant de la lune de jeter un oeil sur les lois céréalières pour affirmer que l'Angleterre était gouvernée par une aristocratie de propriétaires fonciers il lui suffirait d'un coup d'oeil jeté sur notre législation industrielle pour se convaincre que la Belgique est gouvernée par une bourgeoisie (...). Cette profonde inégalité qui existe et qui s'est marquée de jour en jour davantage entre la bourgeoisie gouvernante et la masse gouvernée finirait inévitablement par amener une révolution, s'il n'y était porté remède. Il faut, de toute nécessité, dans l'intérêt même de la conservation sociale, il faut que le monopole politique de la bourgeoisie disparaisse et que toutes les classes de la population qui contribuent aux charges publiques acquièrent dans l'Etat une influence proportionnée au montant de leur apport; il faut en un mot que les petits actionnaires de la communauté belge cessent d'être exclusivement gouvernés et, par conséquent, exploités, par les gros. Il faut, en même temps que l'appareil d'exploitation soit démolé".

L'Economiste belge, rappelons-le, n'a pourtant rien de révolutionnaire: il est le chantre du libéralisme économique doctrinal le plus strict.

Dans son *Histoire populaire du règne de Léopold I^{er}*, parue en 1865, Louis Hymans, journaliste et historien libéral, écrit, dans un chapitre consacré aux arts, aux lettres, à l'industrie et au commerce (la nature et l'ordre de l'énumération sont à apprécier):

"Des crises alimentaires vinrent aggraver les maux de la crise industrielle, le paupérisme prit dans les Flandres des proportions effrayantes. La libre entrée des grains et du bétail, des subsides votés par les Chambres, la création d'ateliers d'apprentissage, le concours d'une charité touchante et patriotique atténuerent cette détresse, dont il ne reste aujourd'hui que le pénible souvenir"⁸.

C'est bien par la thématique de la crise - et la crise des Flandres en particulier - qu'est abordée la question sociale. L'abbé Sylvain Balau qui est, dans les rangs catholiques, un des premiers auteurs d'histoire de Belgique contemporaine, y insiste également dans un chapitre consacré à l'industrie et au commerce:

"La révolution de 1830 troubla la prospérité du pays mais celui-ci ne tarda pas à se relever... A partir de 1843, le paupérisme envahit les Flandres, l'imperfection des procédés de l'industrie linière ne permettait plus de soutenir la concurrence étrangère. Il fallait subir les conséquences de la transformation du travail. Des crises alimentaires vinrent aggraver les maux de la crise industrielle. Bientôt cependant les affaires revinrent à leur marche régulière... L'excès de production mena à la baisse des produits dont nous souffrons encore aujourd'hui. L'agriculture suivit la même marche. Des désordres accompagnés de pillages et d'incendies ont montré, en 1886, les dangers auxquels nous exposent les meneurs qui poussent la classe ouvrière à la révolte contre le capital et la propriété. Ces graves événements ont attiré l'attention de tous sur les *questions sociales* et ont fait rechercher les moyens de remédier aux misères et aux injustices dont souffrent les classes laborieuses..."⁹.

On pourrait multiplier les exemples. La question sociale est abordée, principalement sinon exclusivement, par le biais de la crise. Encore celle-ci est-elle traitée brièvement, de manière pudique, comme s'il s'agissait d'un intermède gênant dans une évolution nécessairement positive. La rapidité même des analyses contraste d'autant que, parallèlement aux travaux d'historiens, des observateurs sociaux n'avaient pas manqué d'en donner au contraire des études fouillées, comme le *Mémoire*, resté classique et couronné par l'Académie, de Ducpétiaux sur le *Paupérisme des Flandres*¹⁰.

3. Question sociale ou questions sociales?

Il convient ici d'ouvrir une parenthèse sur un problème sémantique, révélateur des mentalités et des conceptions. Longtemps l'on a considéré que les crises génèrent des questions sociales, problèmes ponctuels, conjoncturels dont la responsabilité ne peut être imputée ni au régime politique encore moins au système économique dominé par les lois inéluctables du marché. Le concept même d'une question sociale, c'est-à-dire d'une question ouvrière impliquant dans son ensemble la condition des travailleurs, est rejeté par l'ensemble de la bourgeoisie dirigeante, comme une idée dangereuse, porteuse de lutte de classes. La riposte d'un Woeste à la Chambre, en 1878 lors d'un débat relatif à la réglementation du travail des femmes et des enfants, est pleinement significative:

"Mais nous, membres de la droite, et vous, membres de la gauche qui pour la plupart, n'admettez pas plus que nous qu'il y ait une question sociale à résoudre, nous ne pouvons pas admettre la réglementation du travail parce que nous serions sans défenses contre le langage que nous tiendrait l'ouvrier demandant, s'appuyant sur la détresse des siens, du travail et du pain"¹¹.

Le débat sur LA question sociale ou LES questions sociales est long. En 1886 encore, il fait l'objet de remarques acerbes du P.O.B. à l'égard de la philosophie qui anime les travaux de la Commission du Travail dont il sera question dans l'exposé suivant. Cette opposition sémantique, significative, s'effacera progressivement: "la" question sociale apparaît, en privé d'abord puis en public mais prudemment, avant de devenir expression courante, chez les responsables catholiques qui l'adopteront pour définir les enjeux sociaux de la société de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Mais du côté libéral conservateur, l'expression ne sera pas de mise.

Cette évolution découle en fait de la modification d'attitude du parti catholique, qui se répercute ultérieurement dans l'historiographie d'origine catholique. Nous l'avons souligné en effet, l'appréhension de la question sociale s'effectue selon l'idéologie politique de l'auteur.

- Du côté socialiste, on insiste sur la misère ouvrière et donc sur la légitimité du mouvement socialiste et ses revendications. C'est l'objectif poursuivi par Louis Bertrand, fondateur du P.O.B. et auteur de très nombreux articles et ouvrages qui traitent de la naissance et du développement du mouvement ouvrier socialiste mais aussi de ses institutions, et, de manière plus systématique, de la condition ouvrière. *L'ouvrier belge depuis un siècle*, paru en 1924, en est un bel exemple. L'auteur connaît les grandes enquêtes sociales, depuis celle de 1843, et y puise son abondante information, comme il puise également dans sa propre expérience d'ancien ouvrier. Tous les auteurs socialistes, bien que préoccupés d'histoire sociale institutionnelle, commencent par un chapitre sur la condition ouvrière, basé d'ailleurs la plupart du temps sur les travaux de Louis Bertrand ¹².

Emile Vandervelde y ajoute, d'un point de vue plus intellectuel, d'importantes analyses sur les structures du monde rural, sur la situation sociale de la population paysanne, sur les raisons de l'exode rural. L'ouvrage qu'il rédige avec Jules Destrée, *Le socialisme en Belgique* (Paris, 1893) ne se préoccupe pas tant de la question ouvrière que de la question agraire, prémisses de la première ¹³.

- Du côté catholique, la misère ouvrière qui permettait aux classes supérieures d'exercer leur mission de charité, devient, en gros après 1886, source de préoccupation et d'attention. Les auteurs catholiques utilisent les mêmes sources que les auteurs socialistes et donnent, grosso modo, le même aperçu objectif de la question sociale: durée du travail, faiblesse des salaires, insalubrité du travail et de la vie privée, en insistant pour leur part sur la profonde démoralisation, l'immoralité de la classe ouvrière. Mais ils s'éloignent totalement des auteurs socialistes lorsqu'il est question de responsabilité. Les socialistes mettent en cause le capital, le patronat; les catholiques, la révolution de 1789 et le triomphe du libéralisme qui ont déstructuré le tissu social de l'Ancien Régime et ses mécanismes de protection. Leur dégradation ou leur suppression sont à l'origine de la médiocrité de la condition ouvrière, victime de la liberté, victime de l'indifférence des nouvelles classes supérieures. Le libéralisme, selon

eux, ouvre d'ailleurs la voie au socialisme et à la révolution sur le plan social par la misère ouvrière, sur le plan idéologique par la liberté d'opinion et d'expression qui permet à l'hérésie sociale de se développer. L'arrivée au pouvoir du parti catholique et la politique menée après les émeutes de 1886 allaient permettre, toujours selon ces auteurs, de renverser progressivement la situation héritée de l'époque libérale et d'améliorer la condition ouvrière. C'est encore le sens du chapitre consacré par M. Defourmy à *L'histoire sociale. Les faits, les idées, la législation* dans *L'Histoire de la Belgique contemporaine* (Bruxelles, 1929) publiée en vue du centenaire de l'indépendance. On peut souligner aussi, dans l'historiographie catholique, le rôle traditionnel du souverain en matière sociale (charité, intervention) jusqu'à nos jours, chez G.H. Dumont par exemple ¹⁴.

Pour sa part, l'historiographie libérale, plus tardive que les deux précédentes, ne se préoccupe que marginalement de problèmes sociaux. Elle reste attachée à la thématique des crises, celle de 1840 et celle de 1880, et plus particulièrement aux interventions législatives, comme par exemple L. Verniers dans son *Bréviaire des Belges* (Bruxelles, 1944). Frans Van Kalken, dans son *Histoire de Belgique* à l'usage des cours d'adultes 1923, ne souligne l'intervention de l'Etat en matière sociale en 1887 qu'après avoir évoqué la naissance du journal populaire et de l'enseigne lumineuse ¹⁵.

"Beaucoup de travailleurs habitant des taudis, il (le gouvernement) fit une loi facilitant la construction d'habitations propres et salubres. Les ouvriers étant trop souvent mal payés et accablés de travail, l'Etat réglemente le travail des femmes et des enfants... Mais le Belge n'attend pas tout des secours de l'Etat, il pratique l'entraide...".

Dans son *Histoire de la Belgique*, le même auteur consacre près de 300 pages à l'époque contemporaine, mais moins de 2 pages à l'histoire sociale, intitulées "Pénible condition du prolétariat" et, plus loin "Pénibles conditions de travail de la classe ouvrière". Cinq pages traitent en outre de la législation et des institutions sociales; rien ne concerne la crise des années 1930 ¹⁶. En fin de compte, c'est Pirenne encore qui, dans son dernier volume de *L'Histoire de Belgique* (1932) donne ses véritables lettres de noblesse à l'histoire économique et sociale du XIXe siècle, soulignant son rôle dans l'histoire du pays, mettant d'ailleurs bord à bord ces deux oubliées de l'historiographie du siècle passé, la question sociale et la question flamande:

"...toute l'activité politique et sociale de la Belgique semble n'exister que par et pour la classe censitaire qui détient et exerce le pouvoir...Bilingue par sa population et de plus en plus industriel dans son développement économique, il était impossible que le pays ne fût point travaillé en son fond par l'agitation sentimentale, romantique et démocratique du flamingantisme aussi bien que par les revendications et les misères du prolétariat" ¹⁷.

"Il était trop tentant pour la bourgeoisie régnante, de se l'assurer (le bon marché des produits) au détriment des classes ouvrières. Conformément à la doctrine de l'économie libérale qui sacrifie tout le reste aux besoins de la production, il lui paraît aussi naturel de payer au plus bas que d'acheter au plus bas la matière première" ¹⁸.

4. L'évolution d'après-guerre

C'est après la seconde guerre mondiale, et en Flandre plus précisément (rappelons que la flamandisation de l'Université de Gand date seulement de 1930) que l'histoire sociale va connaître un réel développement. Dans la *Geschiedenis van België* (2e éd., Gand, 1959) à laquelle participe notamment Jan Dhondt, de l'Université de Gand, on constate clairement la croissance de la place destinée à la question sociale dans l'économie générale, bien que, de toute évidence on en sache toujours beaucoup plus sur le XVIIIe que sur le XIXe siècle.

L'historiographie flamande, dès lors la plus active, apporte de nouvelles synthèses dans ce domaine, parmi lesquelles il convient de citer particulièrement l'*Algemene Geschiedenis der Nederlanden* (1957), la *Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging* sous la direction de Jan Dhondt en 1960 (les contributions importantes d'historiens comme J. Kruithof ou D. Deweerdt, l'ouvrage collectif consacré à *150 jaar Katholieke arbeiders beweging* (M. Neyrinck) ¹⁹. Mais ces ouvrages gardent dans leurs grandes lignes les mêmes sources d'information que celles utilisées à la fin du siècle dernier, même si elles sont réexaminées et retravaillées.

Par ailleurs, il n'est pas étonnant que ce "renouveau" historiographique se manifeste en Flandre où une nouvelle génération d'historiens, frais émoulus de l'enseignement supérieur néerlandophone, conquérant les carrières qui s'offrent en Flandre aux diplômés flamands, cherche à se distinguer de l'histoire traditionnelle largement dominée par les historiens francophones.

Faut-il déduire, de ce rapide tour d'horizon, un constat de carence? L'histoire sociale est-elle la parente pauvre de l'histoire contemporaine? On peut répondre affirmativement si l'on s'en tient aux ouvrages d'historiens, stricto sensu. Mais si l'on envisage au contraire l'ensemble de la production, l'apport des militants, des sociologues, des économistes qui, à diverses reprises ont dépassé la seule observation de la société contemporaine pour examiner l'évolution qui la précède, l'éventail s'élargit considérablement.

5. Une histoire sociale faite par des non-historiens

Prenons un exemple parmi beaucoup d'autres possibles.

Un des thèmes centraux de la question sociale est bien évidemment celui des revenus au sein des classes populaires, ouvrières, paysannes, et donc celui du niveau de vie. A ce propos, on dispose d'une information relativement riche concernant les salaires (nominaux et réels), les prix, les budgets. Les travaux sont abondants, parmi lesquels on retiendra ceux de J. Dauby, permettant la comparaison des situations sociales ²⁰, d'Hector Denis relatifs aux prix ²¹, d'Armand Julin, relatifs aux salaires ²² et à la

comparaison des budgets ouvriers en 1856 et en 1886 ²³, de F. Michotte ²⁴, d'E. Engel, d'E. Mahaim, de Seeböhm-Rowntree, de M. Peeters ²⁵ pour ne citer que les plus classiques. Une bonne synthèse de cette question est d'ailleurs fournie par M. Neyrinckx, économiste à Louvain, dans *De lonen in België sedert 1846* (Louvain, 1944).

Tous ces auteurs constatent l'augmentation tendancielle des salaires et des niveaux de vie, le problème étant d'évaluer exactement le rythme et l'ampleur de l'évolution. Ainsi, on observe par exemple l'effondrement des salaires lors de la grande crise des années 80. L'agitation et les émeutes de 1886 correspondent à leur niveau le plus bas. Mais au même moment, - Denis, Peeters et Neyrinck se rejoignent sur cette constatation - les prix diminuent de manière sensible et les diminutions ne sont pas semblables dans tous les secteurs. Si le salaire des mineurs a continué à baisser, celui d'autres catégories d'ouvriers, comme les métallurgistes et les verriers a augmenté au même moment. Le problème est rendu plus complexe encore si l'on pose la question de la fiabilité des données sur l'évolution des prix de détail et donc sur le salaire réel. Il semble bien en effet que le prix des denrées fourni ait été celui des denrées achetées par des institutions charitables, mais rien ne permet d'affirmer que la baisse générale de ces prix se soit répercutée de la même manière dans le commerce de détail.

Les conclusions tirées de l'analyse des budgets et des salaires ne sont pas détachées de l'idéologie de l'auteur. Ainsi, si Dauby et Julin soulignent tous deux l'augmentation du niveau de vie; pour le premier, libéral, il s'ensuit une amélioration de la condition ouvrière, pour le second, catholique, il s'ensuit que la crise de 1886 n'est pas liée à la baisse des revenus, mais résulte d'une crise morale et politique. Hector Denis constate l'évolution mais insiste sur la misère ouvrière persistante. L'économiste M. Neyrinck, qui reprend le dossier dans le cadre d'une thèse universitaire, prend ses distances avec les controverses de l'époque. S'il observe la croissance tendancielle des revenus et du niveau de vie, il critique néanmoins l'optimisme d'un Julin en insistant sur le fait que les budgets comparés par Julin (1853 et 1886) ne proviennent pas des mêmes milieux ouvriers et que l'amélioration de 1886 lui semble moins significative que l'extrême faiblesse du niveau de vie de 1853, Julin notait la multiplication par trois de la consommation de viande par ménage; Neyrinck acquiesce mais en spécifiant qu'elle n'en demeure pas moins limitée à 18 kg par an et par ménage.

Le problème ici n'est évidemment pas de trancher mais d'ouvrir ce débat à l'histoire sociale.

1. Le ou les salaires ne sont pas les seuls éléments du revenu familial mais tendent à le devenir avec la prolétarianisation de la main-d'oeuvre industrielle, de la majorité de la population au XIX^e siècle. Il est difficile d'envisager l'évolution exacte des salaires familiaux étant donné l'utilisation des salaires moyens. La monographie familiale

paraît donc pouvoir donner un élément de base critique à la statistique générale (nombre et types de salaires dans la famille).

2. Comment évaluer correctement les prix de détail (les prix de gros sont connus)? P. Michotte utilise en fait des données de demi-gros, en citant les fournitures à des institutions charitables. E. Mahaim a utilisé les prix annoncés par une entreprise intégrée de commerce de détail, la maison Delhaize. Si ces prix peuvent donner des indications sur l'évolution générale des prix de détail, ils ne permettent pas de les évaluer exactement puisque la marge bénéficiaire des commerçants n'est pas connue.

Ce milieu commence à peine à être étudié par S. Jaumain. Personnellement, je souhaiterais une étude sur le prix de détail du pain de boulanger, au moment où s'effondrent les prix des céréales dans les années 1880. N'y aurait-il pas dans l'augmentation des marges bénéficiaires des boulangers, et par conséquent dans la non-répercussion de la baisse des céréales à la consommation, une explication à l'extraordinaire succès des boulangeries coopératives socialistes, bases matérielles du développement rapide du mouvement socialiste?

3. On n'est nulle part dans l'étude du chômage et du sous-emploi qui, plus que la chute des salaires nominaux, peuvent expliquer l'origine du mécontentement et de l'explosion sociale du 1886.

4. Les séries statistiques, indispensables par ailleurs, ne permettent jamais de comprendre exactement, les réactions ou l'absence de réactions des milieux sociaux concernés si l'on n'envisage pas les modes de vies, les comportements, les mentalités. En milieu ouvrier, pas plus hier qu'aujourd'hui, on n'observe l'évolution du revenu sur le long ou le moyen terme mais bien de période de paie à période de paie, hebdomadaire, bimensuelle, ...etc, tout en gardant en mémoire la ligne bleue des Vosges, c'est-à-dire l'extraordinaire hausse des salaires de 1871 à 1873. Par rapport à elle, la grande dépression de la fin du siècle apparaît comme un effondrement absolu et définitif.

Il est donc nécessaire de reprendre le problème, de trouver de nouvelles sources, d'établir et d'envisager différemment les anciennes afin de pouvoir les réinterpréter.

6. L'histoire sociale a l'avenir devant elle

Sans vouloir présenter ici l'inventaire de ce qui se fait aujourd'hui en Belgique dans le domaine de l'histoire sociale, il convient néanmoins de souligner:

- le rôle du *Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine* qui a publié en 1987 son centième Cahier. Le CIHC a contribué, par l'édition de bibliographies, de sources, à renouveler et à préciser les perspectives de l'histoire contemporaine. Jan Dhondt, à Gand, y a contribué largement, plus dans le sens d'une histoire du mouvement ouvrier peut-être, mais en insistant également sur les structures et les situations sociales ²⁶.

- l'histoire sociale s'élabore aujourd'hui dans toutes les universités mais souvent encore d'un point de vue très institutionnel (où il reste d'ailleurs beaucoup à faire). Deux exemples montrent cependant le renforcement de l'intérêt pour des perspectives plus structurelles: le *Centre d'histoire économique et sociale* de la Vrije Universiteit Brussel (VUB), qui a repris les dossiers revenus et salaires ²⁷, l'Université de Liège où est étudié le peuplement du bassin industriel ²⁸.

Certains intervenants canadiens ont évoqué l'importance de la question nationale dans l'émergence et la nature de l'historiographie de la question sociale au Canada. En Belgique, on observe que l'histoire sociale s'est développée plus fortement du côté flamand: un type d'interprétation de ce phénomène a été avancé au début de l'exposé. Il n'est pas certain que l'intérêt flamand pour la question sociale procède de l'infériorité ressentie au XIX^e siècle, si l'on dépasse l'exposé convenu sur la misère des Flandres. Le mouvement national en Flandre, mené par la petite bourgeoisie dans une région principalement rurale et majoritairement catholique a mis l'accent sur l'émancipation culturelle et linguistique bien plus que sur l'émancipation sociale défendue dans les milieux socialistes flamands minoritaires ²⁹. L'historiographie nationale en Flandre est plus culturelle et linguistique que sociale; l'histoire sociale en Flandre est plus socialiste que catholique. Du côté francophone au contraire, l'historiographie est restée plus longtemps classique, cheminant dans l'histoire institutionnelle plutôt que sociale. L'observation des travaux réalisés et des recherches poursuivies, publiés régulièrement par l'Association belge des historiens "contemporanéistes", révèle bien les particularités des communautés en présence en ce qui concerne "leur rapport" à l'histoire ³⁰.

NOTES

* Il ne sera pas question dans cette intervention de l'historiographie des institutions sociales créées par le mouvement ouvrier en particulier ni du droit social. Pour les premières: se reporter à S.H. SCHOLL, *De historiographie der arbeidersbeweging in België*, Bruxelles, 1959; J. PUISSANT, "L'historiographie du mouvement ouvrier" dans *Histoire et historiens depuis 1830 en Belgique*, Revue de l'Université Libre de Bruxelles, 1981, 1-2 pp. 175-192; E. WITTE, "Aperçu des études consacrées aux partis (politiques) belges" dans *Id.*, pp. 97-124. Pour le second, *Cent ans de droit social belge*, Bruxelles, 1987 qui n'est pas un ouvrage historiographique mais un important recueil pluridisciplinaire de mélanges consacrés à l'apparition du droit social et à son évolution, ainsi que *Cent ans de droit social en Belgique 1886-1887/1986-1987*, et, bien sûr à la communication faite lors de ce colloque par J.P. NANDRIN.

¹ G. KURTH dans *Journal de Bruxelles*, 3 mai 1905.

² H. PIRENNE, *Bibliographie de l'histoire de Belgique*, 3e éd. revue et complétée, Bruxelles, 1931.

³ M. ARNOULD, "Le travail historique en Belgique des origines à nos jours" dans *Grande Encyclopédie de la Belgique et du Congo*, Bruxelles, 1952.

- ⁴ S. VERVAECK, *Bibliographie de l'histoire de Belgique 1831-1865*, Louvain-Paris, 1965.
- ⁵ J. DE BELDER et J. HANNES, *Bibliographie de l'histoire de Belgique 1865-1914*, Louvain-Paris, 1965.
- ⁶ B.S. CHLEPNER, *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, Bruxelles, 1956.
- ⁷ G. JACQUEMYS, *Histoire de la crise économique des Flandres 1845-1850*, Bruxelles, 1929.
- ⁸ L. HYMANS, *Histoire populaire du règne de Léopold Ier*, Bruxelles, 1865.
- ⁹ S. BALAU, *Soixante-dix ans d'histoire contemporaine de Belgique 1815-1884*, Bruxelles-Liège, 1888.
- ¹⁰ E. DUCPETIAUX, *Mémoire sur le paupérisme des Flandres*, Bruxelles, 1850.
- ¹¹ *Annales parlementaires*, Chambre, séance du 20 février 1878.
- ¹² L. BERTRAND, *L'ouvrier belge depuis un siècle*, Bruxelles, 1924. Ouvrage le plus récent de cet auteur en la matière mais il faut rappeler son *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique*, 2 vol., Bruxelles, 1906-1907.
- ¹³ E. VANDERVELDE, "La question agraire" dans E. VANDERVELDE et J. DESTREE, *Le socialisme en Belgique*, Paris, 1898, pp. 305-330. Voir également du même auteur *La propriété foncière en Belgique*, Paris, 1900. *L'exode rural et le retour aux champs*, Paris, 1902.
- ¹⁴ "1845, 1846, 1847" "Pendant trois ans le peuple eut beaucoup à souffrir, surtout dans les Flandres où la misère était affreuse. Le Roi et la Reine cherchèrent à soulager des maux que toute sagesse humaine eût été impuissante à prévenir. Par leurs abondantes aumônes, ils sauvèrent la vie à bien des malheureux" dans L. GENONCEAUX, *Cours d'histoire de Belgique*, Bruxelles, 1871. G.H. DUMONT, parlant du discours du trône de Léopold II à la suite des événements de 1886 (émeute et Commission du Travail, voir l'exposé de E. GUBIN) écrit: "Pour éviter que cette enquête demeure sans résultats concrets comme les précédentes, le roi Léopold II prend nettement position dans son discours du trône" dans *La vie quotidienne en Belgique sous le règne de Léopold II (1865-1909)*, Paris, 1974.
- ¹⁵ F. VAN KALKEN, *Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1923, pp. 76-78.
- ¹⁶ F. VAN KALKEN, *Histoire de la Belgique et de son expansion coloniale*, Bruxelles, 1954. A la défense de l'historiographie libérale, si l'on peut dire, il faut souligner que l'historiographie catholique tout en traitant plus systématiquement de questions sociales ne leur consacre pas beaucoup plus de place; ainsi G.H. DUMONT, cité plus haut, consacre dans sa *Vie quotidienne...*, 40 pp. à la situation économique, sociale et institutionnelle des paysans et des ouvriers sur 220, soit la même importance quantitative qu'à la Cour et aux résidences royales, la noblesse et la bourgeoisie.
- ¹⁷ H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, vol. VII, Bruxelles, 1932, p. 271.
- ¹⁸ *Id.*, p. 248.
- ¹⁹ J. DHONDT, "De sociale kwestie in België" dans *Algemene geschiedenis der Nederlanden*, t.x., pp. 314-349; J. KRUIJTHOF, "De grootte van het Belgisch proletariaat tijdens de tweede helft van de XIXde eeuw" et D. DEWEERDT, "Arbeiderstoestanden van 1850-1876" dans *Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging in België* ss la dir. de J. DHONDT, Anvers, 1960; M. NEIRYNCK, "Sociaal-ekonomisch overzicht" dans *150 Jaar Katholiek arbeidersbeweging in België*, t. 2, Bruxelles, 1965, pp. 11-83.
- ²⁰ J. DAUBY, *Des classes ouvrières en Belgique. Parallèle entre leur condition d'autrefois et celle d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1861. L'auteur, ancien ouvrier, cherche à convaincre ses anciens compagnons de l'amélioration de leur situation.
- ²¹ H. DENIS, *Les phases de l'histoire des prix depuis 1850 et la corrélation des phénomènes économiques*, Bruxelles, 1913.
- ²² A. JULIN, *Recherches sur les salaires des ouvriers de charbonnages belges (1810-1889)*, Liège, 1889.
- ²³ A. JULIN, "L'ouvrier belge en 1853 et 1886 d'après les budgets de familles comparés de la Commission de Statistique et l'enquête du travail" dans *La Réforme sociale*, 1891, XXI, pp. 257-276 et 345-359.
- ²⁴ F. MICHOTTE, "L'évolution des prix de détail en Belgique de 1830 à 1913" dans *Bulletin de l'Institut des Sciences économiques*, Louvain, 1936-1937, VIII, pp. 345-358.

²⁵ E. ENGEL, *Die Lebenskosten Belgischer Arbeiterfamilien früher und jetzt*, Dresde, 1895; E. MAHAJIM, "Changes in Wages and Real Wages in Belgium" in *Journal of the Royal Statistical Society*, Sept. 1904, pp. 430-438; B. SEEBOHM-ROWNTREE, *Land and Labour. Lessons from Belgium*, London, 1910; M. PEETERS, "L'évolution des salaires en Belgique de 1831 à 1913" dans *Bulletin de l'Institut des Sciences Economiques*, mai 1937, pp. 345-357.

²⁶ Rappelons H. BALTHAZAR et alii, *Bronnen voor de sociale geschiedenis van de XIXe eeuw (1794-1914)*, C.I.H.C., Cahier 18, 2e éd., 1965. D'autres volumes sont consacrés aux classes sociales, au mouvement ouvrier. J. DHONDT, au séminaire d'histoire contemporaine de l'Université de Gand, a dirigé de nombreuses recherches concernant la stratification et les structures sociales (cf. *Hommes et pouvoirs*, Gand, 1976, qui regroupe ses principales études).

²⁷ Le *Centrum voor hedendaagse sociale geschiedenis* de la Vrije Universiteit Brussel (Centre d'histoire sociale de la V.U.B.), créé de manière significative à la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques en 1973, offre différentes publications de sources et des recherches sur la consommation, les prix, les loyers, les salaires, le temps de travail. C. LIS et P. SCHOLLIERS en particulier ont envisagé les modèles de consommation au début du XIXe siècle. et dans l'entre-deux-guerres.

²⁸ S. PASLEAU, "Structures démographiques d'un faubourg industriel, de Liège. Grivegnée en 1856" dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, XVI, 1985, 3-4, pp. 397-432.

²⁹ J. REMY, L. VOYER, E. SERVAIS, *Produire et reproduire. Une sociologie de la vie quotidienne*, t. 2, Bruxelles, 1980, Chapitres II et III. Les auteurs y opposent les modèles d'affirmation sociale et économique dans les deux communautés du pays. Au Sud, par la lutte pour l'émancipation politique et sociale de la classe ouvrière, au Nord, par la lutte pour l'émancipation linguistique et culturelle de la petite bourgeoisie.

³⁰ L'ABHC édite depuis 1973 des *Aperçus des recherches courantes en histoire contemporaine*. Quatre sont parus (1973, 1978, 1982, 1986). Il apparaît que les travaux en histoire sociale sont plutôt d'origine flamande, les travaux en relations internationales et étrangères sont plutôt d'origine francophone. La première proposition a été défendue précédemment, la seconde peut être approchée par l'observation suivante: si on envisage les mémoires de licence défendus dans les universités belges de 1975 à 1985 dans le domaine des relations internationales, sur 96 travaux, 34 sont en néerlandais, alors que le nombre de mémoires en histoire contemporaine atteint un pourcentage plus élevé en Flandre que le pourcentage de la population flamande dans le pays (env. 57%) (cf. J. ART, *Liste des mémoires présentés auprès des Universités belges, sessions 1975-1985*, Gand, 1986.)

LES ENQUETES SUR LE TRAVAIL EN BELGIQUE ET AU CANADA À LA FIN DU 19^e SIECLE

par

Eliane GUBIN

Université Libre de Bruxelles

Introduction

Le 15 avril 1886, après des émeutes et des grèves qui ont ensanglanté les bassins industriels en Belgique, le gouvernement catholique institue une commission chargée de "s'enquérir de la situation du travail industriel dans le royaume et d'étudier les mesures qui pourraient l'améliorer" ¹. Peu de temps après, le 7 décembre 1886, dans un contexte économique et social totalement différent, le gouvernement conservateur de John A. Macdonald institue pareillement au Canada un comité chargé d'enquêter "sur toutes les questions qui naîtront des conflits entre le Travail et le Capital" ².

L'une et l'autre de ces enquêtes sont semblables dans la forme: il s'agit d'enquête orale, dans sa totalité au Canada, en partie en Belgique où une enquête écrite fut menée parallèlement. Toutes deux s'inscrivent dans une tradition d'enquête inspirée du modèle anglais, remontant à 1838 pour le Canada, à 1840 pour la Belgique ³. Elles sont nanties d'une mission identique et mèneront toutes deux un formidable travail d'investigation sur le terrain, laissant ainsi aux historiens et sociologues le panorama le plus important du siècle dernier sur la condition ouvrière ⁴.

Nées pratiquement au même moment, ces deux enquêtes ne sont évidemment pas directement comparables dans leur objet, en raison même des différences économiques et sociales des deux pays: la Belgique, terre d'ancienne et de forte industrialisation remontant au 18^e siècle, le Canada, pays de jeune industrialisation qui amorce sa révolution industrielle seulement vers 1850 ⁵. Aussi, dans son étude consacrée à l'enquête québécoise, F. Harvey s'attache surtout à dégager l'impact de cette révolution industrielle sur les travailleurs, leur aptitude au changement économique, leur résistance à la mécanisation, toutes questions pour lesquelles il eût fallu, en Belgique, recourir à une enquête antérieure, par exemple celle de 1843 ⁶. Ce n'est donc pas la condition respective des travailleurs au moment de la mutation industrielle dans les deux pays qui forme l'objet de cette recherche mais bien la question complémentaire soulevée et analysée par Harvey, du fonctionnement de ces commissions au siècle dernier, de la fiabilité de leurs résultats et par conséquent de la signification de ce type de source pour l'historien ⁷. Envisagée sous cet angle, la Commission du Travail belge

n'avait jusqu'ici suscité aucune étude systématique: ce fut l'objet de travaux pratiques menés avec des étudiants de première candidature en histoire à l'Université Libre de Bruxelles ⁸. Quatre aspects ont été envisagés successivement: la composition de la commission, la manière dont les enquêtes furent menées, leur interaction et leur influence sur les propositions de la Commission du Travail, enfin les éléments de comparaison avec l'enquête canadienne.

1. Commission et commissaires

1. Une commission constituée à la hâte

Alors que Harvey peut suivre pas à pas la formation de la Commission, formation longue et laborieuse en raison de querelles sur le choix des membres ⁹, pour la Belgique, on ne dispose pratiquement d'aucune donnée. A ce propos, l'historiographie ne fournit pas de réponse parce qu'elle ne se pose aucune question: elle présente la création de la Commission du Travail dans un développement chronologique (le 15 avril, après les émeutes de mars) qui tient lieu implicitement d'explication.

Pourtant, dans sa déclaration gouvernementale à la Chambre le 30 mars 1886, le Chef du Cabinet Auguste Beernaert n'avait fait aucune allusion à une enquête. Au contraire: son discours, bref, dur, avait été un discours d'ordre et de certitude où les responsables des troubles avaient été dénoncés ("quelques meneurs qui ont réussi à soulever un grand nombre d'ouvriers charbonniers" ¹⁰) et où le gouvernement n'avait annoncé d'autre intention immédiate que celle de résorber le chômage par de grands travaux publics. Quinze jours plus tard, le gouvernement déposait, au même moment, 5 projets de loi et mettait sur pied une grande Commission d'enquête ¹¹. D'où venait cette idée?

Une enquête sur la situation des masses laborieuses avait bien été réclamée précédemment dans les rangs de l'opposition libérale ¹², mais l'idée en avait été balayée par les émeutes ¹³. Dès lors, les seuls éléments susceptibles d'éclairer la décision de Beernaert seraient d'une part le rapport du général Van der Smissen ¹⁴ que le Roi avait transmis au Chef du Cabinet le 7 avril ¹⁵, d'autre part l'influence agissante et probablement déterminante du ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux Publics, le baron de Moreau d'Andoye ¹⁶. Partisan convaincu et propagateur des théories sociologiques de Le Play en Belgique, ce dernier joua sans aucun doute le rôle de courroie de transmission entre le gouvernement et la Société d'Economie Sociale ¹⁷.

Sur la manière dont s'effectua le choix des membres appelés à siéger dans la Commission, nous ne savons que peu de choses. La liste fut présentée à la signature royale le 16 avril ¹⁸, elle ne subit que de très légers remaniements et parut le lendemain au *Moniteur*, avant même, semble-t-il, que tous les membres appelés à siéger n'aient été

pressentis ¹⁹! Telle quelle, cette liste connut cependant peu de défections: seul Edmond Picard démissionna en mai ²⁰.

La plupart des commentaires relatifs à la composition de la Commission furent favorables. On louait - dans cette période d'intense affrontement idéologique - le civisme de Beernaert qui avait su s'élever au-dessus des querelles de partis et faire appel à des hommes de toutes tendances ²¹. Il n'y eut guère que les progressistes et les socialistes à s'indigner de l'absence d'ouvriers au sein de la Commission: "Il y a de tout, s'exclame *le Peuple* du 18 avril 1886, sauf des travailleurs!" ²². La présidence de cette Commission confiée respectivement à Eudore Pirmez, "vice-gouverneur et principal actionnaire de la Banque Nationale" et à Victor Jacobs, "administrateur d'au moins une vingtaine de sociétés", déchaîne la colère du jeune P.O.B. ²³. Sous la plume de César De Paepe, les termes sont encore plus violents, la Commission n'étant que "la fine fleur de la ploutocratie belge, de la haute bureaucratie, du landlordisme belge et même de la juiverie internationale" ²⁴. En réponse à ces critiques, le gouvernement, imperturbable, les membres de la Commission du Travail eux-mêmes invoqueront le mandat parlementaire: ils siègent en tant que représentants de la Nation et non en tant qu'industriels. Cette fiction permet donc d'affirmer officiellement, à propos de la Commission, que "les chefs d'industries et les ouvriers en ont été écartés comme tels, en qualité de parties intéressées dans le vaste débat qui allait s'ouvrir" ²⁵.

2. De subtils équilibres

L'étude biographique des membres amène cependant à nuancer fortement cette affirmation. Dès que l'on envisage de plus près les situations respectives, les équilibres tant vantés (équilibre politique, neutralité "économique") se révèlent bien fragiles.

Parmi les 37 membres ²⁶, l'équilibre politique peut sembler idéal à première vue: 17 libéraux, 18 catholiques, 1 socialiste, 1 expert (cf. tableau I). Mais au sein de chaque parti, la fraction conservatrice est largement majoritaire: parmi les libéraux, on ne compte que 3 progressistes et encore, relativement modérés. Ce n'est ni un Janson ni un Féron qui est appelé à siéger, mais Guillery, Hanssens, et de Laveleye. Le reste de la phalange libérale est composée de 14 conservateurs bon teint, parmi lesquels de francs réactionnaires comme Pirmez, Sainctelette, Sabatier ou Balisaux dont on connaît pertinemment bien les liens avec le patronat charbonnier et la répugnance, maintes fois affirmée, à toute réglementation du travail. Du côté catholique, l'éventail est plus large: le catholicisme parlementaire est représenté par trois anciens ministres (Malou, Kervijn et Jacobs), la tendance ultramontaine par le sénateur Lammens ²⁷, le paternalisme par Théodore Janssens, "l'oeil de Malines" en la personne de Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'Université de Louvain. Enfin et surtout, on y trouve un noyau de disciples avoués de Le Play, membres de la Société d'Economie Sociale (S.E.S.) et non des moindres: le

président, Lagasse de Loch, le secrétaire perpétuel Victor Brants, les vice-présidents De Jace et le chanoine Henry, un membre influent 't Kint de Roodenbeke. Autour d'eux, un certain nombre de "sympathisants" qui adhéreront à la S.E.S. dans les mois qui suivent²⁸. Ce groupe tranche par l'âge (entre 30 à 40 ans alors que la moyenne d'âge de la Commission se situe dans la cinquantaine) et la fonction: ils sont enseignants ou hauts fonctionnaires. Enfin, ils sont nettement surreprésentés au sein de la Commission par rapport à l'influence qu'exerce la S.E.S. au sein de la famille catholique.

Parmi ces 37 membres, on dénombre 14 industriels. Certains d'entre eux avaient témoigné leur intérêt aux problèmes économiques et sociaux, ce qui justifierait leur nomination. Mais pour d'autres, c'est en vain que l'on cherche la moindre trace d'intérêt dans ce domaine; ils semblent vraiment avoir été appelés à siéger en raison de leur position dans le monde industriel ou le monde des affaires. On voit mal comment justifier autrement la présence du sénateur J.B. Cornet si ce n'est parce qu'il représente les carrières de Soignies. Ni celle de Balisau, notoirement perçu à la Chambre comme un "député industriel" (dont le château d'ailleurs fut incendié lors des émeutes de mars, ce qui n'était pas de nature à préserver sa sérénité dans le débat). Quant à Léon De Bruyn, sa qualité de membre de la Commission du Travail ne l'empêcha pas de protester, dans une lettre collective des manufacturiers gantois, contre les délibérations de cette même Commission en matière de travail des femmes et des enfants priant le ministre de Moreau "de bien vouloir les mettre à l'abri d'une mesure dont la Commission du Travail n'avait évidemment pas apprécié la portée ruineuse pour l'industrie du pays!"²⁹.

Il est clair que la composition de la Commission résulte d'un équilibre économique en rapport avec l'importance respective des différents secteurs industriels et des différents intérêts en présence. On note toutefois une certaine faiblesse dans la représentation du textile gantois.

Signalons encore que parmi ces 37 membres, 15 sont docteurs en droit (et parmi eux, 5 professeurs d'Université), 7 sont ingénieurs, 2 ecclésiastiques et 13 de formation diverse. Il convient de remarquer le poids des juristes au sein de cette commission et aussi l'absence totale, révélatrice, d'une catégorie d'hommes traditionnellement associés à l'étude des questions sociales en Belgique: les médecins. Présents et écoutés lors des précédentes enquêtes sur le travail, en 1843 comme en 1869-70, ils n'ont aucun représentant au sein de la Commission. Leur absence est d'autant plus remarquable que nous assistons précisément à ce moment à l'émergence d'une médecine sociale en Belgique (avec un homme comme le docteur Hyacinthe Kuborn, membre de l'Académie et protagoniste important dans le débat sur la réglementation du travail)³⁰ et que les questions relatives aux maladies professionnelles et aux accidents du travail figurent en bonne place dans l'enquête écrite.

3. Une commission nettement conservatrice

Ce déséquilibre en faveur de l'élément conservateur s'accroît encore si l'on analyse la participation réelle des membres aux travaux de la Commission. Du côté libéral, on constate d'emblée de grosses défections. Gustave de Molinari n'assista à aucune séance ³¹, de Laveleye vint une fois (cf. tableau II). Au total, on relève 6 défections libérales parmi lesquelles celles de 2 progressistes sur les trois. Il ne resta donc, au sein de la Commission, comme voix progressiste que celle de Jules Guillery (très modéré au demeurant) et celle d'Hector Denis, combattif certes mais chaque fois battu au vote! Parmi les libéraux qui ont réellement travaillé à la Commission, nous retiendrons Prins, Dauby, Montefiore-Lévi et, dans une mesure moindre mais avec influence, Saintelette et Sabatier ³². Ils constituent indéniablement un noyau actif et ce noyau est conservateur. Parmi les catholiques, on note aussi diverses défections: Malou décéda le 11 juillet 1886 et ne fut pas remplacé, Mgr Cartuyvels n'ouvrit jamais la bouche, Cornet et Janssens, bien que souvent présents, ne furent guère actifs... Comme du côté libéral, l'ensemble des travaux ont été menés par quelques-uns: Brants, Lagasse, le chanoine Henry, Morisseaux, Lammens, secondés par De Jace et 't Kint de Roodenbeke. Ce poids conservateur se vérifie lors de la rédaction des rapports soumis aux délibérations de la Commission: parmi les 15 rapporteurs, 11 sont catholiques (parmi lesquels les 5 Leplaysiens) et 4 libéraux (cf. tableau III).

A la différence de l'enquête québécoise, où dès la constitution de la Commission, une fraction pro-ouvrière majoritaire s'oppose à une fraction pro-capitaliste minoritaire, la Commission belge offre, en dépit de sa diversité idéologique, une cohésion forte et nettement conservatrice. Libéraux et catholiques qui y siègent et surtout qui y travaillent, sont foncièrement d'accord sur les remèdes à apporter à la question sociale et sur le rôle limité de l'Etat dans ce domaine. Aussi, la Commission ne sortit jamais du cadre qui lui avait été clairement tracé par le ministre de Moreau lors de l'ouverture de ses travaux, le 28 avril 1886 (discours rédigé en réalité par Victor Brants! ³³) et rappelé dans le Discours du Trône du 9 novembre 1887. D'emblée sa mission, dont les observateurs contemporains s'étaient plu à souligner l'ampleur, avait en réalité été circonscrite: elle avait à proposer des solutions "dont l'initiative privée, si féconde en Belgique, saura s'emparer" ³⁴. Après les émeutes de mars, le gouvernement s'appropriait donc à remplir le rôle classique de l'Etat libéral en période de crise: relancer l'initiative privée défaillante en préservant au maximum le principe de non-intervention de l'Etat. En cela, il restait fidèle au programme gouvernemental énoncé au moment de sa constitution par le Chef de Cabinet à la Chambre, le 18 novembre 1884 et qui se terminait par: "...restreindre plutôt qu'étendre l'action du gouvernement...Ce sont les libertés individuelles qu'il faut étendre, affirmait Beernaert. L'idéal que j'entrevois, c'est le développement complet et sous toutes ses formes du principe vivifiant de la liberté" ³⁵.

II. Les enquêtes

L'historiographie n'offre que peu de renseignements sur la manière dont les enquêtes furent menées en Belgique. Pourtant, elle tient pour acquise l'idée que l'enquête de 1886 fut la première à avoir suivi une démarche scientifique. Les membres de la Commission du Travail eux-mêmes avaient largement accrédité l'idée, en insistant de manière récurrente sur la nécessité des enquêtes "comme condition préparatoire à toute étude sociale" ³⁶, en affirmant qu'ils appliquaient les méthodes d'investigation sociale telles qu'elles étaient préconisées en particulier par Le Play. Ainsi De Jace affirmait à Paris en 1887: "La première pensée de la Commission fut de procéder à une vaste enquête aussi bien écrite qu'orale et de formuler, d'après les données de ces enquêtes, des conclusions et des projets de réforme" ³⁷. En clôturant les travaux de la Commission, le 4 juin 1887, Pirmez rappelle également que les résultats des enquêtes ont fourni la matière des débats et des propositions ³⁸. Aussi, tous les auteurs ont-ils accepté cette démarche et reproduit, en gros, le commentaire contemporain du Dr De Camps: "L'ensemble des réponses écrites et des dépositions orales produites aux séances publiques fournirent des données suffisantes pour permettre à la Commission du Travail, en pleine connaissance de cause, de formuler les résultats pratiques de l'enquête et d'en tirer des conclusions officielles" ³⁹.

L'analyse du fonctionnement des enquêtes, et surtout l'absence d'interaction entre celles-ci et les travaux de la Commission, obligent à revoir ce modèle. Nous sommes arrivés à la conclusion qu'il serait plus juste de dire - en forçant à peine - qu'à l'origine existaient les propositions de la Commission et que les enquêtes leur ont servi de caution scientifique.

1. Une enquête écrite restée dans les cartons?

L'enquête écrite rencontra peu de succès. Des 10.000 exemplaires envoyés aux gouverneurs de province pour être distribués, via les administrations communales, aux chefs d'industries et aux dirigeants de sociétés ouvrières ainsi qu'aux particuliers qui en feraient la demande, seulement 343 furent retournés aux secrétariats de la Commission, soit 3.5% ⁴⁰. L'industrie y était peu représentée: 36% des questionnaires émanent d'industriels, 43% de personnes privées ou n'appartenant pas à l'industrie, 21% d'ouvriers et de ligues ouvrières.

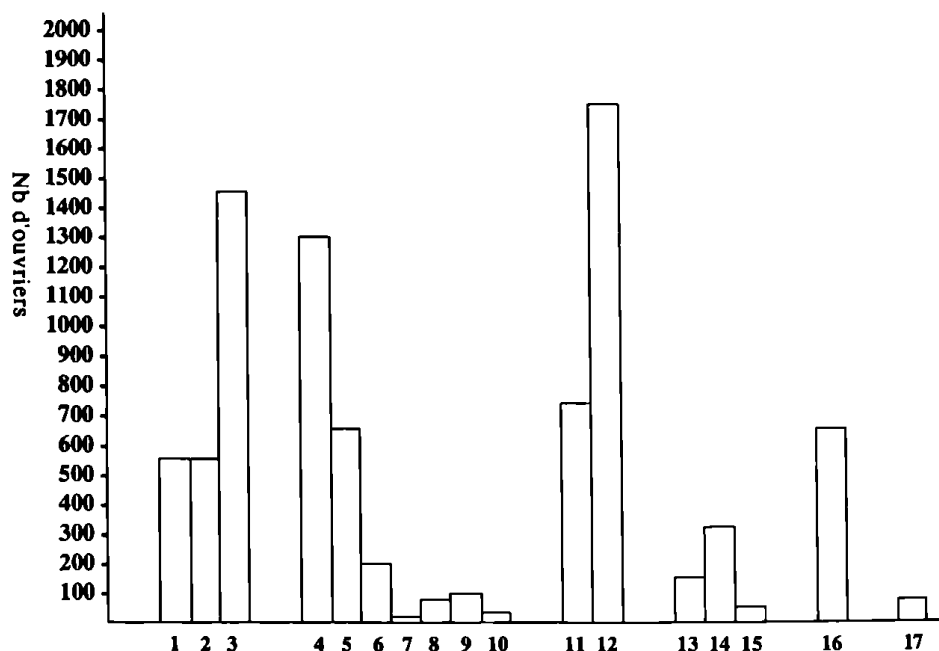
Déjà peu élevé, ce rendement devient nettement médiocre si l'on prend en considération la participation de chaque témoin aux 100 questions du questionnaire ⁴¹. Elle est extrêmement faible: on constate que, en moyenne, les témoins ont répondu à 17 questions sur 100⁴². Les personnes privées et les ouvriers ont été très laconiques: 40%

des personnes privées (63 sur 148) répondent à moins de 10 questions; 47% des ouvriers (34 sur 70) à moins de...4 questions sur 100! Aussi, bien que ne représentant que 36% du total des témoins, les industriels fournissent donc 63% de l'ensemble des réponses, avec, en moyenne, 28 réponses sur 100. Mais dans ce groupe de témoins également, on relève de très grandes différences, qui ne s'expliquent nullement par la taille ni la dimension de l'entreprise (cf. figure 1). En réalité, fort peu d'industriels "couvrent" l'ensemble du questionnaire. La plupart se limitent aux questions factuelles, qui tiennent plus du recensement que de l'enquête sociologique, et décrivent leur entreprise sans entrer dans le débat des réformes possibles. L'analyse quantitative des réponses a permis de mettre en évidence:

- le désintérêt du patronat pour une foule de questions posées par la Commission et qui constituaient en réalité la finalité même de l'enquête. Le patronat, d'une manière générale, s'est abstenu de répondre à tout ce qui a trait à la condition matérielle des travailleurs et aux solutions de conciliation en cas de conflit entre le travail et le capital. Par contre, il s'étend largement sur les questions relatives à la situation morale, surtout l'alcoolisme et la démoralisation.

Figure 1

Taille des entreprises textiles ayant répondu à l'enquête écrite



industries

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1. La Florida (Gand) | 11. Rey aîné (Ruysbroeck) |
| 2. La Louisiane (Gand) | 12. Parmentier-Van Hoegarden (Bruxelles) |
| 3. F. Lousberg (Gand) | 13. La Dinantaise (Dinant) |
| 4. I. Simonis (Verviers) | 14. . Oudin (Dinant) |
| 5. Hauzeur (Verviers) | 15. M. Henry (Bouvignes) |
| 6. Aubin Sauvage (Ensival) | 16. Dujardin (Leuze) |
| 7. C. Fettweiss (Verviers) | 17. J. Begasse (Liège) |
| 8. L. Fettweiss-Lamboray (Verviers) | |
| 9. G. Proumen (Verviers) | |
| 10. A.J. Deheselle (Verviers) | |

- l'utilisation par certains, de l'enquête écrite comme tribune de revendications, comme vitrine pour leur image de marque ou encore comme moyen d'affirmer, une fois encore, leur volonté de ne pas laisser l'Etat s'immiscer dans les relations du travail ⁴³.

Au total, l'enquête écrite fournit une somme considérable de documents, tels que bilans, budgets, salaires, répartition des ouvriers par sexe et par âge; elle représente donc une source précieuse d'informations ponctuelles mais elle ne révèle rien de neuf à propos de la mentalité patronale.

Indépendamment de cet aspect des choses, quelle fut la part de l'enquête écrite dans les propositions de la Commission? Envisagée sous cet angle, la réponse est très simple: l'enquête écrite n'a servi à rien, ou presque, pour la raison bien simple que ses résultats n'ont pratiquement pas été connus avant la clôture des travaux de la Commission. Publiée en juillet 1887, l'enquête écrite ne fit l'objet d'aucun rapport préliminaire destiné à éclairer les membres de la Commission. Les questionnaires furent engrangés au rythme de leur arrivée dans les différents secrétariats et leur mise en oeuvre débuta alors que la plupart des propositions de la Commission avaient été discutées et votées ⁴⁴. Cette situation est clairement reconnue par deux des membres les mieux informés de la Commission du Travail, Brants et De Jace. Trois semaines avant la clôture des travaux de la Commission, le 15 mai 1887, Brants informe les membres de la S.E.S. de Paris de l'état d'avancement des enquêtes et précise: "Je ne puis guère vous parler aujourd'hui de l'enquête écrite car ses résultats sont encore dans les cartons des secrétariats au moment où je vous parle" ⁴⁵. La semaine suivante, le 24 mai, toujours devant la S.E.S. de Paris, c'est au tour de De Jace de reconnaître que le travail de dépouillement des questionnaires "vient d'être commencé" mais ajoute-il, à l'heure actuelle étant donné la masse des renseignements, il n'est pas possible d'en donner "ne fût-ce qu'une idée sommaire" ⁴⁶.

Certes, rien n'exclut que certains membres aient puisé, individuellement, des informations dans les questionnaires. Par ailleurs, les *Associations Houillères*, par exemple, ont donné une certaine publicité à leur réponse en les transmettant aux membres de la Commission et à certains parlementaires. Dans ce sens, il y eut sans doute une *certaine* connaissance et une *certaine* utilisation de l'enquête écrite, mais de manière fragmentaire, partielle et sélective, l'antithèse en fait de la méthode scientifique prétendument suivie.

2. Une enquête orale dont on se méfie

D'emblée, l'enquête orale rencontra la réticence au sein de la Commission: n'allait-elle pas susciter parmi les ouvriers des revendications auxquelles ils n'auraient pas songé spontanément? Comment préserver l'indépendance des témoins, soumis aux

pressions patronales et à celles des socialistes? Comment empêcher que cette enquête ne serve de tribune aux meneurs ⁴⁷?

S'il fut décidé de procéder quand même à une enquête orale, c'est pour faire oeuvre de conciliation: il fallait montrer, après les critiques acerbes du POB sur la composition de la Commission, que celle-ci "allait au peuple". Ce sont les termes employés par Prins et qui semblent avoir enlevé la décision ⁴⁸, la Commission du Travail alla donc au peuple, mais pas seulement à lui: les témoins de l'enquête orale sont aussi des patrons, industriels ou artisans, majoritaires même dans certaines régions ⁴⁹, des particuliers, des dirigeants d'oeuvres ou d'associations. Très peu de femmes témoignèrent ⁵⁰: l'enquête reste principalement masculine. Les 17.207 questions-réponses recueillies furent consignées en français (les dépositions flamandes furent traduites) et publiées in extenso à la fin de 1887 avec l'aide de six secrétaires bénévoles adjoints à Lagasse.

Bien que cette publication ne parût qu'après la clôture des travaux de la Commission, on peut admettre que les membres en aient eu une certaine connaissance: certains d'entre eux avaient dirigé des enquêtes orales, la presse avait assez largement informé des séances. Toutefois il convient de rester prudent quant à la connaissance acquise par la lecture des journaux: les comptes rendus sont sélectifs et leur qualité est extrêmement variable. Si la connaissance de l'enquête orale fut sans doute meilleure que celle de l'enquête écrite, il n'en reste pas moins qu'elle fut partielle, jamais globale ni complète.

Un mot d'abord sur la manière dont cette enquête fut menée ⁵¹. La première remarque concerne l'extraordinaire variété des procédures. Aucune règle générale ne peut être dégagée, tout fut laissé à l'initiative des présidents et fut donc fonction de leur personnalité.

Le contenu même de l'enquête varie au nord et au sud du pays: en pays flamand, l'on suivit d'assez près le questionnaire écrit alors qu'en Wallonie, les dépositions furent beaucoup plus variées. Il en résulte que certaines questions importantes, comme le service militaire personnel, ne furent pratiquement pas évoquées dans les Flandres ⁵². La forme de l'enquête diffère aussi de région à région: à certains endroits, elle se déroule solennellement en présence des autorités locales; à d'autres, presque à la sauvette. Dans les régions industrielles, des délégués ouvriers furent adjoints au bureau ⁵³, ailleurs, ils furent remplacés par des notables locaux ou des délégués d'oeuvres caritatives. Mais le fait le plus important à souligner est que près de 40% des séances orales ont été effectuées par des délégations, en l'absence de tout représentant de la Commission ⁵⁴. En réalité, les membres de la Commission du Travail n'ont opéré eux-mêmes que dans les régions socialement troublées et là où le POB était bien implanté, comme à Gand et à Bruxelles. Ailleurs, ils se firent largement suppléer par des hommes politiques et des notables locaux (Limbourg, Flandre occidentale, Namur, Luxembourg, une partie de la Flandre orientale): au total 46 séances sur 124 furent organisées par 97 personnes tout à fait étrangères à la Commission et ne participant pas à ses délibérations. Parmi celles-ci,

on dénombre: 15 parlementaires, 29 bourgmestres et échevins, 12 avocats, 2 ingénieurs, 6 agronomes, 3 propriétaires et 24 industriels. Il est clair que la présence de ces derniers n'était pas de nature à encourager les dépositions ouvrières. Si la crainte des licenciements est partout exprimée ⁵⁵ quelques témoins dénoncent en outre la situation particulière des bureaux composés de patrons locaux ⁵⁶. Ainsi, dans la section A (Flandre occidentale, Limbourg et province d'Anvers) où 13 séances sur 26 (soit 50%) ont été organisées en grande partie par des notables et industriels locaux, on ne compte que 28% de témoignages ouvriers, contre 66% à Liège, 51% à Bruxelles, 56% à Gand.

Dans les régions socialement troublées, les enquêtes ont été menées rondement et leur rapidité contraste avec la relative lenteur de l'enquête en régions calmes. Cette réduction délibérée du nombre de séances orales a sans aucun doute limité le nombre de témoignages recueillis; on enregistre d'ailleurs des plaintes à ce propos ⁵⁷. Cette enquête "à deux vitesses" répond de toute évidence au désir d'équilibrer les témoignages, de recueillir au nord du pays un nombre suffisant de déclarations de "bons" ouvriers pour faire contrepoids aux revendications ouvrières qui jaillissent en Wallonie.

Enfin, il y aurait beaucoup à dire sur l'atmosphère même de l'enquête orale. La différence de ton entre les séances ouvrières et les séances patronales est stupéfiante. Nous nous proposons de le montrer dans un article ultérieur: il s'agit là en effet d'éléments non quantifiables qui demandent, pour être fondés, l'appui de nombreuses citations que nous ne pouvons introduire ici dans un exposé synthétique.

En conclusion, les membres de la Commission du Travail, soit par ignorance soit par méfiance, n'ont fait que des emprunts limités aux données fournies par l'enquête orale. L'analyse des rapports qui ont servi de base aux discussions plénières en témoigne.

3. Des rapports indépendants de l'enquête

Parmi les 16 rapports présentés (cf. tableau III), neuf au moins ont été rédigés avant que l'enquête orale n'ait été terminée; trois d'entre eux avant même l'ouverture de cette enquête et un, celui de Brants, avant la création de la Commission du Travail! Ceci nous vaut une remarque piquante et révélatrice de Pirmez, le 25 juin 1886. Comme Dauby demandait que les rapports déjà terminés soient publiés et distribués, Pirmez rétorqua que ce serait pour le moins indélicat: "...il serait irrévérencieux pour l'enquête, dit-il, d'adopter des rapports a priori, sans attendre les renseignements complémentaires qui nous parviendront. C'est pendre l'homme et le juger après" ⁵⁸. Parmi les cinq rapports restants, on ne trouve que peu d'emprunts aux résultats de l'enquête orale. Les seuls à faire réellement exception sont les rapports de Morisseaux qui inclut, à propos du *truck system*, une série de témoignages issus de différentes régions ⁵⁹, et de Lagasse sur les sociétés coopératives (cf. tableau III).

Une seule question fut traitée par la Commission sans qu'elle ait été prévue à son programme: le service militaire personnel. A ce titre, elle peut être considérée comme "issue" de l'enquête; les membres de la Commission ont d'ailleurs débattu de sa légitimité dans le cadre de leur mission ⁶⁰. Mais ce n'est évidemment pas pour répondre aux vœux des témoins qu'elle fut retenue alors que toutes les autres revendications "hors programme" (obligation scolaire, suffrage universel, temporel des cultes...) avaient été soigneusement écartées ou ignorées. A ce moment, la question est d'une brûlante actualité et agite le monde politique; Léopold II lui-même fait vivement campagne en sa faveur ⁶¹ et l'on peut supposer que le "coup de pouce" royal a pu peser dans les décisions de la Commission. Quoi qu'il en soit, l'on s'attendrait à voir le rapporteur Prosper de Hauleville justifier l'immixtion de la Commission dans une question politique en s'appuyant largement sur les résultats de l'enquête. Même dans ce cas précis, les allusions restent vagues et liminaires ⁶² tandis que le corps même du rapport est en prise directe sur la proposition de loi que le comte d'Oultremont vient de déposer à la Chambre ⁶³.

Cette indifférence à l'égard des témoignages oraux s'étend même à ceux qui auraient largement conforté les conclusions de la Commission. Le rapport sur les écoles ménagères et sur l'enseignement professionnel en est l'exemple le plus flagrant. Des 350 dépositions relatives à ces enseignements et majoritairement favorables, aucune n'est évoquée par le rapporteur A. d'Oultremont. Le rapport sur les écoles ménagères se borne à reproduire *in extenso* une brochure écrite par Caraman Chimay ...dix ans auparavant, en 1876 ⁶⁴; celui sur l'enseignement professionnel n'est autre que le rapport annuel déposé à la Chambre le 7 mai 1886! Les discussions en séances plénières, les 5 février et 25 avril 1887 sont tout aussi dépourvues d'interaction avec l'enquête et concernent la question de savoir qui, de l'Etat ou de l'initiative privée, doit se charger de ce type d'enseignement ⁶⁵.

S'il arrive que des données plus précises soient utilisées, elles ne le sont pas toujours en toute objectivité. L'enquête constitue en effet une mine d'informations contradictoires où il est toujours possible de trouver les éléments favorables à la position que l'on entend défendre. La note de Sabatier, relative aux conseils des prud'hommes, en fournit presque la caricature. Sabatier n'était pas partisan de créer des conseils de conciliation pour arbitrer les conflits du travail et estimait que ce rôle devait être rempli par les conseils des prud'hommes. Il reconnaît toutefois que leur organisation "a été l'objet de plaintes parfois très vives dans l'enquête industrielle" ⁶⁶. Suit une longue digression basée, non sur l'enquête, mais sur un rapport présenté par le bourgmestre de Liège au Conseil communal le 7 juin 1886 démontrant qu'il suffirait de modifier le mode d'élection. A l'appui de cette note, Sabatier reproduit en annexe, de manière très sélective, trois documents extraits des enquêtes et qui vont dans le sens de sa démonstration. Mais il se garde bien de signaler les 297 questions-réponses presque toutes défavorables aux prud'hommes, pas plus qu'il ne souffle mot des séances orales

qu'il avait lui-même présidées dans le Borinage, où les ouvriers avaient dénoncé l'inutilité et l'inefficacité de ces conseils ⁶⁷.

III. 1886: Un tremplin pour la S.E.S.?

"Les membres de la Commission, pour la plupart, notait non sans une certaine naïveté le docteur De Camps, par leurs écrits et leurs études spéciales, avaient déjà élucidé une foule de questions soumises à leur examen et tenaient ainsi toutes prêtes une foule de solutions" ⁶⁸. C'est bien l'impression qui se dégage de l'analyse des travaux de cette Commission. Elle fonctionna comme un comité d'études, composé d'un petit noyau de "spécialistes", penchés sur des questions débattues précédemment, tandis que parallèlement se déroulaient les enquêtes écrite et orale censées former la matière de leurs débats.

C'est pourquoi les discussions de cette Commission du Travail ne constituent pas tant un panorama des conditions du travail qu'une réflexion approfondie sur le rôle de l'Etat en période de crise. Il s'agissait avant tout de redéfinir clairement les domaines où l'Etat pouvait intervenir et d'en fixer les limites de manière à préserver ce qui restait prépondérant: l'initiative privée. Les interventions proposées restent toujours très limitatives et s'inscrivent dans le principe - jamais contesté - de la seule action supplétive. Telle est bien la conclusion d'un homme comme Brants lorsqu'il explique la portée de son projet sur les conseils de conciliation et d'arbitrage devant la S.E.S. de Paris ⁶⁹. Reconnaisant que cette création constitue une intervention légale dans le domaine des relations privées, il s'empresse d'ajouter: "Les conseils de conciliation et d'arbitrage sont ce qu'il y a de plus anodin en cette matière d'autant qu'il ne s'agit même pas, je l'ai dit, d'imposer cette juridiction nouvelle, mais de provoquer son libre développement...La loi, dira-t-on, est-elle nécessaire pour arriver à ce résultat? Assurément non en général, mais quand l'initiative privée ne se manifeste pas, il est bon de la soutenir, de la susciter même" ⁷⁰.

Aussi la législation sociale timide qui sortira de ces travaux résulte non du choc des émeutes de 1886 et de la prise de conscience provoquée par les enquêtes mais de l'esprit d'à propos de la S.E.S. qui y trouva l'occasion d'accroître son influence au sein de la famille catholique en particulier et des milieux conservateurs en général.

Le rapport de force qui s'établit dans la Commission du Travail permit aux disciples de Le Play d'imposer leur démarche et bon nombre de leurs conclusions. Si leur influence a pu s'exercer de cette manière c'est, d'une part parce que leurs conceptions de réforme sociale, liée à l'idée de restauration morale, n'étaient pas en opposition avec les thèses conservatrices de la majorité de la Commission, d'autre part parce qu'ils ont su utiliser tous les relais dont ils ont pu disposer, et tout particulièrement les *Congrès des Oeuvres sociales* tenus à Liège en septembre 1886 et septembre 1887.

L'étude de ces Congrès a permis de mettre en évidence le rôle joué par des hommes comme Brants, Lammens, le chanoine Henry ou Lagasse. Leurs rapports, rédigés pour la

Commission du Travail, y furent présentés tels quels, parfois débattus avant même que la Commission du Travail n'en soit saisie (cf. tableau III). Les appuis qu'ils y ont gagnés expliquent sans doute comment les conceptions de la S.E.S., dont l'influence était somme toute limitée à des milieux intellectuels avant 1886, ont pu pénétrer et s'imposer plus largement dans le monde catholique patronal et politique après 1886.

Conclusions

Revenons, pour conclure, aux deux questions suscitées par l'étude de Harvey pour l'enquête québécoise.

1. la fiabilité de ce type de source

L'utilisation de ces enquêtes se heurte, en Belgique comme au Canada, aux mêmes difficultés dans la mesure où ni la véracité des témoignages ni la représentativité des témoins ne peuvent être établies.

De part et d'autre, les commissions (en dépit d'une composition radicalement différente) ont conçu l'enquête orale comme un "dialogue décalé" où l'audition des travailleurs précède celle des patrons, de sorte que les éternelles contradictions entre leurs témoignages sont encore amplifiées. Parfois même les patrons ne déposent que pour récuser les témoignages ouvriers: à Mons, par exemple, les directeurs de charbonnages venus en force déclarent clairement qu'ils ne sont là que "pour répondre aux griefs soulevés par les ouvriers" ⁷¹. Les dépositions ouvrières, (mises à part celles, plus structurées, des responsables syndicaux ou politiques) déçoivent souvent par leur caractère décousu, ponctuel, limitées à l'expérience personnelle souvent anecdotique. A un siècle de distance, ceci les charge d'une indéniable portée émotionnelle mais constitue, au moment même, une faiblesse au plan revendicatif. L'absence de conscience de classe, l'incapacité de l'ouvrier à dépasser "ses souffrances les plus immédiates" sont déplorées même par des membres du POB. En lisant la presse un Picard fulmine et s'écrie:

"Quel est l'imbécile qui peut croire que si toute l'Europe souffre et s'agite en des crises de plus en plus violentes, c'est à ces enfantillages que cela tient? Les nihilistes en Russie, les fenians en Irlande, les communards à Paris, les révoltés, les insurgés partout crieraient désespérés et menaçants pour l'amélioration des conseils des prud'hommes, pour des lavoirs, pour le choix des jours de paie... Quand on lit les comptes rendus de l'enquête, on est frappé de l'universelle tendance à ne se préoccuper que d'infimes détails de ménage" ⁷².

De même, la représentativité des témoins - si l'on excepte les délégués d'association - est très problématique. Dans les régions troublées, où la répression avait été forte, la plupart des "meneurs" sont toujours en prison. Pourtant, la présence à l'enquête d'un certain nombre de sans-travail (qui s'est vérifiée à l'analyse) confirme l'idée, répandue dans les classes dirigeantes, que les "vrais" ouvriers n'ont pas déposé, que l'enquête a drainé surtout les hommes qui, selon les termes mêmes de Montefiore-Lévi,

n'avaient plus rien à perdre ⁷³. Pressions patronales, ouvrières, idéologiques ont certes joué, sans qu'on puisse en estimer la portée. A Gand, le *Bien Public* s'indigne que les ouvriers catholiques n'aient pas été mobilisés pour réclamer le repos dominical, alors qu'à Bruxelles, "les loges avaient envoyé des travailleurs pour réclamer l'obligation scolaire" ⁷⁴. A Gand toujours, on a peine à croire que les ouvriers de la manufacture textile *La Lys*, dont la journée de travail perdue pour venir déposer fut indemnisée par le patron, n'avaient pas été triés sur le volet ⁷⁵; à Charleroi, que l'absence totale d'ouvriers de la métallurgie soit le fruit du hasard ⁷⁶. De ce point de vue, l'enquête belge fut d'ailleurs beaucoup plus critiquée que l'enquête canadienne. En effet, au Canada, il s'agit d'une enquête royale, et donc investie par la loi de 1880 de pouvoirs équivalents à ceux des tribunaux, notamment celui de citer un témoin ⁷⁷. En Belgique, la Commission du Travail, création gouvernementale, n'est pas investie de ce droit, réservé aux seules enquêtes parlementaires ⁷⁸. Elle a donc dû se borner à enregistrer les témoignages volontaires, ce qui permit d'en critiquer la crédibilité ⁷⁹.

2. la signification pour l'historien

De part et d'autre, ces enquêtes concrétisent une volonté du pouvoir politique: dans une perspective électorale au Canada, comme moyen d'apaisement après les dures répressions en Belgique. Toutes deux se démarquent des enquêtes précédentes par leur ambition affirmée de poser et de résoudre la question sociale selon une démarche scientifique. Toutes deux abordent le problème de la même manière et la concordance des questions est d'autant plus surprenante que le développement économique est différent dans les deux pays. L'enquête canadienne apparaît presque comme une *enquête préventive*, une investigation en profondeur des maux qui n'ont pas encore atteint le Canada mais dont souffrent les pays industrialisés.

Il est clair que ces décisions politiques ne produisent de résultats que dans la mesure où elles sont préalablement accompagnées d'un projet de réforme. A cet égard, la différence entre l'exemple belge et canadien est significatif. Harvey a largement souligné l'incapacité des rapporteurs à tirer de leurs informations une vision d'ensemble du problème ouvrier ⁸⁰. Les conclusions n'eurent aucun écho dans une société où "la réflexion sur la question sociale demeurait, à l'époque, dans un état de sous-développement" ⁸¹. En Belgique au contraire, la Commission élaborait en douze mois un corpus de propositions qui servit de base à la législation ultérieure. La rapidité même de sa mission implique une réflexion préalable, de même qu'une conception globalement homogène des problèmes sociaux.

Est-ce dire que ces enquêtes offrent peu de ressources pour l'historien? Nullement, à condition de ne pas y chercher ce qu'elles ne peuvent donner. Il est illusoire d'établir un état clair et complet de la condition ouvrière en les prenant comme

bases. Par contre, elles permettent de cerner les mentalités patronale et ouvrière, d'étudier les discours, toujours divergents, des uns et des autres sur le travail. Elles constituent aussi un bon outil pour étudier les moments de transition: le passage de la phase artisanale à la mécanisation au Québec, la formation d'une conscience de classe ouvrière à partir du discours des représentants du POB en Belgique et le fossé qui l'oppose à la perception qu'a l'ensemble des travailleurs de sa propre condition.

NOTES

¹ Arrêté Royal instituant la Commission du Travail, 15 avril 1886 dans *Moniteur belge*, 17 avril 1886.

² F. HARVEY, *Révolution industrielle et travailleurs. Une enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Québec à la fin du 19e siècle*, Montréal: Boréal Express, 1978, p. 37.

³ La première Commission royale importante au Canada remonte à 1838, à la suite de troubles politiques qui éclatèrent dans le Haut et le Bas Canada. En Belgique, la première grande enquête date de 1840; elle est suscitée par le déclin de l'industrie linière à domicile et la crise économique des Flandres (*Enquête sur l'industrie linière*, Bruxelles, 2 vol., 1841).

⁴ Au Canada, la Commission a mené son enquête dans 4 provinces (Ontario, Québec, Nouveau Brunswick et Nouvelle Ecosse). Comme élément de comparaison, nous privilégierons l'enquête québécoise dans la mesure où elle a fait l'objet d'une étude systématique et détaillée (F. HARVEY, *op.cit.*) De part et d'autre, le matériel de base est impressionnant: pour le Québec, *Commission sur les relations entre le capital et le travail*, 2 vol., Imprimeur de la reine, Ottawa, 1886, 1.534 p. pour la Belgique, *Commission du Travail*, t. I, *Réponses au questionnaire*, Bruxelles, 1887; t. II, *Procès-Verbaux des séances d'enquête concernant le travail industriel*, Bruxelles: 1887; t. III, *Rapports, Propositions des sections et conclusions*, Bruxelles, 1887; t. IV, *Compte-rendu des séances plénières. Mémoires, rapports, lettres... etc. envisageant la question ouvrière dans son ensemble*, Bruxelles, 1888. En tout plus de 3.000 pages sur les conditions du travail industriel. (3.124 p.).

⁵ Pour un aperçu synthétique de la situation socio-économique au Canada, F. HARVEY, *op.cit.*, pp. 25-32; J. HAMELIN et J. PROVENCHER, *Brève histoire du Québec*, Montréal: Boréal Express, 1981; *Idéologies au Canada français* pp. ss la dir. de F. DUMONT, J.P. MONMINY et J. HAMELIN, Québec, 1971; LINTEAU, DUROCHER et ROBERT, *Histoire du Québec contemporain*, Montréal: Boréal Express, 1979). Pour une étude approfondie: F. OUELLET, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850*, Montréal: Fides, 1972 et J. HAMELIN et Y. ROBY, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, Montréal: Fides, 1972. Pour la Belgique, on trouvera un aperçu dans *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, t. XIII, 1978 et dans *L'Industrie en Belgique. Deux siècles d'évolution 1780-1980*, Bruxelles, 1981.

⁶ *Enquête sur la condition des classes ouvrières et sur le travail des enfants*, Bruxelles: 3 vol., 1846-1848.

⁷ F. HARVEY, *op.cit.*, pp. 14-15.

⁸ Que tous les étudiants qui ont participé à ce travail trouvent ici l'expression de mes remerciements les plus vifs. Jusqu'à ce jour, l'enquête belge a été surtout utilisée par les historiens comme source. Parmi les travaux qui évoquent son fonctionnement, citons: A. BECHAUX, *La politique sociale en Belgique*, Paris, 1887; Dr DE CAMPS, *La situation sociale en Belgique*, Bruxelles, 1890; G. PICOT, *La Commission du Travail*, Paris, 1900; J.A. FRANCK "Une jacquerie industrielle vue comme action parapolitique" dans *Revue de l'Institut de Sociologie de l'ULB*, 1-2, 1975, pp. 163-193; F. GEERINCKX, *Les grèves du Hainaut en 1886 et la Commission du Travail*, mémoire de licence 1952-53, ULB; L. DENYS, "Trends in de sociaal-ekonomische toestand van de Belgische arbeiders rond 1886" dans *Revue belge d'Histoire contemporaine*, V, 1974, 3-4, pp. 367-425.

⁹ F. HARVEY, *op.cit.*, pp. 43-63.

¹⁰ *Annales parlementaires*, Chambre, 1885-1886, séance du 30 avril 1886.

¹¹ E. VAN DER SMISSEN, *Léopold II et Beernaert d'après leur correspondance inédite de 1884 à 1894*, t. I, Bruxelles, 1920, p. 86.

¹² E. VAN ELEWIJCK, "La crise économique" dans *Revue de Belgique*, 1885, p. 97; *La Réforme*, 1-2 janvier 1886. Chez les catholiques, la crise agricole avait bien suscité l'idée d'une enquête (L. De Bruyn à la Chambre, séance du 16 décembre 1879) mais elle n'avait pas eu de suite.

¹³ Voir la revue de presse citée dans *Le Bien Public*, 19 avril 1886.

¹⁴ A ce propos, l'on attend la suite de l'article de J. VERHAEGHE, "De ordehandhaving bij de sociale onlusten in maart-april 1886 in Luik en Henegouwen" dans *Revue belge d'histoire militaire*, déc. 1984 et mars 1985 (pp. 687-724 et 17-40). Voir aussi E. PICARD dans *Journal des Tribunaux*, 2 mai 1886, col. 545-546 et J. PUISSANT, "1886. La Contre-réforme sociale?" dans *100 Ans de droit social belge, offerts à Louis Duchâtelet*, Bruxelles, 1986, p. 83.

¹⁵ E. VAN DER SMISSEN, *op.cit.*, p. 85.

¹⁶ Sur le baron de Moreau: art. nécrologique de E. VAN DER SMISSEN dans *Revue Générale*, déc. 1911, pp. 816 et sv. Sur son rôle dans la création de la Commission du travail: *Réforme Sociale*, 1887, III, p. 581 et IV, p. 147; A. MELOT, *Cinquante années de gouvernement parlementaire 1884-1934*, Louvain, 1935, p. 122.

¹⁷ La Société d'Economie Sociale fut fondée le 23 novembre 1881, sous la présidence de de Moreau. Bien que grand admirateur de Le Play, Beernaert n'adhéra qu'en 1895.

¹⁸ E. VAN DER SMISSEN, *op.cit.*, pp. 86-88.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Picard fut remplacé par E. Cauderlier, économiste et publiciste, libéral modéré, né en 1846 (par A.R. du 12 juillet 1886).

²¹ *Le Bien Public*, 19 avril 1886.

²² Aussi dans *La Réforme*, 18 et 19 avril 1886 et dans *La Chronique*, 19 avril 1886.

²³ L. BERTRAND, *L'année 1886*, t. II (Bruxelles, 1886), p. 84. Voir aussi *Le Peuple*, 28 avril, 30 avril, 4 et 15 mai 1886. Avant que le POB ne critique la composition de la Commission, on n'avait pas éprouvé semble-t-il, le besoin de nier la présence d'industriels dans son sein. Ainsi, le *Journal de Bruxelles*, l'officieux du gouvernement, en avait annoncé la création en ces termes: "...le gouvernement va constituer une grande Commission composée de chefs d'industrie, d'économistes, d'industriels, de jurisconsultes et de publicistes" (art. repris dans *Le Bien Public*, 15 avril 1886). L'ambassadeur d'Autriche à Bruxelles, de son côté, écrivait à son ministre des Affaires Etrangères que la commission projetée était composée "des hommes marquants de tous partis, de représentants de la science, de l'industrie et de la finance" (dépêche du 16 avril 1886, *Archives de Vienne*, MAE, reproduite dans F. GEERINCKX, *op.cit.*, p. 15).

²⁴ de César De Paepe à Hector Denis, 2 juillet 1886 dans B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, C. De Paepe. *Correspondance*, Paris: Maspero, 1974, p. 163.

²⁵ *Annales parlementaires*, Chambre, 1885-86, séance du 6 mai 1886. Voir aussi *Réforme Sociale*, 1887, I V, p. 145.

²⁶ Bien que l'A.R. fasse état de 35 membres et 2 secrétaires, nous parlerons de 37 membres dans la mesure où les deux secrétaires ont joué un rôle de membre "à part entière" et que le secrétariat a été assumé en réalité par des secrétaires-adjoints bénévoles.

²⁷ Il représente en même temps, en sa qualité de co-rédacteur, le principal quotidien ultramontain, *Le Bien Public* de Gand, tandis que Prosper de Hauville représente l'officieux du gouvernement, *Le Journal de Bruxelles*.

²⁸ C'est le cas, entre autres, pour Meeus, Simonis, Morisseaux et même Prins (qui semble bien être le seul libéral à la Société d'Economie Sociale).

²⁹ *Commission du Travail*, t. IV, pp. XCVII-XCVIII. Sur De Bruyn: *Index des Eligibles au Sénat 1831-1893* pp. ss la dir. de J. STENGERS, Bruxelles, 1975, p. 83.

³⁰ Ce fut particulièrement le cas dans l'enquête de 1843 où les Commissions médicales provinciales et les Comités de Salubrité publique furent consultés. L'enquête de 1869-70 relative à l'industrie houillère fut suscitée en partie par une prise de position de l'Académie Royale de Médecine sur la situation des ouvriers mineurs.

³¹ G. de Molinari avait été le chef de file de l'école libérale en matière économique dans les années 1855-65 en Belgique. Il avait fondé et dirigé *l'Economiste belge*, l'une des plus importantes revues défendant le libéralisme économique le plus intransigeant. Depuis 1868, il avait quitté la Belgique et résidait à Paris où il dirigeait le *Journal des Economistes*. Sa nomination au sein de la Commission du Travail semble bien être symbolique.

³² Il faut évidemment nuancer cet aperçu purement quantitatif. Certains membres, comme Cornet ou Janssens, sont peu actifs en dépit de leur présence. D'autres, comme t Kint de Roodenbecke, Sainctelette ou Sabatier, sont intervenus activement et ont joué un rôle dans la mesure où ils ont soit présenté un rapport soit des propositions. Sainctelette et Sabatier ont en outre joué un rôle lors de l'enquête orale. Guillery a été peu présent en séance plénière mais a véritablement mené toute l'enquête orale à Bruxelles. Denis, bien que souvent absent, a été actif, surtout dans l'élaboration méthodologique. Mais à l'analyse, on constate que près de la moitié des membres de la Commission n'ont exercé que peu d'influence en son sein. Les plus dynamiques furent en fin de compte les membres chargés d'élaborer les Rapports (voir tableau III).

³³ J. PUISSANT, *op.cit.*, p. 93 (*Papiers Brants*, K.U.L. P 85.6, lettre de de Moreau à Brants, n.d.).

³⁴ Reproduction du discours de de Moreau dans *C.T.*, t. IV, pp. 1-2.

³⁵ Reproduit dans E. VAN DER SMISSEN, *op.cit.*, t. I, p. 23.

³⁶ *Réforme Sociale*, 1887, IV, p. 145.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Pimez à la C.T. le 4 juin 1887 dans *C.T.*, t. IV, p. 263.

³⁹ Dr DE CAMPS, *op. cit.*, p. 237.

⁴⁰ Nous n'avons pas trouvé de données sur le rythme des distributions. Les questionnaires en flamand ont dû être distribués plus tard puisque la presse annonce l'envoi des questionnaires français à la mi-juin et seulement la mise en route d'une traduction flamande à la fin juin (voir *le Bien Public*, 14 juin 1886, 22 juin 1886 et *Le Patriote*, 22 juin 1886). Le rythme de la diffusion peut aussi avoir varié de région à région: ainsi *le Bien Public* du 7 août 1886 signale que le questionnaire ne tardera pas à être distribué dans tout le pays.

⁴¹ Ce long questionnaire résulte de la fusion de 2 projets élaborés par Brants et Dauby (*C.T.*, t. IV, p. 15). Un modèle de budget lui fut adjoint, résultant d'un compromis entre le tableau proposé par le chanoine Henry et calqué sur le modèle de Le Play et celui proposé par Hector Denis, inspiré de Ducpétiaux (*ibid.*) Les 100 questions étaient organisées autour de 4 thèmes: le travail en général, les rapports du travail et du capital, la situation matérielle des ouvriers, leur situation intellectuelle et morale. Chaque question se subdivise encore en de multiples sous-questions.

⁴² Tel qu'il est publié, le tome III résulte donc de deux traitements successifs: la traduction des questionnaires flamands, le regroupement des réponses par question. Le rétablissement des réponses par témoin a donc nécessité un travail préalable, assez long et fastidieux.

⁴³ Les industriels gantois utilisent l'enquête pour dénoncer l'influence du *Vooruit*; les industriels verviétois pour faire l'éloge de leur paternalisme; les dirigeants de charbonnages pour rappeler tous les sacrifices consentis en faveur de la classe ouvrière. Le désintérêt de la grande industrie en général vis-à-vis de l'enquête a déjà été souligné par des ouvrages plus anciens: Dr DE CAMPS, *op.cit.*, p. 236; A. VERMEERSCH et A. MULLER, *Manuel de la législation et les oeuvres en Belgique*, t. I, 3e éd., Louvain, 1909, p. 26.

⁴⁴ L'enquête orale a débuté à Gand le 5 juillet 1886. Elle s'est déroulée dans tout le pays jusqu'au 23 octobre 1886. Les discussions et votes des propositions par la C.T. se sont échelonnés entre le 29 octobre 1886 et le 4 juillet 1887 (voir tableau III).

⁴⁵ *Réforme Sociale*, 1887, III, p. 581.

⁴⁶ *Id.*, 1887, IV, p. 147. Le responsable du dépouillement de l'enquête écrite fut CAMPIONI, docteur en droit, juge à Bruxelles et membre de la S.E.S. Il assista à de nombreuses séances de la C.T. au titre de secrétaire

bénévole. Il fut aidé dans son travail de dépouillement par VAN DEN PLAS, employé au Ministère de l'Agriculture (C.T., t. IV, p. 266).

⁴⁷ C.T., t. III, p. 351; DE JACE dans *Réforme Sociale*, 1887, IV, p. 148. Même critique du côté patronal: C.T., t. IV, p. VII. On note la même méfiance lors des enquêtes elles-mêmes: à Liège, Saintelette refuse d'accorder le huis-clos demandé par les ouvriers (et prévu par le règlement de l'enquête) sous prétexte que les dépositions ne seraient plus rien d'autre que des dénonciations (C.T., t. II, D, p. 16). A Mons, l'enquête orale se termine par les remerciements de Sabatier aux patrons grâce aux dépositions desquels la C.T. peut désormais se forger un jugement sur les revendications formulées par les ouvriers (C.T., t. II, E, p. 32).

⁴⁸ C.T., t. IV, p. 10.

⁴⁹ Quelques cas sont tout à fait exemplaires. A Bruges, 7 témoins déposent en deux jours: 2 anonymes, un instituteur, le président du Conseil des Prud'hommes, un fabricant, un artiste-peintre, le président d'un patronage (C.T., t. II, A, pp. 1-2, 22). Comme Kervijn estime sa récolte assez maigre, il interviewe lui-même...3 chefs d'industrie et 2 directrices d'écoles de dentellières et de couture tenues par des religieuses (C.T., t. II, A, pp. 23-24)! A Blankenberghe, en l'absence de témoins spontanés, Kervijn convoque "les principaux patrons et le doyen de la pêche" (C.T., t. II, A, p. 24). A Mouscron, aucun ouvrier sur les 5 témoins; l'échevin Dubiez explique cette absence par le fait que tous les ouvriers sont contents de leur sort (C.T., t. II, A, pp. 31-33). A Saint-Trond, aucun ouvrier sur les 9 témoins (C.T., t. II, A, p. 54), de même qu'à Ypres (C.T., t. II, pp. 74-5); à Tongres, 2 sur 15 (C.T., t. II, A, p. 63). A Ostende où la C.T. avait prévu autant de jours d'enquête qu'à...Seraing, il n'y eut aucun témoin le premier jour. Le second, 8 témoins furent entendus (2 patrons, 6 pêcheurs) (C.T., t. II, A, pp. 65-69). On relève aussi des égards particuliers de la C.T. vis-à-vis du patronat. A Gand, l'enquête s'ouvre par l'audition de deux grands industriels du textile. Les membres de la C.T. se déplacent dans les locaux mêmes des manufactures (S.A. Lousberg et La Lys) et Lammens conclut en remerciant le comte Joseph de Hemptinne d'avoir autorisé "quelques-uns de ses ouvriers à comparaître comme dans une séance que la Commission se propose de tenir à l'Hôtel de ville" (C.T., t. II, B, p. 3). A Liège, la C.T. consacre toute une séance à l'audition du directeur de la Société Saint-Léonard et se rend elle-même au siège de la société (C.T., t. II, D, pp. 73-76). Ces exemples pourraient être multipliés.

⁵⁰ Il n'est pas possible d'avancer un chiffre exact de dépositions féminines. Son calcul se heurte aux difficultés rencontrées pour les dépositions ouvrières en général: huis-clos de certaines séances, anonymat de certains témoins. De plus, à Charleroi par exemple, les témoins ne sont jamais cités nommément, de sorte qu'il est impossible de déterminer avec précision le nombre d'intervenants que recouvre la dénomination "un délégué" ou "un témoin". Mais d'une manière générale, le nombre d'ouvrières fut très réduit: nous avons relevé 3 dentellières dans la section A, 2 ouvrières du textile à Liège, 5 femmes travaillant dans les charbonnages au Borinage. Notons aussi les dépositions, à Liège, de 3 dames patronnesses (C.T., t. II, D, pp. 58-60).

⁵¹ Le pays fut divisé en 5 sections, par analogie d'industries: A (Flandre occidentale, prov. d'Anvers et du Limbourg); B (Flandre orientale, les arr. de Bruxelles, Louvain et Ath formant la sous-section b); C (prov. de Namur et de Luxembourg, arr. de Thuin, Nivelles, Soignies et carrières de Feluy-Arquennes); D (arr. de Liège, Huy, Verviers et Waremmes); E (arr. de Mons, Charleroi, Morlanwelz).

⁵² C.T., t. IV, p. 56.

⁵³ La décision d'adjoindre des délégués ouvriers résulte d'un compromis entre les demandes réitérées de Denis appuyé par Buls et Prins, mais repoussées par la C.T., et la proposition de Jacobs visant à adjoindre des membres suppléants à la Commission (C.T., t. IV, p. 9 et p. 11).

⁵⁴ La désignation de suppléants pouvant opérer seuls, sans qu'aucun membre de la C.T., fût présent, a été votée le 25 juin 1886 (C.T., t. IV, pp. 9, 12-13).

⁵⁵ La crainte des licenciements est exprimée partout (ex: C.T., t. II, D, pp. 4, 45, 109, 121, 216; B, pp. 38-39; E, p. 51). Montefiore-Lévi reconnaît qu'elle est fondée (C.T., t. III, p. 351). A Charleroi, Prins reconnaît que la C.T. est impuissante à empêcher les licenciements, qu'elle ne peut qu'exercer une pression morale sur les patrons (E, p. 51).

⁵⁶ C.T., t. II, A, pp. 35, 42.

⁵⁷ Surtout dans le Borinage où l'enquête fut particulièrement rapide (C.T., t. II, E, pp. 13 et sv.).

⁵⁸ C.T., t. IV, p. 14. Peu de rapports subirent cependant une modification. Le rapport de Brants, rédigé avant la création de la C.T., n'a pas changé d'un iota, alors que 129 réponses concernaient les conseils de conciliation. Seul le rapport de Dauby relatif aux sociétés de secours mutuels (C.T., t. III, pp. 93-108) daté du 31 mai 1886 fut complété à la demande des membres de la C.T. (t. IV, p. 73). A Morisseaux qui se demande si Dauby a consulté les P.V. de l'enquête orale, Dauby répond qu'il n'avait pu le faire puisque son rapport a été établi avant l'enquête (C.T., t. IV, p. 75; t. III, p. 93 et p. 403). Les compléments apportés dans le *Deuxième Rapport sur la question des sociétés de secours mutuels* (C.T., t. III, pp. 403-418) consistent en une analyse de la législation étrangère (pp. 404-414) et des articles qu'il serait souhaitable de réviser dans la loi belge du 3 avril 1851. De vives critiques s'étaient en effet élevées contre les formalités prévues par la loi pour obtenir la reconnaissance légale des sociétés de secours mutuels. En ce sens, le second rapport de Dauby y répond. Mais l'esprit même de ce rapport n'est pas en accord avec celui des revendications ouvrières. La C.T. maintient la loi de 1851 en proposant quelques modifications alors que les témoins ouvriers dénonçaient l'utilité même de cette loi et réclamaient en remplacement de nouvelles mesures visant à accorder la personification civile aux sociétés de secours mutuels et à renforcer l'intervention de l'Etat dans leur organisation (C.T., t. II, b, pp. 53, 55, 132; D, pp. 50, 214, 215; b, pp. 7, 12, 15, 30, 36). Il ne s'agit donc pas d'une proposition élaborée à partir des résultats de l'enquête mais de la prise en considération de quelques données, dans le cadre initialement prévu par le rapport.

⁵⁹ C.T., t. III, pp. 121-125.

⁶⁰ C.T., t. IV, pp. 56 et sv.

⁶¹ Si l'on se réfère aux débats du Parlement, la préoccupation principale du pouvoir exécutif n'est pas tant la question sociale que celle de la défense nationale. Il s'agit avant tout d'obtenir des crédits pour les fortifications de la Meuse et d'amener les catholiques à voter le service militaire personnel. Les émeutes de 1886 sont utilisées pour montrer combien il est dangereux de "confier la défense de l'ordre et des propriétés à une armée de prolétaires" (E. VAN DER SMISSEN, *op.cit.*, t. I, p. 85). Le 25 mai 1887, alors que le pays est à nouveau secoué par des troubles sociaux, Beernaert écrit au Roi: "A la Chambre, les questions militaires doivent conserver le pas, et je pense que les questions sociales viendront ensuite" (*Id.*, p. 87). Pour le Roi aussi, la question militaire est primordiale: il fait activement campagne auprès de certains parlementaires et demande l'appui (mais en vain) du Saint-Siège pour qu'il agisse auprès des catholiques (*Id.*, p. 189). Ce n'est que lorsque le problème militaire sera résolu que l'on s'occupera de la question sociale en faisant "vite une loi réprimant les excitations et atteignant les excitateurs" (*Id.*, p. 244). Les travaux de la C.T. sont donc loin de constituer une préoccupation importante dans les milieux politiques.

⁶² C.T., t. III, p. 315.

⁶³ A. d'Oultremont, député indépendant de Bruxelles, déposa à la Chambre le 23 novembre 1886 une proposition de loi visant à établir le service personnel. Elle fut discutée en juillet 1887. En dépit des efforts préalables du Roi et de Beernaert, d'un beau discours à la Chambre de Guillery, elle fut repoussée par 69 non (catholiques) contre 62 oui (dont 22 catholiques et 40 libéraux) et 4 abstentions.

⁶⁴ *Les écoles ménagères dans le Hainaut*, reproduit dans C.T., t. III, pp. 452-459. Sur le prince de Riquet de Caraman-Chimay, ministre des Aff. Etrangères, ancien gouverneur de la province du Hainaut et Leplaysien de la première heure: *Index des Eligibles...*, p. 181.

⁶⁵ C.T., t. IV, pp. 109-117 et pp. 172-173.

⁶⁶ *Révision de la loi du 7 février 1859* par G. Sabatier dans C.T., t. III, pp. 427-440.

⁶⁷ C.T., t. II, E, pp. 2, 7, 12, 15, 16, 19.

⁶⁸ Dr DE CAMPS, *op.cit.*, p. 95.

⁶⁹ La *Réforme Sociale* constitue une source privilégiée dans la mesure où les Leplaysiens belges ont rendu régulièrement et minutieusement compte de l'avancement de l'enquête de la C.T. devant la S.E.S. de Paris, cette enquête étant considérée par tous comme la première application sur le terrain et sur une vaste échelle des théories de Le Play.

⁷⁰ *Réforme Sociale*, 1887, III, p. 587.

⁷¹ C.T. t. II, E, p. 20.

⁷² E. PICARD, "L'Art et la Révolution" dans *La Société Nouvelle*, 1886, XXI, p. 228.

⁷³ C.T., t. III, p. 351.

⁷⁴ *Le Bien Public*, 9 août 1886.

⁷⁵ C.T., t. II, B, pp. 19-20.

⁷⁶ *Note de l'Association des Maîtres de forges de Charleroi*, constatant "avec satisfaction qu'aucun ouvrier métallurgiste ne s'est présenté à l'enquête ouvrière à Charleroi". L'abstention de ces travailleurs prouve, selon l'Association, "leur intelligence et leur bonne foi" (C.T., t. IV, p. XXVI).

⁷⁷ F. HARVEY, *op.cit.*, p. 67.

⁷⁸ L'art. 40 de la Constitution reconnaît le droit d'enquête; il a surtout servi lors de validation d'élections (1859, 1864). L'enquête parlementaire a été réglée par une loi du 3 mai 1880, dont les dispositions ont permis la grande *Enquête scolaire* qui suit la loi Van Humbeeck de 1879.

⁷⁹ Opinion de Pirmez lui-même, dans son discours de clôture (C.T., t. IV, p. 263).

⁸⁰ F. HARVEY, *op.cit.*, pp. 210 et 228.

⁸¹ *Id.*, p. 250.

Tableau I. MEMBRES DE LA COMMISSION DU TRAVAIL

	Appartenance politique	Age	Fonction	Etudes	Mandats	Relations avec industrie
ARNOULD, G.	?	58	Ingénieur div. des mines	Ingénieur (Liège)		
BALISAUX, Emile	L	59	Industriel et banquier	Droit (Liège)	sénateur (Charleroi)	Adm. de sociétés (charbon/ver-
BRANTS, Victor	C	30	Prof. Univ. Louvain	Histoire/Droit (Louvain)		rie/sucrieries/hautes-fourneaux)
BULS, Charles	L	49	Orfèvre		Echevin (Bruxelles)	
Mgr CARTUYVELS	C	51	Vice-recteur (Louvain)	Théologie/droit canon		
CAUDERLIER, Emile	L	40	Publiciste			
CORNET, J.B.	C	62	Industriel		Bourgmestre (Braine-le-Comte) sénateur (Soignies) représentant	Directeur de carrières (Verviers)
d'ANDRIMONT, V.L.	L	50	Banquier et industriel	Ingénieur (Liège)		Adm. de sociétés (charbon/Fondateur de la Banque Populaire)
DANSAERT, Antoine	L	68	Ancien président Trib. Commerce			Adm. de sociétés; président de l'Union syndicale de Bruxelles (ancienne Chambre de Commerce)
DAUBY, Jules	L	62	Directeur au <i>Moniteur</i>	autodidacte		
DE BRUYN, Léon	C	48	Industriel		bourgmestre représentant (Ternode)	Administrateur de sociétés (textile et chemin de fer)
DE HAULEVILLE, P.	C	56	Directeur du <i>Journal de Bruxelles</i> ; co-dir. <i>Revue générale</i>	Droit (Bxl puis Gand)		
DE JACE, Charles	C	30	Prof. Univ. Liège	Philo. Lettres et Droit (Liège)		
DE LA VELEYE, Emile	L	64	Prof. Univ. Liège	Droit (Gand)		
DE MOLINARI, G.	L	67	Mb Institut de France			
DENIS, Hector	Soc.	44	Prof. Univ. Bxl	Droit (Bruxelles)		
d'OULTREMONT, Adrien	C	43	Ecole militaire	Sc. Naturelles représentant (Bxl)		? (gendre de Jules Malou)

DE RIDDER, Rémi	L	43	Prof. Univ. Gand	Droit (Gand)	conseiller communal	Adm. sociétés (chemins de fer, tramways, banque)
GUILLERY, Jules	L	62	Avocat	Droit (Bruxelles)	représentant	Directeur manufacture textile; adm. société (ch. de fer)
JACOBS, Victor	C	48	Avocat		représentant (St-Nicolas)	
JANSSSENS, Théodore	C	51	Industriel			
HANSSSENS, Léopold	L	54	Avocat	Droit (Liège)		
HARZE, Emile	L	51	Directeur Mines (Adm. centrale)	Ingénieur		
chanoine HENRY	C	40				
KERVYN de L., J.	C	69	Philo. Lettres	représentant (Eclou)		
LAGASSE, Charles	C	41	Ing. ponts et chaussées	ingénieur (Gand)	sénateur (Courtrai)	
LAMMENS, Jules	C	64	Notaire puis avocat	Droit (Gand)	représentant d'Ypres	
MALOU, Jules	C	76	Homme politique et financier	Droit (Liège)		
MEEUS, Eugène	C	56	Industriel et financier	Droit		Adm. de sociétés, industriel et financier
MONTEFIORE-LEVI, G.	L	54	Industriel et banquier	ingénieur civil (Liège)	sénateur (Liège)	Vice-prés. Banque de Commerce (Anvers) Adm. de Sociétés (sucreries, comp. assurances) Dir. de sociétés, banquier
MORISSEAU, Charles	C	32	Chef Cabinet (Min. Agriculture)	ingénieur mines (Liège)		
PIRMEZ, Eudore	L	56	Avocat	Droit		Adm. sociétés (chemins de fer/charbon) Adm. puis directeur Banque de Belgique
PRINS, Adolphe	L	41	Inspecteur général des prisons	Droit (Bxl)		Directeur de charbonnages; adm. Banque de Belgique, Adm. sociétés; président Ch. Commerce Charleroi
SABATIER, Gustave	L	67	Industriel	Ecole militaire		Adm. sociétés (chemins de fer/charbon)
SAINCTELETTE, Charles	L	61	Avocat et industriel	Droit (Louvain)	représentant (Mons)	
SIMONIS, Alfred	C	44	Industriel	Ingénieur (Liège)	sénateur (Verviers)	Adm. de la Laine (textile) (Verviers)
"t KINT de R., A.	C	33	Avocat	Droit (Louvain)	conseiller provincial	

Tableau II

ASSISTANCE DES MEMBRES AUX SEANCES PLENIERES

	28 04	01 05	25 06	04 08	29 10	30 10	05 11	13 11	20 11	27 11	04 12	11 12	18 12	05 02	12 02	14 02	19 02	25 02	02 03	09 03	16 03	20 03	28 03	04 06	Nb de séances
G. ARNOULD																									24
G. BALISAUX																									2
V. BRANTS																									21
Ch. BULS																									10
Mgr CARTUYVELS																									9
J.B. CORNET																									19
L. d'ANDRIMONT																									8
A. D'ANSAERT																									2
J. DAUBY																									24
L. DE BRUYN																									17
Ch. DE JACE																									19
E. DE LAVELEYE																									1
G. DE MOLINARI																									0
H. DENIS																									16
A. D'OULTREMONT																									10
R. DE RIDDER																									11
J. GUILLERY																									9
V. JACOBS																									23
Th. JANSSENS																									15
L. JANSSENS																									2
E. HARZE																									24
Chm. HENRY																									22
KERVIN de LETT.																									5
C. LAGASSE																									24
J. LAMMENS																									23
J. MALOU																									2
E. MEEUS																									16
G. MONTEFIORE-LEVI																									20
CAUDERLIER																									2
E. PIRMEZ																									18
A. PRINS																									25
G. SABATIER																									18
Ch. SAINCTELETTE																									14
A. SIMONIS																									5
A. "I KINT de R.																									14
P. de HAULEVILLE																									18
Ch. MORISSEAU																									24

Taux de participation *
(ordre décroissant)

PRINS	25	
ARNOULD		24
DAUBY		24
HARZE		24
LAGASSE		24
MORISSEAU		24
JACOBS		23
LAMMENS		23
Chm. HENRY		22
BRANTS		21
MONTEFIORE-LEVI		20
CORNET		19
DE JACE		19
PIRMEZ		18
SABATIER		18
DE HAULEVILLE		18
DE BRUYN		17
DENIS		16
MEEUS		16
JANSSENS		15
SAINCTELETTE		14
"I KINT		14
DE RIDDER		11
BULS		10
d' OULTREMONT		10
CARTUYVELS		09
GUILLERY		09
d' ANDRIMONT		08
SIMONIS		05
KERVYN		05
BALISAUX		02
DANSAERT		02
HANSSENS		02
CAUDERLIER		02
DE LAVELEYE		01
DE MOLINARI		0
MALOU (décédé le 11.07.1886)		

(*) Avec l'important correctif
signalé en note 32.

Tableau III

RAPPORTS SOUMIS A LA COMMISSION DU TRAVAIL ()**

Repères chronologiques

- . création de la C.T.: 15 avril 1886. Ouverture des travaux: 28 avril 1886. Clôture: 4 juin 1887.
- . début de l'enquête orale: 5 juillet 1886. Clôture: 23 octobre 1886.
- . publication de l'enquête écrite: sort de presse en juillet 1887.
- . publication de l'enquête orale: fin 1887.

I. RAPPORTS RELATIFS A L'ORGANISATION DU TRAVAIL

1. Conseils de conciliation t. III, pp. 3-20

- . BRANTS (C.) n.d. (14 avril 1886)
 - . S.E.S.: 14 avril 1886, pp. dans R.S., II, 1886
(livraisons des 1er et 15 juillet 1886).
pp. 42-52 et 101-111.
 - . 1er Congrès des Oeuvres Sociales à Liège,
28 septembre 1886 (pp. 254 et sv.).
 - . emprunts à l'enquête: ajout (pp. 16-17) de
3 témoignages, favorables au rapport (cf. note 58).

2. Conseils de prud'hommes t. III, pp. 427-440

- . SABATIER (L.) n.d.
 - . emprunts à l'enquête: voir texte p.108

3. Réglementation du travail industriel t. III, pp. 23-52

- . 't KINT de ROODENBEEKE (G.) n.d.
 - . Congrès des Oeuvres Sociales à Liège: Lagasse et Lammens au 1er Congrès, le 29 septembre 1886 (pp. 289, 295-296); 't Kint de Roodenbeke au 2e Congrès, le 5 septembre 1887 (p. 343 sv.).
 - . emprunts à l'enquête: pp. 41-42 (résumé de déclarations relatives à l'industrie houillère)

4. Paiement des salaires t. III, pp. 119-143

- . Ch. MORISSEAU (C.) 14 octobre 1886
- . S.E.S.: 19 mai 1886
- . emprunts à l'enquête: pp. 121-124 (reproduction de témoignages).

II. RAPPORTS RELATIFS A LA CONDITION MATERIELLE ET MORALE

1. Unions de métiers et associations professionnelles t. III, pp. 56-76

- . A. PRINS (L.) 25 septembre 1886
 - . allusion à l'enquête: une phase (p. 73)
 - . Rapport supplémentaire de Prins (à la suite de l'examen en section): pp. 247-250: aucun emprunt à l'enquête.
 - . Amendements de Brants et de Lagasse * (C.) et de Montefiore-Levi (L.): pp. 75-76. Aucun emprunt à l'enquête.
 - * sujet débattu à la S.E.S.: 21 avril 1886.

2. Logements ouvriers t. III, pp. 79-85

- . MEEUS (C.) 23 juillet 1886
 - . une brève allusion à l'enquête (p. 91).
 - . Note supplémentaire de Lagasse: 22 octobre 1886 (= propositions accueillies favorablement à la S.E.S. le 14 avril 1886; présentées par Lagasse le 29 septembre 1886 au 1er Congrès des Oeuvres Sociales de Liège (pp. 269-282). La question des logements ouvriers est l'une des plus étudiées de la S.E.S.: 2 mai 1883, 23 mars 1886, 25 juin 1885, 14 avril 1886 et 19 mai 1886.
 - . Rapport supplémentaire de Meeus, établi après le 13 novembre 1886: pas d'emprunt à l'enquête.

3. Secours Mutuels t. III, pp. 95-108

- . DAUBY (L.) 31 mai 1886
 - . ne tient pas compte explicitement de l'enquête (t. III, p. 403).
 - . Deuxième rapport de Dauby (3 déc. 1886), III, pp. 401-409: voir vote 58.

4. Expropriation par zones t. III, pp. 111-116

- . LAMMENS (C.) n.d. (avant septembre 1886)
 - . rappelle que la question figure dans le questionnaire au point 53, f, sans plus.
 - . présenté au 1er Congrès des Oeuvres Sociales le 29 septembre 1886 (p. 282).

5. Caisses d'Epargne t. III, pp. 175-185

- . Chanoine HENRY (C.) 22 juin 1886
 - . aucune allusion à l'enquête
 - . présenté au 2e Congrès des Oeuvres Sociales de Liège (1887, p. 414).

6. Intempérance t. III, pp. 191-207

- . R. DE RIDDER (L.) n.d.
 - . une allusion générale à l'enquête (p. 191).
 - . prises de position de Lammens au Congrès des Oeuvres Sociales de Liège dans le débat sur l'alcoolisme (1886, pp. 264-269).

7. Accidents du travail t. III, pp. 211-342

- Ch. DE JACE (C.) n.d.
 - . sujet présenté par De Jace à la S.E.S. le 9 novembre 1885. Rapport remanié sans emprunt à l'enquête.
 - . Proposition de loi de Saintelette (pp. 255-283)
 - . en relation avec son ouvrage *De la responsabilité et de la garantie*, Bruxelles, 1886
 - . sans allusion à l'enquête
 - . Note de Ch. Morisseaux (pp. 467-473)
 - . Note de Montefiore-Levi (pp. 477-479)
 - . Note de Saintelette (pp. 487-490)
 - . Note de De Jace (pp. 493-499)
 - . Note de Dauby (p. 505)
 - . Sujet débattu au Congrès des Oeuvres Sociales de Liège, le 28 septembre 1886: Lagasse expose les positions de la Commission du Travail (p. 239).

8. Caisses de retraite, de prévoyance et de secours t. III, pp. 359-390

E. HARZE (L.) novembre 1886

- . emprunts à l'enquête : bref résumé de plaintes émanant d'ouvriers mineurs (p. 372).
- . Notes de H. Denis (pp. 511-516)
- . Note supplémentaire de Harzé (pp. 519-522)
- . Note du chanoine Henry (pp. 575-586)
- . S.E.S.: Lagasse le 14 avril 1886.

9. Ecoles professionnelles t. III, pp. 395-400

. A. d'OULTREMONT (C.) n.d. (mai 1886)

- . reproduit le rapport sur la situation de l'enseignement industriel et professionnel présenté à la Chambre le 7 mai 1886. Précise dans l'introduction du rapport de la C.T. que des emprunts sont faits à l'*Enquête sur la situation des ouvriers en France* (1881) qui présente "beaucoup d'analogie avec celle que prépare la Commission du Travail en Belgique" (p. 396).

10. Ecoles ménagères t. III, pp. 451-461

. A. d'OULTREMONT (C.) n.d.

- . reproduction d'une brochure datant de 1876 (cf. p. 108).

11. Sociétés coopératives t. III, pp. 527-569

. Ch. LAGASSE (C.) 24 mai 1887

- . emprunts à l'enquête écrite: pp. 532, 533, 545, 550, 554.
- . Amendements de Dauby et du chanoine Henry * p. 556: pas d'allusion à l'enquête.
- * séances consacrées aux coopératives:
 - . présidée par Brants puis par le chanoine Henry au 1er Congrès des Oeuvres Sociales de Liège (28 septembre 1886).
 - . S.E.S.: Lagasse, le 14 avril 1886; seconde réunion le 16 novembre 1886.
 - . présentation du rapport par Lagasse au 2e Congrès des Oeuvres Sociales de Liège le 5 septembre 1887 (pp. 296 sv.)

III. RAPPORT "HORS-PROGRAMME"

1. Service militaire personnel t. III, pp. 287-343

. P. de HAULEVILLE (C.) 23 décembre 1886

. emprunts à l'enquête: une phrase

t. III, p. 315.

. Note de Meeus en faveur du remplacement

(pp. 344-346): pas d'allusion à l'enquête.

(**) L'étude entreprise porte sur: le contenu des rapports, les sources et travaux sur lesquels se sont appuyés les rapporteurs, les emprunts à l'enquête, l'origine et la nature des notes et amendements y apportés. Une étude identique à été menée afin de déterminer la part des résultats de l'enquête lors des discussions en assemblée plénière. Enfin, nous avons étudié systématiquement les discussions tenues parallèlement à la Commission du Travail à la S.E.S., lors des *Congrès des Oeuvres Sociales* de Liège en 1886 et 1887. Le tableau présenté ici ne reprend que quelques éléments: nous les développerons dans un article en préparation.

LA LABORIEUSE GENÈSE DU DROIT SOCIAL BELGE: UNE UTOPIE RÉCUPÉRÉE?

par

Jean-Pierre NANDRIN

Facultés universitaires Saint-Louis

Il peut paraître provocant, à un moment où l'on commémore avec faste les cent ans de droit social en Belgique, de caractériser la période de genèse du droit social comme une entreprise qui se développe en forme de peau de chagrin, dans une perspective qui ne rompt point avec le droit existant.

Les analystes de l'histoire sociale présentent habituellement les lois ouvrières de la fin du XIX^e siècle comme le résultat d'un processus irrésistible, déclenché au lendemain des événements de 1886, processus quasi déterminé qui traduirait un accord social et politique obtenu après des décennies de tensions et d'injustices. Le vote de plusieurs lois à la quasi-unanimité ou, pour certaines d'entre elles, sans vote d'opposition, conforte ce schéma explicatif ¹.

Il est vrai que dès 1887 un parlementaire catholique, futur ministre, P.J. de Smet de Naeyer, proclame à la tribune de la Chambre "qu'on est à la veille de tout un code de travail" ² et qu'au début du XX^e siècle, des initiatives privées n'ont pas hésité à intituler "code industriel" ou "code du travail" l'ensemble de cette législation spéciale comme si celle-ci s'inscrivait en un livre unique et hiérarchisé ³.

Dans cette perspective, on présente le plus souvent la législation sociale produite entre 1887 et 1914 selon un canevas cohérent laissant supposer que son élaboration a été conçue de manière rationnelle et systématique ⁴. Et l'optique d'une commémoration centenaire renforce cette vision d'un tout nécessairement généré, occultant ainsi les phases négatives de cette évolution ⁵.

La réalité correspond-elle à ce modèle d'analyse? Comment appréhende-t-on, du point de vue juridique, la réalité sociale de 1886? Comment le pouvoir mettra-t-il en oeuvre la politique de législation qui est proposée? Celle-ci se développe-t-elle sur base d'un canevas conceptuel nouveau ou, au contraire, se meut-elle dans un cadre traditionnel qu'on essaye de plier aux nouvelles réalités produites par l'industrialisation et la prolétarianisation croissantes?

1. La Commission du Travail et "le droit social"

Sans attacher aux dates une signification trop absolue, reconnaissons que l'année 1886 tient solidement son rôle de pivot dans l'histoire du droit social en Belgique ⁶. Pour la première fois, le pouvoir, par la voix de Léopold II, décrète la nécessité d'une nouvelle politique sociale. Pour la première fois aussi, une enquête fournira aux décideurs politiques une image que l'on veut exhaustive de la situation de la classe ouvrière. Même si l'on émettra des critiques sur les méthodes suivies par la Commission du Travail, principalement à l'égard de l'enquête orale ⁷, le champ couvert par les enquêteurs n'en demeure pas moins très large: la plupart des aspects sont abordés et analysés ⁸. Le gouvernement dispose de surcroît d'une série de rapports et de conclusions des commissaires qui se clôturent le plus souvent par des propositions d'avant-projets de loi. C'est à une véritable proposition de programme législatif à long terme que le pouvoir est confronté.

Ce seul souci de s'informer globalement et de réaliser, en un laps de temps relativement court, une enquête minutieuse, constitue déjà en soi un fait nouveau. Il y a là sans conteste une rupture de méthode politique: jusqu'alors, les enquêtes ne portaient en effet que sur des domaines précis ou ne concernaient que des catégories sociales nettement ciblées ⁹. Il conviendrait d'analyser cette rupture méthodologique en la mettant en rapport avec le développement des techniques de statistique. Il y a un souci d'objectivation de la réalité sociale, appréhendé dans une démarche de type positiviste, qui entraîne une prise de conscience de situations perçues auparavant de manière très subjective ¹⁰.

La rupture, par contre, est beaucoup moins nette lorsqu'on analyse le contenu même des propositions de la Commission du Travail et les conceptions économiques et juridiques auxquelles la Commission fait référence.

Le cadre idéologique et conceptuel à l'intérieur duquel les travaux de la Commission doivent se dérouler est clairement défini par le ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, le chevalier de Moreau:

"Le gouvernement n'exagère point l'influence que peuvent exercer l'intervention de la législation et la sienne dans le domaine des questions ouvrières. En pareille matière, le rôle des particuliers est plus important que celui de l'Etat et les mesures réalisées par l'initiative individuelle auront toujours plus de succès que celles dont les pouvoirs publics voudrait imposer l'obligation" ¹¹.

Et le Ministre de tracer les chemins à labourer: le régime du travail, les rapports entre patrons et ouvriers, les institutions destinées à améliorer le sort des travailleurs. Et à chaque fois, c'est le même leitmotiv qui revient: le rôle de l'Etat doit se limiter à

favoriser l'institution privée, à faciliter les tentatives de rapprochement et de conciliation.

Seize mois plus tard, clôturant les travaux des commissaires, E. Pirmez, Président de la Commission du travail, fait siennes les paroles du Ministre et se félicite que la Commission ne soit pas allée trop loin dans la voie de l'interventionnisme:

"Deviez-vous, pouviez-vous aller au-delà de ce que vous avez fait? (...) on accuse facilement d'indifférence ou de faiblesse ceux qui ne tentent pas de soumettre les faits économiques à la force des lois: c'est que faute de réflexion et d'expérience, on ignore que ces tentatives produisent souvent un effet contraire à celui qu'on cherche" ¹².

Et de remercier les commissaires de ne pas avoir proposé de légiférer dans le domaine économique. E. Pirmez réaffirme à cette occasion, et son sentiment est partagé, le dogme du libéralisme économique:

"Vous avez reconnu que la loi est impuissante à cet égard (celui du relèvement des salaires) et que son intervention ne pourrait qu'en abaisser le taux. Ce taux est soumis à une loi économique inexorable. Les salaires montent quand le travail est plus demandé; ils baissent quand il est plus offert" ¹³

Et la condition fondamentale pour qu'il en soit ainsi, c'est la "sécurité sociale", comprise ici comme synonyme de maintien de l'ordre public. Les mesures préconisées par la Commission du Travail assurent un tel encadrement.

Il conviendrait d'analyser minutieusement les débats menés en commission, l'évolution des contenus des rapports présentés, les discussions en séances plénières et enfin les résolutions finales, pour évaluer le plus exactement la portée des avant-projets. Un rapide examen de quelques rapports autorise, à titre provisoire, quelques constatations.

1. Là où il s'agissait de mettre fin aux abus flagrants, l'unanimité se dégage rapidement sur un texte qui contient même un pan répressif. C'est le cas pour les conclusions portant sur les abus en matière de paiement des salaires ¹⁴.

2. De nombreux avant-projets sont dépourvus de toute sanction. Ainsi aucune intervention n'est prévue pour la limitation du travail des adultes; aucune sanction n'accompagne les décisions que pourraient prendre les conseils de conciliation ¹⁵.

3. Il n'est guère question d'organiser la surveillance de l'application des lois. La Commission rejettera la proposition de G. Montefiore-Lévi de créer une commission permanente de surveillance de l'industrie ¹⁶.

4. Certaines conclusions revêtent la forme d'un avant-projet de loi dûment rédigé à cet effet ¹⁷. D'autres rapports se contentent de considérations de principe ou de propositions, à charge pour le législateur de leur donner une forme adéquate ¹⁸.

5. Une question, la plus cruciale - celle de la réparation en matière d'accidents de travail, suscitera un long débat et de multiples rapports. S'il ne fallut pas moins de sept contributions de qualité et une longue discussion en séance plénière ¹⁹, le problème fut loin d'être vidé. Les débats déboucheront sur une proposition cadre très minimale. Sur des sujets délicats, la Commission ne tranche pas et se contente de faire le point de la question.

Nonobstant l'approche classique de la question sociale mettant l'accent davantage sur l'idée de protection et de moralisation plutôt que sur celle de réparation et d'émancipation et refusant tout interventionnisme autoritaire, on ne peut nier que les commissaires de 1886 aient désiré traiter le problème ouvrier de la manière la plus complète possible. Certes, les réformes proposées ont une portée essentiellement pratique: elles veulent répondre aux plaintes et aux récriminations enregistrées lors de l'enquête orale. Il manque de même une ossature sur laquelle viendrait se greffer un ensemble de lois particulières. En effet, comme l'ensemble des problèmes soulevés par l'enquête touchaient en fin de compte au contrat de travail, la Commission aurait pu penser l'élaboration d'une législation sociale autour de la figure centrale de ce contrat qui aurait pu donner un fondement juridique cohérent et solide à cette nouvelle législation ainsi que cela se fera quelques années plus tard. Mais était-il pensable, pour les membres de la Commission, d'aboutir à une telle révolution idéologique tout en conservant le cadre civiliste classique comme référence? Quoi qu'il en soit de ces réserves le gouvernement dispose d'une large proposition programmatique dont il ne peut faire l'économie, d'autant plus qu'un large consensus s'était dégagé sur la plupart des aspects.

Comment l'exécutif s'y prendra-t-il pour traduire ces projets en lois? Quelle logique présidera à son travail? Quelle stratégie politique déploiera-t-on à cet effet?

Une politique d'école buissonnière

On peut déceler deux phases dans la stratégie gouvernementale et, partant, du travail parlementaire qui en est le reflet obligé puisque c'est l'exécutif qui, en ce domaine, aura l'initiative.

Dans un premier temps qu'on peut situer entre 1887, année de l'adoption des premières lois dites sociales, et 1891 qui marque un arrêt de cette législation, il n'apparaît guère de volonté délibérée de construire une législation à partir d'un plan cohérent et articulé sur une perspective à long terme, sous-tendue par une nouvelle

vision des rapports sociaux à modifier. Les problèmes cruciaux dont la solution aurait pu servir de base à un véritable code du travail ne sont pas abordés. Entre 1888 et 1890, le Parlement ne vote que six lois ²⁰. Et si celles-ci marquent un certain changement d'orientation dont on évaluera plus loin la portée réelle, elles ne touchent pas aux questions les plus fondamentales: le rôle des syndicats, la durée du travail, le salaire minimum, le contrat de travail ou la réparation des accidents de travail. C'est ainsi par exemple que sur cette question, qui traverse de manière lancinante toute l'enquête orale de 1886 et qui fait l'objet de rapports très fouillés, le gouvernement demeure d'une extrême prudence: c'est l'hésitation et l'aterrissement qui caractérisent sa politique. A une question posée par le député libéral Charles Saintelette, Auguste Beernaert répond très laconiquement que la question des accidents de travail se rattache à celle des assurances qui suscite un débat très controversé et que le gouvernement soumettra des propositions à la Chambre lors de la session suivante ²¹. Vaines promesses réitérées deux années plus tard par le ministre de l'Agriculture de l'Industrie et des Travaux publics Léon De Bruyn ²².

Ce n'est qu'en 1890, sur la pression des libéraux progressistes et plus particulièrement de Paul-Emile Janson que le gouvernement se décide à entamer une procédure visant à légiférer sur les relations de travail ²³. Le ministre de la Justice, Jules Le Jeune installe le 24 janvier 1891 une commission de techniciens, appelée Commission Van Berchem du nom de son président ²⁴, chargée d'élaborer un avant-projet de loi sur le contrat de louage de services, en ce compris la réparation des accidents de travail, et qualifie la mission d'urgente ²⁵. Mais ici, l'attitude demeure très hésitante et très ambiguë. Le travail de la Commission Van Berchem est remarquable: pour la première fois, en effet, on propose un projet réglementant le maximum d'aspects du contrat de travail (obligations réciproques, mode d'extinction, mode de preuve, règlement d'atelier et surtout, les accidents de travail qui occupent 93 articles sur les 110 proposés ²⁶).

L'exécutif commence par adopter ce projet et le dépose comme tel sur le bureau de la Chambre le 14 août 1891 ²⁷, respectant ainsi la promesse faite par Auguste Beernaert, mais en partie seulement: ce même jour est celui de la dernière séance de la session de 1890-1891. Renvoyé à la suivante, ce projet sera frappé de caducité pour la simple raison que la Chambre est dissoute le 23 mai 1892 suite au vote de la déclaration de révision de la constitution.

Il sera présenté une nouvelle fois lors de la session de 1892-1893 mais cette fois dans un contexte qui révèle combien grandes étaient les tergiversations gouvernementales. En effet le pouvoir dépose simultanément deux projets parfaitement contradictoires: celui de la Commission Van Berchem favorable à la théorie contractuelle en matière de responsabilité dans les accidents de travail et le rapport de la Commission du Code civil qui, elle, rejette catégoriquement cette thèse.

Ces lenteurs et ces attermoissements s'expliquent certes par des raisons ponctuelles. A partir de 1890, la vie politique est dominée par le problème de la révision de la Constitution ²⁸. Une autre raison tient au travail même de la Commission Van Berchem qui est comme la chambre d'écho des divergences doctrinales qui agitent l'opinion en matière d'accidents de travail. Une troisième explication peut être recherchée du côté de la position hostile émise et par la Cour de cassation et par la Commission de révision du Code civil. On peut y ajouter la décision prise le 7 avril 1892 de créer un Conseil supérieur du travail dont un des objectifs prioritaires était précisément d'étudier l'organisation de l'assurance contre les accidents et la législation sur le contrat de travail ²⁹.

Mais plus fondamentalement, ces tergiversations ne témoignent-elles pas d'une absence de volonté politique d'embrasser à bras-le-corps une nouvelle perspective législative? Si l'accord est général pour dresser le constat des misères et des injustices, il ne l'est pas moins, à quelques nuances près, sur la politique à suivre. La ligne de partage est subtile entre Frère-Orban et Beernaert après les événements de 1886. Le futur chef de cabinet ne déclare-t-il pas à la Chambre avec la prudence qui s'exprime sous forme interrogative:

"Une autre grande question de principe, féconde en applications, devra être résolument abordée. Nous avons jusqu'ici pratiqué le système absolu de la non-intervention. N'y a-t-il pas lieu de la tempérer quelque peu? La société n'y peut-elle faire exception, dans une certaine mesure, au profit de ses membres qui sont les plus faibles?" ³⁰.

La question fondamentale est posée: les événements de mars 1886 appellent à un changement mais le monde politique n'y est guère préparé sinon même hostile. Ce qui explique, selon nous, l'extrême prudence du gouvernement qui se contente, dans un premier temps de faire voter, pour parer au plus pressé, des lois ponctuelles dont l'analyse révèle clairement le souci de ne point rompre avec le cadre juridique traditionnel et de récupérer la timide utopie législative proposée par la Commission du Travail.

Trois lois sont discutées au Parlement à peu près en même temps à la fin de la législature de 1886-1887: celle sur les Conseils de l'industrie et du travail, une autre sur le paiement des salaires et la troisième concernant l'insaisissabilité et l'incessibilité des salaires des ouvriers ³¹. La confrontation de ces débats ainsi que leur quasi-simultanéité présentent un grand intérêt: c'est en effet la première fois depuis les émeutes de 1886 que se déroule un débat politique public consacré exclusivement à la discussion de lois sociales. C'est l'occasion pour les partis ou les fractions de ceux-ci de se positionner officiellement.

Lorsqu'il s'agit de voter une loi destinée à mettre en place une institution qui permette de prévenir les conflits, d'éviter les tensions et surtout la grève, l'unanimité

est de mise. Une journée de débat suffira aux députés pour voter la loi sur les Conseils de l'industrie et du travail: l'accord est parfait sur la mission conciliatrice et informative de ces conseils; les seuls points discutés porteront sur les questions secondaires, principalement sur la manière d'organiser ces nouvelles institutions. Cette unanimité ne doit guère surprendre: en l'absence de toute velléité d'interventionnisme, un consensus ne peut que se dégager. Se trouve ainsi confirmée une fonction de base de l'Etat libéral par rapport aux autres types d'Etat: celle de favoriser le développement du système capitaliste en n'intervenant pas dans le champ économique comme tel mais en intervenant dans ce champ de manière "cadre" ou "infrastructurelle" pour assurer la viabilité de l'économie, en l'occurrence, ici, en aménageant le cadre relationnel afin d'éviter toute perturbation de la vie de l'entreprise ³².

Les tensions par contre seront beaucoup plus vives à propos des deux autres projets de loi: chaque loi nécessitera quelque cinq journées d'âpres débats au terme desquels d'ailleurs le parti libéral se fractionnera de manière décisive. Si les libéraux doctrinaires batailleront ferme contre le vote de ces deux lois, ce n'est pas tant qu'ils en contestent l'opportunité mais bien plutôt parce qu'ils craignent de voir se profiler et se développer, par l'édition successive de ce type de loi, une législation spécifique, dérogatoire au droit commun, interventionniste et autoritaire. C'est davantage sur les principes que sur les contenus que l'opposition se déchaînera ³³.

Et pourtant, à y regarder de près, on peut s'étonner de cette virulence. Car ni les intentions exprimées par le gouvernement, ni le contenu, ni l'application de ces lois n'indiquent une amorce de législation interventionniste, bien au contraire. L'analyse des débats sur le projet de loi concernant le paiement des salaires et l'étude de la transformation du texte initial révèlent une politique de continuité, de refus de toute rupture et du souci d'éviter d'interférer dans la vie économique.

Voyons les intentions tout d'abord. L'objectif du gouvernement est clair: il s'agit d'interdire purement et simplement tout paiement en nature fait sous forme d'avances à compenser par la suite sur le salaire, d'empêcher que le salaire ne soit réglé dans un débit de boisson et de soustraire l'ouvrier à l'obligation de s'approvisionner dans une boutique ou un magasin imposé directement ou indirectement par le patron ou un de ses représentants. En un mot mettre fin aux abus du "truck system" révélé par l'enquête de la Commission du travail ³⁴.

La révélation de ces abus a produit un tel scandale qu'il n'est pas étonnant que la gouvernement entame les réformes souhaitées en réglant cette question. A la lecture des dépositions orales et de l'étude qu'en fit Charles Morisseaux, on peut d'ailleurs s'interroger sur l'ampleur du phénomène. Charles Morisseaux admet le caractère peu étendu de ces abus ³⁵. C'est la thèse du gouvernement au début des discussions parlementaires. Puis, dans un deuxième temps, sans qu'aucune explication ne soit

fournie, le Ministre affirmera que les abus sont beaucoup plus importants qu'on ne pense dans la petite industrie ainsi que dans la grande industrie par l'intermédiaire des porions, contremaîtres et employés subalternes ³⁶. Notons-le au passage, se pose une fois de plus la question de la mesure exacte des phénomènes enregistrés lors de l'enquête de 1886.

Quelles que soient ces appréciations divergentes, c'est un souci de justice sociale qui guide le gouvernement. Aux abus spectaculaires, il faut mettre fin par une loi spectaculaire qui se veut simple et rigoureuse. Il faut donc intervenir. Mais pas n'importe comment. Le souci de corriger les abus constatés s'estompera progressivement pour faire place à une argumentation juridique dans la plus pure tradition civiliste. Le gouvernement n'aura de cesse d'affirmer qu'il ne veut en aucun cas rompre le lien égalitaire qu'implique la conception civiliste du contrat de travail ³⁷. S'il faut légiférer, c'est pour assurer le principe d'égalité des parties ³⁸. Tout au plus convient-il d'intervenir non pour modifier les conditions de création du contrat mais pour empêcher les abus commis à l'occasion de l'exécution des obligations contractuelles. Et de fonder cette intervention sur les articles du code civil qui visent les vices de consentement entachant la formation du lien obligatoire, à savoir l'erreur et la contrainte ³⁹. Il faut éviter l'erreur qui vicie le consentement en imposant le paiement en monnaie courante; il faut éviter la contrainte en imposant la nullité de tout paiement autre qu'en argent car le paiement en nature impose une contrainte par le biais d'un chantage à l'emploi en cas d'inobservance de l'obligation de s'approvisionner dans une boutique patronale. Il s'agit en somme de rétablir le droit commun sur le plan juridique et de rétablir les règles de base de l'économie de marché appliquées au travail dans un secteur qui les avait détournées sous forme d'un monopole.

Ces intentions se traduisent-elles dans la réalité des textes votés? La crainte doctrinaire de voir se développer une législation dérogatoire se trouve-t-elle vérifiée?

Certes, la loi sur le paiement des salaires aux ouvriers restreint sans conteste la liberté des conventions par rapport aux salaires et en cela elle constitue une dérogation par rapport au droit commun. Mais les tempéraments proposés par le gouvernement dès le dépôt du projet de loi ainsi que les amendements acceptés en cours de discussion, tout comme l'absence de tout souci de rendre cette loi opératoire, témoignent au contraire du désir de limiter cette visée dérogatoire.

Voyons d'abord les vicissitudes du texte proprement dit.

L'avant-projet de loi avait été élaboré par Charles Morisseaux et adopté sans grande modification par la Commission du travail ⁴⁰. Son contenu était rigoureux et absolu: aucune exception n'était prévue au principe du paiement en monnaie courante ⁴¹.

Par rapport à cet avant-projet, le texte déposé par le gouvernement marque un premier retrait. L'article 6 pose des exceptions au principe de l'interdiction des retenues. Il permet au patron de retenir le montant des amendes comminées par un règlement accepté par l'ouvrier; il autorise la retenue des avances faites à l'ouvrier en cas de chômage ou de maladie ainsi que le montant des cotisations dues par l'ouvrier aux caisses de secours et de prévoyance. On voit ainsi se profiler à travers ces trois dispositions et celles stipulées à l'article 2 qui autorise le patron à fournir le logement à charge d'imputation sur les salaires, l'ébauche d'une législation de protection articulée sur la charité et la dépendance. L'ouvrier est considéré sous certains aspects, comme un être juridiquement incapable, comme la femme et l'enfant. On déroge certes au droit commun mais en en tempérant les effets par la mise sous tutelle d'une catégorie sociale.

Sous la pression de l'opposition et des milieux industriels qui défendent l'économat d'entreprise, le gouvernement acceptera d'amender encore plus profondément le texte initial. C'est ainsi qu'il étendra considérablement les exceptions au principe d'interdiction des avances tout comme il permettra au patron de fournir à l'ouvrier, à charge d'imputation sur les salaires, les denrées, les vêtements, les combustibles mais à la double condition que ces fournitures soient faites au prix de revient et que la Députation permanente en ait donné l'autorisation. On aboutit ainsi à un texte qui autorise, sous certaines conditions, une situation que l'on voulait au départ interdire de façon radicale!

D'autres restrictions viendront réduire encore davantage la portée réelle de la loi. Voyons quelques exemples. Sont exclus du champ d'application de la loi les domestiques, les ouvriers logés et nourris chez leur patron et les ouvriers agricoles, ce qui au total fait beaucoup de monde ⁴²; de même on stipule une prescription de six mois au lieu du temps ordinaire qui est de trois ans. On justifie cette limitation en considérant que les faits sont très simples et très faciles à constater ⁴³. Encore faut-il que l'on puisse découvrir les infractions. L'article 12 prévoit bien une peine pénale en cas d'inobservance. Mais qui enregistrera l'infraction et qui déposera plainte? Poser la question revient à s'interroger sur l'effectivité de la loi qui au demeurant représente, pour les assujettis à la loi, l'enjeu le plus crucial. Ce problème ne surgira à aucun moment au Parlement. C'est qu'on se réfère ici aussi implicitement au droit commun de la procédure: c'est à celui qui subit le dommage d'en établir la preuve et d'entamer la procédure visant à la réparation.

Cette attitude révèle une fois de plus le refus du Législateur de faire intervenir un tiers dans la relation de travail et dans l'usine. On ignore le contexte économique, la pression de l'emploi et la menace du chômage qui s'exerce sur l'ouvrier empêchant celui-ci de se lancer dans l'aventure d'une telle procédure. Ici aussi, comme dans le contrat de travail, on pose le principe de l'égalité juridique. Ce n'est que neuf ans plus tard que dans un contexte très différent où l'interventionnisme commencera à être admis, qu'on

attribuera aux inspecteurs du travail la mission de surveiller l'exécution de la loi de 1887 sur le paiement des salaires. La loi du 11 avril 1896 imposera alors la libre entrée des locaux affectés au paiement des salaires aux inspecteurs du travail et autorisera ceux-ci à dresser procès-verbal qui fait foi jusqu'à preuve du contraire ⁴⁴.

Ce rapide examen d'une des premières lois sociales montre à l'évidence que le pouvoir s'aventure très prudemment, sans guère de conviction, dans la voie nouvelle que lui avait suggérée, bien que timidement, la Commission du travail. Les principes classiques sont maintenus; le droit civil sert de balise. Bien que l'on parte d'un projet qui se veut rigoureux, on ne peut empêcher le retour du refoulé: on aboutit ainsi à une législation très assouplie, truffée d'exceptions justifiées par la considération qu'à des situations variées doivent correspondre des modalités particulières et qu'une norme sans souplesse risquerait de trop corseter la vie économique.

La même obsession de coller au plus près au droit civil caractérise les débats sur la loi concernant l'insaisissabilité et l'incessibilité des salaires. Autoriser une exception à la saisie et à la cession constitue certes une dérogation au droit civil et Jules Bara ne manquera pas de le faire observer ⁴⁵. Mais ici aussi il s'agit de concilier le souci de protéger l'ouvrier de sa propre imprévoyance et contre un créancier impitoyable tout en demeurant dans le droit commun. C'est pourquoi on justifiera cette loi d'abord au nom d'un principe général de droit: un créancier ne peut saisir chez son débiteur ce qui est absolument nécessaire à l'existence de celui-ci ⁴⁶; ensuite par référence au code de procédure civile qui stipule que les provisions alimentaires ne peuvent être saisies que pour cause d'aliments ⁴⁷; et enfin par une analogie aux exceptions admises par le droit civil lui-même qui admet l'insaisissabilité d'une certaine quotité du traitement des officiers, fonctionnaires, et magistrats. En somme le gouvernement propose d'appliquer à la classe ouvrière les dispositions légales dont profitent déjà d'autres catégories de citoyens ⁴⁸.

Mais plus que la prudence, c'est une absence de cohérence qui, dans certains cas peut même déboucher sur des effets très pervers, que révèlent ces lois hésitantes, fragiles et incomplètes. Ce manque de projet avait déjà été remarqué par la doctrine à la fin du XIXe siècle. C'est ainsi que Michel Bodeaux, avocat liégeois et brillant commentateur du contrat de travail, relevait déjà à propos de la loi sur le paiement des salaires que "les prescriptions législatives n'ont aucune portée doctrinale; elles ont un caractère purement et simplement utilitaire. C'est l'abus qu'on vise et non la pratique loyale. On cherche à guérir une plaie sociale et non à définir un principe juridique. Si d'ailleurs il en avait été autrement, c'est-à-dire en supposant que le législateur ait voulu fixer une vérité de droit, la convention dans laquelle on stipulerait une rémunération en nature ne serait pas dépourvue d'existence juridique car à défaut de réaliser un louage parfait (qui suppose une rémunération en argent), elle constituerait un contrat innommé

parfaitement valable. On ne s'expliquerait pas en outre que ce qui est vrai pour le travailleur industriel ne soit plus vrai pour le travailleur agricole" ⁴⁹.

On pourrait également épingler le flottement dans la précision des concepts utilisés. Ainsi constate-t-on une différence d'extension de la notion d'ouvrier entre la loi sur l'insaisissabilité et l'incessibilité des salaires et la loi sur les Conseils de prud'hommes. L'accumulation de lois ponctuelles, diversifiées dans leurs objets et non articulées sur un projet d'ensemble peut également produire des effets pervers aux conséquences exactement inverses à celles escomptées. Prenons l'exemple des retenues ⁵⁰. Si l'on combine les stipulations concernant les retenues, saisies et cessions comprises dans diverses lois, on peut aboutir à la situation suivante: 1/5 du salaire peut être retenu par le chef d'entreprise pour un ou plusieurs motifs énumérés par la loi du 18 août 1867 sur le paiement des salaires; un autre cinquième peut être saisi par les créanciers de l'ouvrier en vertu de l'article 1^{er} de la loi du 18 août 1887; 2/5 peuvent avoir été cédés volontairement à un ou plusieurs créanciers conformément à la même loi. Quant au dernier cinquième, il peut lui aussi faire l'objet de retenues et même être saisi par certains parents créanciers d'aliments en vertu des articles 203, 205 et 214bis du Code civil. Aucune de ces lois ne défend en effet le cumul de la saisie de la cession et de la retenue. Cette interprétation donnée par la jurisprudence est manifestement en opposition avec le but de protection poursuivi par le législateur en 1887.

Ainsi de 1886 à 1892, un double mouvement caractérise la politique gouvernementale en matière de loi sociale. D'une part l'attentisme est de rigueur lorsqu'il s'agit de penser rationnellement de nouvelles normes. Mais vu la pression des événements et des groupes sociaux, le pouvoir ne peut s'abstenir de légiférer. Et il le fera en essayant de combiner la tradition et la nouveauté, en pratiquant en quelque sorte un syncrétisme juridique. Dans la foulée de l'abrogation de l'article 1781 du Code civil ⁵¹ et de la loi abolissant l'interdiction des coalitions, les quelques lois votées durant ces années visent d'abord à colmater les brèches ouvertes dans le droit commun. Il s'agit moins de créer un droit nouveau que d'adapter juridiquement les nouvelles situations au droit civil au nom de la charité et de la nécessité de protéger les faibles quitte cette fois à déroger au sacro-saint droit commun. Mais cette timide audace sera aussitôt tempérée par des aménagements tels que l'ensemble ainsi produit et confirmé plus d'une fois par la jurisprudence ⁵² manque de cohérence et souffre de contradictions.

3. Vers un interventionnisme plus marqué

Cet état d'esprit évoluera à partir de 1893. On explique traditionnellement cette transformation par la modification du système électoral qui permet l'entrée au Parlement d'un groupe socialiste très revendicatif, seul parti qui inscrit à son programme un important train de mesures législatives de type interventionniste. Sans rejeter cette explication, Jean Puissant a récemment démontré de manière décisive que c'est davantage à un changement à l'intérieur même du monde catholique que l'on doit

cette évolution ⁵³. Travaillés par un puissant courant leplaysien, aiguillonnés par une démocratie chrétienne de plus en plus pressante, les ministres catholiques qui ont le travail dans leur compétence, imprimeront une nouvelle orientation à la législation sociale donnant à celle-ci plus de cohérence et davantage d'effectivité. Pour ce faire, ils développeront les inspections du travail en élargissant leurs compétences et leurs pouvoirs ⁵⁴. Mais surtout ils mettront en place des institutions comme le Conseil Supérieur du Travail ⁵⁵ l'Office du Travail ⁵⁶ puis le Ministère de l'Industrie et du Travail ⁵⁷ qui joueront un rôle déterminant dans la construction d'un droit social plus rationnellement pensé, bâti autour de concepts juridiques mieux élaborés. C'est ainsi par exemple que le Conseil Supérieur du Travail produira de volumineuses études et proposera des projets de loi très détaillés sur les règlements d'atelier, sur les contrats de travail et sur la réparation des accidents de travail ⁵⁸. Nous avons montré ailleurs les différentes phases de ce travail qui, confronté à celui mené par le ministère, aboutira au vote des trois lois fondamentales sur ces matières ⁵⁹.

Au terme de cette trop brève analyse, se pose la question guère soulevée à l'occasion du centenaire du droit social belge: à partir de quel moment peut-on considérer qu'on est en présence d'un droit social?

On s'accorde pour admettre aujourd'hui que la rupture se situe davantage après la première guerre mondiale qu'en 1886 ⁶⁰. Jusqu'à la guerre de 1914, la législation n'a envisagé que les rapports individuels entre les patrons et les ouvriers: elle a protégé les travailleurs, elle leur a assuré les garanties et les moyens de recours contre l'arbitraire patronal, elle a réglementé les conditions de travail. Mais elle ne considère que le rapport personnel entre l'unité individuelle de l'ouvrier et l'unité individuelle patronale ⁶¹. Elle illustre l'intervention de l'Etat à l'égard d'une catégorie d'actes juridiques - le contrat de travail - en tant que technique d'accès à l'emploi et source principale de soumission d'un rapport juridique au droit du travail. Toutes les dispositions normatives de cette législation combinent le procédé tutélaire qu'est la limitation des prérogatives de l'employeur et la reconnaissance au profit des salariés de véritables droits subjectifs qu'ils peuvent opposer à leur patron ⁶². On le voit, la réalité de l'entreprise n'est guère prise en compte tout comme sont occultés les rapports collectifs du travail et l'insertion de l'ouvrier dans un groupe qui le représente. Ce n'est qu'après 1911 que cette conception individualiste du droit fortement ancrée depuis le code civil cède à la notion sociale ⁶³. Les progrès accomplis dans le sens de la reconnaissance de la validité juridique des conventions collectives en sont l'illustration la plus frappante.

Ne faut-il pas réviser cette perspective chronologique et la portée des critères retenus au vu des récentes thèses proposées par François Ewald à propos du droit social français ⁶⁴? Pour cet auteur, c'est la loi sur les accidents de travail qui marque la véritable émergence du droit social et sa distanciation du droit du travail ⁶⁵. Cette loi a

opéré une dissociation entre le rapport de causalité qui selon l'article 1382 du Code civil remonte à une faute et la question de l'imputation du dommage ⁶⁶. Pour justifier une réparation indépendamment de l'idée de faute, il fallait d'abord objectiver la notion d'accident, désormais considérée comme risque qui résulte objectivement de l'insertion de l'ouvrier dans le processus de production. Il fallut faire de l'accident la source d'un droit à la réparation. Ainsi naquit l'idée de solidarité sociale. Désormais le droit de la responsabilité servirait à faire supporter le dommage par tous ceux qui profitent de l'activité génératrice d'accidents. La technique de l'assurance fournirait par ailleurs l'instrument permettant de répartir sur la collectivité la charge de la réparation. Elle exprimerait en outre cette solidarité sociale, cette interdépendance obligée des individus déjà souhaitée par plusieurs sociologues de l'époque. Et de citer Quetelet, Prins, Camion et d'autres...

La thèse est séduisante et mériterait une analyse serrée dans sa vérification au droit belge mais en s'interrogeant sur le fait de savoir si cette brillante démonstration n'est pas le produit d'une élaboration doctrinale qui occulterait la question essentielle à laquelle tout historien se doit d'être attentif lorsqu'il veut cerner au plus près des réalités vécues: cette socialisation fut-elle perçue par les contemporains de la loi sur les accidents de travail? Y répondre éviterait de tomber dans le piège qui guette l'historien: l'anachronisme, aussi subtil soit-il.

NOTES

¹ La loi du 16 août 1887 instituant les Conseils de l'industrie et du travail est votée à l'unanimité; la loi du 10 mars 1900 sur le contrat de travail est votée sans opposition.

² A.P., *Chambre*, session 1886-1887, séance du 29 juin 1887, p. 1493.

³ J. DESTREE - M. HALLET *Code du travail*, (Bruxelles, 1903); G. ABEL, *Code industriel belge*, (Bruxelles, 1905).

Ces codes ne font en fait que rassembler les textes du droit positif en vigueur à ce moment-là et ne correspondent pas au concept de codification visant une construction rigoureuse et logique d'un ensemble de normes. On devrait parler de corpus et non de code.

⁴ H. VELGE, *Éléments de droit industriel belge*, 3 vol., (Bruxelles, 1927-1929); E. CORNEZ, *Cent ans de législation en Belgique*, (Bruxelles, 1948); B.S. CHLEPNER, *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, 4e éd., (Bruxelles, 1972).

⁵ Voir par exemple les interventions de J. DEQUAN, *Aperçu de l'évolution du droit du travail* et de F. CASSIERS, *Aperçu de l'évolution du droit de la sécurité sociale*, lors de la journée commémorative du 12 novembre 1986 consacrée au centenaire du droit social en Belgique, publiés dans *Cent ans de droit social en Belgique. 1886-1887 - 1986-1987*, numéro spécial de la *Revue du Travail*.

⁶ Voir à ce sujet J. PUISSANT, 1886, *La contre-réforme sociale?*, dans *Cent ans de droit social belge*, dans *A l'enseignement du droit social belge. Revue de l'Université de Bruxelles*, 1978, n° 1-3, 3e éd., pp. 11-85.

⁷ Jules Bara ne manquera pas de soulever régulièrement au Parlement ces critiques de méthode. C'est ainsi que, parmi d'autres interventions, il déclare, lors de la discussion sur la loi concernant l'insaisissabilité et l'incessibilité partielle des salaires des ouvriers: "La vérité est que, dans l'enquête - et c'est, selon moi, le vice de l'enquête, - un certain nombre de personnes qui ne représentaient à aucun titre la masse des intéressés, sont venues déposer sur l'un ou l'autre fait; mais leurs témoignages n'ont pas été contrôlés; la commission n'avait d'ailleurs pas les pouvoirs nécessaires pour faire une enquête régulière et approfondie avec la faculté de citer en témoignage certaines personnes, qu'elles le voulussent ou non, mais qui auraient pu faire éclater la vérité. Toute personne qui voulait déposer sur un fait quelconque, dans n'importe quel but, avait la faculté de comparaître devant la commission, et on l'entendait. Il n'y a eu que des témoins volontaires: ce n'est pas ainsi qu'on opère pour connaître la vérité dans des questions controversées" (*A.P., Chambre, session 1886-1887, séance du 23 juin 1887, p. 1446*).

⁸ La table des matières des conclusions adoptées par la Commission du travail est à cet égard révélatrice: il y fut question 1. des conseils de conciliation; 2. de la réglementation du travail; 3. des habitations ouvrières; 4. de l'expropriation par zones; 5. du paiement des salaires; 6. des caisses d'épargne; 7. des associations professionnelles; 8. des moyens de combattre l'alcoolisme; 9. des écoles professionnelles; 10. des sociétés de secours mutuels; 11. du service personnel; 12. des conseils de prud'hommes; 13. des écoles ménagères; 14. des assurances contre les accidents de travail; 15. des caisses de secours, de prévoyance et de retraite en faveur des ouvriers industriels; 16. des sociétés coopératives (*Commission du Travail. Rapports. Propositions des sections et conclusions*, vol. III, (Bruxelles, 1887), p. 618).

⁹ Citons notamment l'*Enquête sur la condition des classes ouvrières et sur le travail des enfants*, 3 vol., (Bruxelles, 1846 et 1848); le *Rapport sur l'enquête faite au nom de l'Académie de médecine de Belgique, par la Commission chargée d'étudier la question de l'emploi des femmes dans les travaux souterrains des mines*, dans *Bulletin de l'Académie*, 3e série, t. II, 1868, p. 802; *Résultats de l'enquête ouverte par les officiers du corps des mines sur la situation des ouvriers dans les mines et les usines métallurgiques de la Belgique*, (Bruxelles, 1869).

¹⁰ La même réflexion peut s'appliquer à la loi sur les accidents de travail de 1903. Voir à ce sujet F. EWALD, *L'Etat-providence*, (Paris, 1986).

¹¹ *Commission du Travail. Comptes rendus des séances plénières*, vol. IV, (Bruxelles, 1888), p. 1.

¹² *Idem*, p. 265.

¹³ *Ibidem*.

¹⁴ *Idem*, t. III, pp. 117-141 et p. 597 et t. IV, pp. 76-82 et 85.

¹⁵ *Idem*, t. III, p. 594. Le point 9 des propositions concernant la réglementation du travail stipule: "la section n'a pas discuté l'étendue de la sanction pénale à donner à la loi".

¹⁶ *Idem*, t. III, pp. 118-122 et t. IV, pp. 341-355.

¹⁷ Ce sera le cas pour le contrôle du paiement des salaires.

¹⁸ Ainsi, par exemple, les conclusions concernant les assurances contre les accidents de travail (pp. 609-610), les caisses de secours, de prévoyance et de retraite (pp. 611-613), le service personnel (p. 604), les conseils de prud'hommes (p. 605).

¹⁹ *Idem*, t. III, pp. 117-229.

²⁰ Il s'agit des lois suivantes: loi sur le paiement des salaires du 16 août 1887; loi relative à l'insaisissabilité et à l'insaisissabilité des salaires des ouvriers du 18 août 1887; loi instituant les Conseils de l'industrie et du travail du 16 août 1887; loi sur les Conseils de prud'homme du 31 juillet 1889; loi du 9 août 1889 sur les habitations ouvrières et la loi sur le travail des femmes et des enfants du 13 décembre 1889.

²¹ *A.P., Chambre, session 1886-1887, séance du 26 juillet 1887, pp. 1723-1724.*

²² *A.P., Chambre, session 1888-1889, séance du 16 mai 1889, p. 1153.*

²³ *A.P., Chambre, session 1889-1890, séance du 17 mai 1890, pp. 1469-1470.*

²⁴ Auguste Van Berchem (1829-1903) devient en 1879 conseiller à la Cour de cassation dont il est nommé premier président en 1901. Membre de la Commission de révision du Code civil, il fait partie de plusieurs commissions gouvernementales. Voir. A. VANDERLINDEN, in *B.N.*, t. XXVI, col. 191-193.

²⁵ D.P., *Chambre*, session 1891-1892, séance du 17 novembre 1891, n° 13.

²⁶ Le rapport servant d'exposé des motifs rédigé par Charles Dejae a été publié dans *Conseil Supérieur du Travail. Troisième session. Contrat du travail*, (Bruxelles, 1896), pp. 467-590.

²⁷ D.P., *Chambre*, session 1890-1891, séance du 14 août 1891, n° 260.

²⁸ Ce qui explique probablement l'arrêt dans l'élaboration de la législation sociale constaté par B.S. CHLEPNER, *op.cit.*, p. 213.

²⁹ *Pasinomie*, t. XXVII, 1892, n° 155, 7 avril 1892, pp. 171-172.

³⁰ A.P. *Chambre*, session 1886-1887, séance du 6 mai 1886, p. 1108.

³¹ La loi sur les conseils de l'industrie et du travail est discutée à la Chambre le 26 juillet 1887; celle sur le paiement des salaires les 27 et 28 juillet et du 2 au 5 août 1887 et celle sur l'insaisissabilité et l'incessibilité du 23 au 30 juin 1887.

³² Voir une application de cette approche dans P. DELFOSSE, *l'Etat et les femmes en Belgique (fin XIXe-début du XXe siècle)* dans *Res Publica*, 1986, n°1, p. 50.

³³ Sauf Jules Bara qui contestera durement l'opportunité de la loi et opposera aux évaluations du Gouvernement d'autres témoignages.

³⁴ Une analyse très fouillée du *truck system* est faite par C. MORISSEAU, *Rapport sur les abus qui se commettent dans le paiement des salaires*, dans *Commission du Travail. Rapports. Propositions des sections et conclusions*, vol. III, (Bruxelles, 1887), pp. 117-143.

³⁵ *Idem*, p. 117.

³⁶ A.P., *Chambre*, session 1886-1887, séance du 27 juillet 1887, p. 1731.

³⁷ Rappelons que le Code civil ne contient qu'une seule stipulation concernant explicitement le contrat de travail. Il faut donc se référer aux règles générales des obligations.

³⁸ A.P., *Chambre*, session de 1886-1887, séance du 27 juillet 1887, pp. 1731-1734.

³⁹ Il s'agit des articles 1108-1115 du Code civil.

⁴⁰ *Commission du Travail. Comptes rendus des séances plénières*, vol. IV, (Bruxelles, 1888), pp. 76-82.

⁴¹ Article 1: tout contrat de travail stipulant directement ou indirectement un mode de paiement du salaire autre que le paiement en monnaie courante est nul.

Article 2: le paiement de tout ou partie du salaire autrement qu'en monnaie courante est nul.

⁴² On justifie l'exclusion des ouvriers agricoles en affirmant, sans aucune preuve, que les abus en matière de paiement des salaires n'y existent pas. On peut cependant se demander si le gouvernement ne ménageait pas, par cette exception, une partie importante de la clientèle électorale.

⁴³ *Pandectes Belges*, T. 95, (Bruxelles, 1909), col. 757, n° 86-87.

⁴⁴ Loi du 11 avril 1896, art. 1, al. 1 et 2.

⁴⁵ A.P., *Chambre*, session 1886-1887, séance du 23 juin 1887, pp. 1445-1447.

⁴⁶ Intervention de M. Eeman dans A.P., *Chambre*, session de 1886-1887, séance du 30 juin 1887, p. 1501.

⁴⁷ Il s'agit des articles 581 et 582 du Code de procédure civile.

⁴⁸ Intervention du Ministre de la Justice Devolder dans A.P., *Chambre*, session de 1886-1887, séance du 24 juin 1887, p. 1452.

⁴⁹ M. BODEUX, *Etudes sur le contrat de travail*, (Paris-Louvain, 1892), pp. 56-57.

⁵⁰ Cfr G. DESOLRE, *Précis de législation sociale*, (Bruxelles, 1946), pp. 35-37. et P. VAN GOETHEM-R. GEYSEN, *Droit du travail*, (Bruxelles, 1950), pp. 67-71.

⁵¹ Sur l'abolition de l'article 1781, voir T. VERHEYDEN, *Les péripéties du droit de la preuve en matière de contrats de travail*, dans *Cent ans de droit social belge*, (Bruxelles, 1986), pp. 257-278.

- ⁵² La jurisprudence a soit admis des circonstances atténuantes (Corr. Gand, 17 mai 1890 dans *Pand. Pér.*, 1890, n° 1312: la difficulté de trouver un autre refuge que l'un ou l'autre estaminet n'efface pas le délit mais constitue une circonstance très atténuante) soit a toléré des exceptions: c'est ainsi qu'elle admet des usages généralement établis comme à Anvers où les patrons paient les "dockworkers" au moyen de bons négociables qu'on ne peut échanger contre de l'argent que dans des endroits déterminés comme des estaminets (*Pand. Pér.*, 1902, n° 1310).
- ⁵³ J. PUISSANT, 1886, *La contre-réforme sociale?*, dans *Cent ans de droit social belge*, (Bruxelles, 1986), pp. 67-100 et plus particulièrement les pages 88 à 100.
- ⁵⁴ Cfr A. NAYER, *Les inspections sociales en Belgique*, (Bruxelles, 1984), pp. 27-52.
- ⁵⁵ Le Conseil Supérieur du Travail est institué par arrêté royal du 7 avril 1892.
- ⁵⁶ Voir sur cette institution *L'Office du travail de 1885 à 1905*, (Bruxelles, 1905).
- ⁵⁷ Sur les conditions de l'érection du ministère du Travail, F. PEEMANS, *l'évolution du rôle social de l'Etat belge. Le Ministère belge de l'industrie et du travail. 1895-1940*, Institut belge des sciences administratives, n° 3, pp. 16-17.
- ⁵⁸ La composition du Conseil supérieur du Travail en trois groupes de sociologues, de chefs d'industrie et d'ouvriers (48 membres au total) explique aussi que les problèmes sont davantage analysés sous l'angle technique que sous leurs aspects politiques. On y retrouve d'ailleurs plusieurs techniciens ayant participé à la Commission du travail de 1886.
- ⁵⁹ J.-P. NANDRIN, *L'histoire du contrat de travail et la problématique de l'entreprise avant 1914*, dans *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 1985, n° 15, pp. 41-88 et *La genèse de la loi du 10 mars 1900 sur le contrat de travail. Un exemple modèle de fonctionnement législatif*, dans *2e congrès de l'association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique. Congrès de Nivelles. 23-26. VIII. 1984*, Actes, (Nivelles, 1985), t. II, pp. 55-65.
- ⁶⁰ Contribution de J. PUISSANT dans *Cent ans de droit social en Belgique. Actes de la journée commémorative du 12 novembre 1986*, (Bruxelles, 1986), pp. 128-129.
- ⁶¹ M. LALOIRE, *Du contrat de travail au statut de l'entreprise*, dans *Revue du Travail*, 1940, n° 2, pp. 121-134.
- ⁶² Voir à ce sujet *Droit du travail, démocratie et crise en Europe occidentale et en Amérique* (sous la direction d'A. LYON-CAEN et A. JEAMMAUD), Actes Sud, 1986, pp. 19-22.
- ⁶³ R. DE VLEESCHAUWER, *L'organisation professionnelle de l'économie*, (Bruxelles, 1950), pp. 321-331.
- ⁶⁴ F. EWALD, *L'Etat Providence*, (Paris, 1986), et *Formation de la notion d'accident du travail*, dans *Sociologie du travail*, 1981, n° 1, pp. 3-13.
- ⁶⁵ Voir à ce sujet la très fine analyse à laquelle nous nous référons de Ph. GERARD, *Les limites d'un positivisme critique*, dans *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 1987, n° 18, pp. 177-184.

LA DOCTRINE DE FREDERIC LE PLAY EN BELGIQUE ET AU CANADA

par

Jean-Jacques HEIRWEGH
Université Libre de Bruxelles

En 1961, le sociologue Paul Lazarsfeld écrivait que Frédéric Le Play (1806-1882) fut, dès les premières années de notre siècle, "un saint au purgatoire". Vingt ans plus tard, Hervé Le Bras et Emmanuel Todd affirment que Le Play a été "soigneusement oublié par ses compatriotes" ¹. En réalité, ces appréciations souffrent d'une certaine exagération car une enquête bibliographique sommaire prouve que l'oeuvre de Le Play fut toujours abondamment citée par les auteurs français dans une multitude de domaines ². Toutefois, les simples références au nom prestigieux de Le Play offrent pas mal d'ambiguïtés et, le plus souvent, elles ne témoignent pas d'une lecture précise ou étendue de l'oeuvre doctrinale et sociologique du personnage. Son nom ne sert souvent qu'à illustrer tout commentaire sur la pensée contre-révolutionnaire française, l'histoire de la famille, les débuts de l'enquête sociologique, etc.

De plus, l'utilisation des adjectifs "leplaysiens" (idées ou disciples directement liés au maître) et "leplayistes" (mouvements apparentés aux doctrines et analyses de Le Play) étend de manière considérable le champ intellectuel et idéologique où la pensée de Le Play lui-même est censée avoir eu une influence. Chemin faisant, on en oublie le penseur historique dont la période intellectuellement féconde s'arrête, selon J.-R. Tréanton, à l'année 1855 avec la première édition des trente-six monographies des *Ouvriers Européens* ³. Le critique nommé ci-dessus observe qu'après cette date F. Le Play fait figure de doctrinaire social "prêchi-prêcheur", allongeant indéfiniment une "sauce idéologique assez insipide" et poursuivant une "veine sermonneuse et conservatrice" à laquelle appartiennent plusieurs de ses ouvrages: *La Réforme Sociale* (1864), *L'Organisation du Travail* (1870) et *L'Organisation de la Famille* (1871). Certains considèrent la vieillesse de Le Play comme une période charismatique. En effet, le traumatisé de la Révolution de 1848 - le traumatisme s'aggrava avec la Commune de Paris - sut réunir un groupe assez vaste qui vint chercher auprès de lui la bonne parole accompagnée (ou justifiée?) d'une méthode d'observation sociale dite scientifique. Et cette méthode fut appliquée avec plus ou moins de bonheur un peu partout dans le monde.

Si la doctrine de Le Play a effectivement laissé des traces dans l'esprit de ses disciples, il convient d'ajouter que l'enseignement dogmatique du maître s'est couvert de

poussière et qu'il finit même par décevoir certains adeptes d'un message catholique plus énergique. Voyez, par exemple, ce qu'Albert de Mun a écrit au sujet des entretiens du vieux Le Play dans *Ma Vocation sociale* (1909):

"Sa parole captivait par la profondeur des aperçus et l'étendue du savoir, mais je n'y sentais pas suffisamment, à mon gré, l'ardeur de la foi et l'entrain de la lutte. Les lois du décalogue ne suffisaient pas à mon âme éprise de vérité catholique... Je ne m'enthousiais pas, autant qu'il l'eût fallu peut-être, pour ces doctes causeries. La Tour du Pin, mieux que moi, en pénétrait la pensée. La "famille souche" était devenue pour nous un thème de plaisanteries d'autant plus faciles que mon ami paraissait alors un célibataire endurci; il y avait une certaine "famille Mélouga", riche de nombreux enfants, découverte par Le Play en pays basque et type achevé de groupement patriarcal, dont le nom était passé dans notre langue, comme le type achevé de la réforme des mœurs"⁴.

Bref, la doctrine de Le Play devint un monument respectable dont on oublia les traits spécifiques (décalogue, patronage, famille-souche...) et distinctifs par rapport à l'ensemble des théories réactionnaires à coloration religieuse en usage à l'époque. Cependant, l'idéologie leplaysienne, plus ou moins diluée, parvint à se maintenir dans le mouvement social catholique plusieurs années encore après *Rerum Novarum*. Après la première guerre mondiale, elle subsista et connut quelques résurgences dans les milieux les plus conservateurs. D'un point de vue actuel, le principal intérêt de l'école de Le Play réside peut-être dans l'élaboration d'une méthode d'observation et d'une recherche fondée (à l'excès quelquefois) sur les monographies familiales, mais cette attirance leplaysienne dans le monde scientifique n'échappe pas à l'idéologie et à la volonté de persuasion doctrinale. J.-R. Tréanton a bien observé que la "démarche empirique" de Le Play "n'est pas inductive, mais illustrative: ses enquêtes ouvrières lui fournissent des "vignettes" dont il agrmente des exposés doctrinaux qui vont très au-delà des matériaux empiriques qu'il rassemble. Il a fallu toute son insistance et celle de ses disciples à proclamer le contraire pour nous le dissimuler"⁵. La lecture des monographies des *Ouvriers des Deux Mondes* (trois séries: 1857-1885, 1887-1899, 1904-1912), éditées par la Société d'économie sociale fondée à Paris en 1856, et celle de la revue *La Réforme Sociale* créée en 1881 confirment amplement le bien-fondé de cette observation.

Que fut l'écho de la pensée de Le Play en Belgique et au Canada jusque dans la première décennie du XXe siècle?

Les informations les plus précises et les meilleures analyses à ce sujet au Canada nous ont été apportées par les articles récents de Pierre et Lise Trépanier. On y ajoutera la republication des deux monographies canadiennes publiées dans les *Ouvriers des Deux Mondes* avec les commentaires de Pierre Savard: le Paysan de Saint-Irénée de Charlevoix en 1861-1862 (publié en 1875 et 1885) par le consul français Charles-Henri-Philippe Gauldrée-Boilleau, et le Compositeur typographe de Québec en 1903 (publié en 1904), par l'abbé Stanislas-Alfred Lortie, fondateur en 1905 d'une Société d'économie sociale et

politique à l'Université Laval ⁶. Du côté belge, il n'y a pas encore de travail de synthèse sur le sujet, mais il en est amplement question dans un grand nombre d'ouvrages et d'articles parmi lesquels il faut citer ceux de K. Meerts sur la carrière et l'oeuvre de Victor Brants (1856-1917) ⁷.

Les débuts de l'influence leplaysienne au Canada remonteraient à l'année 1855 avec la rencontre de Joseph Charles Taché et de Le Play. Le premier était le commissaire canadien et le second commissaire général de la première Exposition Universelle de Paris. Toutefois, les premières traces intéressantes datent du début des années 1860. En 1861-62, le consul de France Gaudrée-Boilleau, en place depuis 1859, effectue son travail d'enquête sur une famille paysanne du comté de Charlevoix. On pense que le choix de cette famille découle de l'amitié nouée entre le consul-enquêteur et le curé, d'origine française, de la paroisse de Saint-Irénée. La relation de l'enquête fut présentée en 1864 à la Société d'économie sociale de Paris. C'est probablement à partir de cette expérience que Le Play a construit son image du Québec qui, selon son ouvrage sur *L'Organisation du Travail* (1870), "par son passé comme par l'organisation présente de la famille, de la religion et de la propriété, offre des meilleurs symptômes d'une haute destinée". Le Play assortit cette image d'une apologie du clergé local, mais il y introduit une nuance tolérantiste et une mise en garde contre l'orgueil et l'égoïsme de la corporation cléricale. Les disciples de Le Play ne tarderont pas à dépouiller cette image de toute nuance. Claudio Jannet, par exemple, revenu d'un voyage au Québec écrira, le 19 septembre 1880, à Victor Brants: "J'ai vu là l'union presque parfaite de l'Eglise et de l'Etat, fondée non sur un texte écrit mais sur le sentiment unanime d'une population reconnaissant pleinement la souveraineté sociale en Jésus-Christ. (...) Après de si beaux spectacles, on revient attristé d'un côté par le terrible contraste que présente notre pauvre Europe, mais d'autre part fortifié et ayant confiance dans l'avenir de la civilisation chrétienne" ⁸. Et Jannet d'espérer que de nombreux colons belges viennent s'établir dans la belle contrée québécoise.

L'ouvrage d'Edme Rameau de Saint-Père (1820-1899), *La France aux colonies*, publié en 1859 eut un grand retentissement au Québec, mais l'auteur n'adhéra à la Société d'économie sociale qu'en 1865. Plus tard, Rameau put vraiment répandre l'influence leplaysienne au Canada, grâce surtout à l'ouvrage *Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie* (1877, 1889) et à son voyage de 1888 au cours duquel il donna des conférences de propagande pour l'Ecole de la Réforme Sociale. A Québec, ce fut alors, dit-on, une révélation pour l'abbé Lortie et Jules Dorion.

Divers auteurs laissent entendre que le livre d'Antoine Gérin-Lajoie (1824-1882), *Jean Rivard, le défricheur* et *Jean Rivard, économiste* (1862-1864), forme une monographie romancée d'inspiration leplaysienne. Si l'ouvrage de Gérin-Lajoie se trouve sans conteste aux origines de l'idéologie agriculturiste au Canada français, l'hypothèse

d'une influence leplaysienne déterminante dans l'écriture de cette oeuvre nous semble très fragile. La méthode monographique et l'analyse du budget familial se situent à un stade très rudimentaire dans *Jean Rivard* dont le principal héros est un Robinson nourri de littérature populaire, de Thomas à Kempis, des *Prisons* de Silvio Pellico et *De l'éducation* de Mgr Dupanloup. Ces "références" dominent largement l'influence supposée des *Ouvriers Européens* de Le Play. Quant à l'inspiration que Gérin-Lajoie aurait pu trouver dans les conversations tenues avec Gauldrée-Boilleau chez le libraire Crémazie, nous ne savons rien⁹.

Entre les années 1860 et 1888, de nombreux contacts s'établirent entre quelques intellectuels québécois et l'école de Le Play. Un temps fort de ces rapprochements se situe en 1881 avec la publication de *La Famille et ses traditions* de Louis-Alexandre Brunet, disciple de Charles de Ribbe. Après 1872, les tentatives de création d'Unions de la Paix Sociale au Canada ne débouchèrent sur aucun résultat concret. Il est vrai que, selon l'expression de Rameau de Saint-Père s'adressant à Pierre Chauveau, "le but (des Unions de la Paix Sociale) est de purger la société de toutes les absurdités...que nous ont léguées les illustres toqués du XVIII^e siècle". L'objectif proposé manquait d'originalité et ne fut pas très mobilisateur au pays où le "rire d'enfer" et le "délire impie" de Voltaire étaient connus de tous depuis le célèbre *Drapeau de Carillon* (1858) d'Octave Crémazie. Enfin, en 1888, on créa la Société canadienne d'Economie sociale de Montréal. Elle poursuivit ses activités jusqu'en 1911, avec deux périodes particulièrement remarquables (1888-1899 et 1903-1908). Pierre Trépanier a étudié minutieusement les travaux de cette Société et il montre bien les ambiguïtés du groupe réuni autour d'elle. A la différence du cas belge, le mouvement leplaysien canadien est alors démuné de solides piliers, c'est-à-dire d'intellectuels bourgeois ou d'universitaires de carrière ayant suffisamment de loisirs pour mener des travaux d'enquête monographique. La Société canadienne d'Economie sociale n'a bénéficié de l'apport de Léon Gérin (1863-1951) que jusqu'en 1892. Elle s'écarta de son but principal en participant à la lutte anti-alcoolique (1904-1908) et, quant à son influence sur la législation du travail (loi sur les accidents du travail de 1909), elle obtint sans doute gain de cause, mais assez tardivement semble-t-il, après l'adoption d'une résolution en ce sens (1898). En cours de route, la pensée doctrinale leplaysienne s'estompa de plus en plus au sein de la Société au profit de thèmes nouveaux plus proches de *Rerum Novarum* et de la littérature qui suivit l'encyclopédie de Léon XIII.

On notera la présence d'un Belge au sein de la Société canadienne d'Economie sociale. François-Benoît-Marie Mathys, vice-consul de Belgique à Montréal de 1892 à 1902, en fut même l'"un des membres les plus actifs"¹⁰. Il fit des exposés sur les questions de la monnaie, du crédit, de la démographie et de l'émigration aux "Etats-Unis (1895-1897). Il présenta l'état de la législation française sur la réparation des accidents du travail et prépara la résolution votée en 1898 à ce sujet. Toutefois, on ne peut affirmer que F.B. Mathys ait été vraiment influencé par la pensée ou l'oeuvre de Le Play!

Le vice-consul, fils d'un fabricant de coffres-forts et de foyers de Bruxelles, avait suivi des cours théoriques d'ingénieur des arts et manufactures et il s'occupait précédemment d'import-export à Anvers. Il fut recommandé au ministre des Affaires étrangères par les députés catholiques Edmond Mesens (Bruxelles) et Léon Visart de Bocarmé (Fumes). Ni Mathys, ni ces derniers n'ont appartenu, à notre connaissance, à la Société d'Economie Sociale fondée à Bruxelles en 1881. En liaison avec la Société belge de l'Archange Raphaël (oeuvre protectrice des émigrants), le vice-consul créa en 1896 à Montréal une "Société de Bienfaisance pour la protection des émigrants belges", dont il rapporta au Ministre la situation de misère et de dénuement. En dépit de cette action charitable, les avis et rapports relatifs au vice-consul furent constamment défavorables. F.B. Mathys ne tarda pas à entrer en conflit avec le consul de Belgique à Montréal, le Canadien anglophone (et juif) Jesse Joseph, et son futur remplaçant Clarence De Sola. Ceux-ci étaient d'ailleurs beaucoup mieux introduits que Mathys dans les milieux d'affaires belges intéressés par le Canada. Enfin, les consuls généraux à Ottawa décrivent F.B. Mathys sous des traits peu flatteurs. En 1902, il semble vouloir quitter le Canada pour Chicago. Au cours de ses dix années d'activité à Montréal, rien n'indique chez Mathys une adhésion particulière aux idées de F. Le Play. En participant à la Société canadienne d'Economie sociale, le vice-consul n'a peut-être fait que côtoyer des notables traditionalistes, tant ultramontains que libéraux, auxquels il apporta ses connaissances en matière d'économie politique et de législation.

Au niveau scientifique, la sociologie canadienne doit beaucoup à l'oeuvre de Léon Gérin (1863-1951), mais en ce cas le lien avec le courant leplaysien "orthodoxe" devient au moins indirect ¹¹. Gérin, fils de l'auteur de *Jean Rivard*, est avant tout disciple de la *Science Sociale*, dissidence de la *Réforme Sociale*, qu'il apprit à connaître lors de son séjour à Paris en 1885-1886. Entre 1891 et 1894, il publia en épisodes une longue histoire de la colonisation au Canada dans la *Science Sociale*. Un peu plus tard (1898), il fit paraître dans les Mémoires de la Société Royale du Canada sa célèbre étude sur *L'Habitant de Saint-Justin. Contribution à la géographie sociale du Canada*. La qualité et l'ampleur de la recherche descriptive dans la monographie de Gérin dépassent le modèle courant des travaux publiés dans les *Ouvriers des Deux Mondes*. La comparaison entre l'enquête de l'abbé Lortie sur le typographe québécois et le travail de Gérin montre, s'il est permis de comparer des objets d'étude forcément dissemblables, la nette supériorité de la documentation et de l'analyse mises en oeuvre par ce dernier. Indéniablement, la monographie de S. Lortie fait alors songer à un travail d'amateur, illustrant et appliquant une thèse doctrinale préconçue. En revanche, Gérin a adopté et transformé la nomenclature d'analyse de l'abbé Henri de Tourville. Il s'inspirera ensuite des théories hétérodoxes de Demolins sur le "particularisme" (individualisme) anglo-saxon. Détachée de l'action politique directe, la méthode façonnée par L. Gérin appartient à la seconde génération du courant leplayiste. En son temps, elle fut novatrice par rapport aux antennes de la *Réforme Sociale*.

Par rapport au Canada, l'influence de Le Play fut forte et massive en Belgique au cours des vingt dernières années du XIX^e siècle. Le contraste social, économique et culturel entre les deux pays à cette époque ne demande pas de longs commentaires. Dans le petit pays voisin de la France, les "faux principes" de 1789 et l'industrialisation poursuivaient un chemin à peine ouvert de l'autre côté de l'Atlantique. Une partie importante du milieu intellectuel et politique catholique belge, précocement confronté à de grands périls et à une "question sociale" brûlante, accueillit avec faveur les idées de Frédéric Le Play. Sa doctrine et ses méthodes d'analyse - ces dernières ne sont pas, à vrai dire, des révélations scientifiques inouïes au pays de Quetelet et de Ducpétiaux - vont supplanter ici l'ancienne "économie chrétienne" paternaliste à la manière de Charles Périn.

La première manifestation significative de l'influence leplaysienne en Belgique est annoncée en 1857 par la monographie autobiographique du compositeur typographe bruxellois Jean François Joseph Dauby (1825-1899). Publiée pour la première fois en 1858 dans les *Ouvriers des Deux Mondes*, elle connaîtra une seconde parution dans l'édition augmentée des *Ouvriers Européens* de 1878 ¹². Dans les années 1870, des Unions de la Paix Sociale commencent à apparaître en Belgique, mais la pensée de Le Play ne peut encore prétendre à un statut dominant dans les milieux intellectuels du pays et, en particulier, dans le monde universitaire louvaniste.

Influencé d'abord par Charles Périn, Victor Brants, qui accomplit ses études de Droit à Louvain en 1873-1878, va assez rapidement devenir la cheville ouvrière du mouvement leplaysien. Par l'intermédiaire de Francis de Monge, Brants nouera des relations amicales avec Claudio Jannet, ancien avocat et professeur d'économie politique à l'Institut catholique de Paris, qui le mènera auprès de Le Play. Ce fut le début d'une activité débordante et d'une oeuvre écrite considérable. Victor Brants, inlassable écrivain, professeur, juriste, historien, économiste, etc. fut omniprésent sur la scène intellectuelle du catholicisme belge et non moins actif dans la coulisse du monde politique. Les travaux de Kristin Meerts mettent en évidence les innombrables contacts de ce personnage avec les divers cercles, institutions et coteries qui appartiennent, au sens large, au catholicisme social en Europe.

Le 23 novembre 1881, la Société belge des études pratiques d'économie sociale fut fondée à Bruxelles sur le modèle parisien. Son premier président fut le baron A. de Moreau d'Andoy, le vice-président le comte A. de Bousies et le secrétaire Victor Brants. Parmi les membres fondateurs, on citera les noms de Charles Dejace et du chanoine H. Henry. Le groupe qui créa la Société d'Economie Sociale fut constitué d'anciens membres de la rédaction du journal *Le Catholique* (1865-1869) comme P. de Gerlache, F. de Monge et L. Arendt, et d'adhérents des Unions de la Paix Sociale parmi lesquels il convient de nommer le vétéran Victor Lion, magistrat à Dinant ¹³.

Depuis le début des années 1870, le baron de Moreau et le comte de Bousies s'étaient faits les propagandistes de la thèse de la liberté testamentaire, idée défendue fermement par F. Le Play. Huit ans après sa création, la Société d'Economie Sociale comptait 138 membres. Dans la liste des membres vivants et décédés, dressée en 1910, on remarque

la présence de l'élite politique et intellectuelle du catholicisme belge, et accessoirement celle de A.J. de Bray, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales à Montréal, et de L. Hacault, résident à Nouveau Bruxelles au Manitoba.

En 1885, Brants créa au sein de la Faculté de Droit de Louvain une Conférence d'économie sociale avec les mêmes objectifs de recherche que la Société. Il propagera dans ces groupes les règles et usages de la méthodologie d'enquête leplaysienne. Les monographies belges des *Ouvriers des Deux Mondes* et d'autres recherches inédites seront présentées et discutées aux séances de la Société et de la Conférence. On en trouve l'écho dans les rubriques belges de la *Réforme Sociale*.

Le bilan de la sociologie monographique à la manière de Le Play en Belgique n'est pas aussi minime que l'affirme P. de Bie ¹⁴. Disparate, la collection de ces monographies compte, outre le travail pionnier de Dauby, onze recherches publiées:

- Victor BRANTS, Pêcheur côtier d'Heyst (1885), publié en 1890;
- Urbain GUERIN, Tourneur-mécanicien des usines Cockerill de Seraing (1886), publié en 1887 et 1890;
- Comte Frédéric van den STEEN de JEHAY, Tisserand de Gand (Uitbergen) (1884), publié en 1892;
- Charles GENART, Coutelier de Gembloux (1891), publié en 1892;
- Baron de MOREAU, Conducteur-typographe de Bruxelles, publié en 1892;
- Armand JULIN, Garnisseur de canons de fusils à Liège (1892-1893), publié en 1895;
- Charles GILLES de PELICHY, Cordonnier d'Izegem (1895), publié en 1895;
- Père G. C. RUTTEN, Mineur du Borinage (1900), publié en 1904;
- Charles GENART, Cordonnier de Binche (1901-1903), publié en 1908;
- Emile SAVOY, Ardoisier du bassin d'Herbeumont (Bertrix) (1903-1904), publié en 1908;
- Th. THEATE, Commis de l'administration centrale des chemins de fer à Schaerbeek (1904), publié en 1908.

Toutes ces monographies mériteraient une réédition commentée et critique, accompagnée de notices biographiques des auteurs. Notons que parmi ceux-ci figurent deux étrangers: Urbain Guérin (1849-1911) était Français et Emile Savoy Suisse. Le premier se consacra au journalisme et à l'enseignement de l'économie sociale, et le second fit des études de droit et de sciences politiques et sociales à Louvain (1900-1904) avant de mener une grande carrière administrative et politique dans son pays.

Dans tous les cas, le choix des familles étudiées par les leplaysiens belges n'est pas innocent, et l'analyse détaillée des budgets familiaux qui nous sont présentés révèle souvent des curiosités surprenantes... qui introduisent des doutes sur la rigueur et l'objectivité de la méthode d'observation suivie. Quant aux "Eléments divers de la

constitution sociale" qui prolongent les monographies familiales proprement dites, on y observe une véritable inflation des commentaires qui débouchent sur de longs historiques des activités économiques étudiées, des descriptions d'institutions et des rappels stéréotypés des principaux points de la doctrine leplaysienne. L'hypertrophie de ces chapitres et l'orientation donnée aux enquêtes "empiriques" ne permettent pas de traiter ces monographies belges des *Ouvriers des Deux Mondes* comme des données scientifiques objectives et irrécusables. En d'autres termes, ces publications portent une marque idéologique très profonde qui, sans examen critique préalable, risquerait de nous imposer une vision tronquée du monde du travail en Belgique aux confins des XIXe et XXe siècles. Il convient cependant d'ajouter que le travail réalisé par Armand Julin (1865-1953) se signale par une qualité assez remarquable d'observation et de recherche historique. Les talents d'Armand Julin qui sut échapper à une trop lourde emprise idéologique leplaysienne ont d'ailleurs justifié une brillante carrière administrative, scientifique et académique.

L'influence de la Société d'Economie Sociale et de ses membres les plus actifs se manifestera sans conteste au cours de la constitution et des travaux de la Commission du Travail de 1886, dans les départements ministériels (en particulier au Ministère de l'Industrie et du Travail créé en 1894) et la préparation de la législation sociale, et enfin parmi les enseignements supérieurs et universitaires d'économie politique ¹⁵.

NOTES

¹ P. LAZERSFELD, "Notes sur l'histoire de la quantification en sociologie: les sources, les tendances, les grands problèmes" (trad. française d'un article paru en 1961 dans *Isis*), dans *Philosophie des sciences sociales*, (Paris, 1970), p. 137 sq.; H. LE BRAS, E. TODD, *L'invention de la France*, (Paris, 1981), p. 26.

² Cette bibliographie est pléthorique et connaît une nouvelle inflation ces dernières années. Citons e.a.: L. BAUDIN, *Frédéric Le Play (1806-1882). Textes choisis*, (Paris, 1947); J.B. DUROSSELLE, *Les débuts du catholicisme social en France (1822-1870)*, (Paris, 1951); *Recueil d'études sociales à la mémoire de F. Le Play*, (Paris, 1956); M. DION, "Science sociale et religion chez F. Le Play", *Archives de Sociologie des Religions*, 24, 1967, pp. 83-104; C. DAUPHIN, P. PEZERAT, "Les consommations populaires dans la seconde moitié du XIXe siècle à travers les monographies de l'école de Le Play", *Annales E.S.C.*, 30, 1975, pp. 537-552; J. CHAPPELLE-DULIERE, "Le "socialisme" de Frédéric Le Play (1806-1882), membre de la Commission du Luxembourg en 1848", *Revue de l'Institut de Sociologie*, 1981, n° 4, pp. 741-769; F. ARNAULT, "Le Play en 1848: trois récits", *Le Mouvement Social*, n° 133, 1985, pp. 35-52; ID., "Frédéric Le Play, de la métallurgie à la science sociale", *Revue Française de Sociologie*, XXV, 1984, pp. 437-457; R. MELCHERS, "Le rat des villes et le rat des champs. F. Le Play: un penseur de la société industrielle au XIXe siècle", *Milieus*, n° 14, 1983, pp. 15-21; B. KALAORA, A. SAVOYE, "Le Play et les fondements d'une sociologie forestière", *Milieus*, n° 21, 1985, pp. 31-38; A. SAVOYE, "Les continuateurs de Le Play au tournant du siècle", *Revue Française de Sociologie*, XXII, 1981, pp. 315-344; sur la famille-souche et la théorie leplaysienne, il existe une abondante et récente littérature (A. FINE-SOURIAC, G. BOUCHARD, L. ASSIER-ANDRIEU, etc); M.Z. BROOKE, *Le Play: engineer and social scientist*, (Londres, 1970).

³ J.-R. TREANTON, "Faut-il exhumer Le Play? ou les héritiers abusifs", *Revue Française de Sociologie*, XXV, 1984, pp. 458-483 (excellent article critique commenté par D. MERLLIE, "La France des familles: usages de Le Play et de la cartographie", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 57/58, 1985, pp. 93-94).

⁴ Cité par G. JARLOT, *Le régime corporatif et les catholiques sociaux. Histoire d'une doctrine*, (Paris, 1938), p. 17.

⁵ J.-R. TREANTON, article cité, p. 461.

⁶ P. et L. TREPANIER, "Rameau de Saint-Père et le métier d'historien", *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 33, 1979, pp. 331-355; P. TREPANIER, "La Société canadienne d'économie sociale de Montréal, 1888-1911: sa fondation, ses buts et ses activités", *Canadian Historical Review*, LXVII, 1986, pp. 343-367; ID., "Les influences leplaysiennes au Canada français. 1855-1888", *Revue d'études canadiennes*, 22, 1987, pp. 63-83; *Paysans et ouvriers québécois d'autrefois*, introduction de P. SAVARD, Cahiers de l'Institut d'Histoire, 11, Université Laval, (Québec, 1968).

⁷ K. MEERTS, "De Leuvense hoogleraar Victor Brants: een brugfiguur in het sociaal-katholicisme (1856-1891)", *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 65, 1982, pp. 197-233; ID., "De Leuvense hoogleraar Victor Brants: sociale ideeën tussen katholieke romantiek en realisme (1856-1891)", *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 66, 1983, pp. 101-130; ID., "Brants, V.L.J.L. (1856-1917)", *Nationaal Biografisch Woordenboek*, XI, 1985, col. 79-83.

⁸ Katholieke Universiteit Leuven, *Fonds V. Brants*, p. 85-5, lettre de C. Jannet à V. Brants. Dans *Le Correspondant* d'avril-juin 1881, Jannet se réjouit de ce que l'Eglise catholique "jouisse de tous les privilèges d'une religion d'Etat" au Canada français. Cf. S. SIMARD, *Mythe et reflet de la France. L'image du Canada en France. 1850-1914*, (Presses de l'Université d'Ottawa, 1987), p. 52.

⁹ A. GERIN-LAJOIE, *Jean Rivard, le défricheur (récit de la vie réelle)*, suivi de *Jean Rivard, économiste*, postface de R. DIONNE, (Montréal, 1977); M. LEMIRE, "Jean Rivard, le défricheur et Jean Rivard, économiste, romans d'Antoine Gérin-Lajoie", dans *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, ss la dir. de M. Lemire, t. 1, 2e éd. (Montréal, 1980), pp. 410-415; J.-Ch. FALARDEAU, "Gérin-Lajoie, Antoine (1824-1882)", dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XI (1881-1890), 1982, pp. 374-377; P.-A. LINTEAU, R. DUROCHER, J.-Cl. ROBERT, *Histoire du Québec contemporain. I. De la Confédération à la crise (1867-1929)*, (Boréal Express, 1979), pp. 333-334.

¹⁰ P. TREPANIER, "La Société canadienne...", art. cité, p. 355. Sur F.B.M. Mathys, nous avons consulté les dossiers n° Pers. 793 I-II du Ministère des Affaires Etrangères (Bruxelles) et le mémoire de licence de M. JOURNEE, *De lokroep van een nieuwe frontier. Belgische emigratie en expansie in Kanada. 1880-1940*, K.U.L., 1981, pp. 44, 77-78, 80.

¹¹ J.-Ch. FALARDEAU, Ph. GARIGUE, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, (Presses de l'Université de Montréal, 1968); H. CARRIER, *Le sociologue canadien Léon Gérin. 1863-1951. Sa vie, son oeuvre, ses méthodes de recherche*, (Montréal, 1960).

¹² J. PUISSANT, "Le bon ouvrier. Mythe ou réalité du XIXe siècle. De l'utilité d'une biographie J.F.J. Dauby (1824-1899)", *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, LVI, 1978, pp. 878-929.

¹³ P. DE BIE, "Les débuts de la sociologie en Belgique. II. La préparation: pionniers et préoccupations au XIXe siècle", *Recherches Sociologiques*, XVI, 1985, p. 16.

¹⁴ P. DE BIE, article cité, pp. 15-18.

¹⁵ Voir J. PUISSANT, "1886. La Contre-Réforme sociale?", dans *100 ans de droit social belge, offerts à Louis Duchatelet*, (Bruxelles, 1986) pp. 67-100 (surtout pp. 92-97).

PARTIE III

**LA QUESTION SOCIALE
DANS LES RELATIONS
BELGO-CANADIENNES**

LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'IMMIGRATION BELGE AU CANADA, 1880-1960

par

Cornélius J. JAENEN

Université d'Ottawa

L'immigration belge au Canada peut s'étudier dans le contexte de trois aspects interreliés de déplacement démographique: les "facteurs de pression", c'est-à-dire facteurs économiques, sociaux et démographiques agissant dans certaines régions belges à des moments précis; les circonstances économiques et sociales de différentes régions du Canada à diverses époques; et enfin, les politiques et pratiques en matière d'immigration, au fur et à mesure de leur évolution au cours des décennies. La présente communication ne peut exposer qu'un bref survol de la relation entre les deux derniers points de vue, c'est-à-dire le contexte socio-économique émergeant de la relation entre d'une part, les conditions et les aspirations des immigrants et, d'autre part, les réponses politiques à ces facteurs. Nous indiquerons trois périodes de pointe de l'immigration belge et les régions où se sont installés ces immigrants. Ensuite nous aborderons l'expérience significative du point de vue de la question sociale dans le secteur des mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

Bien qu'il y eût des contacts, dès la fin du 16^e et le début du 17^e siècles, alors que des entrepreneurs des Pays-Bas, en particulier d'Anvers, pratiquaient la chasse à la baleine et au morse, la pêche à la morue, et le commerce des fourrures le long de la côte atlantique du Canada, notre attention se portera sur une période beaucoup plus récente. L'arrivée de protestants wallons en Nouvelle-Angleterre et même en Nouvelle-France, de travailleurs flamands à la forteresse de Louisbourg est extérieure à notre propos, qui portera sur les principaux courants d'immigration. Il en va de même de l'immigration au Wisconsin et au Michigan (aux Etats-Unis) vers le milieu du 19^e siècle, de l'entreprise visionnaire d'individus tels que le Baron Tuyle à Goderich (1827), l'abbé Pascal Verbist à Sainte-Justine de Dorchester et Namur (1872-74), Gustaaf Vekeman à Sherbrooke (1882-84), le Baron de Haulleville en Gaspésie (1888-91), l'abbé H.J. Mussely à la Baie des Chaleurs (1891-94), de divers membres de la petite noblesse à Saint-Hubert et Trochu dans les territoires du Nord-Ouest, ou encore de Louis Empain dans la région de Montréal.

Il semble que le Canada n'exerçait pas une attraction particulière et indépendante, jusqu'à tout récemment, sur les immigrants européens désireux de s'installer en

Amérique. Le mouvement s'inscrivait plutôt dans un plus large mouvement transatlantique. On a même proposé une "thèse de déplacement", selon laquelle nombre de Canadiens ont quitté le pays pour les Etats-Unis, terre d'opportunités, parce que le développement économique au Canada a été très lent. Ces émigrants canadiens ont été remplacés par des immigrants (Tableau I). En fait, non seulement la population totale du Dominion a-t-elle augmenté relativement lentement, mais la main-d'oeuvre elle-même a peut-être souffert de l'afflux des immigrants et de l'émigration canadienne ¹.

Toutes proportions gardées, si l'on tient compte du nombre d'émigrants belges et de la proportion d'immigrants belges par rapport à d'autres pays, l'immigration belge au Canada peut se concevoir en trois grands mouvements. Dès 1868, quelques Belges habitaient l'ouest du Québec et le sud de l'Ontario. Au cours des quatre décennies suivantes d'autres se sont installés, en provenance des Etats américains du nord et directement d'Anvers, pour travailler à la coupe de bois dans la vallée de l'Outaouais et le nord de l'Ontario, ou pour pratiquer l'agriculture mixte, l'élevage de vaches laitières ou la culture maraîchère au Manitoba, au Québec et dans le sud de l'Ontario.

La première période de pointe de l'immigration se situe dans la décennie précédant la Première Guerre mondiale. Bien que le nombre rapporté d'immigrants n'ait jamais atteint 1% de l'immigration totale annuelle, il y a eu augmentation proportionnelle et constante après 1907 (Tableau II). Au tournant du siècle, nombre de travailleurs flamands, ouvriers saisonniers dans les champs de betteraves du nord de la France, sont venus travailler dans les champs de betteraves à sucre du sud-ouest de l'Ontario, ainsi que dans les quatre raffineries de sucre et les usines de verre. A partir de 1912, la Dominion Sugar Company envoie un travailleur d'expérience en Flandre pour recruter de bons travailleurs, généralement des hommes célibataires qui acceptent des contrats saisonniers. Le travail, aux champs et dans les usines, est très dur. Le chômage saisonnier, le coût élevé du voyage au Canada, et la difficulté croissante de trouver des emplois complémentaires dans l'industrie américaine créent un malaise chez les immigrants. Frank Cobbaert, chroniqueur régulier de la *Gazette van Detroit*, distribuée dans toutes les communautés flamandes d'Amérique du Nord, exhorte les travailleurs de la betterave en Ontario et au Michigan à se syndiquer et à exiger de meilleures conditions de travail. Il les conseille dans les termes suivants:

"Pourquoi ne pourrions-nous pas revendiquer nos droits? Ce sont nous que les fermiers d'ici et des Etats-Unis viennent chercher, pour cultiver les oignons et le tabac, pour faire la récolte, et porter les fardeaux des riches..." ².

C'est aussi la période où grâce à la politique énergique d'immigration de Clifford Sifton et Frank Oliver au ministère de l'Intérieur, on fait des efforts pour recruter des "paysans robustes" pour l'Ouest canadien, dont les prairies au riche potentiel agricole sont détenues par des spéculateurs fonciers, en particulier la compagnie de chemin de fer

transcontinental et la Hudson's Bay Company. La colonisation de l'Ouest permettrait aussi de faire prospérer Winnipeg et Edmonton et ouvrirait de nouveaux marchés aux fabricants de l'Est. Les travailleurs agricoles belges constituaient, selon les dires, une "classe exceptionnelle" ayant le sens de l'agriculture. Le clergé canadien-français, travaillant à la colonisation, recrutait même des Flamands avec les Wallons pour leurs nouvelles paroisses, tentant ainsi de se défendre contre une trop grande majorité protestante. Un francophone constatait presque à regret:

"Presque partout dans le Nord-Ouest, il y a des colons français. Mais lorsqu'ils réussissent, il est devenu coutume de dire qu'il s'agit de Belges alors que si les Belges ne réussissent pas, on dit qu'ils sont Français" ³.

Nombre de jeunes hommes célibataires venaient séjourner au Canada et s'installaient parmi les colons belges établis, afin de pouvoir se réintégrer dans la société belge. Dans bien des cas, malgré leur résolution initiale, ils décidaient de rester et faisaient venir leur famille. L'histoire locale des communautés rurales où l'immigration belge s'est concentrée montre invariablement que c'est cette émigration en chaîne, de la famille étendue et des voisins, qui explique la presque totalité de l'immigration belge. À Winnipeg, par exemple, porte d'entrée des quatre provinces de l'Ouest, les immigrants belges rejoignaient une maison de pension belge sur la rue Lombard, ou le Tourist Hotel à St-Boniface dont le patron était belge. Winnipeg était le principal centre de recrutement, suivi de près par Edmonton, pour les entrepreneurs de chemins de fer et de foresterie, les fabricants et les agriculteurs. Un autre réseau de communication s'est développé au-delà de Winnipeg et St-Boniface, les immigrants étant orientés vers Bruxelles et Deloraine au Manitoba, et une décennie plus tard, vers Forget dans les territoires du Nord-Ouest (Saskatchewan après 1905), où un vice-consul était en poste. Il existait aussi une migration interne, alors que les Belges déjà établis au Québec et en Ontario se rendaient dans l'Ouest pour faire la récolte à l'automne. Cet emploi saisonnier entraînait souvent un établissement permanent dans l'Ouest, car une fois finie la saison des récoltes, les travailleurs cherchaient à se faire embaucher à Winnipeg et à Edmonton dans la construction ferroviaire ou les camps de bûcherons. La possibilité d'obtenir des terres gratuites en vertu de la législation sur l'établissement agricole (les *homesteads*) était particulièrement attrayante pour des hommes habitués à travailler sur les terres d'autrui et ne possédant que de fort petits lopins en Belgique. Le séjour devenait donc souvent un établissement permanent, donnant lieu à une immigration en chaîne au cours de laquelle parents et amis de villages entiers des Flandres, du Hainaut ou du Luxembourg vinrent s'établir dans les grandes plaines de l'Ouest canadien ⁴.

La deuxième vague d'immigration a débuté peu de temps après la fin de la Première Guerre, en 1919. Le Canada sortait des années de guerre davantage industrialisé, prêt à secouer ce qui restait du joug du colonialisme britannique. La nation avait cependant été profondément divisée, selon l'ethnie et la profession, sur la question de la

conscription; et elle était maintenant en proie à de graves doutes sur la radicalisation du mouvement syndical. Ces appréhensions se traduisirent par les amendements à la Loi sur l'immigration et à la loi sur la naturalisation. Les Etats-Unis fermèrent leurs portes à l'immigration en 1921 et aucun n'eut le droit d'y entrer après le 1er juillet 1922 parce que les quotas annuels établis par Washington avaient déjà été dépassés. Mais le Canada continua jusqu'en 1929 de courtiser les immigrants de "régions préférées" telles que la Belgique. Un expert évalue la situation de la façon suivante:

"Il faut chercher des immigrants en Belgique, au Danemark, et dans une plus large mesure, en Norvège et en Suède. Les meilleurs agriculteurs proviennent de ces pays, ils sont parfaitement compétents lorsqu'ils arrivent au Canada pour se prendre en charge et ne jamais demander une aide quelconque à qui que ce soit..."⁴.

Ce dernier point devient d'une importance primordiale en quelques années, alors que la Grande dépression sévit, que le chômage devient prépondérant et que des mesures de déportation doivent être adoptées pour éviter au pays la charge d'immigrants indigents. (Tableau IIa).

En 1920, la Dominion Sugar Company reprend le recrutement en Belgique. Désormais, les familles immigreront dans le but de s'installer de façon permanente. Une relation paternaliste se développe entre nombre de cultivateurs de betteraves du sud-ouest de l'Ontario et la compagnie monopoliste favorisée par un dirigeant de la communauté belge, le Père Ladislaus, des Capucins qui desservait bon nombre de paroisses flamandes, qui qualifie la compagnie de "protectrice naturelle" des cultivateurs et ouvriers agricoles. Il conseille aux fidèles de se fier à la compagnie pour toutes leurs affaires, car sa gestion est selon lui "puissante et influente" et la compagnie se soucie du bien-être de ses producteurs et de ses employés. A mesure que la tension monte entre les producteurs et la compagnie, et entre les producteurs et leurs ouvriers, étant donné la baisse des prix, l'augmentation du chômage et le manque de possibilités de trouver un emploi saisonnier complémentaire dans l'industrie canadienne ou américaine, le clergé lance un appel à la conciliation. Sous son pseudonyme Vossenbergh, le Père Ladislaus conseille les nombreux lecteurs de la *Gazette van Detroit*:

"...la solution ne doit pas provenir de la lutte du travailleur contre son patron, mais plutôt de la coopération de l'employeur et du travailleur qui doivent unir leurs forces dans la lutte pour gagner leur pain quotidien" ⁵.

Ce message allait dans le sens des concepts de justice sociale et de paix industrielle de l'Eglise catholique ainsi que du clergé flamand et des activistes nationalistes de l'époque.

En 1926, le tabac que l'on sèche à l'air chaud *flue-cured* fait ses débuts de culture commerciale dans la région des terres sablonneuses de Tillsonburg-Dehli dans le sud-ouest de l'Ontario. Très rapidement, cette nouvelle culture attire certains Belges qui

délaissent la culture des betteraves et la culture maraîchère, mais elle stimule aussi l'immigration directe de travailleurs venus de Belgique. Un prêtre d'une des paroisses de l'endroit fait état de ce développement régional significatif dans son journal privé:

"Le besoin qu'avaient ces pionniers d'obtenir des capitaux pour développer la nouvelle culture du tabac séché à l'air chaud dans la région, ainsi que la réticence initiale des fermiers locaux de risquer leur argent pour équiper leurs fermes afin de produire ce tabac inusité, créèrent un cadre favorable à l'expansion de syndicats de tabac et plantation... Ensemble, ils détenaient des milliers d'acres de terres plantées de tabac. Des fortunes furent réalisées grâce aux transactions foncières. La terre sablonneuse, auparavant sans valeur, devint le sol le plus coûteux de la région..."⁷.

L'augmentation et le déplacement de la population dans la région de la betterave à sucre et la nouvelle région de culture du tabac démontrent l'importance de cette nouvelle économie. La communauté belge au Canada, entre 1911 et 1921, double ses effectifs, et même plus, mais en Ontario, l'augmentation quintuple, et elle double encore dans les années 20, années de prospérité. Même au cours des années de dépression de la décennie suivante, la communauté de l'Ontario augmente de 17.3%, alors qu'au Québec avoisinant elle enregistre une perte (Tableau III). Les grandes entreprises, qui sont en fait de grandes plantations, contrôlent la plupart des terres à tabac au cours de l'expansion de l'industrie, et elles emploient un grand nombre d'immigrants, d'abord à titre d'ouvriers agricoles, puis en tant que métayers. Au fur et à mesure que les cultivateurs épargnaient et achetaient leurs propres fermes, la nouvelle transpirait en Belgique qu'il existait d'excellentes possibilités dans ce secteur. Dans bien des cas, les Belges qui avaient déjà acheté leur ferme faisaient venir parents et amis pour leur offrir du travail jusqu'à ce qu'ils puissent eux aussi acheter leur ferme ⁸.

Malgré l'efficacité du travail effectué par l'unité familiale, caractéristique belge, la Dépression engendre le désastre. Les acheteurs de tabac à l'emploi des grandes entreprises exploitent les petits agriculteurs par un système appelé cession de grange, et les producteurs doivent à l'occasion se résoudre à verser des pots-de-vin pour vendre leurs récoltes à prix raisonnable. Les cultivateurs s'organisent en associations, et plutôt que de former un *Boerenbond*, comme le leur conseille le consul général à Montréal, ils font appel au gouvernement de l'Ontario pour que celui-ci établisse un office de commercialisation et réglemente la vente par l'entremise de trois Bourses centrales. C'est sans doute la structure de la famille patriarcale qui a permis à la plupart des Belges de survivre à la crise économique, la mise en commun des ressources financières permettant l'accumulation rapide de capitaux et la force numérique éliminant le besoin d'engager des employés à temps plein et des équipes complètes pour les récoltes. Ce type d'unité de travail familiale rendait possible l'investissement de la presque totalité des gains de la famille dans l'entreprise. La marque ultime du succès pour ces immigrants n'était-elle pas la possession de terres, leur exploitation réussie, et la possibilité d'embaucher des ouvriers travaillant sous leurs ordres? ⁹ (Tableau IV).

Dans les années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement de Mackenzie King a accueilli favorablement les demandes du secteur des affaires qui réclamait une plus grande main-d'oeuvre et celles des communautés ethniques qui s'inquiétaient du sort de leurs parents et amis en Europe. La découverte de grandes réserves de pétrole en Alberta coïncide avec l'heureux essor économique. La politique officielle est désormais de favoriser l'immigration pour augmenter la main-d'oeuvre et le nombre de consommateurs, mais elle tient compte aussi du désir manifeste de maintenir l'équilibre au point de vue ethnique tout en contrôlant l'immigration en fonction de la capacité d'absorption de l'économie. La troisième vague d'immigration belge se situe donc dans les années 50. Les règlements d'immigration font alors mention spécifique des ressortissants belges pour favoriser l'entrée de personnes ayant certains métiers, capables d'assumer les coûts de transport et les frais d'entretien initiaux, ayant des parents déjà résidents au Canada ou faisant preuve de mérites exceptionnels. La plupart des nouveaux immigrants belges s'installent dans les communautés belges déjà établies ou près de Néerlandais de même religion. Un rapport sur l'arrivée d'un contingent de 300 immigrants en 1947, parrainés par une compagnie de sucre et guidés par les Capucins, donne l'évaluation optimiste suivante:

"Tout travailleur européen qui entre au Canada en vertu du plan de la compagnie est accueilli par un parent ou ami qui s'est engagé à lui fournir un travail agricole et un logement adéquat. En plus de travailler sur les fermes des personnes les parrainant, ces nouveaux Canadiens industriels effectuent beaucoup de travail journalier"¹⁰.

Pour dire vrai, nombre de ces immigrants sont grandement déçus des conditions de logement misérables, du travail irrégulier, du coût élevé de la vie, et de l'isolement physique et social auquel ils font face dans un milieu étranger.

Dans les années 50, la récolte du tabac attirait quelque 10.000 travailleurs saisonniers dans le comté de Norfolk en Ontario, où ils ne trouvaient ni logement, ni vivres, ni un emploi garanti à leur arrivée. Des émeutes éclatent dans les principaux centres, tel que Delhi, où les saisonniers, désespérés, "volent de la nourriture, dorment dans les parcs, sur les pelouses, ou à tout autre endroit qui leur offre un abri - même dans les boîtes de carton jetées au rebut par les magasins". Cela s'ajoutait aux tentatives soutenues des compagnies de tabac d'exploiter les cultivateurs malgré un marché prospère. Les problèmes vécus par les travailleurs agricoles saisonniers dans la région de culture du tabac indiquaient les lacunes de l'organisation syndicale dans le secteur agricole, que le consul belge à Toronto déplorait depuis longtemps et que le ministère des Affaires étrangères avait cru bon de signaler aux émigrants éventuels. Les travailleurs agricoles canadiens n'étaient pas couverts par la législation sur le salaire minimum, ni par la loi sur les relations de travail de l'Ontario. Le Code canadien du travail leur refusait aussi le droit de s'organiser et de faire reconnaître leur syndicat. Le problème de la main-d'oeuvre saisonnière pour la récolte a été résolu en partie pour les cultivateurs belges, en 1966, lorsque les *Vlamingen in de Wereld* se manifestèrent. Cet

organisme international, flamand et nationaliste, envoya un contingent de 320 étudiants qui trouvèrent le travail extrêmement dur et déplaisant, mais qui étaient passionnés à l'idée de participer à une mission culturelle visant à promouvoir la culture et la langue flamandes. Cette pratique dura plusieurs années, à la grande satisfaction des agriculteurs belges, des étudiants zélés et de l'agence de parrainage, mais elle engendra aussi des tensions ethno-linguistiques, et en Belgique et au Canada ¹¹.

Les trois vagues d'immigration belge, que nous avons présentées sommairement, coïncident avec les trois périodes d'immigration massive au Canada de ressortissants en provenance de toutes les parties du monde. Ces trois périodes - la première décennie du XXe siècle, les années 20 et les années 50 - sont aussi liées à l'expansion de l'exportation des matières premières, qui s'explique dans les termes suivants:

"A partir de la deuxième moitié des années 1890 jusqu'en 1914, l'expansion des frontières, la construction ferroviaire et la production accrue du blé marquent les principaux changements. A la fin des années 20, le développement renouvelé de l'exportation - cette fois, centré sur les minéraux et le bois - prédomine (sans compter une certaine augmentation de la production de blé dans les Prairies). Dans la décennie qui suit la prospérité engendrée par la Deuxième Guerre, les conditions rappellent celles de la première décennie du siècle. Cette fois, cependant, l'expansion de l'exportation a pour objet le pétrole, le minerai de fer, le bois de pâte, et s'accompagne du développement des services de transport" ¹².

Pourtant, les nouveaux arrivants de Belgique ne se dirigent pas vers les centres d'intense activité économique des années 20 et 50; ils préfèrent s'installer là où leurs compatriotes les ont précédés et se sont établis au cours de la période précédant la Première Guerre: le sud-ouest de l'Ontario, le Manitoba et le Québec. (Tableau V).

L'immigration belge peut aussi être étudiée sous l'aspect de réactions spécifiques aux possibilités qui s'offraient dans divers domaines de l'agriculture, du secteur minier, de la fabrication, des industries de service et des professions. Nous aborderons seulement, dans le cadre de la présente communication, l'expérience significative dans le secteur des mines de charbon. En 1888, il y avait déjà un nombre suffisant de mineurs belges en Nouvelle-Ecosse pour justifier la traduction des contrats en français et la présence de traducteurs pour venir en aide aux organisateurs syndicaux. Les mineurs belges n'ont droit cependant, à aucune concession spéciale en milieu de travail. Ils partagent avec les autres groupes les vicissitudes de la main-d'oeuvre migrante, de l'organisation syndicale, des mines dangereuses, des autorités peu compatissantes, des grèves et des lock-out. Les conditions à Glace Bay en 1901 sont décrites comme suit par un des participants:

"Pour les loger, un ensemble de 18 maisons de pension ont été bâties à la hâte, capables de loger 1.400 hommes. Ces maisons sont semblables aux "cabanes" de la construction ferroviaire. Chaque baraque loge 72 hommes: deux hommes par lit. De gros contrats ont dû être passés pour nourrir une telle armée de pensionnaires - on a embauché 42 cuisiniers. Quelque mille ou plus nouveaux arrivants sont installés tant bien que mal près des bouillères dans de petites cabanes qu'ils ont érigées eux-mêmes. Il s'agit de petites bicoques d'une pièce,

constituées de planches grossières clouées ensemble, et qui contiennent chacune de 6 à 15 hommes. Les hommes se débrouillent comme ils peuvent ... La propreté n'y règne pas toujours, mais les hommes sont frugaux et règle générale, ils ne travaillent que quelques mois dans les mines pour avoir suffisamment d'argent à ramener à la maison... Glace Bay était le plus surpeuplé des villages... Dans certains cas, les pensionnaires d'une même maison travaillaient par roulement alternatif: les hommes de nuit se couchaient à 6h30 dans les lits que venaient de quitter les hommes de jour. Les lits n'étaient jamais froids" ¹³.

A proximité de chacune des principales mines il y avait une "ville belge" et la rivalité ethnique entre Belges et Ecossais éclatait sous forme de ce qu'on appelait par euphémisme la "friction du vendredi soir", alimentée par une consommation excessive d'alcool de mauvaise qualité. Dans les mines, cependant, les travailleurs étaient solidaires (Tableau VI).

En 1903, l'agent du gouvernement du Nouveau-Brunswick à Londres entreprend de recruter une équipe initiale de 100 mineurs wallons d'expérience pour la mine Beersville de l'Imperial Coal Company, entreprise relativement petite. Le premier contingent de 88 hommes, dont quatre sont accompagnés de leur femme et de leur famille, constatent, à leur arrivée à la mine isolée, que contrairement à toutes les promesses verbales et écrites, rien n'a été fait, en matière de préparatifs, pour les recevoir. Le salaire offert n'est que la moitié du salaire convenu, et on ne peut leur garantir un emploi stable. Après seulement trois semaines de travail, ils réclament le salaire stipulé, pour se faire dire au bureau de Moncton, où on les envoie, qu'il n'y a pas de fonds pour les payer. En proie au désarroi, ils réussissent à obtenir du chef de police des billets de train pour qu'une délégation de douze se rende à Saint-Jean où ils font appel au consul belge. Celui-ci est en mesure d'assurer le retour en Belgique d'un certain nombre d'entre eux, sur un cargo de bétail, où pour payer leur passage ils s'occupent des bêtes. D'autres se rendent au Cap Breton, en Pennsylvanie et en Alberta pour tenter de se faire embaucher dans les mines. Ils ont été victimes d'une entreprise capitaliste qui manquait de fonds, de compétences de gestion et d'ingénieurs pour réussir. Ceux qui se rendent en Alberta ne sont pas plus satisfaits, et sont source de frustration et d'efforts infructueux pour le consul en poste à Calgary. Le député socialiste de Charleroi, Jules Destrée, dans un article intitulé "Mirages" et paru dans le quotidien *Le Peuple*, fait une mise en garde contre de telles conditions outre-mer:

"Ils étaient partis pleins d'espoir. Ils reviennent pleins de malédiction et de colères... Personne pour les guider. Pas de travail en arrivant: Dans un pays glacé par un froid sibérien, par des routes où il y avait 1 m 60 de neige, ils furent réduits à chercher des occupations accessoires et peu rétribuées. Ils connurent les pires détresses, les privations sans nom; ils y contractèrent des maladies; et par-dessus tout, la pensée les tourmentait de la femme et des enfants laissés au pays et à qui ils ne pouvaient rien envoyer!" ¹⁴.

Au cours d'une grève particulièrement violente au Cap Breton (en Nouvelle-Ecosse) en 1909-10, découlant de la décision des mineurs d'adhérer au syndicat international United Mine Workers of America plutôt qu'au syndicat régional de la

compagnie, la Dominion Coal Company décide de recruter des briseurs de grève en Belgique pour remplacer les employés réguliers. Les Belges avaient été exposés aux courants syndicalistes et anticléricaux dans leur mère patrie, et leurs opinions radicales étaient renforcées par les conditions de travail dans les mines canadiennes et par la propagande des organisateurs des syndicats américains désireux de créer de puissants syndicats "internationaux". Les nouveaux venus sont donc rapidement convaincus qu'ils devraient faire front commun avec leurs compatriotes. La violence qui s'ensuit, provoquée en bonne partie par les constables spéciaux et la milice appelés à la rescousse, touche directement au moins 150 Belges, y compris quelques femmes et enfants qui sont brutalement attaqués. Quatre-vingt-huit chefs de famille signent une pétition à l'intention du ministère des Affaires étrangères à Bruxelles pour réclamer une intervention par voie diplomatique ¹⁵.

Ces immigrants avaient adopté les idéaux syndicalistes, et dans certains cas, avaient déjà vécu des conflits de travail, avant de venir au Canada. Ils continuent donc sur le sol canadien leur lutte pour de meilleures conditions de travail, un emploi régulier, un meilleur salaire et l'autonomie par rapport aux logements et magasins de la compagnie. Les dirigeants militants trouvent un terrain propice chez les travailleurs. Jules Lavenne, par exemple, est chaleureusement applaudi, lors de la grève de 1901, alors que monté sur un cheval blanc et brandissant un drapeau rouge, il parade dans le quartier ouvrier un dimanche matin et incite les mineurs à le suivre pour appuyer les grévistes. Lavenne écrivait régulièrement dans le *Cotton's Weekly*, et était l'organisateur local de la Jeune Garde socialiste ¹⁶.

En 1888, les Belges étaient aussi arrivés sur l'île de Vancouver, où James Dunsmuir exploitait d'importantes houillères, sans égard à la sécurité des travailleurs. Il était de plus fermement opposé à la formation de syndicats. Les premiers Belges recrutés sont décrits comme étant des travailleurs compétents et expérimentés, malgré leur ignorance de la langue anglaise. Un agent d'immigration donne le rapport suivant:

"Les administrateurs des houillères font des rapports favorables sur leur travail, l'une de leurs caractéristiques étant le soin et l'économie dont ils font preuve dans l'usage des explosifs. Trois ou quatre de ces gens ont perdu la vie lors de la désastreuse explosion dans le puit n° 5, Wellington, mais sauf cette exception, il n'y a pas eu d'autre accidenté parmi eux. L'ouverture du gisement de Comox, dont la gestion sera assurée par les responsables des houillères de Wellington, assurera de l'emploi à tous les mineurs belges..."¹⁷.

Dunsmuir promettait à cette "classe extrêmement souhaitable de gens, sobres, stables, industriels et moraux" "l'emploi à des salaires bien supérieurs à ceux qu'ils recevaient dans les mines qu'ils laissaient derrière", qu'il s'agisse des mines du Hainaut, du Cap Breton ou de Pennsylvanie, mais non un transport gratuit ou une avance sur les frais de déplacement. Dans la mesure où les mineurs trouvaient un emploi stable et un salaire

concurrentiel, ils étaient raisonnablement satisfaits, et ils venaient en aide aux agents d'immigration en invitant leurs parents et amis à se joindre à eux en Colombie-Britannique.

Rapidement, cependant, le nombre d'arrêts de travail et le haut taux d'accidents indiquent que tout n'est pas pour le mieux. Dunsmuir réagit aux réclamations pour une plus grande sécurité dans les mines et de plus hauts salaires en important des travailleurs chinois et en expulsant les mineurs récalcitrants des logements fournis par la compagnie. Un historien des relations de travail résume la situation en ces mots:

"Leurs conflits avec le patron ne débutaient pas avec le sifflet du matin pour se terminer quand leur relais prenait fin, parce que l'endroit était entièrement entre les mains de la compagnie. Ils vivaient au sein de la compagnie chaque heure du jour et de la nuit. Ensemble, ils faisaient face à un ennemi commun sur terre, et se serraient les coudes pour affronter le danger commun du gaz, de la poussière de charbon et des chutes de pierres sous terre. Ils étaient isolés dans leur vie, dans leur travail et dans leur mort, trop souvent violente" ¹⁸.

Devant une Commission royale de 1903, qui enquête sur les problèmes ouvriers, Dunsmuir admet qu'il a rayé de ses listes les travailleurs qui adhèrent à un syndicat ou qui tentent de syndiquer les autres ouvriers. En août 1913, des émeutes éclatent à Nanaimo, à Ladysmith et à la mine Extension. Les autorités provinciales envoient des miliciens pour protéger la propriété des "barons du charbon" et pour assurer la sécurité des briseurs de grève. Les autorités craignent le radicalisme syndical et font peu de cas des griefs des travailleurs. Les Belges ne sont pas inactifs au cours de cette grève, et ils participent à l'organisation de la Miners Liberation League, dont le but était d'obtenir la libération de 250 "dirigeants" de grève emprisonnés ¹⁹.

Les conditions différaient peu dans les mines des régions de Crowsnest, Lethbridge et Drumheller en Alberta. La West Canadian Collieries Limited, fondée en 1903 par un groupe d'entrepreneurs belges et français, attire de nombreux mineurs belges, mais sauf le fait qu'on y traite avec eux en français, les conditions de travail ne sont pas meilleures qu'ailleurs. Les normes de sécurité dans les mines sont généralement moins sévères qu'en Europe. Le jeune Fernand Capron arrive juste à temps pour assister aux funérailles des 189 victimes du désastre de la mine Hillcrest. Selon un récit de l'époque:

"Parmi ceux qui rendaient leurs derniers hommages, il y avait Fernand Capron, un jeune garçon de 12 ans, arrivé la veille de Belgique. Tandis que son père le guidait parmi les rangées de cercueils entourés de parents éplorés, Fernand l'entendit dire: "Mon fils prends bien note de cela, et ne descends jamais dans les mines." ²⁰.

En décembre 1910, une explosion dévaste la mine de West Canadian Collieries à Bellevue et fait 21 morts. Les mineurs s'étaient plaints des émanations de gaz dans la mine six jours auparavant, mais l'inspecteur des mines du district avait rapporté "j'ai

trouvé les conditions générales bonnes: je n'ai constaté la présence d'aucun gaz". C'est tout à fait faux, mais l'enquête qui s'ensuit ne mentionne nullement le fait que les normes de sécurité n'ont pas été respectées. D'épais dossiers portant sur les demandes d'indemnités témoignent de l'indifférence totale à l'endroit des familles des victimes - retards dans le paiement des dépenses mortuaires, refus d'engager des fonds pour les vêtements d'hiver nécessaires aux enfants, échelonnement inexplicable des paiements sur de longues périodes ²¹.

Dans de telles circonstances, certains mineurs se tournent vers l'action politique socialiste pour faire redresser les torts. Joseph Lothier au Cap Breton (Nouvelle-Ecosse) et Frank Soulet dans la région de Crowsnest (Alberta) attestent tous les deux que leurs convictions politiques les aliènent de plus en plus de l'Eglise catholique, qui presque invariablement appuie les autorités établies et les compagnies plutôt que les travailleurs. Gustave Francq travaille sans relâche pour les causes de la gauche au Québec. Il y avait évidemment certains Belges, notamment les Flamands provenant de familles d'agriculteurs, qui demeuraient très fidèles à l'Eglise catholique et qui déploraient ce qu'ils craignaient être un complot radical contre l'autorité établie. Lorsque les communistes réussissent à faire élire leur candidat maire de Blairmore en Alberta dans les années 30, le clergé tente de mettre sur pied divers projets sociaux et récréatifs, mais le prêtre de la paroisse doit se rendre à l'évidence que ces projets ne suffisent pas à rallier les éléments socialistes et anticléricaux. A Drumheller, le prêtre de la paroisse pense que les Ukrainiens et les Hongrois sont communistes et il conclut que "comme les mineurs belges et français ils étaient devenus anticatholiques et anticléricaux, et il n'y avait qu'un pas à franchir pour qu'ils deviennent communistes". Un administrateur de West Canadian Collieries Limited pensait que tous les mineurs belges étaient "des rouges... avec une assez mauvaise réputation". En 1917, le syndicat United Mine Workers of America adopte une motion pour réfuter la "calomnie" que les Belges sont largement responsables du mécontentement ouvrier de l'époque. Pourtant, la Belgian-Italian Co-operative Society était considérée, à partir des années 20 et jusqu'au début de la Deuxième Guerre, comme une organisation communiste. En 1925, un tribunal ordonne l'expulsion d'un activiste, Gustave Henry, en basant sa décision sur le fait qu'il a été emprisonné à Lethbridge pour vol et qu'à titre d'étranger, aux termes de la loi sur l'immigration, il est passible d'expulsion. Cependant, le bureau du Procureur général provincial fait renverser la décision et porte l'affaire en appel devant la Cour suprême de l'Alberta, en alléguant que techniquement, puisque Gustave Henry est résident depuis plus de cinq ans, il n'est pas couvert par la clause de la loi sur l'immigration invoquée pour mettre fin à ses activités syndicales ²². La "peur des Rouges", néanmoins, indique que les travailleurs pouvaient exercer un certain pouvoir dans leur milieu de travail, qu'ils étaient essentiels à la prospérité de la communauté, et qu'ils étaient même des personnages centraux de l'économie locale, dont les revendications ne pouvaient être entièrement négligées.

Bien que les Belges n'aient jamais constitué une proportion importante des immigrants au Canada depuis 1880, ils ont joué un rôle plus important que ne laisserait supposer leur nombre. La plupart sont arrivés pendant les trois périodes de pointe de l'immigration, et se sont installés dans les régions et communautés où les premiers contingents belges s'étaient établis. Leurs expériences au Canada les amenèrent très rapidement à participer aux grandes questions sociales de l'époque. Le travail dans les mines de charbon, par exemple, tend à confirmer les opinions socialistes et anti-cléricales que nombre d'entre eux avaient déjà avant d'émigrer. Il semble aussi que les différences traditionnelles existant entre les groupes linguistiques et professionnels en Belgique se soient perpétuées dans une certaine mesure dans leur nouvelle patrie (Tableau VII).

NOTES

(Sigles: A.M.A.E., Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Bruxelles; M.M.M.N., Manitoba Museum of Man and Nature, Winnipeg; P.A.A., Provincial Archives of Alberta, Edmonton; A.N.C., Archives Nationales du Canada, Ottawa).

¹ Brindley Thomas, *Migration and Economic Growth* (Cambridge, 1973), 135; A.R.M. Lower, "The Case against Immigration", *Queen's Quarterly* (Summer 1930), 557-574.

² A.M.A.E., 2669 Bis, I-B, Rapport du Consul général, 26 juin 1902; Frank Mann, "The History of the Sugar Industry in Wallaceburg", manuscrit dactylographié, 1977, 2-4; *Gazette van Detroit*, 9 février 1917, traduction de Joan Magee, Windsor.

³ D.J. Hall, "Clifford Sifton. Immigration and Settlement Policy, 1896-1905", in Howard Palmer, éd., *The Settlement of the West* (Calgary, 1977), 68-72; Chambre des Communes, *Débats*, 9 avril 1907, 6151-6153; Olivar Asselin, *L'Emigration belge et française au Canada* (Ottawa, 1913), 5-6; A.N.C., Papiers Laurier, Vol. I, liasse 56.840-43, Favre à Laurier, 12 juin 1901; *ibid.* Vol. 81, liasse 51.602, Sifton à Laurier, 15 avril 1902.

⁴ P. Siu, "The Sojourner", *American Journal of Sociology*, 58 (1952), 34-44. L'analyse de l'émigration en chaîne (*chain migration*) est basée sur une étude des biographies de familles qui se trouvent dans 102 études régionales, André Vermeir et Cornélius J. Jaenen, *Les Belges au Canada* (à paraître).

⁵ Ramsay Cook, éd., *The Dufour-Sifton Correspondence, 1919-1927* (Alberta, 1966), Sifton à Dufour, 18 novembre 1920, 42.

⁶ Ella M. Cressman, "The Sugar Beet Industry", *Waterloo Historical Society Papers* 60 (1972), 91-93; A.M.A.E., 2669 Bis, I-B, Dossier "Dominion Sugar Co."; *Gazette van Detroit*, 11 avril 1930, traduit par Joan Magee.

⁷ Rev. Father H. O'Neil, *Diary of a Priest* (Delhi, 1970), 150.

⁸ Robert B. Hall, "The Introduction of Flue-Cured Tobacco as a Commercial Crop in Norfolk County, Ontario", Thèse de doctorat, University of Michigan, 1952, 60-62.

- ⁹ William Haviland, "Some Economic Aspects of Tobacco Farming in Ontario", *Delhi News-Record*, Spring Tobacco Edition, 1951, 33.
- ¹⁰ *Up and Down the Rows* (Delhi), N° 8 (1948), 14.
- ¹¹ O'Neill, *op.cit.*, 58-60, 160-165; Allen Anderson, *Remembering the Farm* (Toronto, 1977), 60-62; *VlW Nieuws/News*, N° 50 (October 1982), 4. Les tensions entre Flamands et Wallons survinrent dans le sud-ouest de l'Ontario, où les autorités avaient tendance à n'utiliser que l'anglais ou le français, et lorsque le vice-consul à Détroit, dépassant les limites de son territoire, assista à diverses cérémonies publiques dans le sud-ouest de l'Ontario. Le mouvement *Vlamingen in de Wereld* et ses disciples étudiants contribuèrent beaucoup à l'éveil de la conscience flamande, mais avec le temps, Bruxelles imposa un contingent égal d'étudiants wallons et flamands dans les groupes travaillant à la récolte du tabac.
- ¹² Allan G. Green, *Immigration and the Postwar Canadian Economy* (Toronto, 1976), 9.
- ¹³ James Cameron, *The Pictorian Collieries* (Halifax, 1974), 102; *Fifty Years. Town of Glace Bay, N.S.* (Sydney, 1951), n.p.
- ¹⁴ A.M.A.E., Dossier 2958, Lettres du 15 décembre 1903, 3 mars 1904, 8 mars 1904, 2 juin 1904; *ibid.*, 2669 Bis, I-B, "Canada", Charmann au Baron de Fabereau, 2 juin 1904; *Le Peuple*, 24 mai 1904.
- ¹⁵ Ian McKay, "Strikes in the Maritimes, 1901-1914", *Acadiensis*, XIII, 1 (1983), 3-46; Ian McKay, "The Realm of Uncertainty. The Experience of Work in Cumberland Coal Mines, 1873-1927", *Acadiensis*, XVI, 1 (1986), 3-57; A.M.A.E., Dossier 2958, Lettres d'octobre 1909, 22 décembre 1909, 7 avril 1910, 17 juin 1910.
- ¹⁶ David Frank & Nolan Reilly, "The Emergence of the Socialist Movement in the Maritimes, 1899-1916", *Labour/Le Travailleur*, IV (1979), 85-113; R.A. Fillmore, "Strikes and Socialism in Eastern Canada", *International Socialist Review*, X (1910), 891-3.
- ¹⁷ British Columbia, *Documents de la Session* (1889), N° 5, Rapport de John Jessop.
- ¹⁸ David Bercuson, *Fools and Wisemen* (Toronto, 1978), 254.
- ¹⁹ British Columbia, *Documents de la Session* (1914), Vol. XLVIII, n° 27, Document 36 (a), 1-201.
- ²⁰ Frank W. Anderson, *Canada's Worst Mine Disaster* (Calgary, 1969) 37.
- ²¹ P.A.A., Attorney-General's Papers, Acc. 82 235, Liasses 4.5, 12, 93.
- ²² *Beaton Institute* (Sydney, N.-E.), Enregistrement 2095, Entrevue avec Joseph Lothier, 1983; *Glenbow-Alberta Archives*, Entrevue avec Frank Soulet, août 1980; *M.M.M.N.*, Enregistrement 5, Entrevue avec Joseph Vermander, 1971; M.B. Venini Byrne, *From the Buffalo to the Cross* (Calgary, 1973), 227, 361; P.A.A., Supreme Court of Alberta, Appellate Division, "Rex v. Gustave Henry". Voir aussi Donald Avery, *'Dangerous Foreigners': European Immigrant Workers and Labour Radicalism in Canada, 1886-1932* (Toronto, 1979).

**TABEAU I: COMPOSANTES DES CHANGEMENTS
DEMOGRAPHIQUES, 1881-1931**

(Mille)

DECENNIE	CROISSANCE NATURELLE	IMMIGRATION	EMIGRATION	SOLDE MIGRATOIRE
1881-1891	714	903	1.109	- 206
1891-1901	718	326	506	- 108
1901-1911	1.120	1.759	1.043	+ 716
1911-1921	1.350	1.612	1.381	+ 231
1921-1931	1.360	1.203	974	+ 229

Source: *Canadian Immigration and Population Study* (Ottawa, 1974) p.8.

TABLEAU II: IMMIGRANTS ADMIS AU CANADA, 1906-1914

ANNEE	TOUS PAYS	BELGIQUE
1906	211.653	650
1907	272.409	1.214
1908	143.326	828
1909	173.694	910
1910	286.839	1.563
1911	331.288	1.601
1912	375.756	1.826
1913	400.870	2.651
1914	150.484	1.149

Source: M.C. Urquhart & K.A.H. Buckley, *Historical Statistics of Canada* (Toronto, 1965) Série H254.

Commentaire: Dans la décennie qui suit 1906, le nombre d'immigrants belges déclarés s'établit à 12.690. La proportion de l'immigration belge par rapport à l'immigration totale n'atteint jamais 1%. On note cependant une augmentation proportionnelle constante: en 1907, l'immigration belge représente 0.4% de l'immigration totale, en 1910, elle passe à 0.5%, pour atteindre 0.7% en 1913.

TABLEAU IIA: BELGES ADMIS AU CANADA, 1900-1984

PERIODE	NOMBRE	PERIODE	NOMBRE
1900-1904	2.312	1945-1949	6.367**
1905-1909	2.883	1950-1954	7.203**
1910-1914	8.940** (i)	1955-1959	7.715** (iii)
1915-1919	1.287	1960-1964	3.795**
1920-1924	5.941** (ii)	1965-1969	5.932**
1925-1929	7.299**	1970-1974	2.814
1930-1934	511	1975-1979	2.486
1935-1939	593	1980-1984	2.595
1940-1944	61		

Sources: Dominion Bureau of Statistics, *Report of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism*. Book IV: The Cultural Contributions of the Other Ethnic Groups (Ottawa, 1970), Table A-1, pp. 238-245; Employment & Immigration, *Annual Immigration Statistics*, 1965-1984.

(i), (ii), (iii) représentent les périodes de pointe.

TABLEAU III: POPULATION D'ORIGINE BELGE, 1901-1981

RECEN- SEMENT	CANADA	ONTARIO		QUEBEC	
	nombre	nombre	proportion	nombre	proportion
1901	2.944	216	7,2%	969	32,4%
1911	9.593	633	6,6%	2.105	21,9%
1921	20.234	3.175	15,7%	3.284	16,2%
1931	27.585	7.310	26,5%	4.324	15,7%
1941	29.711	8.575	28,9%	4.182	14,1%
1951	33.148	11.592	32,9%	4.697	13,4%
1961	61.382	22.142	36,1%	12.092	19,7%
1971	51.135	19.955	39,0%	8.220	16,1%
1981	42.275	17.910	42,4%	6.580	15,6%

Sources: *Recensements du Canada*, 1901-1981.

TABLEAU IV : BELGES DANS LE SUD-OUEST DE L'ONTARIO,
1921-1941

COMTE	SIEGE	1921		1931		1941	
Brant	Brantford	6	(0,2%)	11	(0,2%)	113	(1,3%)
Elgin	St. Thomas	34	(1,1%)	232	(3,2%)	407	(4,7%)
Essex	Windsor	488	(15,4%)	1.308	(17,9%)	1.111	(13,0%)
Kent	Chatham	1.259	(39,6%)	2.367	(32,4%)	2.393	(27,9%)
Lambton	Sarnia	267	(8,4%)	285	(3,9%)	349	(4,1%)
Middlesex	London	122	(3,8%)	125	(1,7%)	130	(1,5%)
Norfolk	Simcoe	11	(0,3%)	1.285	(17,5%)	2.055	(24,0%)
Oxford	Woodstock	11	(0,3%)	256	(3,5%)	410	(4,8%)
TOTAL		3.175	(100%)	7.310	(100%)	8.575	(100%)

Sources: *Recensements du Canada*, 1901-1941.

Commentaire: En 1921, les comtés de Kent, Essex et Lambton, où sont concentrées la culture maraîchère et la culture de la betterave à sucre, constituent le principal foyer de la communauté belge, puisqu'on y trouve 63,4% des Ontariens d'origine belge. Dès 1931, l'importance croissante du tabac séché à l'air chaud (*flue-cured*) devient manifeste. Les comtés de Kent et d'Essex viennent encore en tête, le nombre d'habitants belges ayant respectivement presque doublé et triplé. Mais c'est la communauté belge de Norfolk qui connaît l'augmentation la plus spectaculaire au cours de cette décennie: elle passe de 11 à 1.282. Au cours des années 30, la population belge diminue dans les comtés d'Essex, demeure stable en Kent, mais continue de croître fortement en Norfolk, et augmente dans les comtés d'Oxford et d'Elgin.

**TABLEAU V: DISTRIBUTION DE LA POPULATION D'ORIGINE
BELGE DANS L'OUEST CANADIEN, 1901-1941**

ANNEE	MANITOBA	SASKATCHEWAN	ALBERTA	COLOMBIE-BRIT.
1901	940 (56,6%)	156 (9,4%)	154 (9,3%)	410 (24,7%)
1911	2.453 (39,6%)	1.538 (24,8%)	1.269 (20,5%)	938 (15,1%)
1921	5.320 (41,9%)	3.477 (27,4%)	2.590 (20,4%)	1.324 (10,4%)
1931	6.323 (41,9%)	4.458 (29,5%)	2.726 (18,0%)	1.597 (10,6%)
1941	6.715 (42,5%)	4.250 (26,9%)	2.919 (18,5%)	1.930 (12,2%)

Source: *Recensement du Canada.*

Commentaire: La population d'origine belge était plus rurale qu'urbaine dans l'Ouest canadien, sauf en Colombie-Britannique où 50,5% de cette population était urbaine en 1941. La même année en Saskatchewan, 81,6% des habitants d'origine belge vivaient en zone rurale, et en Alberta, 73,8%. Au Manitoba, par contre, environ un tiers de la population d'origine belge habitait dans la région urbaine de Winnipeg et ce, depuis les débuts de l'immigration belge dans cette province.

**TABLEAU VI: DISTRIBUTION DE LA POPULATION D'ORIGINE
BELGE DANS L'EST DU CANADA, 1931-1941.**

REGION	RECENSEMENT DE 1931		RECENSEMENT DE 1941	
	Rural	Urbain	Rural	Urbain
Maritimes	397 (47,9%)	431 (52,1%)	557 (50,1%)	556 (49,9%)
Québec	618 (14,3%)	3.706 (85,7%)	674 (16,1%)	3.508 (83,9%)
Ontario	5.626 (77,0%)	1.684 (23,0%)	6.025 (70,3%)	2.505 (29,7%)

Source: *Recensement du Canada*, 1931-1941.

**TABLEAU VII: CANADIANISATION DE LA SOUS-POPULATION
BELGE, 1901-1981**

RECENSEMENT	POPULATION D'ORIGINE BELGE	BELGES DE NAISSANCE DANS LA SOUS-POPULATION
1901	2.984	2.280 (76,2%)
1911	9.664	7.975 (82,5%)
1921	20.234	13.276 (65,6%)
1931	27.585	17.033 (61,7%)
1941	29.711	14.773 (49,7%)
1951	35.148	17.251 (49,1%)
1961	61.382	33.129 (53,9%)
1971	51.135	25.365 (49,6%)
1981	42.270	17.020 (40,3%)

Sources: M.C. Urquhart & K.A.B. Buckley, *Historical Statistics of Canada* (Toronto, 1965), Série A 83, A 182; *Canada Year Books* (Ottawa, 1942-82).

Commentaire: Deux faits ressortent de ces statistiques: (i) la proportion décroissante de ressortissants belges parmi ceux qui se déclarent d'ascendance belge; (ii) le nombre décroissant de ceux qui se perçoivent comme étant d'ascendance belge, une fois passée la vague d'immigration des années 50. Ce fait s'explique en partie par les mariages entre diverses ethnies et par le nombre croissant de Canadiens qui se déclarent d'ascendance mixte. De plus, le recensement ne demande plus l'origine ethnique de façon spécifique. En 1941, parmi les habitants d'origine belge, 74,3% indiquent leur origine ethnique: 46,7% se déclarent Flamands et 28,3%, Wallons.

LA TRAME DES RELATIONS ENTRE LA BELGIQUE ET LE QUÉBEC (1830-1940): LA PRIMAUTÉ DE LA QUESTION SOCIALE

par

Yvan LAMONDE

Université McGill

"Si vous les ignorez (mes expériences belges), impossible de comprendre le reste de ma vie".
Georges-Henri Lévesque, *Souvenances* (1983), p. 180.

Figure centrale de l'éclatement de la pensée traditionnelle et de la mise en place d'une *science* sociale au Québec, le dominicain Georges-Henri Lévesque - le "Père Blanc" comme son maître et confrère le Père Rutten - constitue l'aboutissement d'une tradition de regards vers la Belgique. Le propos de ce texte est de montrer comment ce regard qui se porte sur le nationalisme, le catholicisme, la question linguistique puis sur la question sociale belge se lève et se promène sur un siècle bouclé par des crises, la crise nationale de 1830 et la crise sociale de 1930.

Les problèmes sociaux générés par l'industrialisation captent le regard des Québécois vers 1880 et les obligent dès le début du vingtième siècle à y aller voir de plus près: philosophes, syndicalistes catholiques, promoteurs du coopératisme, journalistes observent sur place la solution belge. Après 1925, le regard se braque sur l'action sociale catholique; la Belgique apprend alors à des Québécois à apprendre: le regard se focalise sur la formation sociale, celle des jeunes ouvriers par la JOC, celle des futures élites sociales par l'université ou une école sociale populaire.

Mais dès avant la décennie de 1880, les Québécois eurent un regard intéressé sur la Belgique. L'année même de la révolution nationale, un personnage considérable, Denis-Benjamin Viger (1774-1861) qui revient de France et des Pays-Bas, publie ses *Considérations relatives à la dernière révolution de Belgique* ¹. L'initiative est fascinante, symptomatique: *quidquid recipitur ad modum recipiendis recipitur*. Tel un miroir concave, l'opuscule mise sur un effet grossissant de la situation canadienne à travers la situation belge: "l'union mal assortie" de la Hollande et de la Belgique est attestée par la surreprésentation législative et administrative des Hollandais, par les tracasseries relatives au culte et à l'éducation, par l'ostracisme linguistique et juridique, par la stratégie hollandaise de faire partager aux Belges sa dette, par l'oligarchie hollandaise: "Celui qui se trouve à la tête d'un gouvernement n'est trop souvent qu'un instrument entre les mains de ceux qui sont chargés de l'aider de leurs conseils" ². Quant

à la division entre les Belges, elle est *mutatis mutandis* celle des Canadiens français, de ces hommes "susceptibles de se laisser éblouir par l'éclat de la puissance, de donner dans les illusions de la vanité; de se laisser dominer par l'espoir des faveurs ou par la crainte d'être en butte aux ressentiments de ceux dont le pouvoir n'a ni bornes ni contre-poids" ³. Bref, le projet d'union de 1822 et la situation canadienne permettent de lire la révolution belge d'une certaine manière.

Durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, les milieux catholiques canadiens-français s'inspirent certes d'initiatives et d'expériences belges: au moment de la création de l'Université Laval (1852), l'abbé Désaulniers "est prié de jeter les yeux" sur Louvain ⁴; les congrès de Malines (1863, 1864, 1867) attirent des prêtres canadiens-français et font la manchette de la presse catholique du Québec. Mais on n'importe pas que des idées; on tente de recruter des effectifs religieux, des immigrants, des capitaux, des musiciens. En 1865, l'évêque de Montréal, Mgr Bourget, tente de recruter sur place des Frères de la miséricorde à Malines et des Récollets à Gand ⁵; les Rédemptoristes viendront s'établir à Ste-Anne-de-Beaupré en 1879 ⁶.

Dans le contexte du mouvement migratoire vers l'Ouest et surtout du projet de colonisation du Nord de la province, le gouvernement du Québec lorgne du côté de l'Europe francophone, certes du côté de la France, mais aussi de la Belgique. Suite au guide du sous-ministre de l'Agriculture Siméon Lesage, *La province de Québec et l'émigration européenne*, et à un premier agent du Québec en Europe en 1871, Edouard-A. Bernard, l'abbé Pascal-Joseph Verbist, au Québec depuis 1870 et agent du Québec (1871) en Belgique où il séjourne de janvier à juin 1872, publie son ouvrage *Les Belges au Canada* ⁷. Ces initiatives sont contemporaines de l'établissement dans l'Outaouais de la colonie belge de Namur et de la nomination (1869) par Ottawa d'un agent d'immigration en Belgique, E. Simays ⁸. En 1898, au moment où du côté belge on envisage l'émigration comme un "remède à la crise sociale des vieux pays" ⁹, et où du côté canadien Henri Bourassa "considère l'immigration belge comme la plus désirable pour nous à tous les points de vue" ¹⁰, le fédéral crée une agence à Anvers tenue par M. de Coeli toujours en poste lorsque (1913) Olivar Asselin fait rapport sur *L'émigration belge et française au Canada* ¹¹. De son côté, la Belgique nomme en septembre 1885 un consul à Québec et le transfère à Ottawa avant de nommer du personnel à Montréal ¹². L'établissement de ces relations officielles vise certes le capital humain, mais aussi le capital tout court. En témoignent la création à Montréal en 1888 d'un comptoir belgo-canadien et un essor des investissements belges après 1900 ¹³.

Pour les Canadiens français de l'époque, enfin, la Belgique ne fournit pas que des religieux, des colons, des consuls et des capitaux; "les natifs (de ce pays) vont par tout l'univers prêcher l'évangile du hautbois et du violoncelle" ¹⁴, en particulier au fameux

parc Sohmer de Montréal, véritable pépinière de musiciens d'ensembles philharmoniques ¹⁵.

Après 1880, le voyage canadien-français en Belgique ne se limite plus à passer saluer M. G. Verspeyen, rédacteur en chef du *Bien Public*, "*L'univers de la Belgique*" ¹⁶. Le problème ouvrier, celui des rapports entre le capital et le travail confrontent le voyageur. Tardivel passe en France, fin octobre 1887, à "l'usine chrétienne" de Léon Harmel au Val-des-Bois et se réjouit de ce que ce "Bon Père" de 1.200 employés favorise "l'action de l'ouvrier sur l'ouvrier", formule qui fera bientôt le succès de l'action sociale catholique en milieu ouvrier ¹⁷. L'abbé Henri Cimon s'étonne, le long de la Meuse, de la "forêt de tuyaux qui laissent échapper une noire fumée". Dans des ateliers à Seraing et au Val St-Laurent "règne une entente parfaite entre patrons et ouvriers"; mais, à Liège, le prêtre observe "les vitraux de l'Eglise Saint-Martin que les Socialistes ont brisés cette année (1892), au premier mai..." ¹⁸. Déjà la polarisation est établie.

Au Québec, déjà avant *Rerum Novarum* (1891), la question sociale pose problème. A l'enseigne de Le Play mais davantage de la doctrine sociale de l'Eglise catholique, on fonde la Société d'économie sociale de Montréal (1888-1911) dans laquelle le vice-consul belge, M. Mathys, se révèle particulièrement actif vers 1895 ¹⁹; une Société d'économie sociale et politique de Québec est créée en 1905, un an après la parution dans la série de Le Play, *Ouvriers des Deux Mondes* du Compositeur typographe du professeur de philosophie Stanislas-Alfred Lortie ²⁰.

Mais la réelle tradition de regards vers la Belgique, de séjours, d'emprunts est inaugurée par l'abbé Arthur Robert (1876-1938), premier diplômé canadien de Louvain avec une licence en sciences politique et économique obtenue après un séjour d'un an (septembre 1906-juin 1907) au Séminaire Léon XIII de l'Institut supérieur de philosophie. Figure centrale de l'action sociale catholique au moment où elle formule et s'organise au Québec, l'abbé Robert personnifie la trame de la pensée et de la formation sociales universitaires; docteur en théologie de la Propagande, philosophe, sociologue, l'abbé Robert fondera et dirigera de 1932 à 1938 l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université Laval. En 1938, il passe le témoin ... au Père Georges-Henri Lévesque, dont on ne peut comprendre "la vie", tout comme pour l'abbé Robert, sans référer à ses expériences belges.

Au fil des jours, le jeune abbé prend conscience de la signification de ses études:

"Mais comme résultat de toutes mes études, je retiendrai ceci que nous devons nous occuper de plus en plus des petits et des pauvres. Ils sont le nombre et ils le savent et s'ils ne sont pas dirigés, ils peuvent bien nous jouer de mauvais tours. Ici en Belgique, les socialistes ont organisé les foules avant les catholiques et voilà pourquoi aujourd'hui ceux-ci arrivés les derniers, ont un peu de misère." ²¹.

Il reconnaît du même souffle que "nous avons encore le beau rôle; nous sommes les rois et maîtres, à nous de ne pas en abuser et principalement d'en profiter" ²².

Il s'applique donc à ses "études pratiques". Il suit un cours de M. Defourny sur l'histoire des théories sociales - Bentham, Smith, Le Play, la méthode monographique -, un cours de Victor Brants sur le capital et le capitalisme ²³ et un cours de droit naturel de Mgr Deploige centré sur la morale spéciale et les questions d'actualité: propriété, socialisme, prêt, question juive, famille, divorce, enseignement neutre, question féminine ²⁴. L'abbé Robert scrute en détail la législation ouvrière belge, assiste à Bruxelles à une conférence du Père Rutten à la Société d'économie sociale et politique portant sur la durée de la journée de travail et réunissant "toutes les sommités sociales catholiques du pays" ²⁵. Diplômé en juillet 1907, il revient à Québec pour y enseigner la philosophie à l'Ecole supérieure de philosophie de l'Université Laval, dont il est directeur puis doyen au moment où on organise (1932) une Ecole de Sciences Sociales annexée à la Faculté de philosophie. En octobre 1932, l'abbé Robert expose le programme des cours de la nouvelle école, dont il sera directeur jusqu'à la relève du Père Lévesque (1938) ²⁶.

Dans cette tradition d'emprunts à la Belgique, la pensée a précédé l'action à la manière de la doctrine qui précède l'action sociale. Mais bientôt, la poussée sociale oblige à passer à l'action, à concrétiser *hic et nunc* des encycliques sociales *urbi et orbi*. Pionnier du syndicalisme catholique, l'abbé Eugène Lapointe (1860-1947) fait un doctorat en philosophie à Rome au moment où paraît *Rerum Novarum*. Il est professeur de philosophie au Séminaire de Chicoutimi lorsqu'il commence son travail d'animateur du syndicalisme catholique. Il a mis sur pied la Fédération Ouvrière de Chicoutimi (1907-1911) au moment où il séjourne en Belgique (1911) et en rapporte ce leitmotiv de l'abbé Wossen, directeur des unions catholiques de Bruxelles: "Ce qui importe, c'est de trouver la formule" ²⁷. A son retour la FOC devient la Fédération Ouvrière du Nord (18 mai 1912) et le syndicalisme catholique qui a trouvé une formule connaît un certain essor. Lapointe, Henri Bourassa et d'autres continuent de suivre attentivement l'expérience belge.

En Belgique, au moment où elle est envahie par l'Allemagne, Henri Bourassa (1868-1952) couvre pour son *Devoir* le 3e Congrès général de la Fédération des syndicats chrétiens. Admirateur du "dur noviciat social" du Père Rutten dans le Borinage, Bourassa reconnaît que la Belgique, "la terre de mes prédilections en Europe", constitue la preuve que la discipline et la morale catholiques sont compatibles avec le progrès matériel et intellectuel des peuples ²⁸. L'exemple belge sert à nouveau de miroir concave pour grossir les dangers de la neutralité dans le syndicalisme et faire voir comment les catholiques belges ont arraché le syndicalisme des mains des socialistes et des anarchistes. Catholiques, ces syndicats belges sont aussi "nationaux" en ce qu'ils

fonctionnent dans les deux langues et surtout ne s'en font point imposer par les Hollandais, les Allemands ou les Français... comme les cheminots canadiens par les unions "neutres" des Etats-Unis. Le modèle était rêvé pour plaquer sur le syndicalisme les traits fondamentaux de la nationalité canadienne-française: pour un peuple catholique et français, des unions catholiques et nationales.

Le regard canadien-français se porte donc sur la "science" sociale belge et sur le syndicalisme catholique; il se porte aussi sur l'expérience belge de la coopération, qu'elle fût agricole, d'épargne ou de consommation.

Missionnaire agricole officiel du gouvernement du Québec depuis 1901, l'abbé Jean-Baptiste-Arthur Allaire (1866-1943) se rend en Europe de juin à septembre 1914, et en particulier en Belgique du 21 au 30 juillet, pour prendre connaissance du système belge de coopération agricole. Piloté par M. de Vryst du Ministère de l'Agriculture, il visite "la plus belle organisation de coopération de Belgique" à Herzele-Borsbeke, l'école agricole de Vilvorde, le secrétaire de la Fédération agricole du Hainaut, l'abbé Berger à Enghien, le collège agricole d'Opwijk, les gens du Boerenbond à Louvain, l'Institut Royal d'Agriculture à Gembloux; voyage on ne peut plus chargé, dont Allaire reconnaîtra les bénéfices ²⁹.

A sa façon, le fondateur du mouvement coopératif dans le secteur de l'épargne, Alphonse Desjardins (1854-1920), reconnaît sa familiarité avec l'expérience belge:

"... pour lui (Sir Lomer Gouin, premier ministre) exposer, ce que j'appellerai mon programme social économique, c'est-à-dire l'organisation de nos classes populaires, surtout de nos agriculteurs, sur le terrain des intérêts matériels et sociaux, prenant pour exemple - afin de mieux concrétiser sa pensée - la Belgique et le Danemark où des merveilles ont été accomplis (sic) sur ce terrain-là" ³⁰.

Dernier exemple enfin, et cette fois d'une coopératrice belge établie à Montréal, Mme Louard; elle anime depuis 1935 un cercle d'études économique-sociales d'où naîtra en juin 1937 la "Familiare", "le premier syndicat coopératif de consommation canadien-français" ³¹.

Contemporaines de ces contacts directs des abbés Robert, Lapointe, Allaire et d'Henri Bourassa, les relations officielles du Canada et du Québec avec la Belgique se consolident. Deux mois après la nomination (juillet 1914) du premier agent officiel du Québec en Belgique, le libéral Godfroy Langlois ³², l'envahissement de la Belgique par l'Allemagne entraîne l'envoi d'une mission belge au Canada (23-25 septembre 1914) ³³ qui permettra à M. Carton de Wiart et à Edouard Montpetit de nouer de durables relations.

En pleine guerre, le Père Rutten est au Québec (27 mai - 4 juillet 1915), invité de l'archevêque de Montréal et des messieurs de St-Sulpice. Dans ses causeries à l'enseignement de "catholiques, donc sociaux", le dominicain belge appuie de son expérience la doctrine sociale catholique que l'Ecole sociale populaire (1911) des Jésuites entend diffuser et que les Semaines sociales du Canada - après la France et la Belgique - s'approprient à éclairer et à promouvoir. Il y a à peine trois ans, la Fédération ouvrière du Nord (1912) de l'abbé Lapointe a succédé à la première tentative de syndicalisme catholique, la Fédération ouvrière de Chicoutimi (1907-1911). La réceptivité et la demande sont donc grandes.

Le Père Rutten identifie les principes directeurs de l'action sociale: étudier le milieu, la réalité quotidienne, le monde ici-bas; dans cette nouvelle acceptation obligée du temporel, de l'industrialisation, soutenir l'oeuvre religieuse par les oeuvres économiques, aménager donc le spirituel et le matériel; veiller aux intérêts professionnels des ouvriers: "Eh bien, au bloc des patrons, opposons le bloc des ouvriers"; répudier la neutralité dans les oeuvres ouvrières - *instaurare omnia in Christo* -; s'imprégner de cette idée que les questions de travail et de salaire "ne peuvent être traitées indépendamment des idées qu'on se fait de l'homme et de sa destinée, de ses devoirs et de ses droits"; enfin "il faut faire l'apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier" ³⁴. On lira et relira cela sous la plume du Jésuite Joseph-Papin Archambault, directeur de l'Ecole sociale populaire.

Relations individuelles et institutionnelles se multiplient dans l'après-guerre: le périodique *Belgique-Canada* (mars 1919 - janvier 1924) est créé pour promouvoir les relations économiques; des Canadiens participent à l'Union internationale d'études sociales; le Cardinal Mercier visite Québec et Montréal; Edouard Montpetit est nommé (15 mai 1924) à l'Académie royale de Belgique ³⁵.

Majoritairement urbaine - pour la première fois de son histoire - au recensement de 1921, la société québécoise des années vingt se "montréalise" de plus en plus. Des leaders catholiques et nationalistes (Groulx, Chartier) avaient "montalembertisé" la jeunesse au début du siècle; d'autres leaders catholiques et "sociaux" vont bientôt la "cardyniser". Quatre ans après l'encyclique *Urbi Arcano* de Pie XI sur l'action catholique spécifique au laïcat et un an après la parution du *Manuel de la JOC* de Cardyn, l'évêque coadjuteur de Montréal, Mgr Gautier, envoie un aumônier des syndicats catholiques, l'abbé Aimé Boileau, en Belgique, auprès du Père Rutten, observer les mouvements sociaux catholiques de la JOC en particulier:

"Il me serait agréable de voir notre jeunesse ouvrière groupée sous l'étendard de la JOC qui lui insufflerait un esprit social chrétien et la dirigerait naturellement vers nos syndicats catholiques" ³⁶.

Dès 1927, des groupes jocistes se forment à Montréal, à l'initiative particulière de l'oblat Henri Roy convaincu de la nécessité "d'adapter la JOC de Cardyn à la mentalité, aux possibilités et aux besoins de la jeunesse ouvrière de chez nous" ³⁷. Au début des années trente, le mouvement est lancé: l'abbé Cardyn est à Montréal en 1931, le Père Roy séjourne en Belgique en 1931-1932, la JOC canadienne est présente aux congrès internationaux. Dès 1932, les évêques ont adopté la JOC au niveau diocésain et jusqu'au début de la guerre, la JOC québécoise suivra la filière belge tant dans sa constitution, sa méthode d'enquête, ses structures d'organisation et de formation que dans ses stratégies de publication. Avec l'édition religieuse belge, la JOC est sans doute le produit d'exportation belge le plus répandu au Québec jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Le jeune Georges-Henri Lévesque voit cela de tout près; aux études théoriques à Lille et aux stages pratiques en Belgique, on lui donne un mentor d'une envergure exemplaire, le Père Rutten, qui sera "un merveilleux instrument d'ouverture". Il est de tous les congrès et réunions de la JOC belge, participe à la Semaine sociale de Belgique qui porte sur la crise, fait avec l'Ecole centrale supérieure pour les Ouvriers d'Héverlé, un "stage pratique" dans la région de Longwy. Le Père Lévesque reconnaîtra "ce sens de l'action, cet esprit pratique qui m'ont toujours frappé chez les Belges, qui m'ont sûrement influencé et qui expliqueront les grandes lignes de mon action future" ³⁸. De retour au pays, il enseigne la philosophie économique, participe à l'élaboration du code social québécois en 1933 - comme on aura formulé le Code social de Malines -, polémique avec son grand aîné, l'abbé Lionel Groulx, sur les rapports entre action catholique et action nationale, puis en 1938 prend des mains de l'abbé Robert le flambeau de l'Ecole des Sciences Sociales "qui ne répond pas du tout aux besoins actuels" et aux questions "qui s'agitent de plus en plus". L'Université Laval s'attend à ce que le jeune dominicain en fasse "une Ecole vraiment supérieure et qui rayonnera efficacement" ³⁹. Ce sera, avec la coopération, l'*opus magnum* du Père Lévesque.

C'est au moment de la crise, alors qu'elle entre dans sa période la plus active et la plus cohérente, que l'Ecole Sociale Populaire emprunte à l'expérience belge, que le Père Archambault connaît bien au titre, entre autres, de membre canadien depuis 1920 de l'Union internationale d'Etudes sociales et d'admirateur de "l'apôtre moderne" que fut le Père Rutten, qu'il entend en 1913 à la Semaine Sociale de Versailles ⁴⁰. Si l'Ecole Sociale Populaire avait publié quelques brochures d'auteurs belges avant 1930 ⁴¹, c'est surtout dans la décennie de 1930 qu'elle recourt à des Jésuites, et en particulier au Père Albert Muller, professeur à l'Institut Supérieur de Commerce St-Ignace d'Anvers, pour faire connaître la diversité de la solution belge et ses applications possibles à la crise sociale que le Québec, comme l'Occident, connaît alors ⁴².

Conclusions

Contemporains, nous nous serions vraisemblablement attendus à ce que la question linguistique fût ce pont culturel jeté au-dessus de l'Atlantique entre la Belgique et le Québec. C'eût été une attente laïque légitime de la part de deux sociétés où le nationalisme se définit dorénavant par sa composante culturelle, linguistique.

Certes la question nationale constitua un prisme à travers lequel un Viger ou un Bourassa observèrent la Belgique et le Québec. Mais ce fut principalement la question sociale qui, durant le premier tiers du vingtième siècle, établit le focus le plus durable de l'observation québécoise de la Belgique. Il en fut ainsi parce que la Belgique catholique fut confrontée rapidement en Europe continentale, à l'industrialisation, aux défis de conjuguer les intérêts du capital et les intérêts du travail, à l'impératif de résoudre catholiquement et concrètement la question sociale.

Le Canada français est allé approfondir en Belgique une *pensée* sociale et se familiariser sur le terrain avec une *action* sociale catholique. Si on ne peut comprendre la trajectoire d'un "père" de la Révolution tranquille, Georges-Henri Lévesque, sans connaître son périple belge, on peut difficilement comprendre la genèse d'une pensée sociale, d'une science sociale au Québec sans saisir la filiation qui va du Père Lévesque à l'abbé Arthur Robert en passant par les tenants de l'Ecole sociale populaire. De ce point de vue, le Père Lévesque opère une mutation dont on ne doit pas oublier les préparatifs.

Si la Belgique fut un lieu d'étude, elle fut tout autant et sinon plus un terrain d'observation et d'expérimentation. Autant pour le syndicalisme catholique que pour la jeunesse *ouvrière* catholique dont elle était l'apprentissage, l'expérience belge fut scrutée sur place. De même pour la coopération dont la trame traversa au Québec les coopératives agricoles, de consommation et de production à travers les initiatives du jésuite Bellemare, de l'abbé Allaire, du Père Lévesque ou de Madame Louard.

Cette conjugaison remarquée de la pensée et de l'action sociales en Belgique a étonné plus d'un Canadien français. Et pour cause, car l'expérience belge fournissait une "praxis" sociale tout aussi importante que la doctrine formulée dans les encycliques romaines. Le leitmotiv de l'époque, *Ite ad Romam* eût pu se doubler, si on n'avait pas été aussi ultramontain, d'un *Ite ad Belgiam*. Ce qu'on n'a pas écrit, on l'a fait, en participant ainsi à cette nouvelle "Internationale" catholique dont l'Union internationale d'études sociales ne constitue qu'une facette.

Si l'action sociale catholique belge a fourni des "formules", elle n'a pas dans les meilleurs cas fourni des "modèles", des moules à plaquer sur la société canadienne-française. Déjà en 1915 dans ses causeries, le Père Rutten, si omniprésent au Québec à

travers les abbés Robert et Boileau, les Pères Archambault et Lévesque, Henri Bourassa ou Alfred Charpentier, rappelait ce principe fondateur de l'action sociale: "étudier le milieu". Montréal n'est pas Gand.

Une recherche sur dix-huit mois n'épuise pas le sujet; elle fait même voir d'autres pistes: les congrès de Malines, l'agent du Québec Godfroy Langlois, l'édition belge catholique, les étudiants canadiens en science sociale à Louvain, la législation sociale comparée, le libéralisme et l'ultramontanisme.

NOTES

¹ D'abord publiées dans la presse et réimprimées au moment de l'Union et de l'établissement du gouvernement responsable, Montréal, Cinq-Mars, 1847, 67 p.; voir aussi "Esquisse historique de la Belgique", *L'observateur*, 11 décembre 1830: 357-358 et *La Minerve*, 11 novembre 1830; sur D.B. Viger, André Lefort et Fernand Ouellet, "Viger, Denis-Benjamin", *Dictionnaire biographique du Canada*, (Québec: PUL, 1977), volume IX, pp. 890-901.

² *Considérations...*, *op.cit.*, p. 19.

³ *Ibidem*, p. 45.

⁴ Mgr I. Bourget à l'abbé J.-S. Raymond, 20 mai 1851, cité dans Léon Pouliot, *Monseigneur Bourget et son temps. Les derniers combats*, tome V, pp. 55, 58, 63; "Le Congrès catholique de Malines", *Courrier de St-Hyacinthe*, 4 octobre 1864.

⁵ *Ibidem*, pp. 33-34, 121.

⁶ J.-P. Asselin, *Les Rédemptoristes au Canada*, (Montréal: Bellarmin, 1981), pp. 31 et suivantes. Sur l'établissement en 1871 d'un monastère de Trappistes belges à Langevin, dans le comté de Dorchester, *Journal de Québec*, 19 décembre 1871.

⁷ Turnhout, Antoine van Genechten, 1872, 56 p.

⁸ Pierre Trépanier, "La colonie franco-belge de Namur (1871-1881)", *Asticou*, 18 décembre 1977: 14-32.

⁹ Georges Kaiser, *Au Canada*, (Bruxelles: A. Lesigne, 1897), p. 228.

¹⁰ Henri Bourassa à Félix-Gabriel Marchand, Premier ministre du Québec, 31 août 1898, archives H. Bourassa, auprès de Anne Bourassa, Montréal.

¹¹ *Rapport sur une enquête faite durant l'hiver 1911-1912 à la demande du Ministère de l'Intérieur* (Ottawa: L'imprimeur du Roi, 1913), 32 p.

¹² G. Kurgan-van Hentenryk et J. Laureyssens, *Un siècle d'investissements belges au Canada*, (Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles, Centre d'études Canadiennes, 1986), pp. 10-13.

¹³ *Ibidem*, pp. 11-17.

¹⁴ Edouard Fabre-Surveyer, "Dix jours à Bruxelles. Souvenirs de voyage", *Revue canadienne*, 39 (1903): 23.

¹⁵ Cécile Huot, "Musiciens belges au Québec", *Cahiers canadiens de musique*, 8 (1974): 69-71; Helmut Kallmann, Gilles Potvin et Kenneth Winters, *Encyclopédie de la musique au Canada*, (Montréal: Fides, 1983), pp. 72-73; Yvan Lamonde et Raymond Montpetit, *Le parc Sohmer de Montréal, (1889-1919). Un lieu populaire de culture urbaine*, (Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1986), pp. 112-116.

¹⁶ Abbé J.-R. Ouellet, "Correspondance européenne", spicilège, archives du Séminaire de St-Hyacinthe, (Gand, mars 1876); Jules-Paul Tardivel. *Notes de voyage en France, Italie, Espagne, Irlande, Angleterre, Belgique, Hollande*, (Montréal: Sénécal, 1890), pp. 147-161; Pierre Savard, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis, 1851-1905*. (Québec: PUL, 1967), pp. 30, 113-114, 260; une exception, Louis-Antoine Dessaulles, en exil, qui dénonce le *Bien Public*; voir Eliane Gubin et Yvan Lamonde, *Un Canadien français en Belgique au XIXe siècle. La correspondance d'exil (1875-1878) de Louis-Antoine Dessaulles* (sous presse).

¹⁷ J.-P. Tardivel, *Notes de voyage...*, op.cit., pp. 147-148, 151.

¹⁸ Henri Cimon, *Aux vieux pays. Impressions et souvenirs*. (Chicoutimi: Imprimerie Deslile, 1907), pp. 393-399.

¹⁹ Pierre Trépanier, "La Société canadienne d'économie sociale de Montréal (1888-1911): sa fondation, ses buts et ses activités", *Canadian Historical Review*, LXVII, 3 (septembre 1986); 343-360; "Les influences leplaysiennes au Canada français, 1855-1888" *Revue d'études canadiennes/Journal of Canadian Studies* XXII, 1 (printemps 1987): 66-83.

²⁰ Archives du Séminaire de Québec (ASQ) fichier à "Société d'économie sociale et politique de Québec". Sur S.-A. Lortie, Y. Lamonde, *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*, (Montréal: Hurtubise HMH, 1980), pp. 207-208, et Pierre Savard, *Paysans et ouvriers d'autrefois*, (Québec: PUL, 1968), 153 p.

²¹ A. Robert, Louvain, à Mgr O.E. Mathieu, recteur de l'Université Laval, (Québec, 14 février 1907), ASQ; Université 169, no 42 G.

²² *Ibidem*; voir aussi Université 168, n° 130; sur A. Robert, Guy-N. Trottier, *Bibliographie analytique de Mgr Arthur Robert*, (Université Laval: Ecole de Bibliothéconomie, 1955), 215 p. voir aussi de Robert, "L'Institut supérieur de philosophie", *La Nouvelle-France* (janvier 1907): 24-32.

²³ Manuscrits aux ASQ, M-1205; voir de A. Robert, "Le capital, sa définition, sa légitimité, son rôle", *Semaines sociales du Canada (SSC)* (1922): 47-67.

²⁴ ASQ, M-1024; A. Robert, "L'impôt, sa nature, sa légitimité, son rôle", *SSC* (1924): 115-135; "La justice et les dettes", *SSC* (1925): 235-258; "La cité et la famille" *SSC* (1929): 122-139; "La philosophie du communisme", *Académie canadienne St-Thomas d'Aquin, Session* (1934): 64-106.

²⁵ A. Robert, Louvain, à Mgr Mathieu, 14 février 1907 ASQ, Université 169 n° 42 G.

²⁶ ASQ, fichier à "Ecole des sciences sociales".

²⁷ Sur l'abbé Lapointe: Jean-Claude Drolet, "L'oeuvre sociale de Mgr Eugène Lapointe", *Saguenayeresia*, 13, 1 (janvier-février 1971): 22-27; "Mgr Eugène Lapointe, initiateur du syndicalisme catholique en Amérique du Nord", *Rapport de la Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique* (1962): 47-56; Robert Parisé, *Le fondateur du syndicalisme catholique au Québec, Mgr Eugène Lapointe. Sa pensée et son action syndicales*, (Québec: PUQ, 1978) p. 80; Michel Têtu, "La Fédération ouvrière mutuelle du Nord", *Relations industrielles*, 17, 4 (octobre 1962): 402-421. Le fonds Lapointe aux Archives nationales du Québec à Chicoutimi comprend d'intéressants *Mémoires* (Documents 813, 814). De l'abbé Lapointe, "La crise sociale telle que décrite par Léon XIII", *SSC* (1920): 22-26; "Les syndicats catholiques au Canada", *SSC* (1922): 375-389.

²⁸ H. Bourassa, "Les syndicats chrétiens de Belgique", *Le Devoir*, 1, 8, 12 août 1914. Les archives de Bourassa contiennent de la documentation sur la question, et en particulier des brochures du Père Rutten qui sera à Montréal l'année suivante; H. Bourassa à M. van Ickstal, consul de Belgique, 27 mars 1923, archives Bourassa, § 3085.

²⁹ J.-B. Allaire, "Voyage de l'abbé... en Europe (juin-septembre 1914)", Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe, fonds Allaire FG 46, 17.3; J.-E.-A. Allaire, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français. Les contemporains*, p. 4; J.-B.-A. Allaire, *Nos premiers pas en coopération agricole*. Rapport du 1er congrès de la Confédération des Sociétés coopératives agricoles du Québec, Saint-Hyacinthe, La Tribune, 1916, 58 p. et *Catéchisme des Sociétés coopératives agricoles du Québec*. Saint-Hyacinthe, La Tribune, 1919, 72 p.

³⁰ Alphonse Desjardins à Henri Bourassa, 26 mai 1916, archives H. Bourassa § 1890; sur la familiarité de Desjardins avec le coopératisme international Yves Roby, *Les caisses populaires. Alphonse Desjardins, 1900-1920*, Lévis, La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, 1975, p. 18.

³¹ Victor Barbeau, *Initiation à l'humain*, (Montréal: Editions La "Familiale", 1944), pp. 55-65; *Présence de Victor Barbeau*, (Montréal, 1963), 4 cahiers (ouvrage hors commerce). L'expérience de la "Familiale" m'a été soulignée par mon collègue Raymond Montpetit. En 1913, le Jésuite C.-A. Bellemare ouvre un comptoir coopératif de consommation à Montréal, inspiré du modèle belge. Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois. Le XIXe siècle*, (Montréal: Boréal Express, 1984), tome I, p. 281.

³² *Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978*, (Québec: Assemblée nationale du Québec. Bibliothèque, 1980), p. 325; *Statuts du Québec* (1915), chapitre 18, pp. 76-77.

³³ Arthur Lemont, *La mission belge au Canada*. Récit détaillé de la visite et texte sténographié des discours des représentants de la Belgique, à Montréal (Montréal: Chambre de commerce du district de Montréal, 1914), 192 p.

³⁴ R.P. Rutten, *L'expérience belge ou leçons pratiques d'action sociale catholique d'après les causeries de Montréal*, (Montréal: Compagnie d'imprimerie Godin-Ménard limitée, 1914), p. 45.

³⁵ G. Kurgan-van Hentenryk et J. Laureysens, *op.cit.*, pp. 42-54 (note 128); A. Robert, "Le cardinal Mercier à l'Université Laval", *Le Canada français* III, 3 (novembre 1919): 200-207; "Discours de M. Edouard Montpetit", *Revue trimestrielle canadienne* (septembre 1924): 237-253; E. Montpetit, *Souvenirs. Aller et retour*, (Montréal: Thérien, 1955), pp. 73-97; M.A. Lamarche, "Une journée canadienne à Bruxelles", *L'Action française* XI, 6 (juin 1924): 350-356. Montpetit fera dix leçons sur le Canada à l'ULB en 1928, *Souvenirs, op.cit.*, pp. 168-175.

³⁶ Cité dans Gabriel Clément, *Histoire de l'action catholique au Canada français*. (Montréal: Fides, 1972), p. 12, dont nous nous inspirons ici. Correspondance entre Mgr Gauthier et le Père Rutten, octobre et novembre 1926; Archives de la chancellerie de l'Archevêché de Montréal, dossier Aimé Boileau; les archives de Cardyn, inventoriées récemment, sont disponibles aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles.

³⁷ *Ibidem*, p. 12.

³⁸ C.-H. Lévesque, *Souvenances*, (Montréal: La Presse, 1983), pp. 164-180; les citations aux pages 169 et 175; la *Revue dominicaine* de Montréal avait publié une conférence du Père Rutten faite à la Semaine sociale de Paris sur "Le Problème des classes" (février 1929, pp. 65-87); les archives dominicaines à Bruxelles et à Leuven ne contiennent pas de correspondance avec le Père Lévesque.

³⁹ Arthur Robert, directeur de l'Ecole des sciences sociales à Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, 12 février 1938, ASQ, Université 267 no 36. Le Père Lévesque consacre les pages 285 à 369 de ses *Souvenances* à l'Ecole des Sciences Sociales.

⁴⁰ Albert Muller, *La crise libératrice*, (Montréal: Ecole sociale populaire (ESP) § 266, mai 1936), p. 22; J.-P. Archambault, "Un apôtre moderne", (1913) *Esquisses sociales*, (Montréal: Librairie d'Action canadienne-française, 1930), pp. 21-27.

⁴¹ P.-A. Guillot, *Les syndicats ouvriers chrétiens en Belgique*, (Montréal ESP § 39, 1914); R.P. Rutten, *Leçons pratiques d'action sociale catholique*, (Montréal: ESP § 48-49, 1915), reprise des causeries publiées; P. Laveille, s.j., *Les retraites fermées en Belgique*, (Montréal: Ecole sociale populaire). L'Oeuvre des Tracts § 102, 1928.

⁴² Jos. Arendt, s.j. et Albert Muller, s.j., *L'Eglise et la question syndicale*, (Montréal, ESP § 192, 1930); A. Muller, *L'Activité sociale des prêtres en Belgique*, ESP 216, 1932; A. Muller, *Essai d'organisation coopérative*, ESP § 248-249, 1934; Claire Hoffner, *Allocations familiales. Leur généralisation en Belgique, en France et en Italie*, ESP § 264, 1936; A. Muller, *La crise libératrice*, ESP § 266, 1936; après 1940: R.P. Delcuve, s.j., *Les mouvements catholiques de jeunesse en Belgique et en France*, ESP § 401, 1947; *les conseils d'entreprise. Organisation de l'économie en Belgique*, ESP § 416, 1948. A propos du coopératisme, Paul Boucher, "Quelques réalisations à l'étranger", SSC (1937): 147-155, sur la Belgique.

PATERNALISME ET CONTRÔLE SOCIAL À LA PÉRIPHÉRIE DU QUÉBEC INDUSTRIEL, 1900-1930. ¹

par

Jean-Pierre CHARLAND

Université d'Ottawa

"Perhaps nowhere in the world is there to be found a parallel to the favourable labour conditions which exist in the Province of Quebec generally, and the Shawinigan Water and Power district in particular. About 75 per cent of the population of this province are French Canadians. A happier and more contented people probably do not exist anywhere on the face of the earth (...). The contentment of the French Canadian people is a factor of utmost importance to the employer in the district, and this great asset to human happiness is to be attributed directly to the wise and kindly guidance of their "father confessor". For centuries - for the district was first settled more than three hundred years ago - it has been a cardinal principle of the habitant's religion to be contented with his lot. International trade unions are practically unknown. The local unions are restrained and reasonable in their demands".

(The Shawinigan Water and Power Company. *Industry's New Magnet* (1930), cité dans William F. Ryan, *The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966: 42.

Chacun sait qu'à la fin du XIXe siècle, la demande américaine, mariée au développement de nouvelles sources énergétiques, rend possible le développement industriel de régions québécoises précédemment adonnées à une agriculture de subsistance et à l'exploitation forestière. En effet, la forte déclivité des affluents du Saint-Laurent, qui traversent d'immenses forêts, surtout sur sa rive nord, permet leur harnachement, pour la production d'énergie hydraulique d'abord, puis d'électricité. La demande sans cesse croissante de pâtes et papiers ², mais aussi d'aluminium, aux Etats-Unis, entraîne le développement de ces secteurs au Québec. Dans le premier, c'est à la production de pâte qu'on se consacre d'abord ³, mais les Canadiens ne sont pas sans se rendre compte qu'avec ce produit semi-fini, ce sont des emplois qu'ils exportent aussi, à une période où des dizaines de milliers de Québécois émigrent aux Etats-Unis.

Des mesures politiques, mais surtout l'existence au Québec de ressources bon marché et quasi illimitées, vont provoquer le déplacement au Canada de toutes les étapes de fabrication du papier. Les progrès de ce secteur sont donc rapides: de 1881 à 1911, le nombre de pulperies passe de 4 à 14 dans la province, les papeteries de 14 à 20. Pour 1921, si nous n'avons pas le détail, ces établissements passent ensemble à 44 ⁴. Ce n'est pas tant l'augmentation du nombre d'établissements qui importe, mais la taille de ceux-ci. Au Québec toujours, le nombre des employés passe de 3.650 en 1901 à 14.726 en 1920 ⁵. Et bien sûr, la productivité de chacun des employés est aussi à la hausse. A ce sujet, le capital investi dans ce secteur passe de \$ 19 à 124 millions de 1900 à 1919 ⁶.

D'autres avant nous ont déjà attiré l'attention sur les problèmes qui se posent dans une région d'industrialisation récente, comme la rareté de la main-d'oeuvre, et l'absence de qualification professionnelle chez celle-ci. Mais surtout, on a souligné les difficultés qu'il y a à rompre le nouveau travailleur à la discipline d'usine, à soumettre celui-ci aux horaires inflexibles, aux cadences, à une organisation du travail hiérarchisée. Ce sont les stratégies paternalistes des employeurs de la périphérie du Québec industriel pour stabiliser la main-d'oeuvre, et gérer les rapports de travail de façon à éviter, autant que possible, les interruptions de la production, qui vont retenir ici notre attention, de même que les alliances avec les élites traditionnelles, notamment le clergé catholique, consenties dans ce but... ⁷.

La stabilisation de la main-d'oeuvre

La localisation des entreprises papetières obéit à des facteurs variés. En effet, la proximité de la matière première et d'une source d'énergie, de même que l'existence d'un moyen de transport des grumes, importent d'abord. A ce sujet, les cours d'eau jouent un rôle essentiel: ils servent à la fois à la production d'énergie et au flottage des billes. La présence d'un port, ou d'une ligne ferroviaire, permet l'acheminement du produit vers les marchés. Ces conditions ne se retrouvent qu'à la limite du Québec habité, dans des régions consacrées à la colonisation agricole. Ce n'est que quand le transport de l'électricité sur de bonnes distances est rendu possible qu'on peut construire les usines dans des bassins de population plus dense, comme Trois-Rivières.

Les entrepreneurs du secteur des pâtes et papiers se trouvent dans l'obligation d'embaucher quantité de personnes ⁸. En effet, que ce soit au Saguenay, dans l'Outaouais ou en Mauricie, le peuplement a été fort modeste, et les habitants combinent une agriculture marginale à des travaux saisonniers, comme les chantiers forestiers ou la pêche (dans le cas de la Gaspésie ou de la Côte-Nord) pour arriver à subsister. Depuis un siècle déjà, les agriculteurs du Québec ont pris l'habitude de se faire bûcherons ou draveurs pendant la saison froide. Il est donc facile de trouver les travailleurs en forêt, qui comptent pour 70 à 80% des employés d'une papeterie (tant pour le prélèvement que pour le flottage).

La difficulté vient des emplois industriels proprement dits. En effet, quoique les Québécois doivent émigrer en grand nombre aux Etats-Unis, faute d'emplois, il y a pénurie de travailleurs à la périphérie. D'ailleurs, la nouvelle de la mise en chantier d'une nouvelle papeterie entraîne parfois le déplacement de milliers de personnes à la recherche d'un emploi, qui autrement auraient passé la frontière. Les travaux de construction occupent souvent plusieurs milliers de travailleurs; une fois en marche, l'usine en retient tout de même quelques centaines. Evidemment, il s'agit là d'une main-d'oeuvre sans compétence aucune, composée d'agriculteurs ou de fils d'agriculteurs

désireux de passer au travail salarié. Dans le secteur des pâtes et papiers, elle peut sans difficulté s'occuper de la manipulation de la matière première (retirer les billes de l'eau, ou parfois les prendre dans des wagons ou des péniches, les couper à la longueur voulue, les écorcer), ou produire la pâte mécanique. D'autres tâches de manutention, notamment des rouleaux de papier, peuvent lui être confiées. Ces travailleurs non qualifiés viennent soit du milieu immédiat, soit d'autres régions du Québec où se trouvait une main-d'oeuvre agricole en surnombre. On dira un mot plus loin des difficultés de "stabiliser" ces ouvriers, nouvellement venus en usine.

Mais d'autres catégories de travailleurs ne peuvent être trouvées sur place, ni même au Québec. Du premier quart du XIXe siècle jusqu'aux années 1880, les papeteries ne répondaient qu'à la demande intérieure: les premiers ouvriers qualifiés étaient venus d'Ecosse, et ils avaient formé sur place leurs successeurs. Quand vient l'heure de produire en grande quantité, ce noyau ne suffit plus. Aussi faut-il faire venir de l'extérieur de la province le personnel compétent pour effectuer les tâches exigeant un haut niveau de qualification. D'abord, celles reliées à la production de pâte chimique, et celles de la mise en feuille. En effet, chaque Fourdrinier exige un "équipage" de six personnes, dont deux au moins, responsables des opérations, doivent être largement qualifiées. Enfin, en plus d'autres personnes qualifiées postées çà et là, il faut une armée de mécaniciens pour maintenir l'ensemble en état de produire.

Selon les époques, ou le type de production envisagée, on fait venir les travailleurs qualifiés des Etats-Unis, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, mais aussi d'Allemagne ou des pays Scandinaves. A la hiérarchie basée sur la compétence s'ajoute la barrière linguistique: quelle que soit l'origine, les "hommes de métier" parlent anglais, comme les administrateurs, le personnel scientifique, les contremaîtres. Les "manoeuvres", eux, parlent français. Quant au personnel scientifique et technique, qui se multiplie au fur et à mesure qu'on se préoccupe de la qualité du produit ou de l'efficacité de la gestion de la main-d'oeuvre, il vient d'Allemagne ou des pays Scandinaves, et plus souvent encore des Etats-Unis. Evidemment, dans les années 1920 ce personnel sera canadien, mais de langue anglaise encore, puisqu'il sera formé dans les autres provinces, ou à McGill ⁹. On verra comment, dès avant 1910, certaines entreprises recourent cependant à des "hommes de métier" francophones.

Quoique les conditions de travail ou les salaires n'aient rien d'idylliques, les ouvriers sans qualification des papeteries, et même des pulperies, jouissent d'un niveau de vie supérieur à celui des cultivateurs ou des pêcheurs qu'ils étaient auparavant ¹⁰. Cependant, l'adaptation à ce nouveau cadre de vie ne va pas sans difficultés. A ce sujet, nous aimerions faire un parallèle avec les entreprises qui ont actuellement recours, dans le Grand Nord canadien, à la main-d'oeuvre autochtone: elles se plaignent régulièrement de l'instabilité de ce personnel, qui déserte systématiquement dès qu'arrivent les saisons

de la pêche ou de la chasse. On retrouve les mêmes plaintes chez les industriels de la périphérie au début du siècle, qui voient leurs ouvriers désertir à la première frustration, pour revenir aux champs, aux chantiers forestiers ou à la goélette de pêche ¹¹. Il ne faut pas ignorer combien le temps découpé, ordonné, géré de l'usine, la hiérarchie, la surveillance, les techniciens armés de chronomètres, peuvent rebuter ces hommes qui, s'ils ont l'habitude d'un travail exténuant et peu rémunérateur, sont restés jusque-là relativement autonomes. Si le passage à l'usine est inéluctable ¹², il se fait avec beaucoup d'à-coups. Au Saguenay, le moulin de Val-Jalbert voit l'ensemble de son personnel changer de trois mois en trois mois, vers 1920. Le curé de la paroisse, soucieux alors de voir la compagnie ériger des maisons pour ses employés, écrit:

"Premièrement avec des logements, on peut recevoir des familles, de bonnes familles qui restent dans la paroisse, l'aiment et aident de toute manière; notamment à l'Eglise, à l'école, etc. Ce qui est une source de gain pour la Compagnie de Pulpe. Deuxièmement avec des familles régnent un bon ordre et un bon esprit d'où découle pour notre industrie un travail ferme, consciencieux et permanent. Le temps est venu où il nous faut absolument agrandir l'Eglise; que voulez-vous que je fasse avec un groupe de gens qui viennent travailler quinze jours ou un mois? Ces gens, peu intéressés, ne peuvent se former une mentalité chrétienne, ni être pour l'Eglise une aide au point de vue pécuniaire.

Troisièmement les petits "camps ne sont plus logeables"; il est, en effet, impossible de permettre à l'avenir à des familles d'habiter ces maisons. L'hygiène et la santé des personnes doivent être sauvegardées. On dira peut-être, "Les pensionnaires compensent". Permettez-moi Messieurs, de vous dire que huit années d'expérience et d'études ouvrières m'ont convaincu, que des maisons de pension dans une paroisse ouvrière comme la nôtre, pour des ouvriers, ce n'est pas ce qu'il faut! Ces jeunes gens, libres, sont à peu près nuls pour le progrès d'une paroisse; que dire du travail, nul doute, qu'avec une telle classe la Compagnie est en perte, vu le fréquent changement qui existe dans le travail. On me dit que depuis janvier dernier, cent vingt-cinq passants ont avisé de leur départ..." ¹³.

La seule lecture de cette lettre, mise en parallèle avec le texte de la Shawinigan Water and Power, témoigne de la complémentarité des intérêts des employeurs et du clergé. Mais c'est aller trop vite...

Les entrepreneurs se voient obligés de multiplier les largesses pour attirer et retenir les employés. Déjà, les salaires sont plus élevés que prévu ¹⁴. Mais surtout, c'est à l'image toute paternelle de l'employeur-philanthrope qu'on réfère volontiers. En effet, en plus de l'emploi, il faut souvent, comme on l'a vu, offrir le logement, et une foule de services: "Shawinigan Falls est situé sur les bords de la belle rivière Saint-Maurice, en haut de la cité de Trois-Rivières, dans une localité étanche et salubre. Elle sera en peu de temps pourvue d'un système d'aqueduc qui permettra d'avoir une protection efficace en cas d'incendie, de lumières électriques, d'un système scientifique d'égout, d'écoles, d'églises et de tout ce qu'il faut pour une ville moderne" ¹⁵. Les compagnies n'ont pas eu longtemps à faire leur propre publicité. Les journaux, comme le *Nouvelliste*, s'en chargent:

"(...) la compagnie a commencé à développer une section résidentielle très moderne. La compagnie opère une hôtellerie très confortable, le terrain de golf est l'un des plus remarquables d'Amérique; en plus, il y a des cours (sic) de tennis, un club pour les sports d'hiver, une salle de danse et une bibliothèque publique. Il y a soixante-dix maisons qui ont été bâties par la compagnie (...). Il y a en plus une ferme et une laiterie très modernes, dont les produits servent aux employés. (...) Socialement parlant, la compagnie ne ménage rien pour donner à ses employés les avantages des grandes villes; elle a construit des hôpitaux, a établi un service de garde-malade, fondé des écoles et jeté les bases d'une colonie de vacances pour les enfants des employés" ¹⁶.

Se procurer des ouvriers en santé, fiers, satisfaits de leur emploi, ayant un fort sentiment d'appartenance à l'entreprise et un respect immense pour le directeur de celle-ci, devait représenter une bonne affaire. Hubert Biermans ¹⁷, comme beaucoup de ses collègues, joue fort bien le personnage de "bon père". Quand il quitte Shawinigan pour aller en France ¹⁸, 8.000 personnes se réunissent pour lui rendre hommage. Sa réputation de bienfaiteur s'appuie sur plus d'un geste généreux. A sa mort, il lègue \$ 4,5 millions, 80% de sa fortune, à différents organismes. Donnons un aperçu de ses largesses: achat des uniformes de l'"harmonie" du Collège de l'Immaculée-Conception (peut-être la plus moderne); contributions à la Société d'assistance aux vieillards de Shawinigan (\$ 261.000); au Jardin de l'Enfance de Shawinigan (\$ 100.000); au Séminaire Sainte-Marie (\$ 100.000); à l'Association des Anciens de Shawinigan (\$ 25.000); à la Société des Bourses d'Etudes de Shawinigan (\$ 5.000); aux Missions Africaines de Shawinigan (\$ 15.000); à l'Hôpital Sainte-Thérèse (\$ 50.000); à l'Hôpital Joyce (\$ 25.000); à l'Evêché de Trois-Rivières (\$ 15.000); à l'église Saint-Pierre (\$ 15.000); à l'Ecole des infirmières de l'Hôpital Sainte-Thérèse (\$ 12.000); à l'Université de Paris (\$ 1 million); à l'Université de Montréal (\$ 750.000); à l'Hôpital Notre-Dame-de-la-Merci (\$ 200.000). Ajoutons à cela les aumônes réitérées, pour chaque paroisse, chaque association catholique, des louveteaux aux Dames de Sainte-Anne ¹⁹. Comment alors ne pas croire aux bons patrons, ne pas rejeter, comme si c'était-là une trahison, tout projet de grève? Et comment ignorer l'étroite collaboration avec le clergé? La large majorité des dons vont à l'Eglise! Biermans est un exemple: les Cahoon, Dubuc, Brown ²⁰; les administrateurs de la Wayagamack, de la Donnacona, de la Saint-Maurice, de la St-Lawrence se comportent de la même façon. Tous les ouvriers, tous leurs enfants, et une bonne partie du reste de la population de ces municipalités, pratiquent leurs sports favoris grâce à des équipements payés par les entrepreneurs! Evidemment, il fallait arriver à ce que les ouvriers s'identifient à l'usine, ne veuillent plus la quitter; en un mot, à ce qu'ils mettent fin à leurs déplacements.

Les industriels trouvent de solides alliés, que ce soit pour l'établissement de leurs entreprises, ou alors dans leur effort de stabilisation de la main-d'oeuvre. En effet, l'implantation d'une industrie, bien souvent, garantit seule le maintien d'une communauté: autrement, l'émigration aux Etats-Unis prendrait une ampleur plus importante encore. Aussi, que ce soit pour assurer à leurs électeurs ou à leurs ouailles des salaires réguliers, et pour maintenir des formes d'organisation sociale qui leur permettent de conserver le leadership, on voit les élites favoriser sans cesse

l'industrialisation de la périphérie québécoise. Les hommes politiques, au gouvernement fédéral, facilitent les investissements étrangers, recherchent des marchés ²¹; au niveau provincial, ils concèdent à des conditions très avantageuses les ressources naturelles à des sociétés souvent étrangères. Les deux niveaux de gouvernement ne lésinent pas sur la dépense: le gouvernement central en subventionnant très largement les équipements portuaires ou les chemins de fer, le gouvernement provincial en entreprenant de gigantesques travaux pour régulariser les cours d'eau, afin qu'on puisse en tirer plus d'énergie encore ²². Au niveau local, les municipalités inaugurent dès 1882, lors de la construction de la Laurentide, un régime d'abattement des taxes municipales pour les grandes entreprises. D'ailleurs, parce qu'il n'y a souvent qu'un employeur dans ces villes, tous les édiles se trouvent à son emploi, ce qui favorise évidemment l'obtention des largesses. Bientôt, les entreprises de pâtes et papiers vont inaugurer le régime de gérant municipal: l'exécutif, même si le conseil continue d'être élu, passe à un gérant nommé et rémunéré par l'entreprise. Ce régime prévaut à La Tuque, Grand-Mère et Shawinigan ²³.

Evidemment, les différents niveaux de gouvernement adoptent aussi toutes les mesures pouvant aider à la stabilisation de la main-d'oeuvre. On devine que tous les services d'ordre peuvent y participer. Cependant, ce sont les politiques d'éducation qui poursuivent le mieux cet objectif... et ce secteur a été laissé entre les mains du clergé en 1875.

Aussi voit-on celui-ci s'appuyer tant sur le réseau d'enseignement public que sur ses autres moyens d'éducation pour stabiliser la main-d'oeuvre, faire des travailleurs de bons chrétiens, de bons paroissiens et de bons employés. W.F. Ryan ²⁴ a d'ailleurs montré combien l'Eglise catholique s'était montrée favorable à la pénétration du capitalisme à la périphérie québécoise. Cette attitude peut sembler contradictoire chez un groupe social dont l'hégémonie a reposé pendant des décennies sur l'organisation socio-économique d'un Québec rural, traditionnel. Il faut bien se rappeler cependant que l'alternative à la pénurie d'emploi est l'émigration aux Etats-Unis, qui demeure menaçante malgré les espoirs de survie culturelle que suscitent les "Petits Canadas" ²⁵. Le développement d'industries à la périphérie procure une certaine stabilité économique et démographique... et le capitalisme ne rejette pas les formes antérieures d'ordres et d'encadrement social. Rien n'oppose la paroisse à l'usine au contraire, une complémentarité évidente se fait jour, puisque l'usine attire la main-d'oeuvre et gonfle les effectifs paroissiaux, et que la paroisse, avec son pasteur, encourage la stabilité et l'intégration de cette main-d'oeuvre autour de l'usine ²⁶. Le problème du contrôle de la classe ouvrière est à l'origine d'une réelle alliance du patronat de la grande entreprise papetière avec l'Eglise catholique du Québec. Les gains des employeurs, dans ce contexte, sont évidents; ceux de l'Eglise ne le sont pas moins. Elle préserve les assises de son pouvoir en s'appropriant le rôle de gestionnaire de la reproduction sociale de la classe ouvrière. Elle entreprend de sédentariser, d'éduquer et de discipliner le prolétariat.

Ce phénomène illustre bien la grande adaptabilité de l'institution. Elle réussit à maintenir sa position hégémonique au sein de nouveaux rapports sociaux. Que ce soit à Windsor Mills, East Angus, Hull, Chicoutimi, Jonquière, Donnacona, Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère ou La Tuque, le prêtre, après avoir été l'"âme de la colonisation" agricole, se fait au tournant du siècle le premier et principal intermédiaire entre les ouvriers et leur employeur ²⁷. Par l'érection de paroisses, d'églises et d'écoles, par la fondation de journaux et de divers organismes communautaires, l'Eglise se propose d'inculquer aux ouvriers les valeurs chrétiennes du devoir, du travail et de l'autorité, valeurs qui, comme on peut le constater, ne nuisent aucunement à la production de pulpe ou de papier ²⁸. En insistant sur les vertus de l'épargne, de la sobriété, du mariage et de la famille, le clergé contribue à sédentariser et à encadrer la main-d'oeuvre tout en favorisant des conditions peu coûteuses de son entretien, de sa reproduction ²⁹.

Les membres du clergé ne manquent d'ailleurs pas, dans leurs sermons ou discours, dans leurs publications, fort nombreuses, et sans doute aussi lors de leurs échanges avec la population ou même au confessionnal, de faire l'apologie des employeurs, et d'inciter les travailleurs au respect, à la fidélité et à la reconnaissance. Le curé Corbeil, de La Tuque, prend même soin de s'exprimer en anglais, la langue de l'employeur, pour être sûr que celui-ci se rende compte qu'il fait bien son travail:

"Industry, here [La Tuque] has not for its master an anonymous capital, that is to say, men who have no other care but that of touching revenues, of making a profit or large dividends, men who are not acquainted with their worksmen, who do not mind to know them, who are strangers to them. Industry, here, is in the hands of a brave and generous family [les Brown], who knows and love us, and desires our welfare and happiness and it explains the good spirit and mentality of our population. The patron and workman, here, know, love and help one another, for this reason there is and will be order in the city, prosperity in the homes, and peace in the hearts" ³⁰.

Il serait possible de multiplier les citations de ce genre, tant elles sont nombreuses ³¹.

Evidemment, les industriels comprennent immédiatement tout le profit qu'ils peuvent tirer de cet appui. Qu'on songe que la citation de début de texte, de la Shawinigan Water and Power, cherche à convaincre les investisseurs de s'établir dans la Mauricie... et d'acheter l'énergie qu'elle produit. M. George Chahoon, directeur de la Laurentide, a établi des relations privilégiées avec le curé de Grand-Mère. Il décrit ainsi ses premiers contacts avec celui-ci:

"Shortly after our arrival, we went up to pay our respect to father Lafleche, and we found in him a very kind and helpful friend, so much so that one day when leaving him I apologized for taking so much of his time. He smiled, and putting his hand on my shoulder, said, "Mr Chahoon, you and I are partners... I look after the spiritual welfare of my people while you are responsible for their body well being". The partnership was never dissolved" ³².

Encore ici, il serait possible de multiplier les citations concernant cette collaboration.

La gestion des relations de travail

Si les entrepreneurs ont dû recruter leurs ouvriers qualifiés à l'étranger, surtout aux Etats-Unis, ils ont importé du même coup un syndicat de "métier", l'"International Brotherhood of Paper Makers" (IBPM), créé en 1893 et affilié à l'"American Federation of Labor" (AFL) ³³. Cette association ne regroupe que les "mélangeurs de pâte", et les préposés aux machines à papier. Elle ne sert donc que les intérêts de cette "aristocratie ouvrière", une minorité au sein des usines. Si elle fut obligée en 1902, d'élargir son recrutement aux travailleurs moins qualifiés qui fabriquent la pâte, elle provoque une scission en 1906, dont naît l'"International Brotherhood of Pulp and Sulphite Workers" (IBPSW). Ces deux associations, regroupant des ouvriers qualifiés de langue anglaise, minoritaires, pratiquent un syndicalisme d'affaire conforme aux préceptes de Samuel Gompers, président de l'AFL, et nient la divergence des intérêts de classe. Elles vont revenir à de bonnes relations vers 1910, et cohabiter dans les usines ³⁴.

Quoique ces syndicats prêchent la collaboration de classe, leurs revendications, et les arrêts de travail qu'ils peuvent provoquer au moment où la demande croissante fait espérer des profits mirobolants, indisposent les employeurs ³⁵. Aussi ceux-ci préféreraient-ils négocier directement, individuellement, avec des ouvriers qui ne peuvent trouver un autre emploi, qui habitent des maisons appartenant à la compagnie, et très souvent achètent chez elle tout ce qui est nécessaire à la vie. Et plus encore, avec des ouvriers qu'un clergé complaisant se fait fort de discipliner.

Les syndicats de métier des pâtes et papiers se manifestent à quelques reprises au début du siècle. En effet, de 1900 à 1920, la *Gazette du travail* relève huit grèves, dont sept menées par eux ³⁶. En 1908, l'IBPM livre une grève à l'International Paper, la plus grande entreprise papetière aux Etats-Unis. La Laurentide, de Grand-Mère, lui fournit du papier pour qu'elle puisse rencontrer ses obligations. Les membres du local syndical de Grand-Mère déclenchent donc, le 16 octobre, une grève d'appui, en réponse à cette solidarité patronale. L'employeur plaide sans succès que cette entente avec l'International Paper date de plusieurs mois avant l'éclatement du conflit, et doit s'étendre jusqu'en 1909. L'arrêt de travail se poursuivant, les procès-verbaux du bureau des directeurs nous apprennent que le 23 octobre la décision est prise de ne recommencer les opérations que quand on aura imposé l'atelier ouvert, autrement dit le démantèlement du syndicat ³⁷. On laisse tout pouvoir à Chahoon pour régler le conflit, qui touche directement 250 ouvriers (les membres du syndicat), et indirectement 150 autres ouvriers, (selon la *Gazette du travail*). La Laurentide affirme cependant que ses 1.000 employés se trouvent alors privés de travail. La légende veut que Chahoon se soit

immédiatement tourné vers le curé Laflèche et le maire Robert afin d'obtenir leurs conseils. Le bon abbé lui recommande de renvoyer tous les grévistes, des Américains pour la plupart, et de les remplacer par des francophones. Chahoon dira plus tard "... the mills was entirely manned by hobo papermakers and foreman, because the management didn't consider that the local untrained men were capable of assuming responsibility" ³⁸. Cette suggestion règle pour des décennies les problèmes de relations de travail: aucun autre syndicat ne s'implantera vraiment avant la fin des années 1930. Le *Bien public* cite aussi Chahoon en 1912, qui rappelle ce conflit: "Nous manipulons des millions, nous qui commandons; à côté de nous vit un pauvre homme qui n'a pas de millions et qui est cependant bien plus puissant que nous sur les hommes, et cet homme c'est Father Laflèche". Encore une fois, il résume bien le nouveau rôle que s'est donné le clergé, rôle qui lui permet de conserver sa position prééminente au Québec. Laflèche conservera toute sa vie ce rôle d'arbitre entre la compagnie et les employés. Le conflit de 1908 ainsi réglé, les ouvriers rentrent au travail sur la base de contrats personnels, et les francophones accèdent aux emplois qualifiés à titre de "briseurs de grève".

La même année, Hubert Biermans, à Shawinigan, profite de la leçon et renvoie lui aussi les ouvriers syndiqués pour les remplacer par des Canadiens-français (ce serait même le premier moulin québécois où le français devient la langue de travail des papetiers). Le changement de personnel aurait coûté \$ 60.000, les francophones devant apprendre sur le tas, en improvisant, leurs nouveaux métiers. C'est que le niveau de qualification des "faiseurs de papier" est relativement faible, il n'y a que des tours de main, et quelques connaissances à assimiler. D'ailleurs quand ils apparaîtront, les "techniciens diplômés"³⁹ peupleront les laboratoires ou occuperont des postes stratégiques (électriciens, mécaniciens, chaudronniers, etc): on ne les trouvera guère sur les machines à titre d'opérateurs. Le rôle du curé Brousseau, à Shawinigan, est moins clair: mais il a rendu des services suffisants pour que la compagnie se donne la peine de prélever la dîme directement sur la paie des travailleurs de l'usine, pour la lui remettre...!

Il reste pourtant un autre sujet de dispute. Les ouvriers de la Belgo font grève en 1910 contre le travail du dimanche, et à Grand-Mère, Chahoon et Laflèche s'opposent sur cette question, même si cela ne se traduit pas par un conflit ouvert. La grève de la Belgo dure longtemps, cependant les opérations de la compagnie ne cessent à peu près pas: cette fois la compagnie fait venir des travailleurs américains pour remplacer les francophones. Juste retour des choses qui aurait dû inciter à la réflexion les Québécois, sur des concepts comme l'éthique, et l'étendue de la solidarité ouvrière. Il faut seulement deux jours pour obtenir ces "scabs".

Les syndicats internationaux ne pourront vraiment s'implanter dans les usines de pâtes et papiers avant les années 1930. Aussi les entrepreneurs gagnent-ils vingt bonnes années. N'ont-ils pas raison d'être reconnaissants envers les "fathers confessor"?

Les syndicats internationaux ne sont pas les seuls à vouloir regrouper les ouvriers des pâtes et papiers. Une autre association, plus "couleur locale", a été souvent étudiée: la Fédération ouvrière mutuelle du nord ⁴⁰. Deux personnes ont travaillé de concert à la mettre sur pied: J.-E.-A. Dubuc, maître d'oeuvre de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi ⁴¹, et Mgr Paul-Eugène Lapointe.

Dubuc est, dans le secteur des pâtes et du papier, le premier employeur au Québec à reconnaître un syndicat, la Fédération ouvrière, et à négocier avec lui. Il est évident qu'il l'a fait d'abord pour s'assurer une meilleure collaboration ouvrière pour mener à bien son entreprise. L'idée d'un syndicat catholique à Chicoutimi se dessine très tôt. En 1904 Mgr Labrecque inaugure une série de conférences à l'intention des ouvriers... et en profite pour remettre à J.-E.-A. Dubuc le titre de Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, décerné par le pape à l'industriel parce qu'il s'est affiché comme un soutien de l'Eglise, notamment en créant un orphelinat. La cérémonie s'ouvre par une adresse des ouvriers à l'intention de leur patron! Quant aux conférences, elles reprennent la thématique habituelle des "catholiques sociaux": dignité de l'ouvrier, nécessité de le bien traiter, devoirs de ceux-ci, complémentarité de leurs intérêts et ceux de leurs patrons.

Un texte publié en 1916 pour raconter l'épopée de Dubuc, *Le roman d'un Canadien-français*, attribue la paternité de la Fédération à l'industriel. Mgr Lapointe, dans un contexte où même les membres de l'association se trouvent trop soumis à l'employeur, conteste cette paternité. Il écrit plutôt: "La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord n'est pas l'oeuvre d'un homme. Elle est surtout l'oeuvre des ouvriers eux-mêmes" ⁴². On peut se permettre cependant de douter un peu de cette affirmation. Il y a fort à parier que l'idée a germé chez lui comme chez d'autres membres du clergé à l'époque (des syndicats catholiques existaient en Belgique, en France, et même à Québec ⁴³)... et le Chevalier, bon ami du futur évêque comme nous le confiait Antoine Dubuc, son fils (qui craignait fort ce dernier car il essayait de le recruter pour le séminaire, nous confiait-il en entrevue), n'a évidemment pas été étranger au projet. Cependant mieux valait ne pas insister sur cette paternité, car les ouvriers ont tellement boudé la première version de la Fédération qu'il a fallu la recréer en 1912, cette fois en excluant les patrons ⁴⁴.

Fondée en 1907, la Fédération Ouvrière de Chicoutimi a pour objet l'"étude, la protection et le développement des intérêts moraux et matériels de ses membres. Elle s'occupera spécialement d'améliorer la situation économique des ouvriers"... ⁴⁵. Et

poursuivant plus loin la lecture de la constitution, on apprend cependant que ces intérêts matériels seront améliorés grâce à la mutualité catholique et nationale, la création de coopératives de consommation et de crédit, une bourse du travail, une caisse d'économie, des unions professionnelles (la Fédération n'en est pas une?), des écoles techniques ou de métiers, pas question de contrats collectifs, de négociations, etc. Suivent plutôt les références à l'inévitable encyclique de Léon XIII *Rerum Novarum*. Nous disions tout à l'heure que l'association peut compter jusqu'à 50% de membres honoraires (non-ouvriers): on imagine combien, dans ces circonstances, les discussions sur les affaires ouvrières devaient prendre une curieuse tournure. Mgr Lapointe avoue lui-même qu'il s'agit surtout d'une société d'étude, d'un cercle catholique voué avant tout à la diffusion de la "bonne parole" syndicale et religieuse...

Les travailleurs ne sont pas dupes: ils se désintéressent de l'association. Les adversaires de Dubuc ne tardent pas à dire qu'il s'agit en fait d'un instrument d'asservissement des ouvriers. La situation est telle que Lapointe doit consentir à une réorganisation en profondeur en 1912: naît alors la Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord. Elle comprend des sections professionnelles, et les membres honoraires en sont exclus. Les sections professionnelles ressemblent à autant de syndicats de métier, alors que la Fédération agit un peu comme un conseil central. La constitution contient des sections concernant les revendications salariales, l'apprentissage, le contrôle de l'offre de travail. Le nationalisme, la confessionnalité, la promesse des coopératives de consommation ou de crédit (une caisse populaire est créée en 1913, après un échange de correspondance entre Lapointe et Desjardins) viennent encore attirer la clientèle. Le premier local de la Fédération comprend une salle de réunion, mais aussi des magasins, une banque, une salle de théâtre, une autre de lecture et une troisième de billard. On y a affiché le mot d'ordre: "La paix dans la justice". Les ouvriers semblent alors y adhérer massivement: elle aurait compté 3.000 membres en 1914! Même s'il ne peut plus en être membre, Dubuc continue d'apporter son soutien: il fournit d'abord un local... et il donne \$ 2.000 en 1917. Que penser d'un syndicat financé par l'employeur? Cette somme sert à acheter un nouveau local (auparavant on se réunissait à la Compagnie de Pulpe). Le secrétaire écrit dans la lettre de remerciements adressée au bienfaiteur: "... (la) Société saura prouver par ses membres, par leur application future, leur reconnaissance!"

Il est clair que Dubuc compte sur la Fédération pour préserver la paix dans ses usines, alors menacée. A l'époque où Mgr Lapointe met l'organisme sur pied, les adversaires à la solde de Price essaient de dresser la population de la ville contre la Compagnie de Pulpe et Dubuc, dans les pages du journal *Le travailleur*. On y publie en 1906 des lettres d'ouvriers de la Cie de Pulpe mécontents de leur sort. Si leur authenticité peut être mise en doute, elles traduisent néanmoins un certain malaise chez les travailleurs, qui ont de la difficulté à se faire payer régulièrement. Belley devient maire en août 1907, soutenu par Price. La Fédération ouvrière est organisée en décembre de cette année-là. Simple hasard?

La Fédération ne sert pas seulement que les intérêts de Dubuc bien sûr: elle veut aussi faire échec à l'implantation de syndicats d'origine américaine dans la région (mais là encore Dubuc ne doit pas en être fâché). On en trouve bientôt des ramifications à Chicoutimi, Jonquière, Bagotville, St-Fulgence, Ouatouchouan et Kénogami. A Kénogami et Jonquières, chez les Price, le syndicat d'origine américaine s'implante plus tôt.

La crise qui marque les années 1913-1914 provoque la désorganisation de certains syndicats. Il faut la prospérité de la guerre pour corriger la situation. Les revendications adressées aux patrons par ces syndicats catholiques ne concernent presque un seul sujet: l'augmentation des salaires. Mais on n'utilise la grève qu'en 1918, et elle est de courte durée. On s'insurge aussi contre le système des sous-contrats, qui transforme certains ouvriers en petits-patrons.

Le conflit de 1918, à Chicoutimi, tient au fait que Dubuc n'a pas réajusté à la hausse les salaires, comme il l'avait promis. Une lettre de Lapointe vient semoncer le président du syndicat, mais la réponse de celui-ci (il dit qu'il est temps qu'on cesse de parler de "Figuration ouvrière" à la place de la Fédération) incite l'évêque à adresser une lettre plutôt brutale à Dubuc, où il parle même de la difficulté pour les ouvriers de travailler dans une ville où il n'y a qu'un employeur! Il ne s'agit pas là d'un militantisme nouveau du prélat, mais de la crainte de voir l'Eglise perdre tout contrôle sur le mouvement en soutenant trop fermement les prétentions de l'employeur. Cette date semble marquer, pour les ouvriers, une prise de conscience claire de leurs intérêts... et de ceux du clergé. A ce moment, les usines de pulpe de Dubuc sont en opération depuis plus de vingt ans: il leur a fallu ce temps pour y arriver.

Pourtant, dès 1912 ils adhéraient au syndicat. C'est que quoi qu'il ne s'agissait pas d'une association réellement revendicatrice, ils y trouvaient des avantages certains: des coopératives de consommation ont été créées, des marchands se sont engagés à faire crédit aux membres de la Fédération, d'autres ont baissé leurs prix pour eux, des programmes d'assurance-maladie, d'assurance-vie collectifs ont été négociés. Il faut chercher dans ces services, peut-être, la raison première qui incite des ouvriers à joindre un syndicat à une époque où les contrats collectifs sont rares.

Cependant, cette maturité ne va pas trouver à s'exprimer: la production de pulpe, à une époque où le secteur entre dans une période de crise, va s'estomper au profit d'usines intégrées de pâtes et papiers. Des grèves menées en 1923 et 1924 semblent avoir ruiné l'association: quand en 1924 elle demande un nouvel aumônier à Mgr Labrecque, celui-ci refuse en disant qu'elle est démantelée! Le groupe Dubuc lui-même allait bientôt perdre la direction de l'entreprise, avant qu'elle ne ferme ses portes.

A un moment où l'industrialisation touche de nouvelles régions du Québec, où la population devient majoritairement urbaine, où même les agriculteurs font l'apprentissage du travail salarié, que ce soit dans les chantiers forestiers l'hiver, ou lors de séjours dans les usines de la Nouvelle-Angleterre, l'Eglise catholique peut conserver un rôle enviable dans la société québécoise. C'est qu'elle sait s'adapter à la situation nouvelle et se ménager une fonction essentielle: la gestion des rapports sociaux et la reproduction de la force de travail.

Pour ce faire, elle utilise bien sûr diverses stratégies, bien adaptées aux différentes conjonctures. Au niveau de la province, elle peut conserver son emprise sur le réseau éducatif, malgré la création d'un réseau de formation professionnelle d'Etat ⁴⁶. De même, elle peut peser sur les élus pour s'assurer qu'aucune nouvelle législation ne puisse contrecarrer son "saint ministère". Cependant, si ses relations avec les élites restent, somme toute, fort bonnes, c'est au sein de la classe ouvrière que risquent d'apparaître de nouveaux modèles, de nouvelles valeurs qui menaceraient sa position. Si vainement elle tente d'abord de s'opposer à l'industrialisation, et parallèlement à la syndicalisation, elle n'est pas longue à comprendre le caractère inévitable de ces transformations. Aussi en vient-elle plutôt à obtenir des employeurs le même poste de confiance qu'elle avait obtenu plus de cinquante ans plus tôt des élites politiques: celui de truchement.

L'Eglise va donc, pour son compte bien sûr, mais aussi pour celui du patronat, assurer la reproduction de la force de travail. Ce faisant, elle s'adapte aux conjonctures, essaie de prévenir la formation de syndicats en faisant du presbytère l'extension du "bureau du personnel" de l'entreprise, crée les siens propres quand il le faut, ou encore apprend à cohabiter avec des associations "neutres" là où elle ne peut faire autrement. Elle remplit si bien son rôle qu'il n'apparaîtra pas pertinent, avant la seconde moitié du XXe siècle, de développer l'Etat québécois... surtout que l'Etat fédéral assume largement les responsabilités essentielles, comme la formation des spécialistes. Quand les exigences du marché du travail deviendront plus complexes, quand les Québécois voudront aussi connaître le "paradis keynésien" elle devra céder la place à une armée de laïcs...

Evidemment, si elle a pu conserver si longtemps sa position privilégiée, c'est que les entrepreneurs y trouvaient leur compte. A une époque où la direction des entreprises est encore "personnelle", on voit des individus faire figure de véritables maîtres de régions entières. Vrais apprentis sorciers, ils font naître des villes de toutes pièces, changent la géographie même du Québec. Ils préfèrent miser, eux aussi, sur des relations toutes paternelles, avant d'en arriver à un "management" anonyme, à une organisation scientifique du travail, et à une gestion tout aussi scientifique... Alors, le partage du pouvoir entre ceux qui veillent au bien des corps et des âmes cédera le pas, lui aussi.

NOTES

¹ Ce texte reprend certains thèmes plus longuement abordés dans *Les pâtes et papiers au Québec: technologies, travail et travailleurs (1880-1986)*, rédigé par Jean-Pierre Charland et Jacques Saint-Pierre, actuellement sous presse. Cette étude a été financée par le Conseil de la recherche en sciences humaines (Canada).

² Cette demande venait de la région du nord-est des États-Unis, déjà largement déboisée, et étroitement reliée à la province par les réseaux de canaux, de chemin de fer, ou les voies de communication maritimes. Ces facteurs de développement sont soigneusement étudiés dans J.-P. Charland et J. Saint-Pierre, *Les pâtes et papiers au Québec*.

³ La Belgo-Canadian, dont l'établissement est dû à la Banque d'Outre-mer, n'était d'abord qu'une pulperie. C'est Biernans, venu sur place et conscient des promesses de l'entreprise, qui décida de passer à la production de papier. A ce sujet, en plus de notre étude, on pourra consulter Pierre Lanthier et Alain Gamelin, *L'industrialisation de la Mauricie: dossier statistique et chronologique 1870-1975*, (Trois-Rivières), Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), 1981; Roger Doucet, *Monographie économique de la cité de Shawinigan Falls*, thèse de M.A. (sciences commerciales), Université Laval (UL), 1949; Alain Dion, *L'industrie des pâtes et papiers en Mauricie, 1887-1929*, thèse de M.A. (études québécoises), UQTR; W.F. Ryan, op.cit.

⁴ A Lafrance, *Histoire d'une compagnie papetière au Québec: "la Belgo" (1900-1925)*, thèse de M.A., Université du Québec à Montréal (UQAM), 1976: 36. Mais aussi Canadian Pulp and Paper Association, *From Watershed to Watermark*; 21; C. Otis-Dionne, *Le syndicalisme dans l'industrie des pâtes et papiers*, thèse de M.A. (sociologie), UQAM, 1976: 13; J. Dandurand, *Les syndicats catholiques dans le secteur des pâtes et papiers et la société québécoise de 1900 à 1930*, thèse de M.A. (sociologie), UL, 1976: 96; J. Niosi, "La Laurentide (1887-1928): pionnière du papier-journal au Canada", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 29, 3 (déc. 1975): 175-215. On consultera aussi G. Vanasse, *Histoire de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt*, tome 1, (Montréal: éd. Albert Saint-Martin, 1986).

⁵ Otis-Dionne, op.cit.: 151.

⁶ *Recensements décennaux, Annuaire statistique du Québec*.

⁷ A ce chapitre, les différents entrepreneurs ont logé à la même enseigne, dans l'industrie papetière ou dans d'autres secteurs. Que ce soit au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Mauricie, dans l'Outaouais, les stratégies ont été identiques. Cependant, nous référerons surtout à la Belgo-Canadian Pulp and Paper Co., de Shawinigan, à la Laurentide Co., sa voisine de Grand-Mère, et à la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi.

⁸ De 1891 à 1941, le nombre des employés des pulperies et papeteries du Canada s'est multiplié par 13, alors que pour le secteur manufacturier dans son ensemble, la main-d'oeuvre n'a pas même triplé. R.A. Roberge, *The Timing, Type and Location of Adaptive Inventive Activity in the Eastern Canadian Pulp and Paper Industry: 1806-1940*, thèse de Ph.D., (Clarke University, 1972): 72-73.

⁹ "De 1909 à 1931, nous sommes à peu près en mesure de déceler l'existence de cette immigration attirée par la prospérité de l'industrie. Il ne s'agit pas des exotiques venus d'Europe pour la construction des usines ou des barrages: il ne reste que quelques familles de Finlandais à Riverbend et Arvida. Mais les dirigeants Anglais ou Américains des entreprises ont amené avec eux le personnel supérieur des usines, celui des bureaux, des ouvriers spécialistes; ils forment 30% du personnel à Riverbend et Arvida". Raoul Blanchard, *L'est du Canada-français*, tome 2: 149-150. D'autres usines, comme la Wayagamack, se sont appuyées plutôt sur des techniciens scandinaves. Le lieu de recrutement tenait à la production envisagée.

¹⁰ "En considérant le travail et les conditions de travail préexistantes pour nos ouvriers des forêts et nos draveurs, il y avait une grande amélioration à Grand-Mère [après l'établissement de l'usine Laurentide]. On sait que, tout récemment encore, la perte d'un outil valant un dollar était considérée plus importante chez nos exploitiers de la forêt que la perte d'un homme: il se voyait annuellement plusieurs hommes sur le St-Maurice et, presque chaque fois, les contremaîtres demandaient: "Y a-t-il noyé son Canthook [outil servant à faire "rouler les billes"]?". C'était l'oraison funèbre d'un pauvre "Canayen [quand les anglophones se sont mis à s'appeler

"Canadian", il ne restait aux francophones, pour marquer la différence, qu'à créoliser leur nom!]. *La Grand-Mère*: 61, cité dans W.F. Ryan, op.cit.: 62.

¹¹ A Chandler, le gérant de l'usine, Antoine Dubuc, appelait les ouvriers des "monues", et il avait beaucoup de difficultés à garder ses anciens pêcheurs. *Interview d'Antoine Dubuc*, 1984, Antoine Dubuc était aussi le fils de Joseph-Edouard-Alfred Dubuc, maître d'oeuvre de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi. Ces désertions concernaient parfois plusieurs travailleurs, et elles présentaient un moyen de pression efficace, compte tenu de la difficulté de les remplacer.

¹² En Mauricie, de rurale à 80% qu'elle était en 1900, la population s'avérait urbaine à 60% en 1921. René Hardy et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie*, (Montréal: Boréal Express/Musée National de l'Homme, 1984), 138.

¹³ ANQ-C. Fonds Mgr Victor Tremblay. Doc. 849. Lettre de l'abbé J.-E. Tremblay, curé de Val-Jalbert, aux directeurs de la Cie de Pulpe de Chicoutimi, 5 avril 1919. En 1906, cette entreprise avait fermé momentanément ses portes, car il ne restait plus suffisamment d'ouvriers pour la faire fonctionner.

¹⁴ La Compagnie de Pulpe, mais aussi ses concurrentes, se plaignent que les salaires dépassent les prévisions.

¹⁵ Annonce publicitaire de la Shawinigan Water and Power, parue dans *Le Trifluvien*, 17 juillet 1900, citée dans C. Bellavance, *Le patronat de la grande entreprise en Mauricie 1900-1950*, thèse de M.A. (études québécoises), UQTR, 1983: 52.

¹⁶ "Aperçu des réalisations de la Laurentide à Grand-Mère", *Le Nouvelliste*, 20 août 1927, cité dans Claude Bellavance, op.cit.: 50-51.

¹⁷ Né en Hollande en 1865, mais ayant fait ses études en Belgique, Biermans, travaille successivement en Corse, en Algérie, au Congo Belge, en Côte-d'Or, aux Philippines, pour le compte de compagnies ferroviaires. Après ce périple c'est tout naturellement qu'il passe au Québec..., chargé par la Banque d'Outre-mer d'étudier les possibilités de la Belgo-Canadian alors en construction. On a écrit, à propos de ses premières impressions: "... M. Dehauffe confiait d'autres souvenirs à une journaliste de Montréal concernant le séjour de M. Biermans à Shawinigan. Lorsqu'il arriva à Shawinigan, il avait derrière lui l'expérience d'une main-d'oeuvre asiatique et africaine fort différente de celle qu'il rencontrait pour la première fois au Canada. Il fut tellement surpris à la vue des ouvriers qui piochaient et cassaient les cailloux en y mettant du coeur à l'ouvrage qu'il ne put s'empêcher de dire: mais où est donc le garde-chiourme?, au grand étonnement de ceux qui l'accompagnaient", Fabien Larochelle, *Shawinigan depuis 75 ans (1900-1975)*, Shawinigan, Hôtel de ville 1976: 265. Au fond, peut-être n'avait-il pas tort, peut-être le garde-chiourme était-il au presbytère...

¹⁸ Il revient en 1940...

¹⁹ Ibid.: 265 et ss.

²⁰ Les frères Brown, établis à La Tuque, déclaraient que si Dieu les avait fait riches, c'était pour qu'ils partagent avec les plus pauvres.

²¹ Le fonds "Wilfrid Laurier" contient un grand nombre de documents concernant les pâtes et papiers. APC, Laurier Papers.

²² Le climat québécois entraîne des variations importantes du niveau des eaux: aussi, la construction d'immenses barrages, pour créer des lacs artificiels, permettait de les régulariser, et d'éviter les dégâts des crues printanières, et les fermetures d'usines dues aux eaux trop basses. Dans les années 1910, le barrage Gouin allait permettre d'augmenter considérablement la performance des barrages sur le Saint-Maurice et ses affluents. On pourra consulter à ce sujet Raoul Blanchard, op.cit., et aussi le *Rapport du ministre des Terres et Forêts de la province de Québec* (publiés annuellement), dans les *Documents Parlementaires*.

²³ C. Bellavance, op.cit.: 57.

²⁴ Op.cit.

²⁵ Dans de véritables "ghettos", les Québécois émigrés aux Etats-Unis conservaient tant bien que mal leur culture: on appelait ces communautés des "Petits-Canadas". Mais sauf les plus optimistes, personne ne pouvait croire que cette "survivance" durerait plus d'une génération, face au pouvoir assimilateur du "melting pot" américain. A moyenne échéance, le clergé ne pouvait que perdre son emprise sur les émigrés.

26 "Tachez d'obtenir gratuitement ces terrains [pour l'établissement d'une paroisse et d'une école à Grand-Mère] de la Compagnie de la Pulpe [la Laurentide], attendu que ces constructions sont aussi avantageuses à la Compagnie qui a certainement intérêt à avoir une population religieuse, morale, et honnête, et aussi des édifices qui feront honneur à la future ville". Lettre de Mgr Lafleche au curé P. Boulay, janvier 1898, cité dans W.F. Ryan, op.cit.: 64. On se rappellera aussi de la lettre du curé de Val-Jalbert, cité plus tôt.

27 Le clergé pouvait même à l'occasion établir un lien entre les projets de colonisation et le rôle de l'industrie: "Messieurs, ce qui manque bien souvent à une colonie naissante comme celle du Saguenay, éloignée de grands centres commerciaux, privée de voies ferrées, composée surtout de pauvres colons dont l'unique capital consiste dans un courage invincible servi par des bras vigoureux, ce qui manque à une telle colonie, dis-je, ce sont des capitalistes entreprenants disposés à employer leur fortune au développement industriel d'une colonie semblable, capable d'établir au centre même de cette colonie un marché facile où ces nouveaux colons pourront vendre leurs produits et réaliser l'argent qui leur est indispensable pour faire honneur à leurs affaires" (Extrait d'un discours de l'abbé Fafard, supérieur du séminaire de Chicoutimi, prononcé lors de l'inauguration d'un monument dédié à la mémoire de l'industriel W.E. Price, à Chicoutimi en 1882, cité dans W.F. Ryan, op.cit.: 143). L'évêque de Chicoutimi empruntait des mots presque identiques lors de l'inauguration de l'usine de pulpe, en 1900.

28 Un journal de Chicoutimi publiait, en 1906, un article intitulé "L'éducation du travailleur", qui donnait une idée des enseignements à lui donner". "(...) Avant tout, il faut développer chez l'ouvrier le sentiment de sa dignité, et l'idée du devoir. (...) Un travailleur qui a de l'âme, du courage, de l'ordre n'est pas un pauvre ni un misérable. Le travail est une noble chose: le travail donne santé, bonheur et prospérité. (...) Que l'ouvrier sache bien qu'un travail persévérant et bien ordonné vient à bout de toutes les difficultés; que l'ordre économe la peine, le temps et l'argent; que l'économie amène l'épargne qui permet à tous de vivre dans une honnête aisance, avec famille, maison, jardin. A l'ouvrier il faut d'abord l'esprit de famille. C'est la femme qui le donne... (...). Que la femme soit propre, que sa maison relise comme un petit palais, que les repas soient préparés avec goût, et l'ouvrier sera heureux et content, content chez lui. (...) A l'ouvrier il faut l'horreur du cabaret. Tout ouvrier qui aime et fréquente le cabaret, ce lieu de perdition, est un homme mort. Lecteurs, travaillez à l'éducation de l'ouvrier, l'éducation des travailleurs est la base solide et la plus stable de la société et de la patrie". *Le Travailleur*, 8 février 1906.

29 Ce paragraphe, et celui qui précède, sont redevables de l'effort de synthèse de l'un de nos assistants de recherche (Luc Côté, *Le développement de l'industrie des pâtes et papiers au Québec (1850-1980): travail et main-d'oeuvre*, 1987: 41-42) à l'intention d'une équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Hull, à qui il s'agissait de communiquer quelques-unes de nos conclusions.

30 Extrait d'un discours du curé Corbeil, de La Tuque, prononcé à l'occasion de l'ouverture du cercle communautaire, en janvier 1922. Cité dans W.F. Ryan, op.cit.: 84. Ryan cite encore Mgr Labrecque, qui en 1907 écrivait ceci à Némèse Garneau, président de la Compagnie de Pulpe: "Vous témoignez de l'intérêt, ce n'est de ma part qu'un acte de justice et un acte de légitime reconnaissance. La prospérité actuelle de Chicoutimi, nous la devons à la Cie de Pulpe. Aussi, me ferai-je toujours un devoir de témoigner, en toute occasion, ma reconnaissance aux Directeurs de cette compagnie dont j'apprécie, comme ils le méritent, l'esprit de progrès bien entendu, et surtout profondément chrétien. Nous travaillerons ensemble pour conserver à la population ouvrière les sentiments chrétiens qui la distinguent, pour son plus grand bien personnel et pour le succès de votre industrie à laquelle je souhaite la plus grande prospérité" (page 159).

31 On pourra consulter notre étude, mais aussi C. Bellavance (op.cit.), et un article fort intéressant: G. Bouchard, "Sur l'Eglise catholique et l'industrialisation au Québec: la religion des Eudistes et les ouvriers du Bassin de Chicoutimi, 1903-1930", *Protestant*, 5 (printemps 1976): 31-53. Celui-ci citait ceci: "Vous connaissez, mes chers Paroissiens, et il n'est pas nécessaire de chercher bien loin pour les trouver, d'excellents industriels, préoccupés avant tout de remplir parfaitement leurs devoirs professionnels et sociaux. Riches, ils pourraient se contenter de la fortune qu'ils possèdent et jouir en désœuvrés de tous les charmes de la vie; mais ils préfèrent travailler, se donner beaucoup de tracas et d'ennuis, afin de procurer de l'ouvrage à une foule d'ouvriers qui sans eux travailleraient sur le pavé. Ce ne sont pas ces patrons qui refuseraient à l'ouvrier le salaire qui lui est dû. Bien au contraire, ils prélèvent sur leurs bénéfices légitimes des sommes considérables qu'ils

consacrent à bâtir des maisons ouvrières, à fonder des caisses d'économie, des orphelinats, des maisons d'éducation, un foule d'institutions utiles et agréables pour leurs ouvriers" (tiré de *Echo Paroissial*, juillet 1913: 123-124).

³² G. Chahoon, cité dans W.F. Ryan, op.cit.: 67.

³³ W.E. Greening, *Paper Makers in Canada: a History of the Paper Makers Union in Canada*, (Cornwall: IBPM, 1952).

³⁴ Guy Beaudoin, *La grève chez Prive Brothers and Co. Ltd en 1943*, (thèse de M.A.: UL, 1957), 21.

³⁵ Ce n'est que plus tard, sauf à Chicoutimi, comme on le verra, qu'on considérera la présence d'un syndicat d'affaire avantageuse pour l'industrie.

³⁶ Evidemment, nous savons pertinemment que cette publication du ministère du Travail fédéral "oublie" bien des conflits: le chiffre a dû être plus élevé.

³⁷ ANQ-Montréal. Fonds Consolidated Paper, Bureau chef M 6. Laurentide, Minute Book No 3, f. 97, Meeting of Directors, October 23rd 1908.

³⁸ G. Chahoon, "A speech on Labor Relations", probablement donné en 1943, dans W.F. Ryan, op.cit.: 66. Le *Pulp and Paper Magazine of Canada* lui-même rend hommage à Lafleche qui règne à Grand-Mère, et publie à propos de l'harmonie qui y subsiste: "Father Lafleches (sic) said that every time he had asked for something from the company for the men they got it, he considered their claims very carefully and not entitled to. He thought the men were well paid he never asked for something he felt the men were and stated that any man who could not live on \$ 3,50 a day in Grand-Mere must behave badly. Since the international Union disappeared from Grand-Mere everybody lived in absolute harmony". ("Why Harmony Prevails at Grand-Mere", *PPMC*, 17, 29 (17 juillet 1919): 572).

³⁹ Le diplôme sanctionnait un cours de trois ans dans un "institut de technologie". Jean-Pierre Charland, *Histoire de l'enseignement technique et professionnel*, (Québec: IQRC, 1982), 482.

⁴⁰ G. Vanasse, op.cit.; M. Têtu, "La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord", *Relations Industrielles*, 17, 4 (octobre 1962): 402-421 (cet article reprend une partie de sa thèse de doctorat, sur les premiers syndicats catholiques, soutenue à l'Université Laval vers 1960); W.F. Ryan, op.cit.; R. Parisé, *Le fondateur du syndicalisme catholique au Québec: Mgr Paul Eugène Lapointe, sa pensée et son action syndicales*, (Montréal: PUQ, 1978), 80.

⁴¹ En 1957 Dubuc déclarera lors d'une émission radiophonique: "Quand j'entrai dans l'industrie.... je compris qu'il me fallait essayer de concilier deux intérêts: l'intérêt d'un patronat anonyme, ne visant, hélas! qu'aux profits sans égard pour ceux qui les lui apportaient, et l'intérêt légitime d'ouvriers que je coudoyais pour la première fois et dont la condition matérielle et civique ne me parut pas digne... d'une société chrétienne". Cité dans Jacques Saint-Pierre, communication, (Congrès de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, 1983).

⁴² ANQ-C. Fonds Mgr Victor Tremblay. Eugène Lapointe, ptre, "Le Chevalier Dubuc et la Fédération ouvrière" (1917), APG 1.6.9.6.

⁴³ Quoiqu'une certaine tradition historiographique prétende que la "Fédération" a été le premier syndicat catholique au Canada, nous montrons ailleurs que dès 1901 les ouvriers des usines de chaussure de Québec s'étaient retrouvés plus ou moins fortuitement membres de syndicats catholiques. (Jean-Pierre Charland, "Le syndicalisme chez les cordonniers du cuir", dans Jacques Mathieu et Jean-Claude Dupont, *Les métiers du cuir*, (Québec: PUL, 1981): 337-370).

⁴⁴ Le "jaunisme" affiché par les syndicats improvisés par le clergé, à Québec (imprimerie) et Black Lake (mines d'amiant), soulevait la méfiance des ouvriers. Lapointe se devait d'être prudent, tout comme ceux de ses collègues qui caressaient les mêmes projets "syndicaux".

⁴⁵ "Constitution...", reprise dans Têtu, Ryan, Parisé.

⁴⁶ Jean-Pierre Charland, op.cit.

LE REGARD BELGE SUR LA QUESTION SOCIALE AU CANADA (1880-1940) *

par

Serge JAUMAIN

Fonds national de la recherche scientifique

En choisissant comme thème la question sociale en Belgique et au Canada, les organisateurs de ce colloque ont notamment eu en vue l'influence du modèle belge au Québec. Si, à ce jour, le problème n'a jamais fait l'objet d'une étude spécifique, la plupart des auteurs canadiens, intéressés à la doctrine sociale de l'Eglise catholique, reconnaissent qu'un certain nombre de penseurs québécois ¹ ont été influencés par le catholicisme social belge et ses techniques d'encadrement. La Belgique ne constituait pas, loin s'en faut, leur unique source d'inspiration. Toutefois un certain nombre de caractéristiques communes avec ce petit pays confronté plus rapidement aux problèmes d'industrialisation et d'urbanisation - prémisses d'une réelle déconfectionnalisation de la société - en faisait un champ d'observation privilégié. Ainsi, nombre de catholiques québécois de passage en Europe n'hésitaient pas à faire une courte visite en Belgique où, par ailleurs, l'Université de Louvain constituait pour eux une sorte de phare de la pensée catholique européenne, autour duquel s'était tissé un vaste réseau de relations internationales ².

En marge de cet intérêt soutenu des Québécois pour l'évolution sociale et intellectuelle de la Belgique ³ (évoqué dans l'exposé d'Yvan Lamonde), il nous a semblé utile de mettre en évidence l'autre aspect du problème: le regard belge sur la question sociale au Canada. Nous analyserons donc l'image du Canada en Belgique et la place qu'y occupait la question sociale, à partir des récits de voyages, études et articles divers consacrés à ce grand pays, entre 1880 et 1940 ⁴.

Première constatation qui se dégage d'un regard d'ensemble sur cette littérature: avant 1940 le Canada est rarement évoqué; quant à la question sociale on en trouve très peu de traces. Les Belges ne négligent pourtant pas l'Amérique du Nord mais la fascination exercée par les Etats-Unis est telle qu'ils monopolisent l'attention. Leur industrialisation et les problèmes sociaux qu'elle engendre sont suivis avec curiosité: études et articles foisonnent qui mériteraient une analyse particulière.

A côté de ce pays à la pointe de la modernité, le Canada fait figure de pays neuf, tourné essentiellement vers l'agriculture, et où le mouvement d'industrialisation s'affirme plus lentement. Trois thèmes dominent le discours. D'abord, un territoire où

la nature est reine et qui laisse encore la place à l'aventure et...à la réussite pour les plus entreprenants. Le second thème, non sans rapport avec le précédent, c'est bien entendu l'immigration; une littérature importante, encouragée par le gouvernement canadien, met en exergue les possibilités, agricoles surtout, qu'offre ce vaste territoire. Enfin, on insiste souvent sur le côté traditionnaliste du Canada; la rigueur du catholicisme québécois notamment, étonne l'observateur belge.

Nous examinerons successivement ici ces trois grands thèmes pour mieux comprendre le contexte global dans lequel se pose la question sociale au Canada. Nous analyserons ensuite la façon dont elle est perçue et présentée en insistant sur le fait qu'elle n'a guère frappé l'imaginaire collectif de la population. Mais avant toute chose, il convient de présenter les différents types d'écrits sur le Canada.

I. Les écrits sur le Canada

Les écrits sur le Canada peuvent être regroupés en quatre grandes catégories: les récits de voyages, les études, les brochures sur l'immigration, les articles de journaux ou de revues reproduisant des informations de seconde main.

Les *récits de voyages* constituent l'une des sources les plus riches pour notre étude car ils prolifèrent dès la fin du XIX^e siècle à la faveur de communications plus rapides et plus aisées entre les deux continents. Nous avons néanmoins souligné ailleurs ⁵ les limites de ces documents qui reflètent souvent les postulats de l'idéologie dominante et ne brillent pas toujours par leur originalité, certains auteurs s'inspirant largement des récits de leurs prédécesseurs. En outre, ces coûteux voyages Outre-Atlantique n'étaient pas à la portée de toutes les bourses. C'est souvent le discours d'une petite élite qui nous parvient ainsi. Elle joue peut-être le rôle de guide de l'opinion mais n'offre pas un reflet exact des diverses sensibilités qui animent la population belge. La profession et le statut social du voyageur le portent généralement à s'intéresser davantage aux beautés naturelles du pays qu'aux problèmes ouvriers de la banlieue montréalaise. En outre, le séjour canadien constitue le plus souvent un petit détour dans le cadre d'un périple nord-américain centré sur les Etats-Unis et l'image du Canada est conditionnée par ce que le voyageur a vu et admiré chez le voisin du Sud. Après avoir décrit des villes américaines où s'affirme la puissance du capitalisme industriel, il ne voit donc plus la nécessité de revenir sur le sujet à propos du Canada.

Pour leur part, les *études* sont souvent le fait de Belges qui, ayant visité le Canada, se sont intéressés à un point particulier de son organisation sociale ou économique (enseignement, industrie, etc.) ⁶.

Les brochures sur l'immigration bien que très spécifiques, constituent une grande part des publications sur le Canada, d'autant plus qu'elles bénéficièrent d'une très large diffusion. Elles tendent à inciter les agriculteurs belges à venir s'y installer et proposent parfois une description quelque peu idéalisée du pays.

Enfin, de nombreux articles de journaux et de revues se contentent de reproduire des informations puisées à l'étranger (p.e. le *Times* de Londres), communiquées par un Canadien ou encore résumant l'un ou l'autre texte paru au Canada. A ce niveau, c'est moins le contenu que le choix de l'article qui doit retenir notre attention.

II. Trois grands thèmes

a) Un pays neuf

Pour l'observateur belge d'avant 1940, le Canada est d'abord un pays où la nature est toute-puissante, où l'homme n'a pas encore imposé sa marque. Le voyageur est étonné par les grands espaces, l'abondance des forêts, le rude hiver et propose souvent un tableau où plane l'ombre de Maria Chapdelaine ⁷. Il s'émerveille aussi devant la beauté des chutes du Niagara et, lorsqu'il se rend dans l'Ouest, il ne peut s'empêcher de décrire les "sauvages", ces Indiens qu'il trouve tantôt laids ⁸, tantôt fort intelligents ⁹ mais en tout état de cause bien différents de ceux qui peuplaient les récits d'aventures de sa jeunesse ¹⁰. On parle parfois des missionnaires belges comme le père Seghers ¹¹ ou Brabant ¹² qui, dans le Nord-Ouest, tentèrent d'évangéliser certaines tribus. Enfin, quelques articles du *Bien Public* évoquent à la fin des années 1890, la découverte de gisements aurifères dans le Nord-Ouest et la chance de quelques chercheurs d'or ¹³, renforçant ainsi l'image d'un pays aux ressources considérables.

b) Un pays d'immigration

La propagande en faveur de l'immigration influence aussi le regard posé sur ce vaste pays, présenté comme une terre d'avenir pour le travailleur entreprenant. De nombreux auteurs insistent sur les immenses ressources d'un Canada qui ne possède pas assez de bras pour les exploiter alors que la Belgique se trouve exactement dans la situation inverse. Les agriculteurs surtout sont visés mais aussi certains ouvriers spécialisés. Louis Hacault, ancien journaliste au *Courrier de Bruxelles* encourage les fermiers à se diriger vers le Manitoba où il s'installera lui-même ¹⁴ tandis que Vekeman, un ancien journaliste lui aussi mais doublé d'un spéculateur foncier sans grands scrupules, leur conseille l'Est du Québec ¹⁵; l'avocat brugeois Herreboudt plaide plutôt pour la Gaspésie ¹⁶ et A. Robert pour la région du Lac St Jean ¹⁷.

Ces auteurs ne font pas mystère des difficultés qui attendent l'immigrant mais ils garantissent aux travailleurs courageux et intelligents une réussite bien meilleure qu'en Belgique. Par contre les chances de succès des ouvriers spécialisés paraissent plus problématiques¹⁸. Au début du siècle, certaines sociétés minières procédèrent même à un véritable trafic de main-d'oeuvre attirant les mineurs belges pour effectuer une pression à la baisse sur les salaires¹⁹. De telles pratiques qui furent violemment dénoncées par *Le Peuple*²⁰ ternirent un moment l'image du Canada²¹.

c) Un pays traditionnaliste

Au passage de la frontière canadienne, certains voyageurs en provenance des Etats-Unis ont le sentiment de replonger dans le passé. "Quant on va des Etats-Unis au Canada, écrit en 1920 Henri de Man, on a (...) l'impression que l'on revient quelques années en arrière"²². Cette impression est encore, plus marquée au Québec: "On a la surprise d'un passé vivant" dans cette province où "la stagnation paraît une vertu"²³. Les Belges s'étonnent de la fidélité de la population à la France, à la langue française et à la foi catholique. Le grand voyageur Jules Leclercq note: "nul coin au monde n'offre une image plus fidèle de la France d'Ancien Régime"²⁴ et nos auteurs ne manquent pas de s'attarder sur "les tournures archaïques" de cette langue, tournures "qui ont le charme désuet des anciens logis et des vieux meubles de la province française"²⁵. La religion, est omniprésente, ce qui ne manque pas de réjouir les voyageurs catholiques qui apprécient le strict respect du dimanche et des traditions religieuses²⁶. A l'opposé, libéraux et socialistes regrettent cette emprise conservatrice de l'Eglise²⁷ et "un catholicisme poussé au fanatisme"²⁸. Ils sont aussi attentifs au sort de l'Institut canadien considéré comme un bastion de la lutte contre le cléricalisme²⁹.

Pour l'observateur belge de 1880 à 1940, le Canada connaît un stade de développement que son propre pays a déjà dépassé. L'ensemble du discours s'articule autour de cette idée. Elle permet d'éprouver parfois un brin de nostalgie mais empêche de découvrir un quelconque modèle.

A la fin de la période, la situation évolue pourtant et, dès 1928, Marguerite Van de Wiele souligne la différence entre le traditionnalisme moral et intellectuel du Québec et son extrême modernité "pour tout ce qui se rapporte à la vie pratique, à l'hygiène, à l'industrie, à l'agriculture, à l'architecture"³⁰.

III. La question sociale

Si l'image globale du Canada entre 1880 et 1940 est bien celle d'un pays neuf, agricole et très traditionnaliste, d'un pays au vaste potentiel pour l'immigrant actif et entreprenant, quelques informations filtrent sur les problèmes sociaux qu'il traverse. Il

ne s'agit toutefois pas, rappelons-le, d'un thème majeur du discours. Les jugements portés par les observateurs belges sont très caractéristiques: "l'industrie se trouve encore dans l'enfance" ³¹; "une industrie (...) pour ainsi dire naissante" ³²; une "industrie fort jeune" dont on peut se demander jusqu'à quel point le "développement n'est pas artificiel (compte tenu des mesures protectionnistes) dans un pays agricole" ³³, ce pays dont les agglomérations urbaines "comparées aux ruches industrielles que sont presque toutes les villes des Etats-Unis, sont encore surtout des marchés agricoles" ³⁴.

Il est vrai qu'à partir des années 1900 et surtout après la première guerre mondiale, les récits, mais aussi diverses revues, présentent quelques informations fragmentaires sur la question sociale. Cette évolution correspond bien entendu à une réalité, à un processus d'industrialisation qui s'intensifie au cours du premier conflit mondial et s'accélère par la suite. En 1920, l'observateur attentif qu'est Henri de Man note par exemple que la vitesse du développement industriel et commercial du Canada est plus grande que celle des Etats-Unis, même si beaucoup de chemin reste à parcourir ³⁵. Une analyse assez similaire est proposée en 1924 par Carton de Wiart ³⁶ et en 1946 par l'abbé Holvoet ³⁷.

La question sociale canadienne n'a cependant guère intéressé les Belges car, comme l'explique très bien le docteur Moeller: "La question de classe n'a jusqu'ici tenu, dans la vie publique du Canada, qu'une place tout à fait minime. D'abord le Dominion est un pays principalement agricole. Il s'ensuit que l'élément ouvrier est infiniment moins nombreux et moins influent que l'élément agricole". D'autre part "les centres de production industrielle sont très clairsemés et très distants les uns des autres" ce qui, ajouté à "la grande différence d'origine, de langue et de caractère des ouvriers" ³⁸ ne facilite pas la naissance d'une conscience de classe.

Cela n'empêche pourtant pas les Belges, les socialistes en particulier, de souligner quelques traits originaux du mouvement ouvrier canadien. Ainsi le fait que ce dernier soit lié au mouvement syndical américain par le biais d'unions internationales qui couvrent le Mexique, les Etats-Unis et le Canada les intéresse beaucoup. Ils suivent avec attention leurs évolutions et prises de position. Après la première guerre mondiale, *Le mouvement syndical belge* publie même une petite chronique sur les syndicats canadiens ³⁹. Si le nombre d'affiliés lui paraît dérisoire, l'organe syndical du P.O.B. note que c'est là le fait des circonstances géographiques et économiques particulières évoquées plus haut; il considère que le mouvement se renforcera parallèlement aux progrès de l'industrialisation.

Les socialistes observent aussi avec curiosité le système des "marques de contrôle" par lequel les syndicats canadiens attribuent l'"Union Label" aux entreprises respectant les exigences de la classe ouvrière, et tentent ensuite de convaincre les

autorités politiques de confier leurs contrats aux firmes munies de cette marque ⁴⁰. Dans la même veine, en 1906, le *Journal des Correspondants* ⁴¹ conseille aux ministres belges des Chemins de fer et des Travaux publics de prendre exemple sur leurs collègues canadiens dont les commandes sont limitées aux entreprises où le *sweating system* n'existe pas et où les salaires et conditions de travail sont convenables.

La présentation annuelle des revendications syndicales devant le conseil des ministres intrigue encore les socialistes. La démarche leur paraît intéressante dans la mesure où "l'expérience apprend que mainte réforme ouvrière a trouvé ainsi sa réalisation" ⁴². En revanche, ils soulignent que l'absence d'une représentation parlementaire convenable rend la tâche des syndicats beaucoup plus complexe. Ils doivent en effet lutter continuellement pour le maintien de réformes acquises qui "auraient tout avantage d'être ratifiées légalement" ⁴³. Habile manière d'insister indirectement sur la nécessité d'un parti ouvrier fort ...comme en Belgique.

Il est très caractéristique de constater que si le regard des socialistes sur la question sociale embrasse l'ensemble du Canada, à l'opposé, les catholiques s'intéressent presque exclusivement au Québec ⁴⁴. Ainsi, au début du XXe siècle, le *Bien Public* observe avec plaisir l'intervention du haut clergé pour arbitrer certains conflits sociaux dans la province car, comme le rappelle très justement Moeller "ce ne sont pas seulement les habitants des campagnes qui restent serrés autour de leurs pasteurs mais aussi les gens des villes et même les ouvriers de la grande industrie" ⁴⁵. Ceci confère un pouvoir certain à l'Eglise qui en use pour prêcher la conciliation, éviter les mouvements de grève et surtout décourager les ouvriers de s'affilier aux unions internationales ⁴⁶. En 1905, le *Bien Public* décrit ainsi le rôle de médiateur tenu par l'archevêque de Québec dans la grève des cordonniers où il condamna les patrons qui interdisaient aux ouvriers de faire partie d'une union syndicale, tout comme les clauses de ces unions qui excluaient et boycottaient les non-syndiqués ⁴⁷. Le journal apprécie cette procédure qui tend à atténuer les conflits sociaux dans un esprit fidèle à la doctrine sociale de l'Eglise. En décembre 1909, il consacre même un long article à "l'enquête obligatoire" qui, dans certaines entreprises canadiennes d'intérêt public, doit précéder toute grève ou lock-out. Un comité de trois membres (un représentant ouvrier, un représentant de la direction, une tierce personne choisie par les deux premiers) se penche sur les causes du conflit et tente de faire admettre un règlement à l'amiable. Le 1er janvier 1909, un peu moins de deux années après la promulgation de la loi, une cinquantaine de conflits auraient été ainsi résolus ⁴⁸. Dans le chef du *Bien Public*, on peut penser que la publication d'une telle étude ne relève pas exclusivement de l'information stricte mais tend à mettre en évidence les bienfaits d'un système qui apaise les luttes de classes et pourquoi pas à le présenter comme un modèle idéal d'organisation sociale?

Les Belges habitués depuis la fin des années 1880 à un parti ouvrier dont la force et les prises de position ne laissent personne indifférent, sont encore étonnés qu'il n'en soit pas de même au Canada. En 1911, Moeller signale que les ouvriers canadiens sont divisés entre conservateurs et libéraux et ne forment pas de tiers parti. Les socialistes sont "infiniment peu nombreux" et il ne leur accorde guère de chances de succès "étant donné le caractère conservateur du Canada" ⁴⁹. Le périodique socialiste *L'avenir social* lui-même estimait en 1902 que "le mouvement socialiste au Canada est encore dans un état embryonnaire" ⁵⁰, ce qui ne l'empêcha pas, un an plus tard, de se réjouir de l'élection de deux ouvriers au parlement provincial de Colombie britannique ⁵¹.

Il faut attendre 1920 pour que l'un des voyageurs les plus intéressés à la question sociale offre aux lecteurs du *Peuple* la meilleure analyse du mouvement ouvrier canadien. Henri de Man publie quatre lettres sur le Canada ⁵². Il montre que depuis 1914, "les conditions économiques elles-mêmes ont révolutionné les masses ouvrières". Celles-ci se montraient auparavant très hostiles à une propagande théorique menée par des socialistes immigrés et qui ne tenait guère compte de la réalité nord-américaine ⁵³. Les circonstances nouvelles lui semblent propices aux succès d'un grand parti ouvrier et les douze députés qu'a fait élire l'Indépendant Labour Party aux dernières élections provinciales en Ontario le confortent dans cette idée. Mais ce qui intrigue le plus le socialiste belge c'est sans conteste la collaboration politique entre fermiers et ouvriers. Habitué aux positions conservatrices et très antisocialistes de la paysannerie belge, il s'étonne de la force que retire le prolétaire canadien de son alliance avec un fermier pourtant propriétaire de ses moyens de production. Cette étrangeté aux yeux d'un marxiste européen s'explique, selon lui, par la lutte du fermier contre les mêmes intérêts capitalistes que la classe ouvrière: "le capital financier qui lui fait payer très cher le crédit dont il a besoin; les compagnies de chemin de fer (...) qui le pressurent par leur monopole des moyens de transport, des silos et grands entrepôts; les trusts, qui lui vendent le plus cher possible les instruments, les engrais et les semences et achètent ses produits le moins cher possible". En outre, il insiste sur l'importance des traditions historiques qui séparent les agriculteurs des deux mondes "le fermier d'ici fut toujours un libéral ou radical à tendances individualistes mais progressistes. Il n'a jamais été comme le paysan de chez nous sous la coupe du féodalisme et du cléricalisme" ⁵⁴. Cette différence l'intrigue à un point tel qu'il n'hésite pas à lui consacrer une analyse fouillée dans une revue de l'Université Queen, en 1920. Il y reconnaît les difficultés qu'il a eues à comprendre la psychologie du fermier canadien: "It took me a little time, and a good deal of observation in direct touch with actual agricultural condition, to realize how very different is the economic background that accounts of the contrasting mental attitude of the farmer of the Old World and the new" ⁵⁵.

Cette position particulière des agriculteurs constitue bien entendu une donnée fondamentale pour le mouvement ouvrier dans un pays essentiellement agricole. Henri de Man estime dès lors que le succès électoral remporté en Ontario est un premier pas,

que le mouvement s'amplifiera, profitant de la collaboration entre coopératives de production agricoles et coopératives de consommation ouvrières. Cette dernière alliance permettra de proposer les produits au meilleur prix et de combattre ainsi le commerce privé des intermédiaires. Si une telle évolution ne correspond pas au schéma marxiste traditionnel, de Man pense néanmoins que l'Amérique du Nord aboutira par ces voies originales et différentes du socialisme européen "mais non moins sûres et non moins rapides" à une république coopérative des producteurs.

Il est certain que si ce discours porte sur l'ensemble du Canada, il vaut davantage pour l'Ontario et surtout l'Ouest du pays que pour le Québec où les comportements des fermiers sont plus similaires à ceux de leurs collègues européens. En réalité, on a l'impression que plus l'observateur s'enfonce vers l'Ouest, plus la question sociale se pose avec acuité dans son récit. Deux éléments viennent confirmer cette idée: la grève de Winnipeg et la "question jaune".

La grève générale de Winnipeg au début de l'été 1919 a bénéficié d'un certain écho dans les milieux socialistes. Cette grève doit être replacée dans le contexte de l'immédiat après-guerre. La cherté de la vie, l'intransigeance du patronat, le contraste entre ceux qui s'étaient enrichis pendant la guerre et les masses appauvries par elle, furent les principales causes de ce conflit qui paralysa pendant près de six semaines la cité manitobaine. Un comité de grève fut créé qui assura la gestion de toute la vie économique de Winnipeg au cours du conflit. Henri de Man, toujours lui, s'est rendu dans la ville un an après les événements. Il ne peut s'empêcher de souligner qu'on y observe comme nulle part ailleurs "la lutte des classes sous le régime du capitalisme le plus pur (...). Winnipeg c'est comme si l'on avait voulu représenter dans un milieu nouveau et presque isolé du monde, une colonie du "capitalisme pur". Il pense "n'avoir jamais trouvé de situation aussi tendue, une manifestation aussi caractéristique de la lutte des classes sous sa forme la plus simple et la plus brutale" ⁵⁶. Cette observation le conduit à insister en contrepoint sur l'importance dans les démocraties européennes des survivances d'un passé précapitaliste et des traditions d'un régime de démocratie organisée. A ses yeux, Winnipeg constitue une sorte de "milieu privilégié" où, à la différence de l'Europe, la question sociale se pose dans toute sa clarté. Une telle analyse renforce son opinion quant aux voies originales qu'empruntera le mouvement ouvrier nord-américain. Il souligne néanmoins que cette grève "marque un tournant de l'histoire du mouvement ouvrier canadien, la fin des luttes fragmentaires et purement professionnelles, la constitution de la classe ouvrière en puissance politique de classe" ⁵⁷. C'était aussi l'avis du *Peuple*: "les événements de Winnipeg seront le grand signal du réveil du prolétariat canadien" ⁵⁸.

Les Belges qui se rendent dans les villes de l'Ouest canadien au début du XX^e siècle ne peuvent pas non plus ignorer "la question jaune" car même l'observateur le plus superficiel est frappé par le nombre d'Asiatiques présents sur la côte Pacifique. Cette situation est liée à la question sociale dans la mesure où les Chinois constituent une

main-d'oeuvre docile et peu exigeante qui, sur le marché du travail, concurrence les Canadiens. En septembre 1907, Vancouver est ainsi le théâtre de violentes émeutes contre Japonais et Chinois à la suite d'une manifestation organisée par la ligue d'expulsion japonaise. Ces incidents sont rapportés dans la presse belge qui n'explique cependant pas les raisons profondes du mécontentement ⁵⁹.

Lors de son périple canadien, Kaiser avait déjà été frappé par l'importance d'une communauté chinoise pour laquelle il exprime même un certain dégoût: "J'ai dit que les Indiennes étaient laides. Il y a des êtres plus laids qu'elles, mille fois; ce sont les Chinois de la classe ouvrière" ⁶⁰. Selon lui, la haine que leur vouent les ouvriers blancs peut être comparée, toutes proportions gardées, à celle des Français vis-à-vis des ouvriers belges et italiens qui, en France, acceptent les travaux les plus durs pour un salaire minimum. La situation est cependant plus contrastée en Amérique du Nord entre "l'ouvrier blanc (...) habitué à ses aises, à son confort, recevant un salaire élevé et l'ouvrier de race jaune économe jusqu'à l'avarice et se contentant de ce qu'on lui donne" ⁶¹.

En 1908, le consul de Belgique Ketels évoque à son tour la concurrence de la main-d'oeuvre asiatique pour expliquer la violence des émeutes mais, d'après lui, l'élément déterminant fut "l'instinct obscur de la foule devinant le danger de l'invasion de ces hommes d'une autre race, d'une autre civilisation, d'un autre idéal, débarquant chaque jour plus nombreux" ⁶². A son avis, ce seront surtout les compagnies de chemin de fer qui regretteront cette main-d'oeuvre nombreuse et aux prétentions moins grandes que la population blanche ⁶³. Du côté socialiste, le ton est différent; on y analyse avec beaucoup plus de compréhension l'attitude des ouvriers face à cet "envahissement de l'élément jaune" présenté comme "la question la plus grave pour la classe ouvrière du Canada" ⁶⁴.

Les alliances entre ouvriers et grands fermiers, la grève de Winnipeg et la "question jaune" prouvent donc que c'est bien à l'Ouest que se pose dans les termes les plus vifs mais aussi les plus originaux pour un observateur européen, la question sociale canadienne. A ce niveau, le Québec qui connaît une évolution socio-économique très différente, ne retient l'attention que des seuls catholiques ⁶⁵.

CONCLUSION

Entre 1880 et 1940, lorsque les Belges se tournent vers l'Amérique du Nord, ce sont les Etats-Unis qui monopolisent leur regard. Le gigantesque développement de ce pays à la pointe de la modernité, passionne les Européens tout comme le contexte très particulier dans lequel s'y pose la question sociale. On évoque fréquemment ces

travailleurs américains mieux payés que leurs collègues européens, vivant dans une société où les différences de classes sont moins affirmées, et qui, dès lors, n'ont guère de sympathie pour les mouvements socialistes du vieux monde.

Le Canada paraît bien discret à côté de ce bruyant voisin. Il offre l'image d'un pays neuf, couvert de forêts, tourné vers l'agriculture et l'exploitation de ses immenses richesses naturelles et qui recherche la main-d'oeuvre étrangère pour mettre en valeur son vaste territoire. La population canadienne est présentée comme très traditionaliste, surtout du côté francophone, et peu préoccupée par les problèmes sociaux liés à l'industrialisation.

Dès les premières années du XXe siècle, on commence pourtant à trouver quelques bribes d'informations éparses et indirectes sur les conséquences sociales du développement industriel. Ces maigres données tendent à accréditer l'idée que plus le regard se porte vers l'Ouest plus la question sociale s'affirme avec intensité. Les syndicats internationaux y paraissent plus forts, les conflits sociaux plus durs, l'alliance entre ouvriers et fermiers plus intense. Seuls les catholiques sont davantage intéressés par les conflits sociaux du Québec.

Il y eut peut-être un "modèle belge" pour les catholiques québécois mais certainement pas l'inverse. Aux yeux des Belges, il n'existe ni modèle québécois ni modèle canadien car d'une part ce pays connaît un stade de développement économique que la Belgique estime avoir dépassé, d'autre part, comme le prouve la grève de Winnipeg ou l'alliance fermiers-ouvriers, un contexte historique, géographique et politique très différent détermine une situation sociale qui n'a rien de comparable.

Cette absence de modèle n'empêche pas les Belges de relever de temps à autre certains aspects des relations sociales qui pourraient être transposés chez eux. Côté catholique, ce sont les procédures de conciliation visant à apaiser les conflits de classes tout comme les interventions du haut clergé québécois dans la vie sociale qui retiennent l'attention. Chez les socialistes on relève plutôt les rencontres annuelles entre dirigeants syndicaux et ministres nationaux ainsi que l'attitude du gouvernement qui encourage les entreprises respectant une grille de salaires et des conditions de travail convenables. Mais, ne nous méprenons pas, il s'agit là d'éléments épars, secondaires et qui en fin de compte n'ont guère intéressé la population belge.

Cette analyse globale repose sur un dépouillement limité; la presse notamment aurait pu faire l'objet de recherches beaucoup plus vastes mais nous avons le sentiment qu'elles auraient confirmé ces conclusions. D'autre part, il faudrait maintenant entreprendre un examen approfondi de la période 1940-1980. Au cours de ces quatre

décennies, le regard belge sur le Canada s'est en effet fortement modifié au point que, comme nous l'avons montré dans une récente étude ⁶⁶, le Canada d'aujourd'hui est de plus en plus souvent présenté en Belgique comme un modèle d'organisation politique et économique. Les temps changent...

NOTES

* Ce texte a bénéficié de l'aimable collaboration de Matteo Sanfilippo.

Je tiens également à remercier Madame le Professeur G.Kurgan-van Hentenryk et Luc Keunings pour leurs précieuses suggestions, ainsi que Jean-Philippe Schreiber dont les recherches sur Henri de Man m'ont été d'un grand secours.

¹ Par exemple Henri Bourassa, l'abbé Eugène Lapointe, Lionel Groulx, les fondateurs de la JOC etc. Cf. J. LEVITT, *Henri Bourassa and the Golden Calf. The Social Programme of the Nationalists of Quebec 1900-1914*, (Ottawa: éd. de l'Université d'Ottawa, 1972), pp. 98 et 106-108; J. HAMELIN et N. GAGNON, *Histoire du catholicisme québécois, Le XXe siècle, I, 1898-1940*, (Montréal: Boréal Express, 1984), pp. 217 et 420-421; R.P. ASSELIN, "Vingt ans de vie jociste", *Action catholique ouvrière*, (Montréal, 1953), pp. 7-30 et KADOC, papiers cardinal Cardijn, 951-953.

² A propos de l'intérêt porté par les Québécois à l'Université catholique de Louvain voir par exemple "Pour l'université de Louvain", *Le Devoir*, 6 juillet 1919 et aux archives de la Katholieke Universiteit Leuven, le dossier "Comité canadien pour la restauration de l'Université Catholique de Louvain. Parmi les voyageurs québécois intéressés à la Belgique citons encore Jules-Paul Tardivel, grand ami de Charles Perin et du docteur Van Dorn (cf. P. SAVARD, *Jules Paul Tardivel, la France et les Etats-Unis 1851-1905*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, pp. 113-260).

³ Pour quelques exemples concrets on lira les articles sur la Belgique publiés en 1905 par *La Nouvelle France. Revue des intérêts religieux et nationaux du Canada français*, IV (1905), pp. 49-57, 270-279, 403-412.

⁴ La plupart de ces écrits ont été repérés grâce à la *Bibliographie de Belgique*. En outre trois grandes revues ont été systématiquement consultées: *La Revue générale*, *la Revue de Belgique*, *la Revue sociale catholique*, ainsi que la plupart des périodiques socialistes de cette époque. Afin de comprendre l'intérêt de la presse pour le Canada nous avons encore dépouillé les tables annuelles du *Bien Public* entre 1875 et 1914 ainsi que le fichier du *Soir* (+/- 1900-1940). Enfin, le *Recueil consulaire* a permis de compléter nos informations tout comme divers dossiers reposant aux Archives du ministère des Affaires étrangères.

⁵ S. JAUMAIN, "Paris devant l'opinion canadienne-française: les récits de voyages entre 1820 et 1914", *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 38 (1985), pp. 549-568.

⁶ Il faut ranger ici les rapports périodiques des Consuls de Belgique qui portent sur l'évolution économique et les possibilités qu'elle offre aux investisseurs belges. Pour une analyse des investissements belges voir G. KURGAN-VAN HENTENRYK et J. LAUREYSENS, *Un siècle d'investissements belges au Canada*, Ed. de l'Université de Bruxelles, collection du Centre d'Etudes canadiennes, 1986, 152 p.

⁷ Cette image est encore bien présente dans la France d'aujourd'hui comme l'a montré G. Lecomte dans sa communication présentée le 4 avril 1987 au Congrès de l'Association irlandaise d'Etudes canadiennes: "Désir et nécessité: Aspects de l'appel du Nord canadien", 12f.

⁸ G. KAISER note: "les femmes sont laides (...) les vieilles hideuses" mais par contre "les hommes sont superbes" G. KAISER, *Au Canada*, (Bruxelles, A. Lesigne, 1897), p. 243.

⁹ Ce sont surtout les métis dont on vante les qualités intellectuelles (cf. G. KAISER, op.cit., p. 223 et J. LECLERCQ, *Un été en Amérique. De l'Atlantique aux montagnes rocheuses*, (Paris: Plon, 1877), p. 393.

¹⁰ Il s'agit notamment des romans de G. Aimard. Dans la même optique Sylvain Simard remarque qu'en France les écrivains de talent n'ont été touchés que tardivement par la réalité canadienne (il faut attendre Jules Verne et *famille sans nom* et surtout *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon) par contre la littérature pour enfants (les récits d'aventures) lui fait très tôt une place de choix. S. SIMARD, "Les écrits sur le Canada. Inventaire et essai d'interprétation" dans *Les relations entre la France et le Canada au XIXe siècle* (Paris, 1974). Quant aux moeurs des Peaux-Rouges, Anne De Mishaegen et Henri de Man se plaisent à souligner qu'ils pratiquent une sorte de communisme primitif. A. DE MISHAEGEN, *Dans la forêt canadienne*, (Bruxelles: La Renaissance du Livre, 1944), p. 109; H. de MAN, "Aventures américaines", *Education-Récréation*, février 1920, p. 154.

¹¹ Cf. "Canada. Les missionnaires catholiques au Klondyke. Un évêque au pays de l'or", *Le Bien Public*, 9 avril 1898 et J.M. HILL, "Archibishop Seghers Pacific Coast Missionary", *Canadian Society for Catholic Church History Reports*, XVIII (1950-51), pp. 13-23.

¹² A.J. BRABANT, *Mission to Nootka 1874-1900, Reminiscences of the West Coast of Vancouver Island*, éd. Charles Lillard, (Sidney: B.C., Gray Publishing Ltd., 1977), et B.M. GOUGH, "Father Brabant, and the Hesquiat of Vancouver Island", *Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique*, 50 (1983), pp. 593-568. Un autre missionnaire belge, le père Delaere se dirigea vers le Manitoba pour prêcher parmi les Ukrainiens (cf. E. TREMBLAY, *Le père Delaere et l'Eglise ukrainienne du Canada*, (Ottawa: Imprimerie Bernard, 1961).

¹³ "Canada. L'or dans le Nord Ouest" *Le Bien Public*, 24 juillet 1897; "Canada. Au Klondyke" *Le Bien Public*, 18 novembre 1900; "Canada. Un comptoir au Klondyke" *Le Bien Public*, 24 novembre 1901.

¹⁴ L. HACAULT, *Les colonies belges et françaises du Manitoba. Notes de voyage au Canada en 1890*, (Bruxelles: Vromant, 1892), 80 p.; Sur les convictions politico-religieuses de Louis Hacauly on lira avec intérêt M. SANFILIPPO "Una lettera dal Manitoba sulle elezioni romane del 1907" (à paraître). Sur l'immigration belge au Manitoba cf. *Les Belges au Manitoba. Lettres authentiques de colons belges établis au Manitoba depuis quelques années faisant connaître le résultat de leurs exploitations agricoles et donnant une appréciation sur certains avantages qu'offre le pays*, (Ottawa: Imprimerie de l'Etat, janvier 1894), 27 p.; R. DE VOS, "La colonisation agricole dans l'Ouest", *Recueil consulaire*, 112 (1901), pp. 409-518; K. WILSON et J.B. WYNDELS, *The Belgians in Manitoba*, (Winnipeg, 1976), p. 100; J. DELMELLE, "Les Brabançons de la montagne Pembina (Manitoba/Canada)", *Le Folklore Brabançon*, 214 (juin 1977), pp. 129-137.

¹⁵ G. VEKEMAN, *Eene reis in Canada*, (Sherbrooke, 1882), 45 p.; ID., *Le Canada. Notes d'un colon*, (Sherbrooke: Société typographique des cantons de l'Est, 1884), 32 p.; ID. *Guide des émigrants au Canada et spécialement dans les Cantons de l'Est*, (Bruxelles: Van Gompel Trion, 1890), 35 p.. Le consulat de Belgique au Canada reçut un certain nombre de plaintes à propos des spéculations foncières de Vekeman qui fut emprisonné à deux reprises (cf. Archives du Ministère des Affaires étrangères, dossier Canada no 2958/VII).

¹⁶ Cf. J. HERREBOUDT, *De l'Avenir de nos relations commerciales avec le Canada*, (Bruxelles: Librairie universitaire, 1892), 44 p. Dans une lettre datée du 31 août 1891 le consul Van Bruyssel met en garde le Prince de Chimay, ministre des Affaires étrangères, contre les agissements de Herreboudt qui ne jouit d'aucun crédit au Canada. (Archives du ministère des Affaires étrangères, D.P. 1193, I).

¹⁷ A. ROBERT, "Au Canada. La province de Québec", *Revue sociale catholique*, XI (1906-1907), pp. 140-155. Un certain nombre de Belges, flamands pour la plupart, se dirigèrent aussi vers l'Ontario où leurs connaissances de la culture des betteraves et du tabac étaient fort appréciées, cf. J. MAGEE, *The Belgians in Ontario. A History*, (Toronto and Reading: Dundun Press, 1987), pp. 33 et 39.

¹⁸ Cf. C. CROONENBERGHS, *Trois ans dans l'Amérique septentrionale 1885, 1886, 1887* (Paris-Lyon: Delhomme et Briquet, 1892), p. 179 et dans le même sens G. VEKEMAN, *Notes d'un colon*..., p. 9; F. VAN BRUYSEL, *Le Canada. Agriculture, élevage, exploitation forestière, colonisation*, (Bruxelles: Weissembruch, 1895), p. 272.

¹⁹ Cf. M. JOURNEE, *De lokrep van een nieuwe frontier. Belgische emigratie in Kanada 1880-1940*, mémoire de licence K.U.L., 1981, p. 95.

²⁰ *Le Peuple*, 24 mai et 4 juin 1904; voir également la série d'articles de L. BRABANT "L'émigration au Canada" qui constitue une violente attaque contre les procédés des agents d'émigration et remet en question l'image idyllique d'un Canada, paradis des agriculteurs et des ouvriers (*Le Peuple*, 5, 12, 29 avril; 5, 11 mai; 6

juillet 1911). On trouvera encore quelques critiques de la "réclame extra-bluffeuse" du gouvernement canadien dans O. DE MEULENAERE, *Un "trip" aux Etats-Unis et au Canada*, (Bruxelles: A.G. Bulens frères), p. 75.

²¹ Pour une étude de l'immigration belge au Canada voir notamment les travaux de M. JOURNEE, op.cit. et d'André Vermeirre (A. VERMEIRRE "Un aspect de l'émigration du début du XXème siècle au Québec: Hubert Biermans, pionnier et philanthrope", *Canadian Journal of Netherlandic Studies/Revue canadienne d'études néerlandaises*, IV-V (automne 1983), pp. 14-19 et ID. "Un ciel de pluie contre des arpens de neige", *Cahiers d'Histoire*, 1984, pp. 61-69) qui prépare en collaboration avec Cornelius Jaenen, la première synthèse historique sur les Belges au Canada.

²² H. de Man, "Lettre du Canada. Les progrès du mouvement ouvrier", *Le Peuple*, 22 avril 1920.

²³ H. DAVIGNON, "D'une Amérique à l'autre", *Le Soir*, 26 juillet 1926.

²⁴ J. LECLERCQ, op.cit., p. 382 voir dans le même sens O. CARTIER DE MARCHIENNE, *Mes voyages*, (Paris: Paul Dumont), p. 293 et H. DE HARVEN, "Dans les Laurentides; Québec la ville la plus ancienne du Canada", *Belgique artistique et littéraire*, X (1908), pp. 452-456 H. PIERLOT, *La législation scolaire de la province de Québec*, (Bruxelles: Dewit, 1911), p. 12.

²⁵ CARTON DE WIART, "Le miracle du Canada français", *Le Soir*, 14 mai 1924.

²⁶ Cf. par exemple C. CROONENBERGHS, op.cit., p. 169. Le très catholique *Bien Public* se félicite aussi du succès remporté par le clergé québécois dans sa lutte contre les affiches immorales et suit avec attention les multiples rebondissements de la question scolaire au Manitoba ("Les affiches immorales au Canada", *Le Bien Public*, 16 juin 1901; sur les écoles du Manitoba cf. les articles du *Bien Public* des 25 juillet 1903; 6 novembre 1894; 8 avril, 18 avril, 26 mai, 18 juin 1895; 9 juillet, 20 juillet, 24 octobre, 11 novembre, 29 décembre 1897; 17 mars, 24 octobre 1898; 6 avril 1899. Cf. également T'SERCLAES, *Le pape Léon XIII. Sa vie, son action religieuse politique et sociale*, (Lille-Paris: Desclée De Brouwer et Cie, t. III, 1906), pp. 326-327 et pour une analyse récente G.L. COMEAULT, "La question des écoles au Manitoba. Un nouvel éclairage" *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 33 (1979), pp. 3-23).

²⁷ Cf. E. GOBLET D'ALVIELLA, "Souvenirs d'une excursion au Canada", *Revue de Belgique*, XXIX (1881) p. 49 et O. LAURENT, "De Chicago à Québec", *Bulletin de la société royale belge de géographie*, XVIII (1894), p. 287.

²⁸ L. BRABANT, "Emigrer au Canada", *Le Peuple*, 29 avril 1911.

²⁹ Cf. X. OLIN, "La question des cimetières au Canada", *Revue de Belgique*, 18 (1874), pp. 378-384.

³⁰ M. VAN DE WIELE, "Au Canada", *Le Soir*, 16 octobre 1928.

³¹ *L'Avenir social*, 1903, p. 157.

³² H. de MAN, "Lettre du Canada", *Le Peuple*, 22 avril 1920.

³³ E. GOBLET D'ALVIELLA, op.cit., p. 121.

³⁴ H. de MAN, "Lettre du Canada", *Le Peuple*, 22 avril 1920.

³⁵ H. de MAN, "Lettre du Canada", *Le Peuple*, 22 avril 1920.

³⁶ CARTON DE WIART, "Le miracle du Canada français", *Le Soir*, 14 mai 1924.

³⁷ Abbé HOLVOET, *Un curé belge chez l'Oncle Sam*, (Bruxelles, J. Vromans, 1946), p. 252.

³⁸ A. MOELLER, "Le Canada", *Revue générale*, 1911, II, p. 124 (le docteur Moeller fut président de l'Académie royale de Belgique). On trouvera encore une analyse similaire dans "Le mouvement syndical au Canada", *Le Mouvement syndical belge*, 14 février 1920; H. DE MAN, "Lettre du Canada", *Le Peuple*, 22 avril 1920; "Le mouvement socialiste au Canada", *Le Peuple*, 6 mai 1929.

³⁹ Cf. *Le mouvement syndical belge* 26 juillet, 20 septembre, 1 novembre, 29 novembre 1919; 14 février, 20 novembre 1920; 15 janvier, 7 mai, 21 mai 1921; 22 juillet 1922; 4 août, 27 octobre 1923; 2-16 février, 12 avril, 5 juillet 1924; 25 avril, 5 décembre 1925; 29 septembre 1926; 4 juin 1927; 20 avril, 20 novembre 1929.

⁴⁰ *L'Avenir social*, 1903, p. 157.

⁴¹ "Le minimum de salaire au Canada", *Journal des Correspondants*, IV, juillet 1906, p. 6.

⁴² *Le Mouvement syndical belge*, (M.S.B.) 2-16 juin 1924.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Cf. par exemple la description d'une grève à Québec en 1878 dans le *Bien Public* des 14 et 29 juin 1878.

⁴⁵ A. MOELLER, "Le Canada", *Revue générale*, 1911, I, p. 932.

⁴⁶ "Canada. Lettre pastorale des évêques sur les grèves", *Le Bien Public*, 15 mai 1903.

⁴⁷ "Un arbitrage de l'archevêque de Québec", *Le Bien Public*, 18 avril 1905.

⁴⁸ "L'enquête obligatoire au Canada", *Le Bien Public*, 29 décembre 1909; voir également "Notes diverses sur le Canada" M.S.B. 7 mai 1921.

⁴⁹ A. MOELLER, "Le Canada", *Revue générale*, 1911, II, p. 124.

⁵⁰ *L'Avenir social*, 1902, p. 675.

⁵¹ *L'Avenir social*, 1903, pp. 497-498.

⁵² *Le Peuple* 22 avril, 7 mai, 6 juillet, 11 juillet 1920; sur la période américaine d'Henri de Man on lira avec intérêt M. BRELAZ, "l'Amérique" dans ID. *Henri de Man. Une autre idée du socialisme*, (Genève: éd. des Antipodes, 1985), pp. 67-104.

⁵³ Dans ces mémoires Henri de Man écrira encore "C'était là une idéologie d'immigrants, née en Europe, mais fondamentalement étrangère à la mentalité américaine", H. de MAN *Cavalier seul. 45 années de socialisme européen*, (Genève: Editions du Cheval ailé, 1948), p. 113.

⁵⁴ "Lettre du Canada. Le progrès du mouvement ouvrier" *Le Peuple*, 7 mai 1920.

⁵⁵ H. de MAN, "The Menace to Europe's urban civilization", *Queen's quarterly*, XXVIII, (octobre-décembre 1920), p. 110.

⁵⁶ "Winnipeg", *Le Peuple*, 6 juillet 1920.

⁵⁷ "Winnipeg II", *Le Peuple*, 11 juillet 1920.

⁵⁸ "La portée des grèves de Winnipeg" *Le Peuple*, 4 juillet 1919 et dans le même sens "Au Canada", *Le Mouvement syndical belge*, 26 juillet 1919. Le quotidien socialiste n'a cependant guère été en mesure de suivre le déroulement de la grève (deux articles seulement, les 24 mai et le 4 juillet 1919), car comme il l'explique le 4 juillet, les seules informations disponibles provenaient du *Times* et elles n'étaient bien sûr guère favorables aux grévistes.

⁵⁹ Voir par exemple "Entre Jaunes et Américains", *Le Soir*, 11 et 12 septembre 1907.

⁶⁰ G. KAISER, *op.cit.*, p. 266.

⁶¹ *Ibid.*, p. 283.

⁶² H. KETELS, "Rapport général", *Recueil consulaire*, 140 (1908).

⁶³ *Ibid.*; cf. également A. MOELLER, *A travers le nouveau monde: Etats-Unis et Canada. Notes d'un touriste*, (Bruxelles: F. Goemaere, 1911), p. 77.

⁶⁴ *L'Avenir social*, 1903, p. 157 et dans le même sens "Etats-Unis. Les désordres antijaponais de Vancouver", *Le Peuple*, 12 septembre 1907 et "Au Canada. Graves désordres à Vancouver", *Le Peuple*, 14 septembre 1907.

⁶⁵ Paradoxalement, c'est pourtant un immigrant belge qui est considéré comme le père des unions internationales au Québec (cf. J. ROUILLARD, "Francq Gustave", *Canadian encyclopedia*, p. 689).

⁶⁶ Cf. S. JAUMAIN, "Toutes similitudes avec des faits connus...L'image du Canada dans la presse francophone de Belgique (1981-1985)", à paraître dans les actes du Congrès international d'Etudes canadiennes à Hamilton, 1987).

LE MOUVEMENT PATRONAL CATHOLIQUE ET LA DÉMOCRATIE INDUSTRIELLE

ETUDE COMPARÉE BELGIQUE, FRANCE, QUÉBEC
(1945-1960)

par

Michèle CHAMPAGNE

CNRS - Section Histoire Contemporaine

Cet article présente l'apport de trois associations patronales chrétiennes, à savoir l'Association des Patrons et Ingénieurs Catholiques (APIC-Belgique), l'Association Professionnelle des Industries (API-Québec), structurées sur une base confessionnelle, et le Centre des Jeunes Patrons (CJP-France), non confessionnel mais se référant aux valeurs chrétiennes. Ces associations sont étudiées dans le cadre du processus de modernisation industrielle de l'après-guerre. L'auteur a dépouillé les périodiques de ces associations pour la période de 1945-1960 et enrichi cette contribution par des monographies sur le patronat dans son ensemble.

Le caractère substantiel du patronat chrétien est-il paternaliste ou réformiste? Il semble d'après les discours et les expériences de ces associations que les industriels chrétiens s'ouvrent à la modernité. La question sociale se dilue dans l'idée-force de la "démocratie industrielle" dont l'essence est la réforme de l'entreprise. L'APIC (Belgique), le CJP (France) et l'API (Québec) favorisent le dialogue social et l'initiative ouvrière en matière de production au travers des mécanismes institutionnels de l'époque. La stratégie de ces industriels ne s'inscrit plus dans le paternalisme mais dans un modèle d'aménagement socio-économique. La rentabilité des entreprises ne peut être dissociée de la promotion ouvrière. La mission sociale du patronat chrétien ne consiste plus à agir en tant qu'apôtre, tel Léon Harmel, cherchant une autre voie à l'industrialisation. Ce sont des "humanistes pratiques" qui veulent devenir une force de proposition sur la base de leur engagement chrétien et de leur compétence administrative. Des modèles de coopération industrielle, réalisés par ces associations ou par des industriels proches de ces milieux, démontrent l'influence des valeurs religieuses dans les relations sociales des entreprises. Cette prédominance du fait culturel dans les conduites patronales, en l'occurrence le patronat chrétien, nous amène à repenser l'histoire économique sous l'angle d'une analyse culturelle des stratégies d'entreprise.

L'enseignement social de l'Eglise sur le problème industriel et les réflexions du patronat chrétien sur les relations sociales dans l'entreprise ont suscité peu de

monographies ou de thèses ¹. Cette lacune peut s'expliquer par la priorité accordée à l'étude des mouvements de jeunesse et du syndicalisme ouvrier chrétiens. Pourtant la richesse documentaire (archives, enquêtes, dossiers thématiques) du patronat chrétien offre à l'historien matière à d'éventuelles recherches. Au travers du réseau de l'Union Internationale des Associations Patronales Catholiques (UNIAPAC), une élite composée d'ingénieurs, d'industriels, et d'aumôniers (pour la plupart diplômés en sciences politiques ou en sociologie), élaborent un ensemble d'éléments pastoraux sur l'économie qui constitue une "spiritualité des affaires".

Cette recherche prendra son essor à partir de 1945, dans un contexte de redressement économique et d'amorce de politiques contractuelles par l'extension des comités d'entreprise ou comités de coopération industrielle en Belgique, en France et au Québec. Notre propos sera de retracer l'apport du patronat chrétien dans l'évolution industrielle pour la période de 1945-1960. Nous nous attarderons à trois associations qui se sont mutuellement influencées au niveau du discours et des expériences de collaboration technique. Il s'agit de l'Association Professionnelle des Industriels (API-Québec), de l'Association des Patrons et Ingénieurs Catholiques (APIC-Belgique) et du Centre des Jeunes Patrons (CJP-France) ².

Nous dresserons dans un premier temps le contexte de l'après-guerre dans lequel s'inscrit l'idée d'une réforme des entreprises. Dans une seconde partie, nous étudierons la conception chrétienne de l'industrie, et enfin nous terminerons par quelques modèles de coopération technique réalisés par l' API (Québec), l'APIC (Belgique) et le CJP (France).

Les impératifs de L'après-Guerre

Le redressement économique de l'Europe (1945-1954) précipite la tendance, déjà observée dès les années trente, à modifier les stratégies et les structures industrielles. Les programmes économiques de l'après-guerre reposent en partie sur la modernisation de l'équipement des industries de base et sur la participation des travailleurs à l'amélioration du rendement des entreprises. Au Québec, les industriels francophones lancent l'idée d'un "programme de relations industrielles" dont les grands axes sont l'amélioration de la productivité des secteurs manufacturiers et l'expansion des marchés tant canadiens qu'étrangers ³. A cette fin, des missions de productivité sont organisées aux Etats-Unis afin d'expliquer aux entrepreneurs européens et canadiens la "réussite" américaine due au renouvellement des méthodes de travail et de production. En effet, la viabilité des entreprises ne repose plus sur des critères traditionnels (production artisanale, système d'organisation autoritaire et centralisé) mais sur la capacité de la main-d'oeuvre et des industriels à suivre l'évolution technique. Cette nécessité s'inscrit dans une "mystique de la production": non seulement il faut accroître la productivité à

l'échelon national, mais il faut être en mesure de conquérir des marchés suite à la nouvelle configuration géo-politique de l'Europe.

Une autre particularité de cette période est la place prépondérante des Partis Démocrates Chrétiens dans la vie politique. En Belgique, le Parti Social Chrétien regroupe en 1946 presque 44% de l'électorat; en France, pour la même année, le Mouvement Républicain Populaire atteint 28% des voix. L'Eglise du Québec, à défaut d'une structure politique, occupe des lieux stratégiques dans la société tels que la formation des élites et la production des services sociaux. Le dynamisme des catholiques engagés soit dans un parti politique d'inspiration chrétienne, soit dans des associations socio-professionnelles, fait évoluer le patronat chrétien dans la voie du réformisme. Dans le courant moderniste de l'après-guerre, c'est "l'esprit social" à savoir la conception éthique des relations industrielles qui anime l'action du patronat chrétien. Cette tendance est particulièrement forte au sein de l'APIC (Belgique), de l'API (Québec) et du CJP (France) ⁴.

"Nous osons espérer qu'ayant mieux mis en lumière les principes qui nous dirigent, nous confirmerons l'attachement de nos membres à notre mouvement et nous accueillerons les adhésions nouvelles de tous ceux qui auront mieux compris qu'être social, c'est consentir à des devoirs nouveaux" ⁵.

Cette volonté de s'ouvrir à la modernité sera reprise par les présidents de l'APIC, Ch. Harmel, du CJP, J. Delemer, et par H. Boivin de l'association québécoise. Ces derniers effectuent des séjours tantôt à Montréal, tantôt à Paris ou à Bruxelles, afin d'échanger les expériences en matière de coopération industrielle. Les patrons chrétiens conçoivent désormais la question sociale en terme de démocratie industrielle: la rentabilité des entreprises ne peut être dissociée de la promotion ouvrière et de la compétence patronale. Les syndicats voient dans cette idée de coopération la possibilité d'étendre l'action syndicale aux questions techniques et aux modèles hiérarchiques de l'entreprise. A travers les mécanismes mis en place à la Libération (comités d'entreprise) et au Québec (comités de coopération industrielle), les syndicats participent à ce processus de démocratisation des entreprises jusqu'en 1955, période où une nouvelle génération de militants rejette toute collaboration de classe ⁶.

La recherche d'un équilibre entre le sens social et l'efficacité économique

Le discours du mouvement patronal chrétien est centré sur la fonction sociale de l'entreprise et sur la notion thomiste de bien commun. L'entreprise est perçue comme une communauté de responsabilités dans laquelle l'ouvrier *peut* devenir un associé. Il ne

s'agit pas de reprendre pour ces industriels les premières expériences patronales en matière d'oeuvres sociales dans l'usine - expériences qualifiées par la CJP (France) de paternalistes: "Le jeune patron, on le voit, est très profondément social, d'une manière nouvelle et qui n'a rien de commun avec le paternalisme d'autrefois" ⁷.

L'un des objectifs de ces associations est d'offrir une formation patronale en faisant appel aux universités et aux milieux socio-économiques. Le service d'éducation de l'API (Québec) met sur pied conjointement avec l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales des cours en administration pour ses membres et pour le personnel dont les contremaîtres. Des régionales de l'APIC (Belgique), notamment Bruxelles et Liège, créent des "Cercle(s) d'Action Sociale des Cadres" qui seront coordonnés en 1952 en une Commission Nationale des Cadres et Ingénieurs. Le CJP (France) va plus loin dans l'analyse économique en créant dès 1941 la "Société d'Etudes et d'Application de Méthodes Nouvelles de Rémunération du Travail" dont le but est de promouvoir l'application des équipes autonomes de travail dans les petites et moyennes entreprises. La recherche de l'efficacité économique ne fait pas négliger pour autant la dimension spirituelle de ces associations. Ces patrons chrétiens, dans l'ensemble, ne se définissent plus comme des "apôtres", tel Léon Harmel, mais comme des "humanistes pratiques" dont l'engagement chrétien n'empêche pas d'avoir une vision précise des problèmes économiques.

"(...) des hommes dont la formation soit assez étendue pour qu'ils voient les choses telles qu'elles sont, et dont le rayonnement personnel soit assez fort pour qu'ils fassent autour d'eux partager leurs convictions. Bref, rien n'aboutira s'il ne se dégage, parmi les travailleurs comme parmi les patrons, une élite pénétrée de ses devoirs, dont le témoignage soit reçu et les orientations suivies par ses pairs" ⁸

Les encycliques et l'enseignement social de l'Eglise constituent des repères pour instaurer une pratique démocratique dans l'entreprise. Les convictions religieuses donnent ainsi l'élan nécessaire à ces patrons pour établir des normes de relations sociales dans leur usine ⁹. Les analyses de Thomas Lhoest, ingénieur de formation et secrétaire général de l'APIC (Belgique), ont poussé les responsables de l'API (Québec) et du CJP (France) à prendre en compte le processus de rationalisation des entreprises au même titre que le soin à apporter aux relations sociales ¹⁰. Le programme commun de l'APIC (Belgique), du CJP (France) et de l'API (Québec) est d'élaborer de nouvelles formes de dialogue social dans l'entreprise et de former les patrons aux questions financières et administratives. Les analyses et les expériences de collaboration ouvrière-patronale forment un ensemble d'éléments pour orienter l'action patronale sous trois formes:

La cogestion des comités d'oeuvres sociales:

Une grande partie du financement de ces comités est assumée par l'entreprise. Le développement de l'action sociale dans l'usine permet au patron de se familiariser avec les aspects de la condition ouvrière.

. La participation à la gestion par des unités de production:

L'autorité patronale est maintenue, mais elle doit être nuancée pour permettre l'initiative ouvrière. Cette participation consultative associe la notion de responsabilité individuelle à celle des résultats de l'entreprise.

. L'instauration des primes réparties selon la régularité au travail, l'entretien du matériel, l'amélioration des produits... Ces primes sont un supplément au salaire de base, d'un montant variable, selon le niveau de production. Dans certains cas, une participation au partage des bénéfices est réalisée selon le rendement et la qualification. Ces mesures peuvent être individuelles ou collectives (par unités de production ou par catégories d'emplois). Elles ont pour effet de restreindre l'indifférence des salariés à l'égard de leur travail.

L'idée directrice de ces systèmes de gestion et de rémunération est la reconnaissance du fait communautaire dans l'oeuvre de la production. C'est l'aspect gestionnaire et non pas la redistribution des bénéfices qui prédomine dans les expériences de coopération industrielle. La participation ouvrière à la gestion de l'entreprise se fait de manière progressive, et s'adresse aux travailleurs ayant une certaine compétence et de l'ancienneté. Cette conception se rapproche davantage d'une réforme juridique de l'entreprise que d'une véritable transformation du régime du salariat.

Les principaux modèles du patronat chrétien sont réalisés dans les entreprises familiales ou individuelles, bien insérées dans leur région. Il n'est pas rare de voir un chef d'entreprise assumer des responsabilités sociales dans le cadre d'associations locales. Nous nous attarderons à trois entreprises qui offrent des formules d'intéressement du personnel: celles-ci sont régulièrement citées en exemple dans les périodiques du patronat chrétien ¹¹.

Auguste Lannoye, ingénieur de formation, fonde les papeteries de Genval (Mont St-Guibert en Belgique) en 1904. Cette industrie emploie 1.300 salariés (ouvriers, employés, ingénieurs et chimistes) pour la fabrication du papier d'emballage.

A. Lannoye s'est toujours préoccupé de suivre le développement des sciences et des techniques afin de les adapter à son usine. Il conçoit un système de relations sociales intégrant la formation du personnel, l'amélioration des produits et l'utilisation de la psychologie industrielle pour créer une culture d'entreprise, à l'image de ses convictions religieuses et de son souci du perfectionnement. Cette tradition familiale s'est maintenue lors du changement de direction en 1954. Le fils, Jean Lannoye, s'inspire du système français des équipes de production et dote chaque unité d'un cadre juridique.

Les ouvriers sont ainsi responsables des choix et des coûts des matières premières, de la comptabilité et du partage des bénéfices selon une grille élaborée au comité d'entreprise ¹². Parallèlement, une expérience de partage des bénéfices est réalisée à la manufacture de chaussures Sirius (Romans en France) où 400 ouvriers sont répartis en 10 équipes autonomes de production. Le comité consultatif de gestion distribue les bénéfices selon l'ancienneté, la qualification du personnel et les charges familiales. Malgré ces structures dynamiques, les comportements sont encore marqués par la méfiance. Les représentants syndicaux notent que "malgré notre réforme, et en l'état actuel des choses, nous n'avons pas supprimé dans l'entreprise l'esprit revendicatif car l'institution nouvelle n'a pas suffisamment pénétré les esprits" ¹³. Cette peur ouvrière s'explique en partie par l'ambiguïté du système des primes établi dans plusieurs entreprises. Les primes ont pour but de motiver l'ouvrier à s'intéresser à son travail, et dans une certaine mesure, à accroître son rendement. Cette participation se limite à la part de la productivité individuelle et ne peut être fixée sur l'ensemble de la productivité de l'entreprise.

C'est pourquoi une série de conflits sur la fixation des barèmes et sur l'appréciation du rendement individuel font échouer ce type de coopération. Au Québec, l'API s'inscrit à la fois dans la tradition française de Léon Harmel en suscitant des comités d'oeuvres sociales, et dans le réalisme technique du CJP (France) en favorisant les comités de coopération industrielle. Les principales méthodes de gestion reprennent le système de la consultation technique, du salaire proportionnel et des primes de qualité. E. Gibeau réalise le premier comité de coopération dans son industrie de chaussures La Slather Shoe. Cette entreprise possède une tradition d'oeuvres sociales depuis 1870. Une réunion mensuelle des membres du comité de coopération permet d'aborder les problèmes de production, les questions de sécurité dans l'usine et la gestion des oeuvres sociales. Ce modèle sera repris dans quelques entreprises mais la priorité de l'API sera donnée à la formation des membres.

Quel est l'apport de l'APIC (Belgique), du CJP (France) et de l'API (Québec) à l'ensemble du patronat? La spécificité de ces associations est d'avoir établi une relation entre les valeurs religieuses et la pratique économique. Ces industriels chrétiens développent une morale économique dont le but est de façonner un autre type de rapport dans l'entreprise.

Les principaux modèles de collaboration technique que nous avons énumérés sont toutefois décalés par rapport à l'évolution des structures économiques. L'entreprise moderne est de plus en plus une entité relativement indépendante du capital et du travail: les firmes familiales ou individuelles cèdent le pas aux sociétés d'actions et aux sociétés financières. Cette modification économique s'accompagne d'une diversification du patronat. L'ouvrage collectif sur *"Le patronat de la seconde industrialisation"* ¹⁴

démontre qu'à chaque stade de développement de l'entreprise correspond un type différent du patronat (artisan, entrepreneur, chef d'entreprise, administrateur) ayant chacun leurs perceptions sur les relations sociales dans l'entreprise. La dimension culturelle est à prendre également en compte dans l'étude du patronat au même titre que les procédés de rationalisation des entreprises. Le dynamisme de l'APIC (Belgique), du CJP (France) et de l'API (Québec) en témoigne. Les discours de leurs responsables ont davantage marqué les mentalités patronales que les structures novatrices de l'époque: l'idée-force de la démocratie industrielle n'a pas donné lieu à des expériences de coopération de vaste ampleur. Les relations établies entre les divers présidents de ces associations ont permis aux industriels chrétiens d'amorcer une réflexion sur l'équilibre entre le problème social, l'innovation technique et la finalité de leur activité économique. Telle peut être la spécificité du patronat chrétien, celle d'offrir une "culture de la modernisation" composée d'éléments spirituels et d'un modèle de l'Entreprise.

NOTES

¹ Voir la thèse de P. Trimouille, *Léon Harmel et l'usine chrétienne du Val-des-Bois (1840-1911), Fécondité d'une expérience sociale*, (Lyon, 1974). Les monographies d'Y. Sénécal, *L'Association Professionnelle des Industriels ou une association patronale chrétienne dans l'industrie...*, (Université de Montréal, 1954); Père L. Brouwers, s.j., *Responsables chrétiens d'entreprises*, (Bruxelles, Uniapac-Belgique, 1975), 2 vol.

Nous préparons une thèse sur la contribution du patronat catholique au Québec dans le contexte de la modernisation industrielle au cours de la période de 1945-1960.

² Nous remercions ces associations et la Division des Archives de l'Université du Québec à Montréal d'avoir mis à notre disposition leurs fonds d'archives. Nous avons dépouillé les périodiques suivants: "*Revue Jeune Patron*" du CJP (France), le "*Bulletin Social des Industriels*" de l'APIC (Belgique), et la "*Lettre hebdomadaire à nos membres*" de l'API (Québec). Notre contribution s'est enrichie d'entretiens avec P. Trimouille, historien et spécialiste du patronat chrétien français.

³ Sur les programmes de reconstruction de la Belgique et de la France, cf. G. Dupeux, "La reconstruction de l'Europe Occidentale", in *Histoire Economique et Sociale du Monde*, dir. P. Léon, (Paris, Colin, 1977), tome 5, pp. 509-531. Sur la position des industriels francophones dans l'économie québécoise, voir G. Boismenu, *Le Duplessisme: politique économique et rapports de force, 1944-1960*, (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981).

⁴ L'APIC (Belgique) est le prolongement de l'Union d'Action Sociale Chrétienne. Elle est présidée par Ch. Harmel de 1945 à 1956. Cette association regroupe 1.206 industriels en 1938 (effectifs non disponibles pour la période de l'après-guerre), à travers 12 sections régionales. Le modèle de l'APIC (Belgique) sera repris au Québec par le Père E. Bouvier et E. Gibeau, directeur d'une manufacture de chaussures en 1943. L'API (Québec) regroupe 450 membres en 1953. Son président fondateur, E. Gibeau, sera remplacé entre autres par W. Girouard (1949-1950) et H. Boivin (1945 à 1946 et de 1950 à 1951). Ces associations sont structurées sur une base confessionnelle. Le CJP (France) tient son premier congrès en 1939. Ses effectifs sont de 2.257 membres en 1945. Parmi les présidents qui se sont succédé à la direction du CJP, figurent J. Delemer (1943 à 1947) et G. Raclet (1951 à 1955). Le CJP (France) n'est pas confessionnel, toutefois ses membres se réfèrent aux revues catholiques dont les *Travaux de l'Action Populaire* publiés par les Jésuites de Reims (France). Ces trois mouvements recrutent leur effectif au sein des petites et moyennes entreprises ayant entre 50 et 500 salariés. Sur l'histoire de ces associations, voir notre bibliographie.

⁵ "Patrons Catholiques-Principes et Orientations", (Programme de l'APIC-Belgique, 1938), in Père L. Brouwers, s.j., Responsables chrétiens d'entreprises, *op.cit.*, p. 108.

⁶ Le syndicalisme développe par cette expérience de coopération, la notion de contrôle ouvrier dans la gestion de l'entreprise: "Le métier est passé de l'homme à l'ouvrier qui a perdu le métier, le syndicat doit offrir en échange la maîtrise de l'industrie", G. Guigui, in E. Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier*, (Paris: Colin, 1953), tome III, pp. 146-147. Le même constat s'applique aux syndicats québécois et belges.

⁷ "Une étape", Doctrine Jeune Patron, 1946, p. 19. Les premières réalisations sociales du patronat chrétien s'inspiraient des Encycliques et de la stratégie de l'Eglise pour rechristianisation. Cette forme de paternalisme doit être nuancée car les oeuvres sociales des patrons chrétiens ont permis aux ouvriers et aux industriels de s'initier au mutualisme.

⁸ Archives de l'API (Québec), 43P14c/1

⁹ Cette relation entre les valeurs éthiques et religieuses et le processus de démocratisation des entreprises est soulignée dans la conclusion de l'ouvrage de M. Montuclard sur les comités d'entreprise en France. L'auteur remarque que "L'essence de la démocratie est une conception éthico-religieuse de la dignité de l'individu et de son droit à s'exprimer et à se réaliser soi-même", M. Montuclard, *La dynamique des comités d'entreprise*, (Paris: CNRS, 1963).

¹⁰ La rationalisation peut être définie ainsi: "L'organisation scientifique du travail, la standardisation à la fois des matériaux et des produits, la simplification des procédés, ainsi que des améliorations dans les méthodes de transport et de mise en vente", Conférence Economique Internationale, Genève, 1927.

¹¹ Sur les expériences de coopération industrielle, se référer à "Collaboration des employeurs et des travailleurs au niveau de l'entreprise" (France, Grande-Bretagne, USA et Canada) in *Revue Internationale du Travail*, Février 1949, LXXXII, 2, pp. 214-218 et "Les conseils d'entreprise en Belgique" in *Cahiers Solvay*, Bruxelles, n°7, ainsi que "La collaboration dans l'industrie, travailleurs-employeurs-pouvoirs publics", Bureau International du Travail, Genève, 1951, n° 6. La difficulté pour l'historien est d'établir la part des patrons chrétiens dans ces expériences de coopération. La plupart des cas relatés ne mentionnent pas l'engagement spirituel des patrons et des syndicats.

¹² A. Lannoye résume ainsi sa doctrine: "Produire: c'est s'astreindre à suivre le développement des sciences industrielles, sous peine de disparaître; Produire: c'est se pencher sur les besoins humains pour les connaître et les servir...", in Ch. Munier, "Tels hommes", *Bulletin Social des Industriels*, (APIC-Belgique), 1954, pp. 429-434.

¹³ *Travaux de l'Action Populaire* (France), 1949, p. 141.

¹⁴ *Le patronat de la seconde industrialisation*, dir. M. Lévy-Leboyer, (Paris: éd. Ouvrières, 1979).

Outre les ouvrages cités en note, le lecteur pourra se référer aux sources et monographies suivantes:

API, *Où va l'industrie?* Rapport du 4e congrès patronal (Montréal: API, 1949).

APIC, *L'Entreprise et son destin*, Régionale de Bruxelles, APIC (Bruxelles, 1949).

BEKAERT, L., "La mission du patronat catholique" in *Bulletin Social des Industriels* (APIC) (Bruxelles, mai 1949, n° 157).

BERNOUX, Ph., *Les nouveaux patrons*, Paris, éd. Ouvrières, 1974 (le premier chapitre porte sur l'historique du CJP France).

BOUVIER, R.P. Emile, *Cours de relations industrielles*, 1re série: Relations entre patrons et ouvriers (Montréal: API, 1947).

DERMINE, Chanoine, J., *La pensée catholique et la réforme de l'entreprise*, Dossiers de l'Action Sociale Catholique (Bruxelles: Avril-Mai, 1947).

DESBUQUOIS, P., et BIGO, P., *Les réformes de l'entreprise et la pensée chrétienne* (Paris: Spes, 1945).

DESROSIERS, J.B., *Droits des travailleurs dans les entreprises modernes: nos cours*, (Montréal: Institut Pie XI, 1953).

DE STAERCKE, J., "Ce que l'Uniapac et les organisations qui y sont associées ont réalisé dans le passé", in *Bulletin Social des Industriels (APIC)*, (Bruxelles, 1956), pp. 823-828.

DUBOIS, Alexandre, *Confidences d'un patron sur la réforme de l'entreprise* (Paris: éd. Ouvrières, 1960).

FABER, M., "Pour ou contre le social d'entreprise", in *Economie et Humanisme*, (Paris: janvier 1961).

MERSCH, J., *A la découverte de l'entreprise* (Paris, 1946).

ROMANET, E., *La doctrine sociale de l'Eglise dans les rapports qui doivent exister entre employeurs et employés*, APIC (Bruxelles, 1949).

CONCLUSIONS GENERALES

par

G. KURGAN- VAN HENTENRYK

Université Libre de Bruxelles

Au terme d'un colloque riche d'informations et de perspectives nouvelles, il est permis de s'interroger sur la pertinence du thème choisi pour aborder deux pays au développement économique et social inscrit de façon aussi différente dans l'espace et dans le temps.

Et il est vrai, d'après les contributions consacrées à la littérature, que pas plus au Canada français qu'au Canada anglais, la question sociale au sens européen du terme n'émerge comme un thème important de la création littéraire.

Au Québec, selon Jacques Allard, le rapport entre le littéraire et le social est intimement lié au politique. Et il nous montre combien il est dominé jusqu'aux années soixante par la mise en question du pouvoir politique et religieux exercé sur les conditions de la vie paysanne. Sans doute l'industrialisation tardive du Québec éclairerait-elle les raisons pour lesquelles l'affrontement s'est produit entre le projet d'une société capitaliste moderne et l'idéologie traditionnaliste d'origine terrienne plutôt que le socialisme. Marcel Voisin confirme l'imprégnation de l'idéologie conservatrice de la survivance, catholique et paysanne, sur les populations francophones hors Québec. Tant en Acadie qu'en Ontario, le discours social est exceptionnel et la condition ouvrière, quoique présente dans les faits, ne figure pas dans la littérature.

Si contrairement aux écrivains francophones, le Canada anglais et sa littérature se sont préoccupés de la question sociale, c'est tout d'abord, selon Robin Mathews, dans la perspective de la recherche d'une identité canadienne. La construction d'une société nouvelle préoccupe plus les écrivains que les conflits sociaux nés de l'industrialisation. A partir de la crise des années 1930 s'établit une relation dialectique entre la question sociale et la littérature. L'écrivain puise dans la réalité les éléments de la reconstruction du mythe d'une condition idéale, contribuant ainsi à modeler l'opinion publique sur la question. Ainsi les écrivains de langue anglaise participent à la construction de l'image d'un modèle idéal de la condition ouvrière.

Plusieurs thèmes fondamentaux se trouvent dès lors abordés et tendraient à première vue à dissocier les expériences belge et canadienne. En effet, les contributions des historiens font ressortir la primauté de la question nationale et le rôle de l'Eglise catholique dans la question sociale au Québec. Or la doctrine et la pratique de l'Eglise se trouvent précisément au coeur des relations belgo-canadiennes depuis la fin du 19^e siècle, relations qui se sont développées pour l'essentiel entre le Québec et notre pays.

Dans la vision très critique qu'il nous livre de l'historiographie de la question sociale au Québec, Fernand Ouellet insiste sur son caractère tardif et son développement au rythme de l'évolution d'une société fondamentalement marquée par la question nationale. Aussi, selon lui, les historiens de tous bords identifient-ils exploitation sociale à exploitation nationale, opposant les exploiters anglais aux exploités francophones. A l'image véhiculée dans les années 1950 d'une société québécoise en retard, dominée par le clergé, se substitue dix ans plus tard, sous l'influence du mouvement indépendantiste et du marxisme, l'idée d'une modernisation précoce dans une société où s'opposent deux *classes ethniques*. Statistiques à l'appui, F. Ouellet analyse l'urbanisation du Québec, soulignant le contraste entre l'industrialisation de Montréal et celle du reste du Québec, où les francophones connaissent une expérience très différente dans les activités industrielles primaires des régions en voie de colonisation ou dans les petites et moyennes entreprises des centres urbains moins peuplés. L'étude de la condition ouvrière à Montréal révèle le caractère fallacieux d'un concept de classe ethnique en raison même de la composition ethnique hétérogène de la population ouvrière et de la sous-représentation des francophones.

Tout en abordant l'historiographie belge sous un angle différent, Jean Puissant fait également ressortir combien ses développements sont intimement liés à l'évolution de la société. A cet égard la querelle sémantique au XIX^e siècle est ô combien révélatrice de l'enjeu de la question sociale dans l'historiographie. De même l'évolution récente de la production historique, nettement plus abondante du côté flamand, ne relève pas selon lui de clivages communautaires, mais plutôt sociaux et idéologiques.

Par des voies différentes, Jean-Jacques Heirwegh, Eliane Gubin et Jean-Pierre Nandrin remettent en perspective le rôle de Le Play et ses disciples. Le premier met en question l'influence scientifique prêtée aux écrits de Le Play pour insister sur leur caractère de référence, de caution à des discours et pratiques fort éloignés de la pensée du maître. Le décalage considérable entre la doctrine de Le Play et la pratique de ceux qui s'en réclament évoque *mutatis mutandis* les avatars de la doctrine de Saint-Simon et sa postérité.

Cette référence à Le Play sera abondamment utilisée à partir de 1886 pour résoudre la question sociale. Eliane Gubin comme Jean-Pierre Nandrin et, c'est là un apport important de leurs travaux, font justice du rôle charnière des émeutes de 1886 dans la prise en charge de la question sociale par l'Etat et la mise en oeuvre d'une politique progressiste. L'analyse critique du déroulement de l'enquête a été pour l'essentiel une mise en application des théories des disciples de Le Play visant à mettre en évidence le caractère religieux et moral de la question sociale, au détriment d'une interprétation économique de celle-ci. De même, selon J.P. Nandrin, les débuts de la législation sociale se présentent fondamentalement comme les concessions minimales

destinées à sauver l'ordre établi. Autrement dit, le courant d'idées leplaysien fut utilisé en vue de "réformer pour conserver" les relations industrielles et sociales.

Sans doute l'industrialisation plus tardive du Canada n'y a-t-elle pas suscité un courant leplaysien aussi actif qu'en Belgique. On peut émettre l'hypothèse que la prise en considération de la question sociale par l'Eglise catholique à la fin du XIXe siècle l'a en quelque sorte court-circuitée, du moins au Québec. Nous y reviendrons. Il n'en reste pas moins que la comparaison des enquêtes sur le travail industriel en Belgique et au Québec à la fin du XIXe siècle converge sur deux points. D'une part toutes deux se signalent par la richesse de l'information sur les mentalités patronales et ouvrières. D'autre part, tant en Belgique qu'au Québec elles répondent à des préoccupations politiques.

En abordant le thème de la question sociale dans les relations belgo-canadiennes, les organisateurs du colloque taillaient sans conteste dans du drap neuf. En fin connaisseur de la population belge établie au Canada, Cornelius Jaenen est en mesure de la situer dans les grands courants d'immigration de ce pays et de repérer les colonies belges qui se sont constituées au Québec, en Ontario et au Manitoba. Quoique peu nombreuse, cette immigration se compose pour l'essentiel d'une main-d'œuvre agricole réputée et d'ouvriers mineurs. Ceux-ci ont passé pour avoir importé au Canada leurs opinions anticléricales et socialistes et joué un rôle actif dans les luttes sociales de l'industrie charbonnière canadienne. Cet aspect est toutefois éclipsé par l'importance de la doctrine et de la pratique de l'Eglise catholique dans les relations belgo-canadiennes depuis la fin du XIXe siècle.

En effet, Yvan Lamonde dévoile dans une contribution originale un aspect méconnu des relations entre la Belgique et le Québec. Plus que par la question linguistique ou nationale, c'est par la pensée, l'enseignement et l'action sociale catholique que ces relations se sont développées à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, sur le plan des syndicats, de la jeunesse ouvrière, du mouvement coopératif. Plusieurs figures de proue du catholicisme social québécois s'inspirent explicitement de la doctrine et de la pratique belges qu'elles ont considérées comme les plus adéquates à une prise en charge par l'Eglise de la question sociale au Québec.

L'étude remarquable de Jean-Pierre Charland illustre la capacité de l'Eglise du Québec de s'adapter aux réalités de la société industrielle. L'introduction du capitalisme, loin de mettre son pouvoir en question, débouche sur une alliance entre un patronat paternaliste et le clergé des nouveaux centres industriels. Un objectif commun les unit, sédentariser et éduquer la classe ouvrière afin de neutraliser le mouvement syndical importé des Etats-Unis. Ce rôle de l'Eglise catholique québécoise dans la réconciliation des classes est volontiers cité en exemple dans les journaux catholiques belges malgré l'intérêt limité témoigné par la presse pour la question sociale au Canada. En effet, d'après Serge Jaumain, l'image du Canada pays neuf riche en ressources naturelles et

manquant de main-d'œuvre est dominante en Belgique; il ne suscite d'ailleurs de la part des journalistes qu'un intérêt occasionnel.

L'étude de Michèle Champagne sur le mouvement patronal catholique d'après la Deuxième Guerre mondiale met en relief les conceptions et les pratiques convergentes de trois associations importantes en Belgique, en France et au Québec qui, au travers de l'Union Internationale des Associations Patronales Catholiques, militent pour un renouveau des relations industrielles. Désormais le paternalisme d'avant-guerre est relayé par un réformisme visant à instaurer la démocratie industrielle. La question sociale doit se résoudre dans le dialogue social et l'initiative ouvrière en matière de production. Au patron chrétien à vocation d'apôtre se substitue un humaniste pratique. Les expériences de coopération industrielle mettent en évidence l'importance du fait culturel dans les stratégies patronales.

De ces différentes approches révélatrices des relations anciennes qui unissent la Belgique et le Québec, une réflexion vient inévitablement à l'esprit. L'industrialisation plus tardive du Québec et la connaissance qu'on y avait de l'expérience précoce de la Belgique ont probablement aidé l'Eglise québécoise à endiguer avec plus d'efficacité qu'en Europe la montée du syndicalisme et l'essor du socialisme en Amérique française.

Il nous reste à nous réjouir de ce que cette confrontation des expériences belge, canadienne et québécoise a apporté un éclairage nouveau et stimulant sur un sujet qui, nous l'avons vu, est loin d'avoir été épuisé par les écrivains et les historiens.

TABLE DES MATIERES

PARTIE I. La question sociale en littérature	7
Jacques Allard, Du littéraire et du social au Québec: l'influence des livres.	9
Marcel Voisin, Aspects de la question sociale dans la littérature acadienne et dans la littérature franco-ontarienne.	19
Robin Mathews, The Social Question in English Canadian Literature 1880-1940: Document, Dialectic, and Dream.	33
PARTIE II. Aspects comparatifs de la question sociale en Belgique et au Canada	43
Fernand Ouellet, La question sociale au Québec, 1880-1930. Perspectives historiographiques et critiques.	45
Jean Puissant, La question sociale dans l'historiographie en Belgique.	81
Eliane Gubin, Les enquêtes sur le travail en Belgique et au Canada à la fin du 19e siècle.	93
Jean-Pierre Nandrin, La laborieuse genèse du droit social belge: une utopie récupérée?	123
Jean-Jacques Heirwegh, La doctrine de Frédéric Le Play en Belgique et au Canada.	139
PARTIE III. La question sociale dans les relations belgo-canadiennes	149
Cornelius J. Jaenen, Le contexte socio-économique de l'immigration belge au Canada, 1880-1960.	151
Yvan Lamonde, La trame des relations entre la Belgique et le Québec (1830-1940): la primauté de la question sociale.	173
Jean-Pierre Charland, Paternalisme et contrôle social à la périphérie du Québec industriel, 1900-1930.	185
Serge Jaumain, Le regard belge sur la question sociale au Canada (1880-1940).	203
Michèle Champagne, Le mouvement patronal catholique et la démocratie industrielle. Etude comparée Belgique, France, Québec (1945-1960).	217
Conclusions générales, par Ginette Kurgan - van Hentenryk.	227

Belgique, Canada, deux pays dont le développement économique et social s'inscrit de façon tellement différente dans l'espace et dans le temps. Confronter leur expérience de la question sociale ne tenait-il pas de la gageure ? Le présent ouvrage témoigne au contraire de la pertinence du sujet. Par des approches variées de la littérature, de l'historiographie, des enquêtes sur le travail industriel, de la législation sociale, de la doctrine et des pratiques de l'Eglise catholique, il apporte un éclairage neuf et stimulant sur un domaine qu'écrivains, sociologues et historiens sont loin d'avoir épuisé. Il remet en perspective le rôle du catholicisme dans la question sociale, que ce soit à propos de l'influence de Le Play et de ses disciples, ou de l'importance, méconnue jusqu'ici, de la doctrine et de la pratique de l'Eglise dans les relations belgo-québécoises depuis la fin du XIX^e siècle.

Avec la collaboration de J. Allard, M. Voisin, A. Mathews, F. Ouellet, J. Puissant, J.-J. Heirwegh, E. Gubin, J.P. Nandrin, C.L. Jaenen, Y. Lamonde, J.P. Charland, S. Jaumain, M. Champagne, G. Kurgan-van Hentenryk.

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celui-ci est reproduit sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mise en ligne par les Bibliothèques; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici.

Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires dont les exemplaires imprimés sont épuisés : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (EDITIONS@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

1. les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
2. l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.